

Rapport annuel
2019

Des choix responsables

SOLIDITÉ
CROISSANCE
AMBITION



iA Groupe financier

est un groupement de sociétés d'assurance et de gestion de patrimoine des plus importants au Canada. Il mène aussi des activités aux États-Unis.

Fondée en 1892, l'entreprise figure au nombre des grandes sociétés publiques au pays. Ses titres sont inscrits à la Bourse de Toronto, sous les symboles IAG (actions ordinaires) et IAF (actions privilégiées).

iA Groupe financier sert plus de 4 millions de clients et emploie plus de 7 000 personnes.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Que nos clients soient en confiance et sécurisés par rapport à leur avenir.

NOTRE MISSION

Assurer le bien-être financier de nos clients en leur offrant des protections personnelles et des solutions d'investissement qui les aideront à atteindre leurs objectifs de vie.

NOTRE AMBITION

Être la compagnie répondant le mieux aux attentes de nos clients, le tout en partenariat avec nos distributeurs.

NOS VALEURS

- Travail d'équipe
- Climat de haute performance
- Amélioration continue
- Respect des individus et des distributeurs
- Mentalité de service

TABLE DES MATIÈRES

- 1 Faits saillants financiers
- 2 20 ans à la bourse
- 3 Croissance et solidité
- 4 Développement durable
- 6 Message du président du conseil d'administration
- 8 Rapport du président et chef de la direction
- 11 Comité exécutif
- 12 Conseil d'administration
- 13 Rapport de gestion 2019
- 56 États financiers consolidés et notes complémentaires
- 133 Direction de iA Groupe financier
- 134 Bureaux de iA Groupe financier

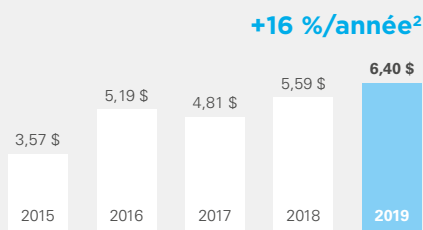


Faits saillants financiers

PERFORMANCE FINANCIÈRE

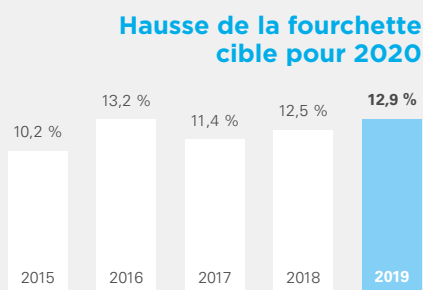
BPA

Bénéfice par action ordinaire déclaré (dilué)



ROE

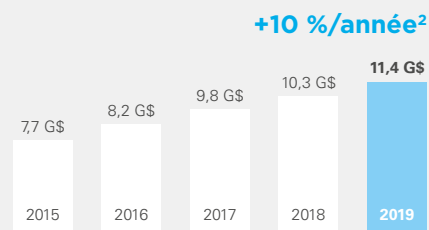
Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires déclaré



CROISSANCE DES AFFAIRES

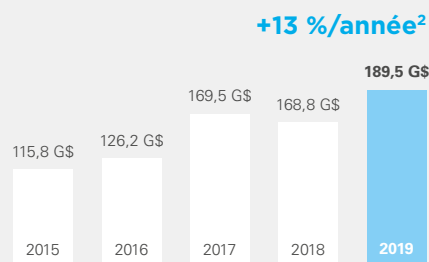
Primes et dépôts

Primes nettes, équivalents de primes et dépôts



ASG/ASA¹

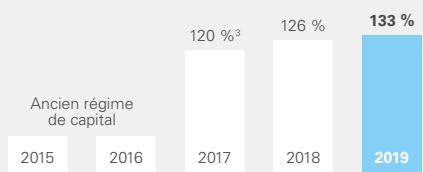
Actif sous gestion et sous administration



SOLIDITÉ FINANCIÈRE

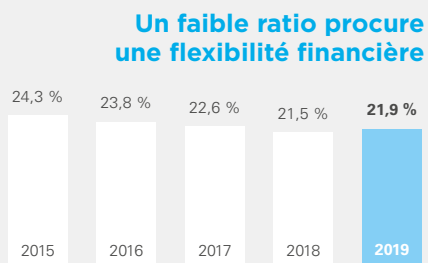
Ratio de solvabilité¹

Au-dessus de la fourchette cible de 110 % - 116 %



Ratio d'endettement¹

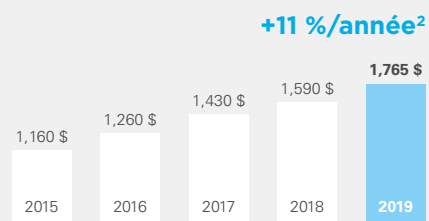
Débentures et actions privilégiées/ structure du capital



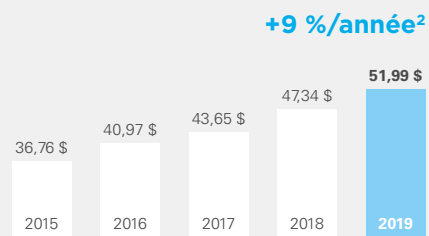
CRÉATION DE VALEUR

Dividende

Dividende versé par action ordinaire



Valeur comptable par action ordinaire¹



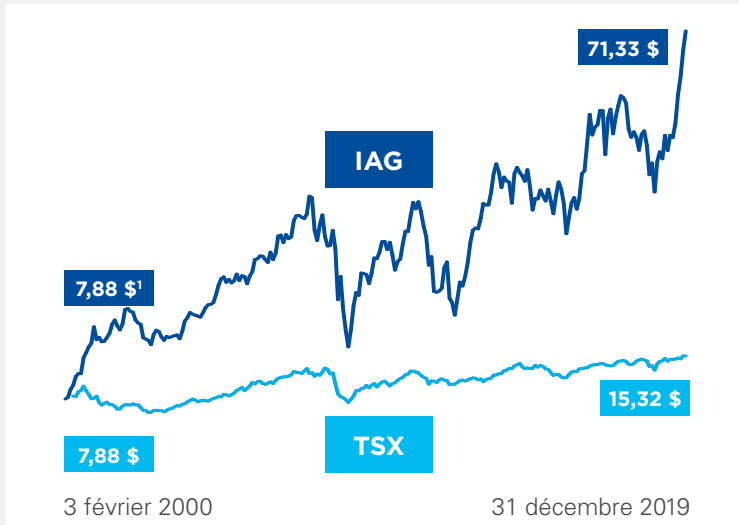
¹Aux 31 décembre

²Taux de croissance annuel composé sur quatre ans à compter de 2015

³Au 1^{er} janvier 2018

20 ans à la bourse

PROGRESSION DE LA VALEUR DU TITRE BOURSIER



DEPUIS L'ENTRÉE DE iA GROUPE FINANCIER À LA BOURSE DE TORONTO LE 3 FÉVRIER 2000, la valeur de l'action ordinaire de la société a enregistré une progression fulgurante de plus de 800 %, comparativement à une croissance de 95 % pour le principal indice de référence de la bourse canadienne (S&P/TSX).

Capitalisation boursière

600 millions \$
à l'entrée en bourse en 2000

7,6 milliards \$
au 31 décembre 2019

UNE CÉLÉBRATION DIGNE DE MENTION



POUR SOULIGNER LE 20^e ANNIVERSAIRE DE L'ENTRÉE À LA BOURSE DE iA GROUPE FINANCIER, des représentants de la Bourse de Toronto (TSX), accompagnés de Denis Ricard et de nombreux employés enthousiastes, ont procédé à l'ouverture officielle de la Bourse au siège social au début de février 2020.

¹ Au 3 février 2000, au moment où iA Groupe financier est devenu une société à capital-actions. Tient compte de la subdivision des actions ordinaires de la société, à raison de deux pour une, le 16 mai 2005 pour iA et de la valeur de clôture le 2 février 2000 pour l'indice TSX.

Croissance et solidité

La croissance a été remarquable en 2019 et les stratégies en place permettent d'envisager qu'elle se poursuivra au cours des prochaines années. Voici les principales composantes de notre approche en matière de croissance.



CROISSANCE PAR ACQUISITIONS

Les acquisitions permettent de diversifier les activités du Groupe et d'augmenter son envergure. Dans cet esprit, une quarantaine d'acquisitions ont été réalisées depuis 2000. La société a d'ailleurs annoncé à la fin de 2019 son intention d'acquérir une entreprise américaine œuvrant dans le secteur des garanties automobiles, ce qui constituera l'acquisition la plus imposante de l'histoire du Groupe.



CROISSANCE ORGANIQUE

La croissance organique demeure forte et soutenue. Elle repose notamment sur une offre complète de produits et sur un imposant réseau de distribution. Ces éléments constituent des vecteurs stratégiques et permettent de proposer une forte valeur ajoutée aux clients.



CROISSANCE DES BÉNÉFICES

La société vise une croissance du bénéfice par action (BPA) d'au moins 10 % annuellement. Conformément à cet objectif, le milieu de la fourchette cible donnée comme indication aux marchés financiers pour le BPA est augmenté de 11 % pour 2020. Aussi, l'augmentation de la fourchette cible pour le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) pour 2020 est le reflet du succès d'initiatives récentes visant la croissance de la rentabilité.



SOLIDITÉ FINANCIÈRE

Notre bilan est solide et notre faible ratio d'endettement procure une grande flexibilité financière. Notre position de capital est des plus satisfaisantes et nous gérons nos affaires avec une perspective à long terme, tout en permettant d'appuyer la stratégie de croissance de la société.



EXPÉRIENCES CLIENT, CONSEILLER ET EMPLOYÉ

La croissance de la société est tributaire de la satisfaction de nos clients, de nos conseillers et de nos employés. Afin d'offrir une expérience efficace et de qualité supérieure aux conseillers et aux clients, de nombreux projets technologiques d'envergure ont été avancés en 2019 et se poursuivront en 2020 dans l'ensemble de nos unités d'exploitation. De plus, de grands efforts sont déployés afin de fournir une expérience employé des plus agréables et des plus performantes, dans le but d'assurer la pérennité de nos succès.

Développement durable

ENVIRONNEMENT

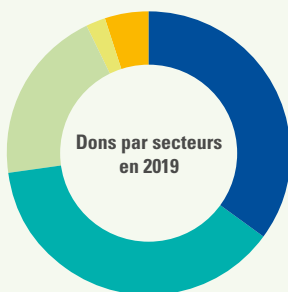
- Depuis plus de 20 ans, nous mettons de l'avant plusieurs initiatives visant à réduire le plus possible à la source nos émissions de gaz à effet de serre (GES).
- Depuis 2007, nous participons au Carbon Disclosure Project (CDP) sur les émissions de GES.
- Depuis 2010, nous obtenons des certifications environnementales pour nos immeubles. Aujourd'hui, plus de 50 % de notre quarantaine d'immeubles au Canada possèdent une accréditation selon les normes BOMA BEST ou LEED.
- Depuis 2020, tout en poursuivant nos initiatives pour réduire à la source nos émissions de GES, nous sommes engagés à compenser nos émissions de GES résiduelles par l'achat de crédits carbone et à être ainsi une entreprise carboneutre.



SOCIAL

Soutien aux communautés

Par le biais de notre politique de dons et d'implication communautaire, plus de 6 millions de dollars ont été remis en 2019 à plus de 600 organismes de charité à travers le pays, notamment au moyen d'un grand concours philanthropique pancanadien.



- Santé : 35 %
- Social-communautaire : 38 %
- Éducation : 20 %
- Environnement : 2 %
- Autres : 5 %

Campagnes Centraide/United Way

L'ensemble de nos campagnes Centraide et United Way 2019 a permis de remettre une somme totale de 1,7 million de dollars à différents organismes communautaires.



Fonds socialement responsables

iA Clarington, notre filiale de fonds communs, offre une gamme de fonds communs de placement et de portefeuilles socialement responsables. Ces fonds sont exempts de titres d'industries liées à l'énergie fossile, au tabac, à l'énergie nucléaire, à l'armement militaire, au divertissement pour adultes et aux jeux de hasard.

Journée d'entraide

Le 1^{er} vendredi du mois de mai de chaque année, les employés de iA Groupe financier de partout au pays et aux États-Unis sont invités à se mobiliser en équipes afin de faire une activité d'entraide. Plus de 1 200 employés se sont mobilisés en 2019.

Signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies



Nous nous engageons à intégrer les facteurs ESG à nos processus d'investissement dès 2020. Cet engagement aura un impact significatif sur notre évaluation des sociétés dans lesquelles nous investissons, en favorisant celles qui font preuve des meilleures pratiques en développement durable.

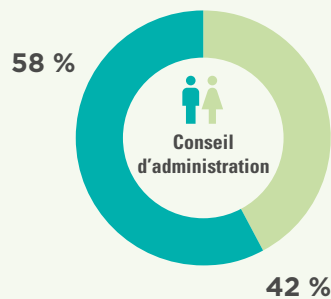
Top 10 au Canada

Nous mettons de l'avant les meilleures pratiques en matière de gouvernance. iA Groupe financier est d'ailleurs classé en septième position (sur 224 entreprises) de l'édition 2019 des Annual Corporate Governance Rankings, un classement du quotidien *The Globe and Mail* qui évalue annuellement la gouvernance des entreprises canadiennes inscrites en bourse.



Diversité au conseil d'administration

Au début de 2019, les administrateurs ont adopté la *Politique concernant la diversité au sein du conseil d'administration*. La notion de diversité inclut non seulement la diversité hommes/femmes, mais également la diversité quant à l'origine ethnique, la provenance géographique, l'identité culturelle, l'orientation sexuelle et l'âge. Nous aspirons à une parité hommes/femmes au conseil d'administration.



Pour connaître l'ensemble de nos engagements et réalisations en matière de développement durable, veuillez consulter le *Bilan de développement durable 2019* disponible sur :

ia.ca/developpement-durable



Message du président du conseil d'administration



Jacques Martin

B. Comm., LL. B., MBA, IDP-C

Président du conseil
d'administration

La croissance des affaires, la solidité financière et le développement durable sont portés par des choix responsables, guidés par une vision à long terme.

L'année 2019 a commencé avec force par la création de iA Société financière. Après avoir franchi toutes les étapes réglementaires et obtenu l'aval des actionnaires, iA Société financière est en effet devenue la société mère du Groupe iA le 1^{er} janvier 2019.

J'ai personnellement l'honneur de présider maintenant deux conseils d'administration : celui de iA Société financière inc. et celui de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. La composition de ces deux conseils est toutefois la même.

iA Groupe financier est une entreprise d'envergure nord-américaine qui œuvre dans différents secteurs de l'assurance et des services financiers. La structure légale mise en place en début d'année est adaptée à l'envergure actuelle du Groupe et favorise son développement à long terme.

Croissance, solidité financière et développement durable

En rétrospective, les administrateurs constatent avec joie que la société a su, encore une fois en 2019, démontrer un grand dynamisme en matière de création de croissance et de développement durable.

Le rapport du président et chef de la direction, présenté aux trois pages suivantes, fait le bilan des initiatives stratégiques et des réalisations qui ont permis à l'organisation de continuer de se démarquer avantageusement par sa capacité à générer de la croissance au bénéfice de ses nombreuses parties prenantes.

iA Groupe financier a fait preuve d'une grande efficacité et d'une détermination de tous les instants dans la poursuite de son déploiement aux États-Unis, tout comme dans la conduite de ses affaires au Canada. À ce chapitre, soulignons que iA Société financière a annoncé à la fin de 2019 son intention d'acquérir l'entreprise américaine IAS Parent Holdings, ce qui constituera la plus grosse acquisition de son histoire. Établie à Austin, au Texas, IAS est un des plus importants fournisseurs indépendants de solutions dans le marché américain des garanties automobiles. La date de clôture de cette transaction est prévue pour le deuxième trimestre de 2020.

La croissance s'est concrétisée dans les ventes en 2019, lesquelles ont affiché encore une fois de solides résultats. À titre d'exemples, les fonds distincts ont généré des ventes remarquables. Les deux divisions des Affaires américaines, soit l'Assurance individuelle et les Services aux concessionnaires, ont continué sur leur bonne lancée de croissance.

Plusieurs autres unités d'exploitation ont aussi réalisé des ventes dignes de mention, dont l'Épargne et retraite collectives, ainsi que l'Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation.

La solvabilité et la solidité financière de iA Groupe financier n'ont jamais été aussi élevées. À cet égard, je tiens à porter à votre attention les trois facteurs suivants.

Premièrement, la société a terminé l'année avec un ratio de solvabilité bien au-dessus de la fourchette cible. Ce ratio constitue une des mesures les plus importantes de la solidité financière d'une société. Deuxièmement, le bilan demeure solide et la société possède des ressources pour s'ajuster aux variations macroéconomiques. Troisièmement, elle bénéficie d'une flexibilité financière qui lui donne les moyens de ses ambitions, soit notamment de croître organiquement et de procéder à des acquisitions.

Ces facteurs ont permis à la société de verser en 2019 un dividende aux actionnaires ordinaires supérieur de 11 % à celui versé en 2018. De plus, lors de la divulgation des résultats du quatrième trimestre de 2019, la société a annoncé une nouvelle augmentation de son dividende trimestriel pour commencer 2020.

En matière de développement durable, les administrateurs soutiennent entièrement les importantes initiatives de la société, dont la signature des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies et son engagement à devenir carboneutre dès 2020.

La Politique de développement durable de la société trace clairement la voie à un engagement visant à réduire son empreinte environnementale, à créer de la valeur sociétale et à maintenir les plus hauts standards en matière de gouvernance.

Depuis quelques années, la société dispose d'un comité consultatif de développement durable qui regroupe des représentants de l'ensemble de ses secteurs d'activité, divisions et filiales. Ce comité d'envergure nord-américaine a comme mandat de créer des initiatives dans ce domaine et de les encadrer.

20 ans en bourse

Le 6 février 2020, le 20^e anniversaire de l'inscription en bourse de iA Groupe financier a été souligné dignement, alors que l'ouverture de la Bourse de Toronto a été effectuée ce matin-là à partir du siège social de la société à Québec. Plus de 200 employés ont participé avec fierté à cet événement, qui a été couvert par de nombreux médias.

Plus qu'un simple anniversaire, cet événement mettait en lumière la fulgurante progression de iA Groupe financier en à peine deux décennies.

Lors de l'inscription de la société à la Bourse de Toronto il y a 20 ans, la valeur boursière de l'entreprise était de moins de 600 millions de dollars. La valeur boursière de iA Groupe financier a dépassé le cap des 8 milliards de dollars au début de 2020. Depuis l'entrée en bourse de la société, le titre a progressé de plus de 800 %, comparativement à 95 % pour l'indice canadien de référence (S&P/TSX).

Que de chemin parcouru et de magnifiques perspectives devant nous!

En 2019, le conseil a accueilli dans ses rangs mesdames Monique Mercier et Ginette Maillé, ainsi que monsieur Benoit Daignault. Le conseil est composé des mêmes membres en ce début de 2020 et compte sur des administrateurs chevronnés qui, par leur savoir-faire et leur expérience, permettent au conseil de remplir efficacement son mandat. Ces administrateurs sont des candidats pour l'élection lors de l'assemblée annuelle de 2020.

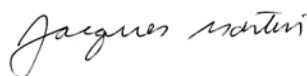
Le conseil d'administration compte douze administrateurs, dont onze sont des membres indépendants. Par ailleurs, 42 % des membres sont des femmes.

Je tiens ici à mentionner qu'en 2019, le conseil a adopté la *Politique concernant la diversité au sein du conseil d'administration*. Lors de la recherche et de la sélection des candidats et candidates aux postes d'administrateurs, le comité de gouvernance et d'éthique et le conseil recrutent les meilleurs candidats possible, tout en visant à améliorer la diversité.

La notion de diversité inclut non seulement la diversité hommes/femmes, mais également la diversité quant à l'origine ethnique, la provenance géographique, l'identité culturelle, l'orientation sexuelle et l'âge. La société aspire à une parité entre les hommes et les femmes au conseil.

En 2019, le conseil s'est réuni à onze reprises et les différents comités ont tenu un total de dix-sept réunions. Le taux de participation a été de 93 % tant aux réunions du conseil qu'à celles des comités.

Au nom des administrateurs, je tiens à féliciter et à remercier les membres de la haute direction et tous les employés, lesquels constituent la force vive de l'organisation et ne cessent de déployer tous les efforts afin d'en assurer le succès.



Président du conseil d'administration

En rétrospective, les administrateurs constatent avec joie que la société a su, encore une fois en 2019, démontrer un grand dynamisme en matière de création de croissance et de développement durable.

Rapport du président et chef de la direction



Denis Ricard

B. Sc., FSA, FICA

Président et
chef de la direction

Des choix durables
pour réaliser
nos ambitions

En arrivant en poste en septembre 2018, j'avais établi cinq grands axes de développement pour iA Groupe financier pour les prochaines années. Ces axes de développement sont les suivants :

- Maintenir une forte croissance des affaires;
- Protéger en tout temps notre situation financière solide;
- Continuer de miser sur la distribution, notre grande force;
- Repenser l'expérience du conseiller et du client à l'aide du numérique;
- Axer le développement de nos employés par la mobilité et une culture d'engagement pour le long terme.

J'ai alors amorcé avec le comité exécutif une réflexion stratégique afin de mieux définir ce que nous voulions atteindre comme résultats pour chacun de ces axes. Le mandat du comité exécutif consiste à établir et à assurer la direction ainsi que l'exécution des grands axes de développement. Cette réflexion nous a d'ailleurs amenés à élargir la composition du comité de manière à mieux représenter l'ensemble des services et des secteurs d'activité de l'organisation.

Les nominations suivantes à la haute direction ont alors été effectuées :

- Michael L. Stickney a été nommé au tout nouveau poste de vice-président exécutif et chef de la croissance. Son mandat est de soutenir les secteurs d'activité dans la mise en œuvre de leurs stratégies de croissance;
- Pierre Miron, vice-président exécutif, Technologies de l'information, s'est vu confier l'orchestration de la transformation numérique de l'organisation;
- Lilia Sham, vice-présidente exécutive, Développement corporatif, pilote le Service des fusions et acquisitions dans un contexte de déploiement de capital hautement stratégique;
- Alain Bergeron, vice-président exécutif et chef des placements, poursuit l'optimisation du fonds général de la société et des fonds de placement.

Nous avons ainsi déposé un plan stratégique au conseil d'administration lors de la réunion du mois d'octobre 2019. Ce plan établit les grandes orientations d'ensemble et sectorielles pour les quatre prochaines années.

Regardons maintenant les réalisations de l'entreprise en 2019 sous l'angle des quatre volets suivants : la croissance des affaires; la rentabilité et la solidité financière; les expériences client et employé; ainsi que le développement durable.

Croissance des affaires

En 2019, notre croissance a été remarquable dans la grande majorité des unités d'exploitation.

Premièrement, les primes et dépôts ont affiché une croissance de 10 %, pour totaliser près de 11,4 milliards de dollars. Ce résultat découle des nouvelles ventes et de la forte rétention des affaires en vigueur.

En deuxième lieu, les ventes brutes de fonds distincts pour l'année se chiffrent à près de 2,4 milliards de dollars, atteignant ainsi un nouveau sommet historique en raison d'une croissance de 19 % par rapport à 2018. Nous occupons toujours le premier rang au Canada au chapitre des ventes nettes de fonds distincts. Ces bons résultats démontrent notamment la pertinence de notre stratégie de distribution.

Troisièmement, l'actif sous gestion a dépassé la barre des 100 milliards de dollars pour la première fois de notre histoire, ce qui a propulsé l'actif sous gestion et sous administration total à 189,5 milliards de dollars.

Comme quatrième élément, soulignons que nos affaires américaines ont grandement progressé. Les ventes d'assurance vie ont affiché une hausse de 22 % et les ventes des services aux concessionnaires ont augmenté de 20 %. Ces belles performances aux États-Unis sont plus que satisfaisantes et témoignent éloquentement du succès de notre stratégie de déploiement au sud de la frontière.

Cinquièmement, nous avons poursuivi avec vigueur notre stratégie de croissance au moyen d'acquisitions. Nous avons déployé 1,3 milliard de dollars canadiens à la fin de 2019 et au début de 2020, principalement pour acquérir une participation majeure dans le marché américain des garanties automobiles.

Le 4 décembre 2019, nous nous sommes engagés à nous porter acquéreur de l'entreprise américaine IAS Parent Holdings, Inc. et ses filiales, ce qui représente la plus grosse acquisition de notre histoire.

IAS Parent Holdings œuvre dans le marché américain des garanties automobiles, où elle propose un très vaste portefeuille de produits et services offerts par l'entremise d'un réseau de distribution large et diversifié. La clôture de la transaction est prévue pour le premier semestre de 2020.

En janvier 2020, nous avons acquis trois entreprises canadiennes spécialisées dans les garanties automobiles : WGI Service Plan Division Inc. et WGI Manufacturing Inc. ainsi que Lubrico Warranty Inc.

Toutes ces acquisitions s'inscrivent dans notre stratégie de croissance et nous permettront de devenir un chef de file dans le marché des garanties automobiles au Canada et aux États-Unis.

Rentabilité et solidité financière

Nous sommes très fiers des résultats de 2019 et les indicateurs financiers de l'année sont tous au vert.

D'entrée de jeu, mentionnons que le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires a crû de 12 % et a totalisé 687,4 millions de dollars. Ainsi, le résultat par action (BPA), à 6,40 \$ pour l'année, est au-dessus de la fourchette cible donnée comme indication au début de 2019. Forts de ces résultats probants réalisés en 2019, nous maintenons le cap sur notre engagement à faire croître le BPA d'au moins 10 % en moyenne par année.

Le succès d'initiatives récentes visant la croissance de la rentabilité nous a amenés à élargir la fourchette cible pour le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE). L'augmentation du ROE représente un objectif important pour la société.

Au 31 décembre 2019, notre ratio de solvabilité s'établissait à 133 %, avant le déploiement du capital pour des acquisitions à la fin de 2019 et au début de 2020. Il se situait ainsi lui aussi confortablement au-dessus de la fourchette cible, de 110 % à 116 %, que nous retenons comme objectif. La société vise à conserver un ratio de solvabilité à l'intérieur ou au-dessus de la fourchette cible.

Notre position de capital est ainsi des plus satisfaisantes et également des plus solides. Notons que notre position de capital a bénéficié d'une forte génération organique en 2019 et que nous prévoyons que cette tendance se poursuivra en 2020.

Expériences client et employé

Parmi les axes de notre développement stratégique, l'expérience client est au centre d'une transformation majeure basée sur l'étroite relation entre l'entreprise, les clients et les conseillers.

Pour nos centres de contact clients, nous avons développé une nouvelle infrastructure qui tire profit de la plus récente technologie. Notre ambition est d'offrir à nos clients une expérience fluide et de qualité supérieure. Le déploiement de cette infrastructure a déjà commencé et se poursuivra progressivement dans l'ensemble de nos unités d'exploitation au cours des prochains mois.

Parallèlement à ce déploiement, nous avons poursuivi le développement de plusieurs projets numériques pour améliorer l'expérience client et celle des conseillers dans l'ensemble de nos unités d'exploitation.

Dans le même ordre d'idées, nous estimons que notre croissance est également tributaire de notre capacité à attirer et à développer nos employés pour assurer la pérennité de nos succès.

Nous accordons une grande importance à la planification de la relève de nos leaders d'aujourd'hui, à outiller nos employés pour l'avenir et à assurer une expérience employé des plus agréables et des plus performantes.

Développement durable

En matière de développement durable, notre vision est de contribuer activement au mieux-être de nos clients, de nos employés, de nos partenaires, de nos investisseurs et des collectivités. Pour ce faire, nous sommes d'avis que nos stratégies d'affaires doivent s'arrimer à une vision solide et proactive du développement durable.

iA Groupe financier se préoccupe de questions environnementales depuis plus d'une vingtaine d'années. Nous jouons aussi un rôle de premier plan au point de vue social, notamment au moyen d'un programme structuré de dons et de la tenue d'un grand concours philanthropique pancanadien chaque année. En ce qui concerne la gouvernance, nous nous faisons un devoir constant d'adopter les meilleures pratiques dans ce domaine.

Soulignons qu'en 2019, iA Groupe financier est arrivé en septième position sur 224 entreprises aux Board Games, un classement du quotidien *The Globe and Mail* qui évalue annuellement la gouvernance des entreprises canadiennes.

J'aimerais attirer votre attention sur de grandes étapes franchies en 2019.

En avril, nous sommes devenus signataires des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies. Ce faisant, les gestionnaires de portefeuilles de notre filiale Industrielle Alliance, Gestion de placements s'engagent à intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs décisions d'investissement.

Puis en décembre, nous avons annoncé que iA Groupe financier allait devenir une entreprise carboneutre dès 2020. Tout en maintenant des initiatives visant à réduire à la source nos émissions de GES, nous nous sommes engagés à compenser l'ensemble de nos émissions de GES résiduelles par l'achat de crédits carbone.

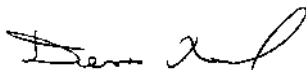
Nous nous sommes aussi dotés d'un énoncé de principes en matière de diversité et d'inclusion. Par cet énoncé, nous nous engageons à offrir une expérience employé positive partout dans l'entreprise ainsi qu'un milieu de travail qui prône la diversité et l'inclusion.

Ces éléments s'inscrivent dans une série de réalisations en matière ESG qui démontrent notre fort engagement dans le développement durable.

En guise de conclusion

Comme vous le constatez, nous entrons dans une période des plus prometteuses, forts des choix durables que nous avons faits.

Nous sommes déterminés à poursuivre notre forte croissance, à assurer la solidité financière de l'entreprise, ainsi qu'à réaliser nos ambitions et à travailler avec vigueur au bénéfice de toutes nos parties prenantes.



Président et chef de la direction

Nous accordons une grande importance à la planification de la relève de nos leaders d'aujourd'hui, à outiller nos employés pour l'avenir et à assurer une expérience employé des plus agréables et des plus performantes.

Comité exécutif



Denis Ricard
B. Sc., FSA, FICA
Président et
chef de la direction

Alain Bergeron
B.A.A., M. Sc., CFA, CMT
Vice-président exécutif
et chef des placements

Jean-François Boulet
B.A., Fellow CRHA
Vice-président exécutif
Expérience client et employé

Renée Laflamme
B.A.A., FCPA, FCA, CFA
Vice-présidente exécutive
Assurance, Épargne et
retraite individuelles



Pierre Miron
B. Sc. A.
Vice-président exécutif
Technologies de l'information

Carl Mustos
B. Com., MBA
Vice-président exécutif
Gestion de patrimoine

Sean O'Brien
Business Diploma
Vice-président exécutif
Services aux concessionnaires
et risques spéciaux

Jacques Potvin
B. Sc., FSA, FICA
Vice-président exécutif,
chef des finances et
actuaire en chef



Lilia Sham
B. Sc., M. Sc., FSA,
FICA, MAAA
Vice-présidente exécutive
Développement corporatif

Michael L. Stickney
B. Sc., FSA, MBA, MAAA
Vice-président exécutif
et chef de la croissance

Conseil d'administration



◆◆
Jacques Martin
 B. Comm., LL. B.,
 MBA, IDP-C

- Président du conseil depuis 2018
- Administrateur depuis 2011
- Administrateur de sociétés

●▲
Agathe Côté
 B. Sc. écon., M. Sc. écon.,
 IAS.A

- Administratrice depuis 2016
- Administratrice de sociétés

◆◆
Benoit Daignault
 B.A.A., CFA

- Administrateur depuis 2019
- Administrateur de sociétés

◆
Nicolas Darveau-Garneau
 B. Math., MBA

- Administrateur depuis 2018
- Stratège en chef chez Google Search

◆◆
Emma K. Griffin
 B.A. (Oxon), M.A. (Oxon)

- Administratrice depuis 2016
- Administratrice de sociétés



●▼
Claude Lamoureux
 B.A., B. Comm., FSA,
 IAS.A, F.ICD

- Administrateur depuis 2010
- Administrateur de sociétés

▲
Ginette Maillé
 B.A.A., CPA, CA, IAS.A

- Administratrice depuis 2019
- Vice-présidente, finances et administration et chef de la direction financière, Aéroports de Montréal

▲▼
Monique Mercier
 LL. B., M. Phil., Ad. E.

- Administratrice depuis 2019
- Administratrice de sociétés

▲▼
Danielle G. Morin
 B. Sc., IAS.A

- Administratrice depuis 2014
- Administratrice de sociétés

▲◆
Marc Poulin
 B. Sc., MBA

- Administrateur depuis 2018
- Administrateur de sociétés



▼
Denis Ricard
 B. Sc., FSA, FICA

- Administrateur depuis 2018
- Président et chef de la direction de iA Groupe financier
- Actuaire

▼
Louis Tétu
 B. Ing.

- Administrateur depuis 2016
- Président, chef de la direction de Coveo Solutions inc., une société de logiciels d'expérience client par intelligence artificielle

Jennifer Dibblee
 B. Sc., B.C.L., LL. B.
 Secrétaire de la société

Joshua R. Pedelty
 J.D., B.A., A.V.A.
 Secrétaire adjoint de la société

- Comité de placement
- ▲ Comité d'audit
- ▼ Comité de gouvernance et d'éthique
- ◆ Comité des ressources humaines et de rémunération

Rapport de gestion

2019

pour l'exercice terminé
le 31 décembre 2019,
en date du 13 février 2020



Note en date du 27 mars 2020 : la pandémie de COVID-19 qui sévit depuis le début de l'année 2020 a entraîné une baisse des marchés financiers et d'autres variations macroéconomiques qui pourraient avoir une incidence négative sur les prochains résultats financiers de la société. La situation financière robuste de la société au 31 décembre 2019 ainsi que son programme de gestion des risques permettent d'atténuer les impacts liés à la pandémie dans le but de continuer à assurer le bien-être financier de ses clients.

Mise en garde

Constitution juridique et renseignements généraux

iA Société financière Inc. (« iA Société financière » ou « la société ») est une société à capital-actions constituée le 20 février 2018 sous le régime de la *Loi sur les sociétés par actions (Québec)*. Au moment de sa constitution, elle était une filiale à part entière de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (« iA Assurance ») et n'avait pas d'activités commerciales. Le 1^{er} janvier 2019, le plan d'arrangement antérieurement approuvé par les actionnaires de iA Assurance et entériné par le tribunal, a été complété et mis en place. Par conséquent, le 1^{er} janvier 2019, un certificat d'arrangement a été émis par le Registraire des entreprises et iA Société financière est devenue la société mère du groupe iA détenant la totalité des actions ordinaires de iA Assurance. Jusqu'au 31 décembre 2018, iA Assurance était la société mère du groupe iA. Au terme de l'arrangement, les actions privilégiées et les débentures de iA Assurance émises et en circulation demeurent émises par cette dernière et ont été garanties par iA Société financière, conformément aux modalités de l'arrangement.

iA Société financière est un « émetteur absorbant » de iA Assurance au sens attribué à ce terme dans la réglementation en valeurs mobilières à l'égard des actions ordinaires émises précédemment de iA Assurance. Les valeurs comparatives pour 2018 présentées dans ce rapport de gestion sont donc les mêmes que celles de iA Assurance.

iA Société financière n'est pas régie par la *Loi sur les assureurs (Québec)*. Toutefois, iA Société financière maintiendra la capacité à fournir, si elle estime nécessaire, du capital à iA Assurance afin que celle-ci respecte les exigences de la *Loi sur les assureurs (Québec)* en matière de suffisance du capital. Aux termes d'un engagement, iA Société financière publiera trimestriellement la position de son capital. Une copie de l'engagement (auquel l'Autorité des marchés financiers est intervenante) a été déposée sous les profils SEDAR de iA Société financière et de iA Assurance à l'adresse sedar.com.

iA Société financière est régie par la *Loi concernant L'Industrielle Alliance Compagnie d'Assurance sur le Vie (Québec)* (la « Loi privée 1999 »), telle qu'amendée par la *Loi modifiant la Loi concernant L'Industrielle Alliance Compagnie d'Assurance sur le Vie (Québec)* (la « Loi privée 2018 », collectivement avec la Loi privée 1999, la « Loi privée »). La Loi privée 1999 a été sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec le 26 novembre 1999 et son amendement, la Loi privée 2018, a été sanctionnée le 15 juin 2018. La Loi privée interdit à toute personne et à celles qui lui sont liées d'acquérir, directement ou indirectement, des actions avec droit de vote de iA Société financière s'il en résulte que cette personne et celles qui lui sont liées détiennent 10 % ou plus des droits de vote rattachés à ces actions. La Loi privée prévoit en outre que, dans le cas où une acquisition est effectuée contrairement à ce qui précède, chacune des personnes au bénéfice de qui les actions sont acquises, ne peut exercer les droits de vote rattachés à la totalité de ses actions tant que cette contravention subsiste. De plus, en vertu de la Loi privée, iA Société financière doit détenir directement, ou indirectement 100 % des actions ordinaires de iA Assurance.

Sauf indication contraire, tous les renseignements présentés dans ce rapport sont établis au 31 décembre 2019 ou pour l'exercice terminé à cette date.

Sauf indication contraire, tous les montants qui paraissent dans ce rapport sont libellés en dollars canadiens. Les renseignements financiers sont présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles s'appliquent aux sociétés d'assurance vie au Canada, et aux exigences comptables prescrites par les autorités réglementaires.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel **iA Société financière inc.** et l'**Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exercent leurs activités.

Ce rapport est publié en date du 13 février 2020.

Renseignements financiers non conformes aux IFRS

iA Société financière publie ses résultats et ses états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Toutefois, la société publie également certaines mesures qui ne sont pas conformes aux IFRS (non conformes aux IFRS). Une mesure est considérée comme non conforme aux IFRS aux fins de la législation canadienne sur les valeurs mobilières lorsqu'elle est présentée autrement que selon les principes comptables généralement reconnus utilisés pour les états financiers audités de la société. Les mesures financières non conformes aux IFRS sont souvent accompagnées des mesures financières conformes aux IFRS et comparées avec ces dernières afin d'en établir la concordance. Pour certaines mesures financières non conformes aux IFRS, il n'existe toutefois aucune mesure directement comparable selon les IFRS. La société est d'avis que les mesures non conformes aux IFRS fournissent des renseignements additionnels pour mieux comprendre ses résultats financiers et effectuer une meilleure analyse de son potentiel de croissance et de bénéfice, et qu'elles facilitent la comparaison des résultats trimestriels et annuels de ses activités courantes. Comme les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définitions ou de significations normalisées, il est possible qu'elles diffèrent des mesures financières non conformes aux IFRS utilisées par d'autres sociétés et elles ne doivent pas être considérées comme une alternative aux mesures de performance financière déterminées conformément aux IFRS. La société incite fortement les investisseurs à consulter l'intégralité de ses états financiers et de ses autres rapports déposés auprès d'organismes publics, et à ne pas se fier à une mesure financière unique, quelle qu'elle soit.

Les mesures financières non conformes aux IFRS publiées par iA Société financière incluent, sans toutefois s'y limiter : le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires, le bénéfice par action ordinaire (BPA) tiré des activités de base, le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires tiré des activités de base, les ventes, les ventes nettes, l'actif sous gestion (ASG), l'actif sous administration (ASA), les équivalents de primes, les dépôts, les mesures de provenance du bénéfice (le bénéfice anticipé sur l'en-vigueur, les gains et pertes sur les résultats techniques, le *drain* lié aux nouvelles ventes, les changements d'hypothèses, les mesures prises par la direction et le revenu sur le capital), le capital, le ratio de solvabilité, les sensibilités aux marchés boursiers et aux taux d'intérêt, les prêts émis, les sommes à recevoir et le taux de perte sur prêts autos moyen.

L'analyse de rentabilité selon la provenance du bénéfice présente les sources de bénéfices en conformité avec la ligne directrice émise par le Bureau du surintendant des institutions financières et établie en collaboration avec l'Institut canadien des actuaires. Cette analyse a pour but de compléter la divulgation qu'exigent les IFRS et de permettre aux intervenants actuels et à venir de mieux comprendre la situation financière de la société et de se faire une opinion plus éclairée sur la qualité, la volatilité potentielle et la pérennité des bénéfices. Elle fournit une analyse de l'écart entre le revenu réel et le revenu qui aurait été déclaré si toutes les hypothèses faites au début de la période de déclaration s'étaient concrétisées pendant la période. Elle présente les mesures suivantes : le bénéfice anticipé sur l'en-vigueur (qui représente la fraction du revenu net consolidé découlant des polices en vigueur au début de la période de déclaration qui devait être réalisée en fonction de la concrétisation des hypothèses de meilleure estimation); les gains et pertes sur les résultats techniques (qui représentent les gains et pertes attribuables à la différence entre les résultats réels au cours de la période de déclaration et les hypothèses de meilleure estimation faites en début de cette même période); le *drain* lié aux nouvelles ventes (qui représente l'effet au point de vente sur le revenu net découlant de la souscription de nouvelles polices au cours de la période); les changements d'hypothèses, les mesures prises par la direction et le revenu sur le capital (qui représente le revenu net gagné à l'égard de l'excédent de la société).

Les ventes sont des mesures non conformes aux IFRS et permettent de mesurer la capacité de la société à générer de nouvelles affaires. Elles sont définies comme étant les entrées de fonds des nouvelles affaires souscrites au cours de la période. Les primes nettes, qui font partie des produits présentés aux états financiers, incluent à la fois les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites et celles des contrats en vigueur. L'actif sous gestion et sous administration est une mesure non conforme aux IFRS qui permet de mesurer la capacité de la société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous administration. Une analyse des produits par secteurs est présentée à la section « Rentabilité » de ce rapport.

Le bénéfice par action ordinaire tiré des activités de base est une mesure non conforme aux IFRS qui permet de mieux comprendre la capacité de la société à générer des bénéfices renouvelables.

L'estimation faite par la direction du bénéfice par action ordinaire tiré des activités de base exclut : 1) certains éléments, y compris, sans toutefois s'y limiter, les changements d'hypothèses en fin d'année et les gains et pertes d'impôt inhabituels sur le revenu; 2) les gains et pertes découlant des marchés et qui sont liés aux polices d'assurance vie universelle, aux fonds de placement (ratio de frais de gestion) et au programme de couverture dynamique rattaché aux garanties des fonds distincts; 3) les gains et pertes qui excèdent 0,04 \$ par action, sur base trimestrielle, pour le *drain* sur les nouvelles affaires en assurance individuelle, pour les résultats techniques par unité d'exploitation (Assurance individuelle, Gestion de patrimoine individuel, Assurance collective, Épargne et retraite collectives, Affaires américaines et iA Assurance auto et habitation), pour les gains et pertes d'impôt habituels sur le revenu et pour les revenus d'investissements sur le capital.

Énoncés prospectifs

Ce rapport de gestion peut contenir des énoncés qui font référence aux stratégies de iA Société financière ou des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou y font référence, ou qui comprennent des mots tels que « pourrait » et « devrait », ou des verbes comme « supposer », « s'attendre à », « prévoir », « entendre », « planifier », « croire », « estimer » et « continuer » ou leur forme future (ou leur forme négative), ou encore des mots tels que « objectif » et « but » ou des termes ou des expressions semblables. De tels énoncés constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, notamment, dans le présent rapport de gestion, les renseignements concernant les résultats d'exploitation futurs possibles ou présumés. Ils ne constituent pas des faits historiques, mais représentent uniquement les attentes, les estimations et les projections à l'égard d'événements futurs.

Bien que iA Société financière estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs étant fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats qui y sont exprimés explicitement ou implicitement. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus sont notamment : la conjoncture commerciale et économique; la concurrence et le regroupement de sociétés; les changements apportés aux lois et aux règlements, y compris aux lois fiscales; les liquidités de iA Société financière, notamment la disponibilité de financement pour respecter les engagements financiers en place aux dates d'échéance prévues lorsqu'il le faut; l'exactitude de l'information reçue de cocontractants et la capacité des cocontractants à respecter leurs engagements; l'exactitude des conventions comptables et des méthodes actuarielles utilisées par iA Société financière, les risques d'assurance, soit le taux de mortalité, le taux de morbidité, la longévité et le comportement des titulaires de polices, notamment l'occurrence de catastrophes naturelles ou imputables à l'homme, de pandémies et d'actes terroristes.

Des renseignements supplémentaires sur des facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et sur les hypothèses ou les facteurs importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés à la section « Gestion des risques » du présent rapport de gestion et à la note « Gestion des risques associés aux instruments financiers » afférente aux *États financiers consolidés audités* de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, et dans les autres documents que iA Société financière a déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui peuvent être consultés à l'adresse sedar.com.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport de gestion reflètent les attentes de la société à la date du présent document. iA Société financière ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs ou à en publier une révision afin de tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent rapport de gestion ou afin de tenir compte de la survenance d'événements imprévus, sauf lorsque la loi l'exige.

Documents relatifs aux résultats financiers

Tous les documents relatifs aux résultats financiers de iA Société financière sont disponibles sur le site Internet de iA Groupe financier, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *A propos*, à la section *Relations avec les investisseurs/Rapports financiers*. On peut également obtenir davantage de renseignements sur la société sur le site SEDAR, à l'adresse sedar.com, de même que dans la notice annuelle de iA Société financière et dans celle de iA Assurance, que l'on peut trouver sur le site de iA Groupe financier ou sur le site SEDAR.

Rapport de gestion 2019

17 Faits saillants

20 Analyse par unités d'affaires

- 21 Assurance individuelle
- 22 Gestion de patrimoine individuel
- 23 Assurance collective – Régimes d'employés
- 24 Assurance collective – Services aux concessionnaires
- 25 Assurance collective – Solutions pour les marchés spéciaux
- 26 Épargne et retraite collectives
- 27 Affaires américaines – Assurance individuelle
- 28 Affaires américaines – Services aux concessionnaires
- 29 Assurance auto et habitation

30 Rentabilité

- 30 Analyse selon la provenance du bénéfice
- 32 Analyse selon les résultats financiers

35 Situation financière

- 35 Capitalisation et solvabilité
- 36 Capitaux propres et financement
- 39 Contrôles et procédures
- 39 Autres éléments

41 Placements

- 41 Fonds général
- 45 Fonds de placement (fonds distincts et fonds communs de placement)

46 Gestion des risques

- 46 Principes et responsabilités en matière de gestion des risques
- 47 Catégories de risques

Faits saillants

Encore cette année, la société a enregistré de solides résultats. En effet, le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires a crû de 12 % et le résultat par action (BPA) pour l'année, à 6,40 \$, est nettement supérieur à la limite de la fourchette cible donnée comme indication aux marchés financiers au début de 2019.

La croissance des affaires a été soutenue, alors que les primes et dépôts de 2019 sont supérieurs de 10 % à ceux de 2018 et que l'actif sous gestion et sous administration à la fin de 2019 était supérieur de 12 % à celui du début de l'année.

En décembre 2019, la société s'est engagée à se porter acquéreur de l'entreprise américaine IAS Parent Holdings, Inc. et ses filiales, soit l'un des plus importants fournisseurs indépendants de solutions dans le marché américain des garanties automobiles. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de croissance de la société et lui permettra de devenir un chef de file nord-américain dans le marché des garanties automobiles.

Par ailleurs, la société a terminé l'année avec un ratio de solvabilité bien au-dessus de la fourchette cible, le portefeuille de placements est demeuré de la plus haute qualité et la valeur comptable par action a augmenté de 10 %.

Finalement, la génération organique de capital a été forte en 2019, ce qui a permis à la société notamment d'augmenter de 11 % le dividende payé en 2019 aux actionnaires ordinaires et de procéder au rachat de près de 3 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son programme de rachat d'actions.

Rentabilité

La société a dégagé un résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 687,4 millions de dollars en 2019, comparativement à un résultat de 612,7 millions de dollars en 2018. Le BPA ordinaire dilué s'élève à 6,40 \$ pour l'année 2019 et se situe ainsi au-dessus de la fourchette cible de 5,75 \$ à 6,15 \$ donnée comme indication aux marchés. Se référer à la section « Rentabilité » du présent rapport de gestion pour davantage d'information sur la rentabilité de l'année 2019.

Croissance des affaires

Les primes et dépôts ont augmenté de 10 % en 2019, si on compare au résultat de 2018, pour totaliser près de 11,4 milliards de dollars. Pour sa part, l'actif sous gestion et sous administration a progressé de 12 % pour atteindre 189,5 milliards de dollars au 31 décembre 2019. Par ailleurs, la progression des ventes a été particulièrement bonne du côté des fonds distincts, dans les divisions des Services aux concessionnaires et des Solutions pour les marchés spéciaux, à l'Épargne et retraite collectives, dans les deux divisions du secteur des Affaires américaines et aussi à la filiale iA Auto et habitation. Se référer aux sections suivantes pour davantage d'information sur la croissance des affaires par secteurs d'activité.

Rentabilité

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2019	2018	Variation
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	687,4	612,7	12 %
Résultat par action ordinaire (BPA) (dilué)	6,40	5,59	14 %

Actif sous gestion et sous administration

Aux 31 décembre

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2019	2018	Variation
Actif sous gestion	100 241,8	89 094,0	13 %
Actif sous administration	89 245,8	79 677,5	12 %
Total	189 487,6	168 771,5	12 %

Primes et dépôts¹

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2019	2018	Variation
Assurance individuelle	1 586,5	1 554,4	2 %
Gestion de patrimoine individuel	4 975,0	4 526,4	10 %
Assurance collective	1 788,2	1 789,1	—
Épargne et retraite collectives	2 046,5	1 642,0	25 %
Affaires américaines (US \$) ²	651,1	533,7	22 %
Assurance de dommages	314,2	294,5	7 %
Total	11 361,5	10 340,1	10 %

Ventes par secteurs d'activité³

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2019	2018	Variation
Assurance individuelle			
Primes minimales	176,4	173,7	2 %
Primes excédentaires	11,1	17,1	(35 %)
Total	187,5	190,8	(2 %)
Gestion de patrimoine individuel			
Fonds général	545,8	400,6	36 %
Fonds distincts	2 365,5	1 987,9	19 %
Fonds communs de placement	2 063,7	2 137,9	(3 %)
Total	4 975,0	4 526,4	10 %
Assurance collective			
Régimes d'employés	49,1	92,5	(47 %)
Services aux concessionnaires ⁴	1 020,3	962,9	6 %
Solutions pour les marchés spéciaux	273,9	255,6	7 %
Total	1 343,3	1 311,0	2 %
Épargne et retraite collectives	2 073,6	1 666,9	24 %
Affaires américaines ²			
Assurance individuelle (US \$)	99,2	81,3	22 %
Services aux concessionnaires (US \$)	449,2	375,1	20 %
iA Auto et habitation	351,0	322,8	9 %

¹ Les primes et dépôts comprennent toutes les primes perçues par la société pour ses activités d'assurance et de rentes (et qui sont inscrites au fonds général de la société), de même que les sommes perçues relativement aux fonds distincts (qui sont aussi considérées comme des primes) et les dépôts provenant des secteurs de l'Assurance collective et de l'Épargne et retraite collectives ainsi que de fonds communs de placement.

² Depuis le premier trimestre de 2018, la société présente les Affaires américaines en tant que secteur d'activité distinct.

³ Se référer aux textes sur les différents secteurs d'activité pour la définition des ventes.

⁴ Comprend l'assurance crédit, les protections biens et risques divers et les prêts automobiles émis

Solidité financière

À la fin de 2019, le capital de la société s'élevait à près de 7,2 milliards de dollars et le ratio de solvabilité⁵ atteignait 133 % au 31 décembre 2019, comparativement à 126 % un an plus tôt. Ainsi, tout au long de 2019, le ratio de solvabilité est demeuré bien au-dessus de la fourchette cible de 110 % à 116 % retenue comme objectif par la société. La génération organique de capital a été forte en 2019 et a contribué à l'augmentation du ratio de solvabilité de même qu'au rachat de près de 4 millions d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat d'actions. On prévoit que la bonne génération organique se poursuive en 2020. Finalement, le ratio de solvabilité diminuera au cours de la première moitié de 2020 en raison d'acquisitions annoncées en décembre 2019 et en janvier 2020. Dans tous les cas, la société vise à conserver un ratio de solvabilité à l'intérieur ou au-dessus de la fourchette cible de 110 % à 116 %.

Le ratio de couverture⁵, qui est calculé en divisant les bénéfices des douze derniers mois (avant impôts et dépenses de financement) par les dépenses de financement, a augmenté en 2019, pour terminer l'année à un niveau relativement élevé, soit à 16,6x. Le ratio d'endettement, qui considère les débetures ainsi que les actions privilégiées, est demeuré relativement stable et s'établissait à 21,9 % au 31 décembre 2019. La société a aussi racheté près de 4 millions de ses actions ordinaires en circulation en 2019, dans le cadre de son offre publique de rachat d'actions dans le cours normal de ses activités. La société a d'ailleurs renouvelé cette offre, en novembre 2019.

Pour un commentaire détaillé sur la solidité financière, se référer à la section « Situation financière » du présent rapport de gestion.

Dividendes

En mai 2019, la société a augmenté de 0,4150 \$ à 0,4500 \$ le dividende trimestriel versé par action ordinaire. Ainsi, 1,7650 \$ par action ordinaire a été versé en 2019 comparativement à 1,5900 \$ en 2018, ce qui représente une hausse de 11 %. Le ratio de distribution du dividende pour l'année s'établit à 27 %, à l'intérieur de la fourchette cible de 25 % à 35 % qui avait été donnée comme indication aux marchés au début de 2019. Finalement, lors de la divulgation des résultats du quatrième trimestre de 2019, la société a annoncé une nouvelle augmentation de 8 % de son dividende trimestriel, qui passe à 0,4850 \$ par action ordinaire, payable au cours du premier trimestre de 2020.

Qualité des placements

Le portefeuille de placements de la société est demeuré de la plus haute qualité en 2019. En effet, au 31 décembre 2019, et comme présenté au tableau ci-contre, la proportion des placements douteux nets a continué à diminuer en 2019 et se maintient à un niveau relativement bas, à 0,03 % des placements totaux. De plus, le portefeuille d'obligations ne comporte que 0,87 % de titres cotés BB et moins, le taux de délinquance des prêts hypothécaires a diminué légèrement au cours de l'année, pour atteindre 0,08 %, et le taux d'occupation du parc immobilier est demeuré relativement stable, à 94,0 %. Pour un commentaire détaillé sur les placements, se référer à la section « Placements » du présent rapport de gestion.

Analyse de sensibilité⁶

L'analyse de sensibilité de la société aux variations macroéconomiques a été mise à jour à la fin de l'exercice 2019. Les principaux résultats de cette analyse sont présentés au tableau ci-contre et des explications sur ces résultats sont données à la sous-section « Risque de marché » de la section « Gestion des risques » du présent rapport de gestion.

Solidité financière

(aux 31 décembre)	2019	2018
Ratio de solvabilité	133 %	126 %
Ratio d'endettement	21,9 %	21,5 %
Ratio de couverture	16,6x	14,6x

Dividende

(aux actionnaires ordinaires)	2019	2018
Dividende	1,7650 \$	1,5900 \$

Indices de qualité des placements

(aux 31 décembre)	2019	2018
Placements douteux nets (en millions)	10,9 \$	15,9 \$
Placements douteux nets en % des placements totaux	0,03 %	0,05 %
Obligations – proportion des titres cotés BB et moins	0,87 %	0,78 %
Prêts hypothécaires – taux de délinquance	0,08 %	0,09 %
Immeubles de placement – taux d'occupation	94,0 %	95,0 %

Analyse de sensibilité⁶

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre	
	2019	2018
Baisse de l'indice S&P/TSX nécessitant un renforcement des provisions mathématiques pour les actions appartenant aux engagements à long terme ⁷	(24 %)	(20 %)
Baisse de l'indice S&P/TSX ⁷ qui ferait diminuer le ratio de solvabilité à 110 %	(91 %)	(65 %)
Incidence sur le résultat net d'une baisse subite de 10 % des marchés boursiers (incidence sur une année)	(31)	(30)
Incidence sur le résultat net d'une baisse de 10 points centésimaux du taux de réinvestissement initial (IRR)	2	(10)
Incidence sur le résultat net d'une baisse de 10 points centésimaux du taux de réinvestissement ultime (URR)	(61)	(66)

Acquisitions, cession et structure d'entreprises

Le 4 décembre 2019, la société s'est engagée à se porter acquéreur de l'entreprise américaine IAS Parent Holdings, Inc. et ses filiales (collectivement « IAS »). Le prix d'achat convenu s'élève à 720 millions de dollars américains. IAS œuvre dans le marché américain des garanties automobiles, où elle propose un très vaste portefeuille de garanties automobiles et de services et logiciels connexes vendus par l'entremise d'un des réseaux de distribution les plus larges et les plus diversifiés de l'industrie. La clôture de la transaction, qui est assujettie à l'approbation des autorités réglementaires compétentes, est prévue pour le premier semestre de 2020. L'engagement d'acquisition n'a pas été pris en compte dans les états financiers et pourrait ne pas être exécuté.

Le 1^{er} janvier 2020, iA Assurance et sa filiale L'Excellence, Compagnie d'assurance-vie ont fusionné. La fusion a été comptabilisée à la valeur comptable et n'a eu aucun effet sur les états financiers consolidés.

⁵ Le ratio de solvabilité et le ratio de couverture ne sont pas des mesures IFRS. Se référer à la section « Situation financière » pour plus de détails.

⁶ L'analyse de sensibilité présente des mesures qui n'ont pas d'équivalents IFRS.

⁷ Baisse par rapport aux valeurs réelles de l'indice aux 31 décembre des années indiquées

Le 10 janvier 2020, la société a annoncé l'acquisition de trois entreprises canadiennes spécialisées dans les garanties automobiles : WGI Service Plan Division Inc. et WGI Manufacturing Inc. ainsi que Lubrico Warranty Inc. pour un prix d'achat total de 107 millions de dollars. WGI fabrique et gère des produits de protection chimique pour l'industrie automobile, distribués par l'intermédiaire d'un réseau de concessionnaires indépendants au Canada. Lubrico Warranty vend des garanties automobiles par l'entremise d'un réseau de concessionnaires de véhicules d'occasion situés partout au Canada (excepté au Québec). Aucune cession importante n'est survenue au cours de l'exercice.

Carboneutralité

Depuis plusieurs années, iA Groupe financier est engagé à soutenir la lutte contre les changements climatiques en réduisant de manière proactive son empreinte carbone. Tout en continuant des projets et en maintenant des initiatives visant à réduire à la source ses émissions de gaz à effet de serre (GES), la société a annoncé en décembre son engagement à compenser ses émissions de GES résiduelles par l'achat de crédits carbone. À compter de 2020, l'entreprise devient ainsi carboneutre.

Litige

iA Assurance est impliquée dans un litige avec une tierce partie, Ituna Investment LP (« Ituna »), qui cherchait à utiliser les contrats d'assurance à des fins pour lesquelles ils n'ont pas été conçus. La cause a été entendue par la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan, qui a rendu une décision favorable à la société le 15 mars 2019. La partie adverse en a appelé de cette décision. La Cour d'appel de la Saskatchewan a entendu la cause à la mi-janvier 2020. iA Assurance a toujours considéré que la position de Ituna n'était juridiquement pas fondée et a fait valoir sa position en appel avec conviction. Notons également que les gouvernements de la Saskatchewan et du Nouveau-Brunswick ont publié de nouveaux règlements qui limitent le montant de primes qu'un assureur peut recevoir ou accepter en tant que dépôt dans les comptes secondaires des contrats d'assurance vie. Ces règlements sont cohérents avec la position de iA Assurance.

Modifications apportées aux méthodes comptables en 2019 et modifications comptables futures

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié plusieurs amendements et nouvelles normes applicables au 1^{er} janvier 2019. Aucun de ces amendements ni aucune de ces normes n'ont eu une incidence sur les états financiers de la société à l'exception de la norme IFRS 16 – *Contrats de location*, qui a donné lieu à la comptabilisation d'actifs au titre du droit d'utilisation pour un montant de 140 millions de dollars ainsi que d'obligations locatives pour un montant de 142 millions de dollars, ce qui a aussi donné lieu à la décomptabilisation d'un passif de 2 millions de dollars. Pour connaître le détail des amendements et des nouvelles normes publiés, se référer à la note 3 des états financiers consolidés de la société intitulée *Modifications de méthodes comptables*. D'autre part, rappelons que le 14 novembre 2018, l'IASB a décidé de proposer de prolonger l'approche du report, qui permet une exemption temporaire facultative de l'adoption de la norme IFRS 9 – *Instruments financiers* jusqu'au 1^{er} janvier 2022 pour les entités dont l'activité prédominante consiste à émettre des contrats qui entrent dans le champ d'application de la norme IFRS 4 – *Contrats d'assurance*. Cette décision est assujettie à une consultation publique présentement en cours. Finalement, la société poursuit ses travaux relatifs à la mise en application de la norme IFRS 17 – *Contrats d'assurance*, dont la date d'application prévue est le 1^{er} janvier 2022. La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers.

Perspectives pour 2020

Les principales indications aux marchés pour l'année à venir sont présentées au tableau ci-dessous.

L'augmentation du rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) est un objectif important pour la société. Ainsi l'augmentation de la fourchette cible pour le ROE de 2020 est positif et le reflet du succès d'initiatives récentes visant la croissance de la rentabilité.

Par ailleurs, au cours de la dernière Journée des investisseurs tenue en juin 2018, la société a confirmé son objectif de faire croître son bénéfice par action (BPA) d'au moins 10 % en moyenne annuellement jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle norme comptable IFRS 17. Conformément à cet objectif, le milieu de la fourchette cible donnée comme indication aux marchés financiers pour le BPA a été augmenté de 10 % en 2019 et est augmenté de 11 % pour 2020.

La croissance du BPA en 2020 devrait provenir en bonne partie de la croissance organique, soit de la croissance normale du bénéfice anticipé sur les affaires en vigueur, d'initiatives pour améliorer la rentabilité dans tous les secteurs d'activité et d'initiatives pour profiter pleinement du réseau de distribution pancanadien de la société en assurance et en gestion de patrimoine. De plus, les acquisitions des dernières années contribueront à la croissance du BPA.

La diminution de la cible pour le *drain* sur les nouvelles ventes confirme une amélioration soutenue de cette mesure depuis plusieurs années.

Notons que l'indication donnée pour le taux d'impôt effectif en 2020 demeure inchangée, tout comme la fourchette cible pour le ratio de solvabilité et la fourchette cible pour le ratio de distribution du dividende.

Par ailleurs, le bilan demeure solide et la société possède des protections et des ressources pour s'ajuster aux variations macroéconomiques. Elle bénéficie aussi d'une flexibilité financière qui lui donne les moyens de ses ambitions, soit notamment de croître organiquement et de procéder à des acquisitions.

Indications aux marchés⁸

	2020	2019
Bénéfice par action ordinaire ⁸	6,30 \$ à 6,90 \$	5,75 \$ à 6,15 \$
Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires ⁸	11,5 % à 13,0 %	11,0 % à 12,5 %
Taux d'impôt effectif	20 % à 22 %	20 % à 22 %
Ratio de solvabilité	110 % à 116 %	110 % à 116 %
<i>Drain</i> sur les nouvelles ventes	3 % (fourchette trimestrielle de -5 % à 10 %)	6 % (fourchette trimestrielle de 0 % à 15 %)
Ratio de distribution du dividende	25 % à 35 % (milieu de la fourchette)	25 % à 35 % (milieu de la fourchette)

⁸ Les indications pour le bénéfice par action ordinaire et le rendement des capitaux propres excluent les frais d'intégration en lien avec les récentes acquisitions, estimés à 0,15 \$ BPA en 2020 et à 0,10 \$ BPA en 2021, de même que l'impact potentiel de la révision des hypothèses de fin d'année.

ANALYSE PAR UNITÉS D'AFFAIRES



SECTEURS D'ACTIVITÉ

Assurance individuelle

Gestion de patrimoine individuel

Assurance collective

Épargne et retraite collectives

Affaires américaines

Filiale : iA Auto et habitation

DIVISIONS

▶ Régimes d'employés

▶ Services aux concessionnaires

▶ Solutions pour les marchés spéciaux

▶ Assurance individuelle

▶ Services aux concessionnaires

Assurance individuelle

Le secteur de l'Assurance individuelle offre une gamme étendue de protections d'assurance par l'intermédiaire de son important réseau de distribution.

La société apporte continuellement des améliorations à son offre de produits afin de bien répondre aux besoins changeants de la clientèle tout en demeurant hautement compétitive. Ainsi, en 2019, la société a amélioré le positionnement de sa gamme de produits temporaires en abaissant les primes, tout en maintenant sa position de chef de file dans le marché de l'assurance à émission simplifiée grâce à une mise à jour du produit Accès Vie. Elle a également étendu la souscription instantanée au point de vente pour des protections pouvant aller jusqu'à 1 million de dollars, inclusivement, pour tous les produits d'assurance vie à tarification régulière.

Dans la poursuite d'expériences conseiller et client de haut niveau, le secteur a déployé en 2019 des efforts pour améliorer les outils numériques de vente destinés aux représentants. À titre d'exemple, l'outil d'illustration pour les produits d'assurance vie a été retravaillé pour offrir aux clients et aux représentants une expérience simplifiée et efficiente.

Notons finalement que la société a annoncé à l'automne 2019 la fusion de L'Excellence, Compagnie d'assurance-vie avec iA Assurance. Cette fusion, en vigueur le 1^{er} janvier 2020, permettra notamment d'accroître l'efficacité opérationnelle et sera transparente pour la clientèle existante.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2019	2018	Variation
Ventes ⁹			
Primes minimales ¹⁰	176,4	173,7	2 %
Primes excédentaires ¹⁰	11,1	17,1	(35 %)
Total	187,5	190,8	(2 %)
Primes nettes	1 586,5	1 554,4	2 %

Les primes nettes ont totalisé 1 586,5 millions de dollars en 2019 et sont ainsi supérieures de 2 % à celles de 2018. Notons que les primes constituent le principal facteur de progression du bénéfice à long terme du secteur.

Pour leur part, les ventes totales en 2019 se sont chiffrées à 187,5 millions de dollars. La légère diminution des ventes par rapport à 2018 s'explique par la baisse des primes excédentaires. En effet, les ventes de 2019 en termes de primes minimales sont supérieures à celles de 2018.

Au chapitre de l'industrie, selon les données canadiennes des neuf premiers mois de l'année 2019 publiées par LIMRA, iA Groupe financier se classe :

- en première position pour le nombre de polices d'assurance individuelle (assurances vie, maladie grave et invalidité combinées) souscrite et en quatrième position en termes de ventes, avec une part de marché de 9 %;
- en deuxième position pour les ventes d'assurance maladie grave, avec une part de marché de 25 %;
- en deuxième position pour les produits d'assurance invalidité, avec 14 % des ventes.

La répartition des ventes par types de produits n'a que légèrement varié en 2019.

Finalement, de par sa filiale PPI Management, la société est un chef de file en courtage d'assurance au Canada. De plus, notons qu'en 2019, le réseau Carrière a enregistré une très bonne performance.

Priorités d'affaires

- Capitaliser sur la force et la diversité de nos réseaux de distribution
- Bâtir et optimiser l'expérience numérique du conseiller et celle du client

Produits et services

- Assurance vie (universelle, permanente et temporaire)
- Assurance maladie grave
- Assurance invalidité de courte et de longue durées
- Assurance hypothécaire
- Assurance décès ou mutilation accidentels (DMA)
- Assurance crédit (vie et invalidité)
- Assurance voyage

Émetteurs et filiales

- iA Assurance
- PPI Management
- Invisor Insurance Services
- Michel Rhéaume et associés

Réseaux affiliés et de distribution

- Réseau Carrière (iA) (1 925 représentants)
- Réseau Agents généraux (13 700 représentants)
- Réseau Comptes nationaux (590 représentants)
- Réseau de représentants de PPI Management (5 000 représentants)
- Réseau de représentants de Michel Rhéaume et associés

⁹ Les ventes ne sont pas une mesure conforme aux IFRS. Les ventes correspondent aux entrées de fonds des nouvelles affaires souscrites et elles servent à mesurer la capacité de la société à générer des nouvelles affaires. Dans le secteur de l'Assurance individuelle, les ventes sont définies comme étant les primes annualisées de première année. Les primes nettes présentées aux états financiers consolidés incluent à la fois les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites et celles des contrats en vigueur et sont diminuées des primes cédées en réassurance.

¹⁰ La prime minimale constitue la portion de la prime qui sert à couvrir les risques d'assurance d'un contrat d'assurance individuelle et est une mesure importante de la performance du secteur. La prime excédentaire constitue la portion de la prime allouée à l'épargne excédentaire. La possibilité de verser une prime excédentaire n'est offerte que pour les produits d'assurance vie universelle.

Gestion de patrimoine individuel

Dans le secteur de la Gestion de patrimoine individuel, la société offre une vaste gamme de produits d'épargne et de retraite. Elle est notamment un chef de file canadien dans le développement et la distribution de fonds distincts. Quant à Placements iA Clarington, une filiale de la société, elle offre une gamme complète de fonds communs de placement et est l'une des principales sociétés de gestion de placements au Canada.

Les produits offerts peuvent être souscrits à l'intérieur de régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), de comptes d'épargne libre d'impôt (CELI), de fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) ou de régimes non enregistrés.

Le secteur possède aussi trois filiales de distribution, soit FundEX Investments, Industrielle Alliance Valeurs mobilières et Investia Services financiers, qui œuvrent dans le courtage en fonds communs de placement et en valeurs mobilières.

Priorités d'affaires

- Développer des solutions innovatrices pour le marché de la retraite
- Continuer de progresser en offrant davantage d'outils numériques pour les conseillers et les clients

Produits et services

- Fonds distincts
- Fonds communs de placement
- Valeurs mobilières
- Rentes viagères et rentes à terme fixe
- Régimes enregistrés d'épargne et de décaissement (REER, REEE, CELI et FERR)
- Conseil en placement
- Gestion privée de patrimoine

Émetteurs et filiales

- iA Assurance
- iA Clarington
- FundEX Investments
- Industrielle Alliance Valeurs mobilières
- Investia Services financiers
- iA Fiducie
- iA Gestion de placements
- iA Conseil en placement
- Invisor Investment Management
- Forstrong, gestion mondiale d'actifs

Réseaux affiliés et de distribution

- Réseau Carrière (iA) (1 925 représentants)
- Réseau, Agents généraux (13 700 représentants)
- Réseau Comptes nationaux (590 représentants)
- PPI Management (5 000 représentants)
- Distributeurs affiliés (FundEX, iAVM et Investia) (3 135 représentants)

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2019	2018	Variation
Ventes brutes¹¹			
Fonds général	545,8	400,6	36 %
Fonds distincts	2 365,5	1 987,9	19 %
Fonds communs de placement	2 063,7	2 137,9	(3 %)
Total	4 975,0	4 526,4	10 %
Ventes nettes			
Fonds distincts	662,8	422,3	57 %
Fonds communs de placement	(407,6)	(157,6)	n. s.*
Total	255,2	264,7	(4 %)

* Non significatif

Les ventes brutes totalisent près de 5,0 milliards de dollars pour 2019, ce qui représente une hausse de 10 % par rapport à 2018. Par catégories de produits, notons que les ventes de produits à rendement garanti, que l'on retrouve dans le fonds général de iA Assurance, ont augmenté de 36 %, reflet d'un positionnement compétitif et de la popularité du compte d'épargne à intérêt élevé lancé au mois de juin 2019. Ce produit offre notamment aux clients la simplicité d'avoir tous leurs placements (fonds distincts, fonds à intérêt garanti et compte d'épargne à intérêt élevé) regroupés dans un même contrat.

Pour leur part, les ventes brutes de fonds distincts ont atteint un nouveau sommet historique en raison d'une croissance de 19 % par rapport à 2018. Le succès de la stratégie de distribution explique en partie ce bon résultat. La société a continué d'occuper le premier rang au Canada au chapitre des ventes nettes de fonds distincts en 2019 et le troisième en termes d'actif¹².

Par ailleurs, les ventes de fonds communs de placement ont connu un léger recul par rapport à 2018 et le secteur a enregistré des sorties nettes de fonds.

L'actif total du secteur s'élevait à plus de 122,4 milliards de dollars à la fin de 2019, en hausse de 12 % par rapport à la fin de l'année précédente, ce qui s'explique principalement par l'appréciation des marchés financiers. La croissance de l'actif sous gestion, tributaire des ventes brutes, du taux de conservation des affaires en vigueur et du rendement de l'actif, est le principal facteur de progression du bénéfice à long terme du secteur.

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2019	2018	Variation
Fonds sous gestion			
Fonds général	1 807,5	1 531,9	18 %
Fonds distincts	16 391,9	13 993,5	17 %
Fonds communs de placement	11 594,2	10 832,8	7 %
Autres ¹³	4 509,0	4 173,6	8 %
Sous-total	34 302,6	30 531,8	12 %
Fonds sous administration¹⁴	88 142,1	78 414,1	12 %
Total	122 444,7	108 945,9	12 %

¹¹ Les ventes ne sont pas une mesure conforme aux IFRS. Les ventes correspondent aux entrées de fonds des nouvelles affaires souscrites et elles servent à mesurer la capacité de la société à générer des nouvelles affaires. Dans le secteur de la Gestion de patrimoine individuel, le total des ventes (ou ventes brutes) des produits du fonds général et des fonds distincts correspond aux primes nettes présentées aux états financiers consolidés. En ce qui concerne les fonds communs de placement, les ventes sont définies comme étant les dépôts.

¹² Source : Investor Economics

¹³ Notons que la catégorie « Autres » de l'actif sous gestion comprend notamment les actifs provenant des activités de la société dans le domaine de la gestion privée.

¹⁴ Comprend les actifs liés aux filiales de distribution

Assurance collective

Régimes d'employés

La division des Régimes d'employés distribue une gamme variée de produits d'assurance collective destinés aux entreprises et aux groupes. Elle compte plus de 530 employés, possède des ententes avec quelque 950 groupes et sert plus de 525 000 participants.

La division offre de nombreux services et outils technologiques destinés aux administrateurs de régimes, aux participants et aux conseillers en avantages sociaux. Ces services et outils visent une gestion efficace des régimes tout en encourageant la santé et le mieux-être des assurés. Ils comprennent notamment : un programme de gestion de l'invalidité, un programme de gestion des médicaments (PharmAssist), un programme de santé et mieux-être (Équilibre en main). Relayés par l'Espace client et par l'application iA Mobile, nos services et outils visent à procurer une expérience client omnicanal en constante évolution.

Parmi les efforts déployés en 2019 par la division pour améliorer sa compétitivité, mentionnons : le lancement de xConnect, une solution d'échange automatisé de données entre les systèmes de ressources humaines des clients et les systèmes de iA Groupe financier, un nouveau processus d'adhésion libre-service en ligne pour les régimes flexibles et l'ajout de fonctionnalités dans l'application iA Mobile.

Priorités d'affaires

- Accélérer la croissance des ventes
- Standardiser partout au Canada le niveau de service offert aux promoteurs de régimes
- Soutenir la croissance par des processus administratifs efficaces
- Renforcer les outils numériques de gestion globale des avantages sociaux

Produits et services

- Assurance vie et maladie, décès ou mutilation accidentels (DMA), soins dentaires, invalidité de courte et de longue durées, maladie grave et soins à domicile
- Garanties facultatives (assurance vie DMA et maladie grave)
- Assurance médicale à l'extérieur du Canada

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2019	2018	Variation
Ventes ¹⁵	49,1	92,5	(47 %)
Primes	985,7	981,6	—
Équivalents de primes ¹⁶	70,9	66,6	6 %
Contrats d'investissement ¹⁷	78,8	110,9	(29 %)
Total	1 135,4	1 159,1	(2 %)

Au total, les primes, les équivalents de primes et les dépôts aux contrats d'investissement de la division ont atteint 1 135,4 millions de dollars en 2019, ce qui représente une diminution de 2 % par rapport à 2018. Cela s'explique par de nouvelles ventes inférieures à celles de 2018. Toutefois, les revenus de primes sont demeurés relativement stables par rapport à l'année dernière.

En termes de ventes par régions, en 2019, notons que la majorité des ventes ont été réalisées au Québec, alors que l'Ontario avait enregistré la majorité des ventes en 2018.

Pour les neuf premiers mois de 2019, et dans le marché des entreprises de 100 à 4 999 employés, soit le marché qui se rapproche le plus du marché cible de la division, les ventes de l'industrie¹⁸ ont augmenté de 7,8 %. iA Groupe financier se situe au huitième rang, avec 3,4 % des ventes du marché.

Émetteurs et filiales

- iA Assurance

Réseaux affiliés et de distribution

- Courtiers spécialisés
- Cabinets d'actuaire-conseils

¹⁵ Les ventes ne sont pas une mesure conforme aux IFRS. Les ventes correspondent aux entrées de fonds des nouvelles affaires souscrites et elles servent à mesurer la capacité de la société à générer des nouvelles affaires. Dans la division des Régimes d'employés, les ventes sont définies comme étant les primes annualisées de première année, comprenant les équivalents de primes (régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA)). Les primes nettes présentées aux états financiers consolidés sont nettes de réassurance et incluent à la fois les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites et celles des contrats en vigueur. Les primes nettes de la division des Régimes d'employés sont comprises dans les primes nettes du secteur de l'Assurance collective avec celles de deux autres divisions, soit les Services aux concessionnaires et les Solutions pour les marchés spéciaux.

¹⁶ Les équivalents de primes correspondent aux revenus qui proviennent des régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA).

¹⁷ Primes à couvert de responsabilité

¹⁸ Source : LIMRA

Assurance collective

Services aux concessionnaires

Les Services aux concessionnaires distribuent des produits d'assurance crédit (vie, invalidité et maladie grave), de financement pour l'achat d'un véhicule ainsi que d'assurance biens et risques divers. Cette dernière catégorie de produits comprend des garanties prolongées, des garanties de remplacement, des garanties de protection d'actif et une gamme complète de produits d'assurance auxiliaire.

La division emploie près de 600 personnes, assure plus de 750 000 personnes et 650 000 véhicules et compte plus de 34 500 prêts automobiles en cours. Ses produits sont commercialisés par un réseau de distribution directe d'un bout à l'autre du Canada, qui regroupe plus de 5 000 concessionnaires d'automobiles et autres fournisseurs de véhicules. Les distributeurs demandent un « guichet unique » pour leurs besoins après-vente et iA Groupe financier compte parmi les seuls fournisseurs qui peuvent répondre à cette demande.

Priorités d'affaires

- Établir des ententes avec de nouveaux concessionnaires
- Conclure des partenariats avec des fabricants d'équipement d'origine
- Améliorer l'expérience des concessionnaires grâce à de nouvelles initiatives numériques
- Soutenir la croissance par des acquisitions stratégiques

Produits et services

- Assurance crédit
- Produits d'assurance biens et risques divers
- Prêts automobiles

Émetteurs et filiales

- iA Assurance
- SAL Marketing
- Les Garanties Nationales MRWV
- Industrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'assurances générales
- iA Financement auto
- iA Avantages, Cabinet d'assurances

Réseaux affiliés et de distribution

- Distribution directe par l'entremise de concessionnaires d'automobiles et d'autres fournisseurs de véhicules (5 350 concessionnaires)
- Fabricants d'équipement
- Partenariats privilégiés

Croissance des affaires

Les ventes des Services aux concessionnaires ont totalisé 1 020,3 millions de dollars en 2019, ce qui représente une croissance de 6 % si on compare à l'année précédente. Les affaires liées aux prêts automobiles progressent à bon rythme, et la division ne cesse d'accroître sa présence partout au Canada par l'entremise d'ententes signées avec d'importants groupes de concessionnaires et de constructeurs d'automobiles.

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2019	2018	Variation
Ventes ¹⁹			
Assurance crédit ²⁰	328,7	374,2	(12 %)
Assurance biens et risques divers	253,4	242,2	5 %
Prêts automobiles	438,2	346,5	26 %
Total	1 020,3	962,9	6 %

Assurance crédit

Les ventes en assurance crédit ont atteint 328,7 millions de dollars en 2019, ce qui représente une diminution par rapport à 2018. Cette variation découle en partie de la baisse des ventes enregistrée en 2019 dans l'industrie canadienne des véhicules légers, alors que les ventes ont été inférieures de 3,6 %²¹ à celles de 2018, et de nouvelles préférences des consommateurs pour des produits d'assurance biens et risques divers.

Produits d'assurance biens et risques divers

Les ventes de produits d'assurance biens et risques divers ont augmenté de 5 % en 2019, si on compare à 2018, pour atteindre 253,4 millions de dollars, et ce, en dépit de la baisse des ventes de véhicules légers au Canada. De nouveaux produits et l'attraction des consommateurs pour les produits d'assurance biens et risques divers ont principalement contribué à la croissance des ventes.

Prêts automobiles

L'émission de prêts automobiles à taux non préférentiels a connu une forte progression en 2019 et a totalisé 438,2 millions de dollars, ce qui équivaut à une croissance de 26 % par rapport à 2018. L'augmentation s'explique par les bases solides dont tire avantage la division dans le marché en pleine expansion des prêts à taux non préférentiels. Notons aussi qu'un programme de subvention lancé avec un important manufacturier automobile en 2019 a contribué à cette croissance.

Acquisition

Le 10 janvier 2020, la société a annoncé l'acquisition de trois entreprises canadiennes spécialisées dans les garanties automobiles : WGI Service Plan division Inc. et WGI Manufacturing Inc. ainsi que Lubrico Warranty Inc. WGI fabrique et gère des produits de protection chimique pour l'industrie automobile et Lubrico Warranty vend des garanties automobiles par l'entremise d'un réseau de concessionnaires de véhicules d'occasion.

¹⁹ Les ventes ne sont pas une mesure IFRS. Elles sont définies comme étant les entrées de fonds liées aux nouvelles affaires durant la période. Elles mesurent la capacité de la société à générer de nouvelles affaires. Les ventes sont définies comme étant les primes avant réassurance et annulations pour l'assurance crédit et comme étant les primes directes souscrites (avant réassurance) pour l'assurance biens et risques divers. Les primes nettes de la division des Services aux concessionnaires sont comprises dans les primes nettes du secteur de l'Assurance collective avec celles des deux autres divisions, soit les Régimes d'employés et les Solutions pour les marchés spéciaux. Pour les prêts automobiles, les ventes sont définies comme étant les émissions de prêts provenant des affaires liées aux prêts automobiles.

²⁰ Inclut toutes les affaires d'assurance crédit souscrites auprès de la société

²¹ Source : DesRosiers Automotive Consultants Inc., Information pour l'année – décembre 2019

Assurance collective

Solutions pour les marchés spéciaux

Les Solutions pour les marchés spéciaux se spécialisent dans certains créneaux de marché qui sont moins bien servis par les assureurs traditionnels. La division offre principalement de l'assurance en cas de décès ou de mutilation accidentels (DMA), de l'assurance maladie grave, de l'assurance invalidité et d'autres produits d'assurance spécialisés (destinés aux employeurs et aux associations), ainsi que de l'assurance voyage et maladie (par l'entremise de partenaires de distribution) et de l'assurance vie temporaire (destinée aux anciens étudiants et à d'autres groupes d'affinités).

La division des Solutions pour les marchés spéciaux possède des ententes avec près de 4 000 groupes et associations.

Priorités d'affaires

- Accélérer la croissance des ventes
- Standardiser partout au Canada le niveau de service offert aux promoteurs de régimes
- Soutenir la croissance par des processus administratifs efficaces
- Renforcer les outils numériques de gestion globale des avantages sociaux

Produits et services

- Assurance en cas de décès ou de mutilation accidentels (DMA), maladie grave, invalidité et autres produits d'assurance spécialisés
- Assurance voyage et maladie
- Assurance vie temporaire

Émetteurs et filiales

- iA Assurance

Réseaux affiliés et de distribution

- Partenaires de distribution
- Courtiers d'assurance spécialisés

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2019	2018	Variation
Ventes (primes brutes) ²²	273,9	255,6	7 %
Ventes nettes ²³	256,2	239,5	7 %

Les ventes dans la division des Solutions pour les marchés spéciaux ont atteint 273,9 millions de dollars en 2019, ce qui représente une croissance de 7 % par rapport à 2018. La division a enregistré une très bonne croissance des ventes en assurance vie, en assurance maladie grave et en assurance médicale, de même que du côté des programmes pour étudiants.

Les ventes nettes, définies dans la division comme étant les primes brutes nettes de réassurance, ont également enregistré une croissance de 7 % en 2019.

Tout au long de 2019, la division est demeurée active dans ses efforts pour maintenir un avantage concurrentiel dans le marché des risques spéciaux. La division a notamment continué à améliorer ses produits et à apporter de nouvelles fonctionnalités pour ses interactions en ligne avec les clients, tout en créant davantage d'occasions de synergie avec la division des Régimes d'employés de la société.

²² Les ventes ne sont pas une mesure conforme aux IFRS. Les ventes (primes brutes) sont avant réassurance.

²³ Les ventes nettes dans la division des Solutions pour les marchés spéciaux sont l'équivalent des primes nettes (une mesure IFRS). Les primes nettes de la division sont incluses dans les primes nettes du secteur de l'Assurance collective avec celles des deux autres divisions, soit les Régimes d'employés et les Services aux concessionnaires.

Épargne et retraite collectives

Le secteur de l'Épargne et retraite collectives offre une vaste gamme de produits et de services adaptés aux besoins des entreprises et de leurs employés. Les produits offerts peuvent être regroupés en deux catégories : les produits d'accumulation (produits d'épargne, tels les régimes à cotisation déterminée ou à prestations déterminées, et les services de gestion institutionnelle) et les produits de décaissement (essentiellement les rentes assurées).

Les produits sont mis en marché partout au Canada par l'entremise de courtiers spécialisés et de cabinets d'actuaire-conseils.

Le secteur compte environ 200 employés, a signé des ententes avec près de 10 000 groupes et sert près de 400 000 participants. Il possède des bureaux régionaux à Halifax, Québec, Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver.

Parmi les efforts déployés en 2019 par le secteur pour améliorer sa compétitivité, mentionnons le lancement de xConnect, une solution d'échange automatisé de données entre les systèmes de ressources humaines des clients et les systèmes de iA Groupe financier, ainsi que de nouvelles fonctionnalités dans l'application iA Mobile pour les participants des régimes d'épargne et retraite collectives.

Priorités d'affaires

- Accélérer la croissance des ventes
- Standardiser partout au Canada le niveau de service offert aux promoteurs de régimes
- Soutenir la croissance par des processus administratifs efficaces
- Renforcer les outils numériques de gestion globale des avantages sociaux

Produits et services

- Produits d'accumulation de capital
- Produits de décaissement

Émetteurs et filiales

- iA Assurance

Réseaux affiliés et de distribution

- Courtiers spécialisés
- Cabinets d'actuaire-conseils

Croissance des affaires

Le secteur termine l'année 2019 avec des primes supérieures de 24 % à celles de 2018.

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2019	2018	Variation
Primes (ventes)²⁴			
Produits d'accumulation			
Primes récurrentes	1 057,3	951,0	11 %
Transferts	342,7	450,4	(24 %)
Équivalents de primes	46,0	47,1	(2 %)
Total partiel	1 446,0	1 448,5	—
Rentes assurées	627,6	218,4	187 %
Total	2 073,6	1 666,9	24 %
Ventes de nouveaux régimes²⁵	642,0	475,7	35 %

Produits d'accumulation

Les primes récurrentes des produits d'accumulation constituent un élément clé de la stratégie du secteur, car elles représentent le développement durable des affaires. Elles correspondent aux cotisations régulières des participants qui sont perçues auprès de la clientèle des groupes en vigueur. Les primes récurrentes de 2019 ont été supérieures de 11 % à celles de 2018. D'autre part, les ventes de nouveaux régimes permettent d'accélérer la croissance des cotisations et ont enregistré une hausse de 35 % par rapport 2018.

Produits d'accumulation – Entrées nettes de fonds²⁶

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2019	2018	Variation
Entrées	1 050,1	1 020,0	3 %
Sorties	755,8	515,3	47 %
Entrées nettes	294,3	504,7	(42 %)

Les entrées nettes de fonds demeurent positives pour 2019, bien qu'inférieures à celles de 2018.

Rentes assurées

Dans le segment des rentes assurées, l'année s'est terminée avec des ventes de 627,6 millions de dollars, ce qui représente une croissance de 187 % par rapport à 2018.

Fonds sous gestion

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre		
	2019	2018	Variation
Produits d'accumulation	12 573,5	10 868,6	16 %
Rentes assurées	3 929,2	3 246,1	21 %
Total	16 502,7	14 114,7	17 %

L'actif des fonds sous gestion a clôturé l'année 2019 à plus de 16,5 milliards de dollars. La croissance a été stimulée par les nouvelles ventes de produits d'accumulation et de rentes assurées ainsi que par l'impact positif de la variation des marchés financiers. L'accroissement de l'actif sous gestion est le principal facteur de croissance du bénéfice à long terme du secteur.

²⁴ Les ventes ne sont pas une mesure conforme aux IFRS. Les ventes correspondent aux entrées de fonds des nouvelles affaires souscrites et elles servent à mesurer la capacité de la société à générer des nouvelles affaires. Dans le secteur de l'Épargne et retraite collectives, les ventes comprennent les primes brutes (avant réassurance) et les équivalents de primes, ou dépôts. Les primes nettes présentées aux états financiers consolidés sont après réassurance et excluent les équivalents de primes.

²⁵ La souscription des nouveaux régimes est mesurée par les primes annualisées de première année, qui correspondent à la somme du transfert d'actif initial et des primes récurrentes annualisées de première année.

²⁶ Les entrées nettes de fonds ne sont pas une mesure conforme aux IFRS. Dans le secteur de l'Épargne et retraite collectives, les entrées nettes de fonds sont une mesure utile, car elles permettent de comprendre de façon plus précise d'où provient la croissance de l'actif sous gestion. L'évolution de l'actif sous gestion est une donnée importante, car elle détermine le niveau des honoraires de gestion comptabilisés aux états financiers consolidés, au poste « Autres produits ».

Affaires américaines

Assurance individuelle

iA American Life Insurance Company et quatre autres filiales qui lui sont rattachées sont situées à Waco, au Texas, et représentent le point d'ancrage des activités d'assurance individuelle de iA Groupe financier aux États-Unis.

Le groupe de compagnies de iA American commercialise ses produits d'assurance vie par l'entremise d'agences de marketing indépendantes qui, au total, comptent plus de 15 000 représentants indépendants liés au Groupe par contrat.

Les différentes compagnies exercent principalement leurs activités dans le marché de l'assurance à émission simplifiée. Les protections couvrant les frais funéraires ainsi que les protections d'assurance vie temporaire pour le marché des prêts hypothécaires et celui des familles y ont représenté tout près de 85 % des nouvelles ventes en 2019. Les compagnies proposent également de l'assurance vie universelle et d'autres produits d'assurance spécialisés dans les marchés des familles et gouvernementaux. Elles peuvent par ailleurs adapter leurs produits pour des agences de marketing indépendantes, une flexibilité qui a joué un rôle clé dans leur succès.

Les améliorations numériques visant à améliorer et à simplifier le processus de vente, tant pour le représentant que pour le client, ont été un élément important dans la capacité des compagnies de faire concurrence à leurs pairs. Un moteur de tarification automatisé a été introduit en début d'année 2019 pour les produits d'assurance frais funéraires. La plateforme à laquelle est rattaché ce moteur de tarification automatisé simplifie et accélère grandement le processus de vente et une grande proportion des ventes d'assurance frais funéraires ont été souscrites par l'entremise de cette plateforme en 2019.

Priorités d'affaires

- Augmenter la capacité de distribution
- Améliorer l'expérience représentant et l'expérience client à l'aide du numérique
- Développer encore davantage l'automatisation du processus de tarification

Produits et services

- Assurance vie (universelle, permanente et temporaire)
- Assurance maladie grave
- Assurance invalidité de courte durée
- Assurance décès par accident
- Rentes
- Assurance vie collective

Croissance des affaires

(En millions de dollars américains, sauf indication contraire)	2019	2018	Variation
Ventes ²⁷	99,2	81,3	22 %
Primes	305,3	268,5	14 %

Les ventes d'assurance vie aux États-Unis totalisent 99,2 millions de dollars américains pour l'année 2019, ce qui représente une croissance de 22 % par rapport à l'année précédente. Cette progression découle à la fois de taux de croissance élevés enregistrés par plusieurs des principales agences de marketing indépendantes et d'importantes contributions venant d'agences avec lesquelles la division a nouvellement conclu des contrats. Notons que le moteur de tarification automatisé a eu une incidence très positive sur les ventes d'assurance frais funéraires en 2019.

Le nombre de polices émises en 2019 a augmenté de 19 %, si on compare à l'année précédente, ce qui a grandement contribué aux primes totales enregistrées. Les primes totales ont atteint 305,3 millions de dollars américains en 2019, ce qui représente une croissance de 14 % par rapport à 2018.

La composition des ventes par produits est relativement constante et a très peu varié en 2019. Le pourcentage de ventes d'assurance vie entière a augmenté, de 73 % en 2018 à 75 % en 2019, une augmentation principalement attribuable à la croissance des affaires en assurance frais funéraires.

La composition des ventes par types de marchés change également très peu d'une année à l'autre. Le marché de l'assurance couvrant les frais funéraires a connu une croissance en 2019. Les ventes dans ce marché ont compté pour 61 % des ventes totales de l'année, comparativement à 59 % en 2018. Cette augmentation découle du changement dans le processus de tarification en assurance frais funéraires introduit en cours d'année 2019.

Émetteurs et filiales

- iA American Life Insurance Company
- American-Amicable Life Insurance Company of Texas
- Occidental Life Insurance Company of North Carolina
- Pioneer American Insurance Company
- Pioneer Security Life Insurance Company

Réseaux affiliés et de distribution

- Agences de marketing indépendantes (15 065 représentants)

²⁷ Les ventes ne sont pas une mesure conforme aux IFRS. Dans la division de l'Assurance individuelle du secteur des Affaires américaines, les ventes sont définies comme étant les primes annualisées de première année. Les primes présentées aux états financiers consolidés incluent à la fois les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites et celles des contrats en vigueur.

Affaires américaines

Services aux concessionnaires

En janvier 2018, iA Groupe financier a conclu l'acquisition de Dealers Assurance Company et de Southwest Reinsurance Inc. Cette acquisition a permis à la société de consolider sa présence aux États-Unis.

Depuis 2019, les activités de iA Groupe financier dans le marché des services aux concessionnaires aux États-Unis se font maintenant officiellement sous le nom de IA American Warranty Group.

IA American Warranty Group et les filiales qui lui sont rattachées proposent des produits d'assurance biens et risques divers qui incluent des garanties prolongées et une gamme complète de produits d'assurance auxiliaires. La compagnie bénéficie d'une intégration verticale des services d'assurance, d'administration et de réassurance et compte parmi les rares fournisseurs de services complets aux États-Unis. Ses produits sont offerts par l'entremise d'un réseau d'agents généraux, de concessionnaires d'automobiles, de sociétés de financement et de tiers administrateurs, une part importante étant aussi accordée à une participation en réassurance par les producteurs rattachés à la souscription de produits.

Les contrats après-vente regroupent plusieurs produits différents, y compris des produits qui ne sont pas liés aux automobiles, et procurent ainsi une protection à l'égard d'une vaste gamme de risques.

La division emploie 150 personnes et administre des produits pour le compte de plus de 5 000 concessionnaires partout aux États-Unis. Elle adapte souvent les produits offerts pour d'importants producteurs et cette flexibilité a joué un rôle clé dans les succès de IA American Warranty et de ses filiales.

Priorités d'affaires

- Augmenter la capacité de distribution
- Améliorer l'expérience client

Produits et services

- Garanties prolongées
- Garanties de protection d'actif
- Autres produits d'assurance auxiliaires

Émetteurs et filiales

- Dealers Assurance Company
- Dealers Alliance Company
- Ecoblock
- First Automotive Service Corp.
- Southwest Reinsurance

Réseaux affiliés et de distribution

- Agents généraux
- Vente directe (concessionnaires d'automobiles et sociétés de financement)
- Tiers administrateurs

Croissance des affaires

Les ventes ont été bonnes en 2019 et ont totalisé 449,2 millions de dollars américains, ce qui représente une augmentation de 20 % par rapport à 2018.

(En millions de dollars américains, sauf indication contraire)	2019	2018	Variation
Ventes ²⁶	449,2	375,1	20 %

En 2019, les ventes des Services aux concessionnaires aux États-Unis ont été partagées de façon égale entre les producteurs affiliés et les producteurs non affiliés. Les deux réseaux de distribution ont enregistré une croissance de leurs ventes en 2019.

Ventes par marchés	%
Producteurs affiliés	48
Producteurs non affiliés	52
Total	100

Le 4 décembre 2019, iA Société financière a annoncé qu'elle avait conclu une entente en vue de se porter acquéreur de l'entreprise américaine IAS Parent Holdings, Inc. Cette acquisition est complémentaire aux activités actuelles de la société dans le marché des services aux concessionnaires aux États-Unis quant à la gamme de produits, aux réseaux de distribution et à la portée géographique. L'acquisition sera financée par le capital excédentaire de iA Groupe financier et la transaction devrait être conclue en première moitié d'année 2020.

²⁶ Les ventes ne sont pas une mesure conforme aux IFRS. Dans la division des Services aux concessionnaires du secteur des Affaires américaines, les ventes sont définies comme étant les primes directes souscrites (avant réassurance) et les équivalents de primes.

Assurance auto et habitation

iA Assurance auto et habitation (iAAH) est une filiale de la société qui commercialise des produits d'assurance auto et habitation dans la province de Québec.

L'un des avantages dont dispose iAAH pour se démarquer repose sur les clients qui lui sont recommandés par les différents réseaux de distribution de la société et qui représentent un potentiel d'achalandage unique dans l'industrie. En effet, une partie importante des clients de iAAH proviennent de recommandations de représentants du réseau Carrière et du réseau de la division des Services aux concessionnaires. iAAH exerce aussi des activités par l'entremise d'une filiale, nommée Prysm Assurances générales, qui établit des partenariats stratégiques afin que des distributeurs privilégiés puissent offrir ses produits.

Priorités d'affaires

- Repenser l'expérience client à l'aide du numérique
- Développer de nouveaux partenariats
- Maximiser les synergies avec la division des Services aux concessionnaires et les autres secteurs de la société

Produits et services

- Assurance auto et habitation

Émetteurs et filiales

- iA Assurance auto et habitation
- Prysm Assurances générales

Réseaux affiliés et de distribution

- Recommandations de clients provenant des réseaux de iA Groupe financier
- Partenariats privilégiés
- Ventes directes provenant d'activités publicitaires

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2019	2018	Variation
Primes directes souscrites ²⁹	351,0	322,8	9 %

Les primes directes souscrites ont atteint 351,0 millions de dollars en 2019, ce qui représente une croissance de 9 % par rapport à 2018. La croissance des primes en 2019 a été forte en raison principalement de l'amélioration de la rétention de la clientèle. Cette amélioration est attribuable à un meilleur positionnement compétitif et témoigne du niveau élevé de satisfaction de la clientèle. Notons que le volume d'affaires de iAAH a enregistré un taux de croissance annuel composé de 9 % au cours des cinq dernières années.

Taux combiné

(%)	2019	2018	2017	2016	2015
Taux combiné	93,1	95,8	103,9	105,5	102,3

Le taux combiné, qui correspond à la somme du taux des frais d'exploitation et du taux de sinistres, s'est amélioré par rapport à 2018. L'amélioration découle de plusieurs mesures prises, en lien avec la souscription et la tarification, et d'une sinistralité automobile favorable. Le taux combiné est sous la barre des 100 % pour la deuxième fois depuis 2015.

²⁹ Les primes directes souscrites ne sont pas des mesures conformes aux IFRS.

Rentabilité

Faits saillants

La société a complété l'année 2019 avec un résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 687,4 millions de dollars, en hausse de 12 % par rapport à celui de 2018. Le résultat par action (BPA) ordinaire dilué s'élève à 6,40 \$ pour 2019, comparativement à 5,59 \$ pour 2018. Pour sa part, le rendement des capitaux propres (ROE) aux actionnaires ordinaires a crû, pour s'établir à 12,9 %. Ainsi, les résultats de 2019 pour le BPA et le ROE se situent au-dessus des fourchettes cibles données comme indications aux marchés financiers au début de l'année.

Notons que la révision annuelle des provisions mathématiques n'a presque pas eu d'incidence sur les résultats de 2019, générant un gain de 2,9 millions de dollars avant impôts.

Rentabilité

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2019	2018	2017	2016	2015
Résultat attribué aux actionnaires	709,5	633,7	531,4	553,7	386,4
Moins : dividendes sur actions privilégiées	22,1	21,0	15,9	16,5	18,0
Moins : prime au rachat d'actions privilégiées	—	—	—	—	4,0
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	687,4	612,7	515,5	537,2	364,4
Résultat par action ordinaire (BPA)					
De base	6,43 \$	5,62 \$	4,84 \$	5,22 \$	3,59 \$
Dilué	6,40 \$	5,59 \$	4,81 \$	5,19 \$	3,57 \$
Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires ³⁰	12,9 %	12,5 %	11,4 %	13,2 %	10,2 %

Analyse selon la provenance du bénéfice

L'analyse de rentabilité ci-dessous, selon la provenance du bénéfice, présente les principaux éléments qui ont eu une incidence sur les résultats financiers de 2019 par rapport aux attentes établies par la direction de la société. Les mesures présentées dans cette analyse ne sont pas conformes aux IFRS. Elles complètent l'information présentée à la sous-section « Analyse selon les résultats financiers » ci-dessous et elles fournissent des indicateurs additionnels qui permettent d'évaluer la performance financière.

Bénéfice anticipé sur l'en-vigueur – À 768,6 millions de dollars, le bénéfice anticipé sur l'en-vigueur pour 2019 a augmenté de 79,1 millions de dollars (avant impôts) par rapport à 2018, ce qui représente une augmentation de plus de 11 %. Le bénéfice anticipé sur l'en-vigueur reflète les estimations qui ont été jugées les meilleures par la direction au moment de l'élaboration du budget pour l'année 2019, soit à la fin de 2018. Cependant, pour les secteurs liés à l'épargne, le bénéfice anticipé est mis à jour trimestriellement afin de rendre compte de l'évolution des marchés boursiers et des entrées nettes de fonds. L'augmentation du bénéfice anticipé pour 2019 est attribuable à une croissance dans les cinq secteurs d'activité. La croissance prévue était particulièrement forte pour les secteurs de l'Assurance collective et des Affaires américaines.

Gains (pertes) d'expérience par rapport au bénéfice anticipé – Les gains ou les pertes d'expérience représentent l'écart entre le bénéfice réalisé et celui anticipé sur l'en-vigueur. Ainsi, des gains ou des pertes d'expérience surviennent lorsque les résultats réels diffèrent de ceux qui découlent des hypothèses utilisées pour déterminer le bénéfice anticipé.

La société a terminé l'année 2019 avec des gains d'expérience totalisant 25,5 millions de dollars avant impôts, soit un résultat similaire à celui de 2018 (24,9 millions de dollars). Le bon résultat de 2019 a été réalisé en raison de gains dans quatre des cinq secteurs d'activité et de l'apport favorable découlant de la variation des marchés financiers. Les paragraphes qui suivent détaillent le résultat de 2019 pour les cinq secteurs d'activité de la société.

- **Assurance individuelle** – Un gain d'expérience de 19,3 millions de dollars avant impôts a été enregistré en 2019, comparativement à une perte de 10,7 millions de dollars en 2018. Une expérience favorable en 2019 a été générée principalement par l'impact positif de la variation des marchés financiers sur les fonds des polices universelles. Par ailleurs, l'expérience liée aux titulaires de polices a aussi généré un gain en 2019, en raison notamment d'une expérience positive en lien avec les hypothèses d'abandons. Ces éléments positifs ont compensé notamment une augmentation de la provision pour litiges.
- **Gestion de patrimoine individuel** – Un écart favorable de 6,5 millions de dollars avant impôts a été inscrit dans ce secteur en 2019, comparativement à un écart favorable de 7,7 millions de dollars en 2018. Le gain de 2019 a été généré essentiellement par l'impact positif de la variation des marchés financiers à l'égard des revenus provenant des fonds de placement (ratios de frais de gestion) et du programme de gestion dynamique des risques (*hedging program*). Rappelons que ce programme est avant tout conçu pour réduire la sensibilité du résultat net à la volatilité des marchés financiers relativement aux garanties de capital offertes pour certains fonds distincts.
- **Assurance collective** – Le secteur a enregistré une perte d'expérience de 16,7 millions de dollars avant impôts en 2019, comparativement à un gain de 21,8 millions de dollars en 2018. Les divisions des Régimes d'employés et des Solutions pour les marchés spéciaux ont atteint des résultats près des attentes. La perte du secteur en 2019 provient donc essentiellement d'une expérience moins favorable qu'anticipé dans la division des Services aux concessionnaires.
- **Épargne et retraite collectives** – Le secteur a enregistré un écart favorable de 10,1 millions de dollars avant impôts en 2019, en comparaison d'un écart défavorable de 0,5 million de dollars un an plus tôt. Le bon résultat du secteur en 2019 s'explique principalement par une expérience de longévité plus favorable qu'anticipé.

³⁰ Le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires est une mesure non conforme aux IFRS.

- **Affaires américaines** – Un gain d'expérience de 6,3 millions de dollars avant impôts a été enregistré en 2019, comparativement à un gain de 6,6 millions en 2018. Ce bon résultat s'explique par une expérience plus favorable que prévu dans la division des Services aux concessionnaires, mais aussi, dans une moindre mesure, par une expérience favorable dans la division de l'Assurance individuelle.

Gain ou drain à la vente – Dans le secteur de l'Assurance individuelle et dans la division de l'Assurance individuelle du secteur des Affaires américaines, la charge à l'établissement des nouveaux contrats (ou *drain*) a totalisé 8,5 millions de dollars avant impôts pour l'année 2019, comparativement à 26,7 millions de dollars l'année précédente. Le *drain*, exprimé en pourcentage des ventes (qui sont mesurées par les primes annualisées de première année) s'est établi à 3 % en 2019, comparativement à 9 % en 2018. Le *drain* pour 2019 est ainsi plus favorable qu'en 2018 et aussi plus favorable que la cible de 6 % donnée comme indication aux marchés, en raison principalement d'une répartition des ventes plus favorable que prévu.

Rappelons que le *drain* est une charge encourue par une compagnie d'assurance et est essentiellement attribuable aux dépenses d'établissement d'un contrat d'assurance. Certains produits ont des caractéristiques qui les rendent plus exigeants que d'autres en ce qui regarde le *drain*, comme les produits qui comportent des garanties à long terme. Notons que si l'expérience se déroule comme prévu au cours des années suivant l'émission d'un contrat, le profit réalisé couvrira, entre autres, la charge de *drain* encourue lors de l'émission du contrat.

Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction – À la fin de chaque trimestre, la société s'assure de la suffisance de ses provisions compte tenu du contexte économique existant. De plus, à la fin de chaque année, la société procède à une mise à jour complète de l'ensemble de ses hypothèses d'évaluation afin de tenir compte des plus récents développements dans l'environnement économique et financier de même que de ses propres résultats et de ceux de l'industrie en matière notamment de mortalité, de morbidité, d'abandons et de coûts unitaires.

Au 31 décembre 2019, les changements d'hypothèses actuarielles (pour les affaires sans participation), utilisées pour le calcul des passifs nets relatifs aux contrats d'assurance, ont engendré un impact net positif sur le bénéfice d'exploitation de 2,9 millions de dollars avant impôts.

En effet, l'ajustement des hypothèses économiques a généré une libération de réserves, en raison de l'amélioration du rendement du portefeuille et de la gestion de l'appariement. Cette libération a été presque entièrement compensée par des augmentations de réserves en lien avec la révision des dépenses prévues pour l'administration des contrats et la révision des hypothèses en lien avec les garanties de taux pour les polices d'assurance vie universelle. Finalement, notons que la révision des hypothèses en lien avec les titulaires de polices, soit essentiellement la mortalité, la morbidité et les abandons, n'a généré qu'une légère augmentation des réserves. Pour plus de détails, vous référer à la note 14 des états financiers intitulée *Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement*.

Finalement, notons qu'une charge a été prise au troisième trimestre en lien avec la filiale de distribution PPI Management, en raison de l'ajustement du prix d'achat et du goodwill.

Revenu sur le capital – Le revenu sur le capital correspond au revenu tiré des placements dans lesquels le capital de la société est investi, moins toutes les dépenses engagées pour générer ce revenu. La société considère aussi dans le revenu sur le capital les frais de financement provenant des débentures, l'amortissement des actifs intangibles en lien avec des acquisitions et les résultats de la filiale iA Auto et habitation (iAAH).

Le revenu sur le capital s'élève à 122,1 millions de dollars avant impôts pour l'année 2019, comparativement à 126,0 millions de dollars pour 2018. Rappelons que les revenus d'investissements avaient été favorisés en 2018 par un gain d'importance réalisé sur la vente d'un immeuble. Notons que la contribution de la filiale iA Auto et habitation a été plus importante en 2019.

Impôts sur le revenu – Les impôts sur le revenu représentent la valeur des montants payables en vertu des lois fiscales et comprennent notamment les impôts sur le revenu exigibles et différés. L'impôt sur le revenu de placements des assureurs sur la vie et les taxes sur les primes ne sont pas compris dans ces montants. Ils sont considérés comme une dépense aux fins de calcul du bénéfice d'exploitation.

Les impôts sur le revenu se sont chiffrés à 191,7 millions de dollars en 2019. Le taux d'impôt effectif était ainsi de 21,3%, soit tout près du milieu de la fourchette cible de 20 % à 22 % donnée comme indication aux marchés en début d'année.

Rapprochement de certaines mesures non conformes aux IFRS avec les IFRS

Le tableau qui suit permet d'effectuer le rapprochement entre le bénéfice d'exploitation et les impôts indiqués dans le tableau ci-dessus et les mesures conformes aux IFRS.

Rapprochement de la provenance du bénéfice avec la mesure conforme aux IFRS

(En millions de dollars)	2019	2018
Composantes du bénéfice avant impôts :		
Bénéfice d'exploitation (selon la provenance du bénéfice)	779,1	687,6
Revenu sur le capital (selon la provenance du bénéfice)	122,1	126,0
Bénéfice attribuable aux contrats avec participation et autres éléments	(14,2)	5,4
Résultat avant impôts selon les états financiers	887,0	819,0
Impôts :		
Sur le bénéfice d'exploitation et sur le revenu sur le capital	(191,7)	(179,9)
Montant relatif aux contrats avec participation et autres éléments	4,1	(1,1)
Impôts selon les états financiers	(187,6)	(181,0)
Résultat net selon les résultats financiers	699,4	638,0

Analyse selon les résultats financiers

Résultats annuels

Les résultats financiers de la société pour les exercices terminés les 31 décembre 2019, 2018 et 2017 sont présentés au tableau ci-dessous.

État des résultats consolidés

(En millions de dollars)	2019	2018	2017
Produits			
Primes nettes	8 944,0	7 849,3	7 253,8
Produits de placement	4 641,6	310,8	2 580,9
Autres produits	1 679,5	1 752,3	1 441,4
Total	15 265,1	9 912,4	11 276,1
Prestations sur contrats et charges			
Prestations nettes sur contrats	5 392,2	4 870,0	4 500,5
Transferts nets aux fonds distincts	916,5	821,1	1 020,7
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	4 773,1	216,0	1 726,0
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	27,1	9,2	14,0
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(44,2)	76,2	579,8
Commissions	1 653,8	1 582,2	1 448,7
Frais généraux	1 471,9	1 328,8	1 121,4
Taxes sur primes et autres taxes	128,2	126,9	118,1
Charges financières	59,5	63,0	64,0
Total	14 378,1	9 093,4	10 593,2
Résultats avant impôts	887,0	819,0	682,9
Moins : impôts	187,6	181,0	149,5
Résultat net	699,4	638,0	533,4
Moins : résultat net attribué aux contrats avec participation	(10,1)	4,3	2,0
Résultat net attribué aux actionnaires	709,5	633,7	531,4
Moins : dividendes sur actions privilégiées	22,1	21,0	15,9
Moins : prime au rachat d'actions privilégiées	—	—	—
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	687,4	612,7	515,5

Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires

La croissance de 12 % du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires entre 2019 et 2018 s'explique par les éléments mentionnés ci-dessous.

Produits

Les produits, dont les trois composantes sont présentées au tableau ci-dessus, totalisent près de 15,3 milliards de dollars pour 2019, ce qui représente une hausse de 54 % par rapport à l'année 2018. Cette hausse est principalement liée à l'augmentation de 4,3 milliards de dollars des produits de placement, laquelle est essentiellement attribuable à la variation de la juste valeur des placements, qui découle de l'évolution des taux d'intérêt, des marchés boursiers et de l'écart des émetteurs. De plus, les primes nettes ont aussi contribué à la hausse en raison d'une croissance de 1,1 milliard de dollars, ou de 14 %, par rapport à l'année précédente. On observe une croissance dans tous les secteurs, qui provient principalement des produits d'épargne des secteurs de l'individuel et du collectif, tels les fonds distincts, les certificats de placement garanti, les contrats de rentes assurées et les contrats

d'accumulation. Rappelons qu'en 2018, les autres produits comprenaient un gain non récurrent sur la disposition d'un immeuble de la société.

Le tableau suivant fournit plus de détails sur la composition des produits par secteurs.

Produits par secteurs

Exercice terminé le 31 décembre 2019							
(En millions de dollars)	Ass. ind.	Gest. de patr. ind.	Ass. coll.	Ép. et retraite coll.	Aff. amér.	Autres	Total
Primes nettes	1 586,5	2 911,3	1 638,5	2 000,5	493,0	314,2	8 944,0
Var. p/r 2018	32,1	522,8	26,9	405,6	87,6	19,7	1 094,7
Prod. de plac.	3 767,5	56,7	172,1	331,6	161,5	152,2	4 641,6
Var. p/r 2018	3 856,5	(61,7)	69,6	237,0	182,5	46,9	4 330,8
Autres produits	120,5	1 462,8	54,5	97,5	103,4	(159,2)	1 679,5
Var. p/r 2018	9,0	(8,7)	(3,0)	8,0	36,6	(114,7)	(72,8)
Total	5 474,5	4 430,8	1 865,1	2 429,6	757,9	307,2	15 265,1
Var. p/r 2018	3 897,6	452,4	93,5	650,6	306,7	(48,1)	5 352,7

Prestations sur contrats et charges

Les prestations sur contrats et charges en 2019 ont enregistré une hausse de près de 5,3 milliards de dollars par rapport à 2018. Cette hausse s'arime à l'augmentation des produits de placement mentionnée ci-dessus puisque les passifs liés aux contrats d'assurance sont appariés aux actifs sous-jacents, qui ont enregistré des hausses de valeur. En effet, les principaux éléments qui ont contribué à la hausse des prestations sur contrats et charges sont :

- Une charge du passif relatif aux contrats d'assurance plus élevée qu'en 2018 (4,6 milliards de dollars). Rappelons que la variation de ce passif au cours d'une période reflète notamment la variation de la juste valeur et du rendement des actifs appariant les provisions mathématiques, la variation des primes et prestations nettes sur contrats, les transferts nets aux fonds distincts et les variations des provisions mathématiques qui découlent des changements d'hypothèses;
- Une augmentation des prestations nettes sur contrats, qui reflète le cours normal des activités (522,2 millions de dollars). Rappelons que les prestations nettes sur contrats comprennent les prestations versées à la suite de décès, d'invalidités, de maladies, de sinistres ou de résiliations de contrats ainsi que les paiements de rentes;

Les éléments suivants ont aussi fait varier les prestations sur contrats et charges, mais dans une moindre mesure :

- Une augmentation des transferts nets aux fonds distincts par rapport à 2018, puisque la croissance des primes a été supérieure à celle des prestations (95,4 millions de dollars);
- Une augmentation des commissions comparativement à l'année précédente, ce qui témoigne principalement de la croissance du bloc d'affaires en vigueur (71,6 millions de dollars). Les commissions correspondent à la rémunération des conseillers financiers relativement aux nouvelles ventes et à certains contrats en vigueur;
- Une augmentation des frais généraux découlant principalement de la croissance des affaires (143,1 millions de dollars);
- Une charge liée à l'actif de réassurance en 2018, alors que le montant a été créditeur en 2019 (120,4 millions de dollars). Notons que les facteurs qui ont une incidence sur cet élément sont généralement les mêmes que ceux qui influent sur la variation du passif relatif aux contrats d'assurance.

Impôts

Les états financiers consolidés indiquent une charge d'impôts de 187,6 millions de dollars en 2019, comparativement à une charge de 181,0 millions de dollars en 2018. Ces montants représentent la charge fiscale de la société nette de tous les ajustements pour les années antérieures et la variation est cohérente avec la hausse du résultat avant impôts.

Résultats trimestriels

Voici un résumé des résultats trimestriels, tirés des états financiers de la société, pour chacun des huit derniers trimestres. L'analyse suivante porte principalement sur les résultats du quatrième trimestre de 2019. La terminologie utilisée dans les parties qui suivent est la même que celle que l'on retrouve en général dans les états financiers.

Primes nettes

Les primes nettes ont connu une hausse de 22 % au quatrième trimestre de 2019, si on compare au trimestre correspondant de l'année précédente, et s'établissent à 2,4 milliards de dollars. Cette variation s'explique principalement par la croissance marquée des primes nettes dans les secteurs de la Gestion de patrimoine individuel et de l'Épargne et retraite collectives.

La variation des marchés boursiers, l'importance des primes investies dans les fonds distincts et la réalisation de nouvelles ententes avec des groupes de grande taille dans les secteurs qui distribuent leurs produits aux entreprises et aux groupes, notamment, contribuent à la fluctuation des primes d'un trimestre à un autre.

Notons que les primes nettes incluent les sommes investies par les assurés dans les fonds distincts de la société, mais excluent celles investies par les clients dans les fonds communs de placement.

Produits de placement

Au cours du quatrième trimestre de 2019, les produits de placement ont enregistré une baisse de 471,8 millions de dollars, si on compare au même trimestre de 2018. La diminution au cours du quatrième trimestre de 2019 découle principalement de la baisse de la juste valeur des placements en obligations qu'a engendrée la variation des taux d'intérêt. Cette diminution est en partie compensée par une augmentation de la juste valeur du portefeuille d'actions, attribuable à la variation des marchés boursiers.

Notons que les produits de placement évoluent généralement en grande partie en fonction de la juste valeur des placements, qui découle de l'évolution des taux d'intérêt, des marchés boursiers et de l'écart des émetteurs, notamment en ce qui touche les obligations, les actions et les instruments financiers dérivés. Les produits de placement varient aussi en fonction des revenus d'intérêts, des dividendes et des revenus locatifs des immeubles et des profits et des pertes réalisés sur disposition d'actifs disponibles à la vente.

Sur le plan comptable, la majorité des obligations et des actions sont des titres classés « Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net » et sont utilisées comme actifs sous-jacents aux provisions mathématiques. La variation de la juste valeur de ces actifs se reflète par conséquent dans l'augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance.

Autres produits

Les autres produits sont constitués des honoraires liés à la gestion des fonds distincts et des fonds communs de placement, des revenus tirés des régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA) ainsi que des revenus d'honoraires provenant des filiales de courtage et des actifs gérés pour des tiers. Au quatrième trimestre de 2019, les autres produits ont connu une baisse de 11,9 millions de dollars, soit de 3 %, si on compare avec le même trimestre de 2018. Cette variation provient de deux éléments non récurrents comptabilisés au quatrième trimestre de 2018.

Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires³¹

(En millions de dollars)	Assurance individuelle		Gestion de patrimoine individuel		Assurance collective		Épargne et retraite collectives		Affaires américaines		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Provenance du bénéfice :												
Bénéfice anticipé sur l'en-vigueur	350,9	317,2	227,7	219,3	108,1	84,4	26,1	23,4	55,8	45,2	768,6	689,5
Gains (pertes) d'expérience	19,3	(10,7)	6,5	7,7	(16,7)	21,8	10,1	(0,5)	6,3	6,6	25,5	24,9
Gain (<i>drain</i>) sur les ventes	—	(16,7)	—	(0,1)	—	—	(0,9)	0,4	(8,5)	(10,0)	(9,4)	(26,4)
Changements d'hypothèses	(6,1)	(41,9)	(1,0)	(13,7)	(6,7)	4,3	5,9	49,7	2,3	1,2	(5,6)	(0,4)
Bénéfice d'exploitation	364,1	247,9	233,2	213,2	84,7	110,5	41,2	73,0	55,9	43,0	779,1	687,6
Revenu sur le capital	92,6	90,1	2,8	12,8	5,9	5,7	3,1	0,5	17,7	16,9	122,1	126,0
Impôts	(79,5)	(52,9)	(61,2)	(61,5)	(23,6)	(32,5)	(11,8)	(20,5)	(15,6)	(12,5)	(191,7)	(179,9)
Résultat net attribué aux actionnaires	377,2	285,1	174,8	164,5	67,0	83,7	32,5	53,0	58,0	47,4	709,5	633,7
Moins : dividendes sur actions privilégiées	17,7	15,0	2,5	4,6	1,4	1,2	0,5	0,2	—	—	22,1	21,0
Moins : prime au rachat d'actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	359,5	270,1	172,3	159,9	65,6	82,5	32,0	52,8	58,0	47,4	687,4	612,7

Résultats trimestriels

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2019				2018			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits								
Primes nettes	2 417,0	2 189,5	1 982,7	2 354,8	1 976,8	1 836,0	1 850,0	2 186,5
Produits de placement	(301,5)	1 109,8	1 671,5	2 161,8	170,3	(295,0)	484,9	(49,4)
Autres produits	428,4	416,2	424,5	410,4	440,3	439,2	437,8	435,0
Total	2 543,9	3 715,5	4 078,7	4 927,0	2 587,4	1 980,2	2 772,7	2 572,1
Résultat avant impôts	197,1	241,0	240,9	208,0	195,5	220,0	225,2	178,3
Impôts	31,3	51,9	53,9	50,5	37,7	49,1	59,4	34,8
Résultat net	165,8	189,1	187,0	157,5	157,8	170,9	165,8	143,5
Moins : résultat net attribué aux contrats avec participation	(10,7)	—	(0,1)	0,7	2,8	0,4	0,6	0,5
Résultat net attribué aux actionnaires	176,5	189,1	187,1	156,8	155,0	170,5	165,2	143,0
Moins : dividendes sur actions privilégiées	5,3	5,4	5,7	5,7	5,5	5,6	6,1	3,8
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	171,2	183,7	181,4	151,1	149,5	164,9	159,1	139,2
Résultat par action ordinaire								
De base	1,60 \$	1,73 \$	1,70 \$	1,41 \$	1,37 \$	1,50 \$	1,45 \$	1,30 \$
Dilué	1,59 \$	1,72 \$	1,69 \$	1,40 \$	1,36 \$	1,50 \$	1,44 \$	1,29 \$
Transferts nets aux fonds distincts	234,6	261,9	195,5	224,5	221,5	113,9	170,6	315,1
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance	(283,0)	1 156,0	1 550,0	2 350,1	261,3	(346,2)	350,8	(49,9)
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'investissement	(1,0)	6,7	7,5	13,9	8,2	(2,5)	2,1	1,4
Actif total du fonds général	45 279,6	45 458,8	43 432,1	42 530,9	39 759,5	39 067,5	39 920,0	39 133,0
Actif net des contrats de fonds distincts	27 867,9	26 976,4	26 388,7	25 759,5	23 780,6	25 033,6	24 887,6	24 100,1

³¹ Le bénéfice d'exploitation et les impôts présentés dans ce tableau ne sont pas définis par les IFRS. Le bénéfice d'exploitation est un outil additionnel important pour aider les investisseurs à mieux comprendre d'où provient la création de valeur pour les actionnaires. Un rapprochement entre les mesures non conformes aux IFRS et les IFRS est présenté ci-dessous. Il est par ailleurs à noter que des commentaires pour chacun des secteurs d'activité sont présentés dans d'autres sections de ce rapport de gestion, où l'on décrit en détail les activités de chaque secteur.

Situation financière

Capitalisation et solvabilité

Capitalisation

La structure du capital de iA Société financière se répartit en trois catégories de capitaux : les capitaux propres, les débetures ainsi que les comptes des contrats avec participation. Au 31 décembre 2019, le capital de la société s'élevait à près de 7,2 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 8 % par rapport au 31 décembre 2018. Les capitaux propres et les comptes de contrats avec participation constituaient plus de 85 % du capital total à la fin de 2019.

L'augmentation du capital en 2019 est principalement attribuable à l'apport des résultats non distribués, à la suite des bénéfices réalisés au cours de l'année, nets des dividendes versés aux actionnaires ordinaires et, dans une moindre mesure, à l'émission de débetures mentionnée plus loin dans cette section.

Structure de capital

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Capitaux propres					
Actions ordinaires	1 666,5	1 655,5	1 520,9	1 498,8	1 310,5
Actions privilégiées ³²	525,0	525,0	375,0	375,0	375,0
Résultats non distribués ^{33,34}	3 823,5	3 440,0	3 072,8	2 793,2	2 374,0
Surplus d'apport	17,5	22,8	19,5	18,5	21,4
CAERG ³⁵	55,6	22,5	48,9	40,1	58,1
Total partiel	6 088,1	5 665,8	5 037,1	4 725,6	4 139,0
Débetures ³²	1 049,7	901,4	996,3	995,3	846,1
Comptes des contrats avec participation ³⁴	41,9	52,3	41,0	39,0	45,0
Total	7 179,7	6 619,5	6 074,4	5 759,9	5 030,1

Levier financier et ratio de couverture

Le ratio d'endettement, tel que mesuré par les débetures par rapport à la structure du capital, était de 14,6 % au 31 décembre 2019, et si on ajoute les actions privilégiées aux débetures, il s'élevait à 21,9 %. La légère augmentation de ces ratios est attribuable essentiellement à l'émission de débetures subordonnées en septembre 2019, qui a été partiellement compensée par le rachat de débetures subordonnées en mai 2019.

Au 31 décembre 2019, le ratio de couverture était de 16,6x, comparativement à 14,6x au 31 décembre 2018. En 2019, le ratio, qui était déjà relativement élevé, a augmenté davantage principalement en raison de la hausse du bénéfice enregistré en cours d'année. Soulignons que le ratio de couverture représente le ratio du bénéfice des douze derniers mois avant impôts et frais financiers liés aux intérêts, par rapport aux frais financiers liés aux intérêts et aux dividendes.

Ratios d'endettement et ratio de couverture

	Aux 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Ratios d'endettement					
Débetures/structure du capital	14,6 %	13,6 %	16,4 %	17,3 %	16,8 %
Débetures et actions privilégiées/structure du capital	21,9 %	21,5 %	22,6 %	23,8 %	24,3 %
Ratio de couverture (en nombre de fois) ³⁶	16,6x	14,6x	13,3x	12,8x	8,2x

Solvabilité

Lors de la création de la société de portefeuille iA Société financière, la société s'est engagée à suivre la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes (ESCAP)* de l'Autorité des marchés financiers. Le ratio de solvabilité de la société s'établissait à 133 % au 31 décembre 2019, comparativement à 126 % au 31 décembre 2018.

L'augmentation de sept points de pourcentage au cours de l'année s'explique notamment par l'apport des bénéfices non répartis réalisés en 2019, les activités de financement et la mise en place de stratégies d'investissement visant à réduire le risque macroéconomique. Le ratio en fin d'année demeurait bien au-dessus de la fourchette cible de 110 % à 116 % donnée comme indication aux marchés financiers.

Pour 2020, la fourchette cible établie pour iA Société financière demeure de 110 % à 116 %, comme mentionné dans la section « Faits saillants » au début de ce document. Pour la filiale iA Assurance, la fourchette cible est également de 110 % à 116 %. Finalement, le ratio de solvabilité diminuera au cours de la première moitié de 2020 en raison d'acquisitions annoncées en décembre 2019 et en janvier 2020. Dans tous les cas, la société vise à conserver un ratio de solvabilité à l'intérieur ou au-dessus de la fourchette cible.

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Capitaux disponibles	4 809,1	4 468,9
Attribution de l'avoir	4 461,8	4 045,6
Coussin de solvabilité global	6 980,2	6 755,2
Ratio de solvabilité³⁷	133 %	126 %

³² Éléments pris en compte dans le calcul du ratio d'endettement, considérés comme de la dette à long terme

³³ Au quatrième trimestre de 2018, la société a effectué un ajustement relatif à l'estimation du passif d'impôts liée aux périodes antérieures en abaissant de 58 millions de dollars les résultats non distribués au 1^{er} janvier 2017.

³⁴ Au quatrième trimestre de 2019, un ajustement a été effectué rétroactivement au 1^{er} janvier 2018 en transférant 7 millions de dollars des résultats non distribués aux comptes des contrats avec participation.

³⁵ CAERG : cumul des autres éléments du résultat global

³⁶ Calculé en divisant le bénéfice des douze derniers mois (avant intérêts et impôts) par la somme des intérêts, des dividendes sur actions privilégiées et des primes versées au rachat d'actions privilégiées (s'il y a lieu)

³⁷ Cette mesure, qui n'a pas d'équivalent IFRS, est établie selon les exigences des autorités réglementaires.

Rachat et émission d'instruments financiers

Au deuxième trimestre de 2019, la filiale iA Assurance a procédé au rachat des débetures subordonnées émises en mai 2014 d'une valeur nominale de 250 millions de dollars et portant un intérêt de 2,80 %. Ces débetures ont été rachetées, notamment, parce qu'elles n'étaient plus reconnues en totalité dans le calcul du capital réglementaire. Puis, en septembre 2019, iA Société financière a procédé à l'émission de 400 millions de dollars de débetures subordonnées à taux fixe/variable de 3,072 %.

Débetures

La société comptabilisait trois séries de débetures dans son bilan au 31 décembre 2019, d'une valeur comptable totale de 1 049,7 millions de dollars. Ces trois séries, qui sont détaillées dans un tableau plus loin dans cette section, ont été classées comme des passifs financiers au coût amorti. Rappelons que les débetures représentent des créances directes non garanties de la société, qui sont subordonnées à celles des titulaires de polices et des autres créanciers. En 2019, la charge de financement, composée uniquement d'intérêts, s'élevait à 26,5 millions de dollars, comparativement à 31,3 millions de dollars en 2018.

Actions ordinaires en circulation

La société ne dispose que d'une seule classe d'actions ordinaires et toutes les actions ordinaires comportent un seul droit de vote. De plus, aucun actionnaire ne peut acquérir, directement ou indirectement, 10 % ou plus des actions avec droit de vote de iA Société financière et les actions ordinaires de la filiale iA Assurance doivent être détenues à 100 %, directement ou indirectement, par iA Société financière. Les actions ordinaires iA Société financière se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole IAG. (Voir la section « Mise en garde » au début de ce document pour plus d'information sur notamment la constitution juridique de iA Groupe financier.)

Au 31 décembre 2019, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation s'élevait à 106 966 199, soit 1 609 023 actions de moins qu'au 31 décembre 2018. Cette diminution s'explique principalement par les rachats de près de quatre millions d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat d'actions, net de l'exercice d'options dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions destiné notamment aux membres de la direction.

Actions ordinaires

(En millions)	Aux 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Nombre d'actions ordinaires en circulation	107,0	108,6	106,8	106,2	102,4

Cours de l'action et capitalisation boursière

L'Industrielle Alliance est devenue une société à capital actions en février 2000. Le titre de la société a commencé à se négocier sur le parquet de la Bourse de Toronto le 3 février 2000, à un prix de 7,875 \$, en tenant compte de la subdivision des actions ordinaires de la société, à raison de deux pour une, qui a eu lieu le 16 mai 2005. Le titre de la société a clôturé l'année 2019 à 71,49 \$. La capitalisation boursière de la société s'établissait ainsi à plus de 7,6 milliards de dollars en fin d'année 2019.

Cours de l'action et capitalisation boursière

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Cours de l'action	71,49 \$	43,57 \$	59,82 \$	53,39 \$	44,13 \$
Capitalisation boursière	7 647,0	4 730,6	6 386,2	5 670,3	4 520,5

Valeur comptable par action ordinaire

La valeur comptable par action ordinaire s'établissait à 51,99 \$ à la fin de l'année 2019, ce qui représente une progression de près de 10 % au cours de l'année. Cette progression provient essentiellement de l'apport des résultats non distribués nets des dividendes payés durant l'année 2019.

Valeur comptable par action ordinaire

	Aux 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Valeur comptable par action ordinaire ³⁸	51,99 \$	47,34 \$	43,65 \$	40,97 \$	36,76 \$

Actions privilégiées

En 2019, la filiale iA Assurance a versé 22,1 millions de dollars sous forme de dividendes aux actionnaires privilégiés qui détenaient des actions de catégorie A des séries B, G et I. Le capital de la société comporte actuellement des actions privilégiées de catégorie A réparties entre ces trois séries, comme présenté au grand tableau plus loin dans cette section.

Dividendes

En mai 2019, la société a annoncé une augmentation de 0,4150 \$ à 0,4500 \$, ou de 8 %, du dividende trimestriel versé par action ordinaire. Ainsi, 1,77 \$ par action ordinaire a été versé en 2019 comparativement à 1,59 \$ en 2018, ce qui représente une hausse de plus de 11 %. Au total, la société a versé 188,4 millions de dollars sous forme de dividendes aux actionnaires ordinaires au cours de 2019 et le ratio de distribution du dividende pour l'année représente 27 % du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires.

Dividendes

	2019	2018	2017	2016	2015
Dividendes versés par action ordinaire	1,77 \$	1,59 \$	1,43 \$	1,26 \$	1,16 \$
Ratio de distribution	27 %	28 %	30 %	24 %	32 %

Déclaration de dividendes du quatrième trimestre

Voici les montants et les dates de paiement et de clôture des registres pour les actions ordinaires et les différentes catégories d'actions privilégiées.

Le conseil d'administration de iA Société financière inc. a déclaré le paiement d'un dividende trimestriel de 0,4850 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera payable au comptant le 16 mars 2020 à tous les actionnaires ordinaires inscrits le 28 février 2020.

³⁸ Au quatrième trimestre de 2018, la société a effectué un ajustement relatif à l'estimation du passif d'impôts liée aux périodes antérieures en abaissant de 58 millions de dollars les résultats non distribués au 1^{er} janvier 2017.

Le conseil d'administration de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. a approuvé le versement de deux dividendes distincts totalisant 671,0 millions de dollars à l'unique porteur de ses actions ordinaires, iA Société financière.

Le conseil d'administration de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. a déclaré le paiement d'un dividende trimestriel de 0,2875 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série B. Ce dividende sera payable au comptant le 31 mars 2020 à tous les actionnaires privilégiés inscrits le 28 février 2020.

Le conseil d'administration de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. a déclaré le paiement d'un dividende trimestriel de 0,2360625 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série G. Ce dividende sera payable au comptant le 31 mars 2020 à tous les actionnaires privilégiés inscrits le 28 février 2020.

Le conseil d'administration de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. a déclaré le paiement d'un dividende trimestriel de 0,3000 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série I. Ce dividende sera payable au comptant le 31 mars 2020 à tous les actionnaires privilégiés inscrits le 28 février 2020.

Notons que tous les dividendes versés par iA Société financière sur ses actions ordinaires et par l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers sur ses actions privilégiées sont des dividendes déterminés en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toute législation fiscale provinciale et territoriale correspondante.

Régime d'options d'achat d'actions

Conformément au régime d'options d'achat d'actions adopté par le conseil d'administration en 2001, le comité des ressources humaines et de rémunération a procédé, en 2019, à l'octroi de 348 000 nouvelles options d'achat d'actions. Ces nouvelles options, qui viendront à échéance en 2029, ont été octroyées à un prix d'exercice moyen pondéré de 49,85 \$. L'émission, nette des options exercées et annulées au cours de l'année, porte à 1 965 483 le nombre d'options d'achat d'actions en circulation, ce qui représente 1,8 % du nombre d'actions émises et en circulation au 31 décembre 2019.

Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions à l'intention des détenteurs d'actions ordinaires

Ce régime permet aux participants de réinvestir automatiquement leurs dividendes dans des actions ordinaires de iA Société financière, et aussi d'acheter, en espèces, des actions ordinaires additionnelles de iA Société financière. Les actions émises dans le cadre du régime sont acquises sur le marché secondaire.

Offre publique de rachats d'actions

Le 6 novembre 2019, la société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat d'actions dans le cours normal de ses activités. Ainsi, entre le 12 novembre 2019 et le 11 novembre 2020, la société peut racheter jusqu'à concurrence de 5 335 397 actions ordinaires, ce qui représente approximativement 5 % de ses 106 707 949 actions ordinaires émises et en circulation au 1^{er} novembre 2019. En 2019, la société a racheté 2 815 373 actions ordinaires, pour un coût total de 138,9 millions de dollars.

Actions privilégiées et débetures – iA Société financière inc.

Débetures subordonnées émises le 24 septembre 2019 et échéant le 24 septembre 2031

Valeur nominale :	400,0 millions de dollars
Valeur comptable :	397,6 millions de dollars
Intérêt porté :	3,072 % jusqu'au 24 septembre 2026. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux de rendement annuel variable égal au taux Canadian Dealer Offered Rate (taux CDOR) trois mois, majoré de 1,31 %, payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 24 septembre 2026, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction et la prime à l'émission, pour un total de 2,4 millions de dollars.

Actions privilégiées et débetures – Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Actions privilégiées de catégorie A – série B

Nombre :	5 000 000
Valeur nominale :	125,0 millions de dollars
Valeur comptable :	Actions comptabilisées à leur valeur d'acquisition
Dividende :	Dividende trimestriel non cumulatif et fixe dont le montant est de 0,2875 \$ par action privilégiée
Droit de vote :	Aucun droit de vote
Conversion :	Ne sont pas convertibles en actions ordinaires, convertibles en actions privilégiées de catégorie A
Rachat :	Rachetables, en totalité ou en partie, au gré de la société, et sous réserve de l'autorisation de l'Autorité des marchés financiers (AMF), depuis le 31 mars 2011

Actions privilégiées de catégorie A – série G

Nombre :	10 000 000
Valeur nominale :	250,0 millions de dollars
Valeur comptable :	Actions comptabilisées à leur valeur d'acquisition
Dividende :	Dividende trimestriel non cumulatif et ajusté tous les cinq ans avec un taux annuel initial de 1,0750 \$ en espèces par action privilégiée jusqu'au 30 juin 2017. Le 30 juin 2017, le taux annuel a été modifié à 0,94425 \$ en espèces par action privilégiée.
Droit de vote :	Aucun droit de vote
Conversion :	Convertibles au gré du détenteur en actions privilégiées de catégorie A – série H le 30 juin 2017 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite
Rachat :	Rachetables, en totalité ou en partie, au gré de la société, et sous réserve de l'autorisation de l'AMF, depuis le 30 juin 2017 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite

Actions privilégiées de catégorie A – série I

Nombre :	6 000 000
Valeur nominale :	150,0 millions de dollars
Valeur comptable :	Actions comptabilisées à leur valeur d'acquisition
Dividende :	Dividende trimestriel non cumulatif et ajusté tous les cinq ans avec un taux annuel initial de 1,20 \$ en espèces par action privilégiée jusqu'au 31 mars 2023. Le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté afin de correspondre à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans alors en vigueur plus 2,75 %.
Droit de vote :	Aucun droit de vote
Conversion :	Convertibles au gré du détenteur en actions privilégiées de catégorie A – série J le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite
Rachat :	Rachetables, en totalité ou en partie, au gré de la société, et sous réserve de l'autorisation de l'AMF, le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite.

Débetures subordonnées émises le 23 février 2015 et échéant le 23 février 2027

Valeur nominale :	250,0 millions de dollars
Valeur comptable :	249,5 millions de dollars
Intérêt porté :	2,64 % jusqu'au 23 février 2022. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux de rendement annuel variable égal au Taux Canadian Dealer Offered Rate (taux CDOR) trois mois, majoré de 1,08 %, payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 23 février 2022, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction et la prime à l'émission, pour un total de 0,5 million de dollars.

Débetures subordonnées émises le 16 septembre 2016 et échéant le 15 septembre 2028

Valeur nominale :	400,0 millions de dollars
Valeur comptable :	398,6 millions de dollars
Intérêt porté :	3,30 % jusqu'au 15 septembre 2023. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux de rendement annuel variable égal au taux CDOR trois mois, majoré de 2,14 %, payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 15 septembre 2023, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction et la prime à l'émission, pour un total de 1,4 million de dollars.

Les lecteurs sont invités à lire les prospectus pour en savoir davantage sur les caractéristiques des actions privilégiées et des débetures. Les prospectus sont disponibles sur le site Internet de la société, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs*.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information importante est colligée et communiquée en temps opportun à la haute direction, notamment au président et chef de la direction et au vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef, afin de permettre la prise de décisions appropriées à l'égard de l'information à fournir. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à s'assurer que l'information est recueillie, enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prévus par la Loi sur les valeurs mobilières du Canada.

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef de la société sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et les procédures de communication de l'information de la société. À la suite d'une évaluation de l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information au 31 décembre 2019, ils ont conclu que ceux-ci étaient efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef de la société sont responsables de concevoir et de maintenir le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, comme il est défini dans le Règlement 52-109 (*Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*). Au 31 décembre 2019, ils ont évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière selon le cadre et les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la commission Treadway. À la suite de cette évaluation, ils ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace. Au cours de l'exercice, aucune modification n'a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir eu, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Principales méthodes comptables et actuarielles

Les états financiers consolidés sont préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS).

Pour plus d'information au sujet des principales méthodes comptables, voir la note 2 des états financiers consolidés de la société.

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et établisse des hypothèses qui influent sur les montants d'actifs et de passifs présentés, sur le résultat net et sur l'information complémentaire. Les résultats réels peuvent différer des estimations faites par la direction. Les estimations et les hypothèses font périodiquement l'objet d'une révision en fonction de l'évolution des circonstances et des faits pertinents et les changements sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle la révision est effectuée ainsi que dans les périodes ultérieures touchées par les révisions. Les estimations et les jugements les plus importants ont trait à la classification des contrats et à la détermination des passifs relatifs aux polices.

Cotes de crédit

Trois agences de notation indépendantes, soit Standard & Poor's, DBRS et A.M. Best, accordent des cotes de crédit à la société et à ses filiales. Ces cotes, présentées au tableau ci-dessous, traduisent la solidité financière de la société et de ses filiales de même que leur capacité de respecter leurs engagements à l'égard des titulaires de polices et des créanciers.

En 2019, les cotes accordées par DBRS et A.M. Best sont demeurées inchangées, et ce, avec une perspective stable.

D'autre part, en juillet 2019, Standard & Poor's a élevé la cote de crédit de l'émetteur de IA Société financière de A- à A, ainsi que les cotes de crédit de l'émetteur et celle de solidité financière de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers de A+ à AA-, citant notamment la performance opérationnelle, la profitabilité constante dans différents secteurs d'activité, de même que la bonne gestion des risques. Pour cette agence aussi les perspectives demeurent stables.

Cotes de crédit

IA Société financière inc.

Agence	Type d'évaluation	Cote de crédit
Standard & Poor's	Cote de crédit de l'émetteur	A
	Débitures subordonnées	A-
DBRS	Cote de crédit de l'émetteur	A (low)
	Débitures subordonnées	BBB (high)

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Standard & Poor's	Cote de crédit de l'émetteur	AA-
	Cote de solidité financière	AA-
	Débitures subordonnées	A+
	Actions privilégiées – Échelle canadienne	P-1 (Low)
	Actions privilégiées – Échelle mondiale	A
DBRS	Solidité financière	A (high)
	Cote de crédit de l'émetteur	A (high)
	Débitures subordonnées	A
	Actions privilégiées	Pfd-2 (high)
A.M. Best	Solidité financière	A+ (Superior)
	Cote de crédit de l'émetteur	aa-
	Débitures subordonnées	a
	Actions privilégiées	a-

Entités de IA American (IA American Life Insurance Company, American-Amicable Life Insurance Company of Texas, Pioneer Security Life Insurance Company, Pioneer American Insurance Company, Occidental Life Insurance Company of North Carolina)

A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a

Industrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'assurances générales

A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a+

Dealers Assurance Company

A.M. Best	Solidité financière	A- (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a-

Transactions entre parties liées

La valeur des activités entre parties liées est présentée à la note 28 des états financiers consolidés de la société.

Garanties, engagements et éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la société conclut fréquemment plusieurs types de contrats ou d'ententes qui peuvent, dans certains cas, être considérés comme des garanties, des engagements ou des éventualités.

Au 31 décembre 2019, les obligations contractuelles et les engagements de la société s'établissaient comme suit :

Obligations contractuelles – Paiements exigibles par périodes

(En millions de dollars)	Au 31 décembre 2019			
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Débetures ³⁹	1 049,7	—	—	1 049,7
Obligations locatives	136,7	19,1	49,6	68,0
Obligations d'achat	309,7	61,3	248,4	—
Autres obligations à long terme ⁴⁰	4 926,7	2 999,0	1 305,9	621,8
Total des obligations contractuelles	6 422,8	3 079,4	1 603,9	1 739,5

Pour de l'information additionnelle concernant les engagements envers des tiers, les engagements de placement et les marges de crédit bancaires de la société, se référer à la note 29 des états financiers consolidés.

³⁹ Les débetures peuvent être rachetées au gré de la société à diverses dates. Consulter la note 16 des états financiers consolidés de la société pour plus d'information sur les débetures.

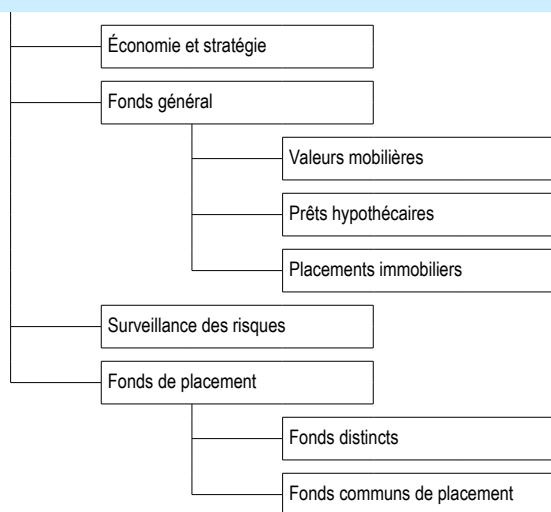
⁴⁰ Inclut les passifs financiers à long terme uniquement

Placements

Description du secteur

Le secteur des Placements a deux missions principales : gérer les actifs du fonds général de la société et les fonds de placement offerts à la clientèle. Toutes les activités de placement de la société, y compris celles liées aux Affaires américaines, relèvent d'une seule et même autorité et partagent une philosophie commune. La structure de gestion des placements est illustrée ci-dessous.

VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF ET CHEF DES PLACEMENTS



Les experts rattachés au fonds général gèrent une gamme diversifiée de placements, dont des obligations, des actions, des prêts hypothécaires, des placements immobiliers, des placements à court terme et des produits dérivés.

L'équipe de surveillance des risques a pour mandat de développer une vision globale de la gestion et du suivi des différents risques d'investissement (taux d'intérêt, marchés boursiers, taux de change, crédit, liquidités, etc.). En plus de quantifier ces risques, l'équipe participe à l'établissement de stratégies qui permettent de les gérer efficacement.

Les professionnels de l'investissement de iA Groupe financier sont pour la plupart regroupés au sein de la filiale iA Gestion de placements.

L'équipe voit à la répartition des actifs et à la sélection des titres du fonds général ainsi qu'à celles de plusieurs fonds distincts et fonds communs de placement, en plus d'effectuer la supervision de tous les gestionnaires externes.

Actif sous gestion et sous administration

iA Groupe financier gère et administre des actifs qui totalisaient 189,5 milliards de dollars au 31 décembre 2019, ce qui représente une augmentation de 20,7 milliards de dollars, ou de 12,3 %, par rapport à l'année précédente.

Actif sous gestion et sous administration

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Actif sous gestion					
Fonds général	45 279,6	39 759,5	37 789,4	35 223,8	33 161,4
Fonds distincts	27 867,9	23 780,6	24 117,0	21 825,8	19 776,7
Fonds communs de placement	11 594,2	10 832,8	11 723,2	10 937,5	10 428,3
Autres	15 500,1	14 721,1	15 123,1	16 859,9	15 526,1
Total partiel	100 241,8	89 094,0	88 752,7	84 847,0	78 892,5
Actif sous administration	89 245,8	79 677,5	80 787,1	41 387,2	36 920,8
Total	189 487,6	168 771,5	169 539,8	126 234,2	115 813,3

L'actif sous gestion, qui regroupe notamment les sommes du fonds général, des fonds distincts et des fonds communs de placement, ainsi que certains actifs gérés pour des tiers (catégorie « Autres »), a augmenté de 12,5 % si on compare à l'année 2018 et atteignait 100,2 milliards de dollars au 31 décembre 2019.

L'actif sous administration était pour sa part de 89,2 milliards de dollars au 31 décembre 2019, en hausse de 12 % par rapport à l'année précédente. L'actif sous administration comprend essentiellement les actifs de tiers qui sont administrés par l'entremise des sociétés de courtage en fonds communs de placement (notamment Investia Services financiers et FundEX Investments) et en valeurs mobilières (iA Valeurs mobilières) de même que par la société de fiducie (iA Fiducie).

Fonds général

Placements du fonds général

L'objectif de la société est de gérer avec rigueur et prudence les placements en recherchant l'équilibre entre l'obtention de bons rendements et le contrôle des risques. En plus de maintenir une saine diversification des placements, tant en ce qui regarde les émetteurs et les secteurs d'activité qu'en ce qui regarde les régions géographiques, la société surveille étroitement l'appariement et elle s'assure de maintenir en tout temps un niveau suffisant de liquidités. Pour plus d'information sur le risque de liquidité et sa gestion, ainsi que sur le processus d'appariement et les mesures prises par la société pour atténuer les risques liés à ce processus, se référer à la section « Gestion des risques » du présent rapport de gestion.

La majeure partie de l'actif des fonds lié aux activités d'assurance et de rentes est principalement investie dans des titres à revenu fixe, comme les obligations, et, dans une moindre part, dans des titres de participation (actions). L'actif lié au capital est pour sa part investi dans des titres à revenu fixe et dans des actions privilégiées.

Composition des placements du fonds général

À la fin de l'année 2019, 68,8 % des placements de la société étaient investis dans des obligations et 9,7 % dans des prêts hypothécaires et autres prêts, pour un total de 78,5 % dans des titres à revenu fixe. La proportion des titres à revenu fixe a oscillé entre 76 % et 79 % au cours des cinq dernières années, tandis que la proportion des actions a varié entre 7 % et 11 %. L'implantation, au cours de l'année 2019, d'une stratégie d'investissement visant la réduction de la sensibilité des résultats aux variations macroéconomiques explique notamment la variation des postes « Actions » et « Autres placements » au cours de la période.

Placements du fonds général

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Obligations	27 508,5	23 592,3	22 944,1	21 086,8	19 278,1
Prêts hypothécaires et autres prêts	3 870,2	3 661,3	3 288,1	3 292,3	3 169,3
Actions	3 023,5	3 054,8	3 467,0	3 083,0	2 924,1
Immeubles	2 076,6	1 720,5	1 340,8	1 237,8	1 215,9
Autres placements ⁴¹	3 440,4	2 550,0	2 781,9	2 391,0	2 362,2
Total	39 919,2	34 578,9	33 821,9	31 090,9	28 949,6

Placements par catégories d'actifs

	Aux 31 décembre	
	2019	2018
Portefeuille	39,9 G\$	34,6 G\$
Obligations	68,8 %	68,3 %
Prêts hypothécaires et autres prêts	9,7 %	10,6 %
Actions	7,6 %	8,8 %
Immeubles	5,2 %	5,0 %
Autres	8,7 %	7,3 %

Qualité générale des placements

Au 31 décembre 2019, le montant des placements douteux nets avait diminué de 5,0 millions de dollars. Sur un portefeuille de 39,9 milliards de dollars, cela ne représentait que 0,03 % des placements totaux (0,05 % au 31 décembre 2018).

La qualité générale des placements est demeurée très bonne en 2019.

Placements douteux nets (excluant les prêts assurés)

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Obligations	10,1	12,8	15,1	16,9	6,0
Prêts hypothécaires et autres prêts	0,8	3,1	8,3	6,5	8,2
Total	10,9	15,9	23,4	23,4	14,2

Les placements douteux nets sont composés des obligations et des prêts hypothécaires conventionnels en souffrance depuis trois mois ou plus, des prêts restructurés ainsi que d'autres prêts en défaut, et ils tiennent compte des provisions spécifiques pour pertes comptabilisées en contrepartie de ces éléments d'actif.

Placements douteux nets en pourcentage des placements totaux

(%)	Aux 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Placements douteux nets	0,03	0,05	0,07	0,08	0,05

Pour l'ensemble du portefeuille de placements, les moins-values non réalisées sur les titres de sociétés à revenu fixe classés comme disponibles à la vente s'élevaient à 1,7 million de dollars au 31 décembre 2019 (23,1 millions de dollars au 31 décembre 2018).

Portefeuille d'obligations

La société possède un portefeuille obligataire de grande qualité qui totalisait 27,5 milliards de dollars au 31 décembre 2019.

Conformément aux règles définies dans les politiques de placement, la société investit en très grande partie dans des obligations dont la cote de crédit est de niveau BBB faible ou supérieur au moment de leur acquisition, selon la cote de crédit attribuée par l'une des agences de notation reconnues. Dans les cas où aucune évaluation n'est disponible de la part d'une agence de notation, la société procède, à l'interne, à une évaluation de la qualité des titres en question.

La proportion des titres obligataires de qualité A ou supérieure se situait à 83,3 % du portefeuille à la fin de 2019, comparativement à 82,5 % du portefeuille à la fin de 2018. Au 31 décembre 2019, les titres cotés BB et moins (titres à haut rendement) représentaient 238,0 millions de dollars (0,9 % du portefeuille), comparativement à 184,3 millions de dollars au 31 décembre 2018 (0,8 % du portefeuille).

Obligations par cotes de crédit

Portefeuille	Aux 31 décembre	
	2019	2018
Portefeuille	27,5 G\$	23,6 G\$
AAA	6,8 %	5,2 %
AA	47,6 %	35,4 %
A	28,9 %	41,9 %
BBB	15,8 %	16,7 %
BB et moins	0,9 %	0,8 %

En plus d'investir dans des obligations émises par voie de placements publics (obligations gouvernementales et obligations de sociétés publiques), la société investit aussi dans des obligations émises par voie de placements privés. Ces obligations offrent des possibilités d'investissement qui ne sont généralement pas disponibles sur le marché public et présentent des caractéristiques de rendement et de risque qui conviennent aux activités d'une société d'assurance vie. Elles permettent également d'avoir un accès plus grand à l'information qui émane des émetteurs. Les obligations émises par voie de placements privés ne bénéficient toutefois pas d'un même niveau de liquidités et sont susceptibles d'être touchées par l'évolution des conditions de crédit dans le marché. Au 31 décembre 2019, les obligations provenant d'émissions privées représentaient 4,7 milliards de dollars, ce qui correspondait à 17,3 % du portefeuille obligataire (4,2 milliards de dollars, ou 17,9 % du portefeuille, au 31 décembre 2018).

⁴¹ En 2017, un élément classé sous « Autres placements » a été reclassé dans « Autres actifs » du bilan. Le changement se reflète jusqu'en 2015 inclusivement.

Portefeuille d'obligations

	Aux 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)	27 508,5	23 592,3	22 944,1	21 086,8	19 278,1
Répartition par catégories d'émetteurs (%)					
Gouvernements ⁴²	49,7	50,7	52,0	51,4	50,0
Municipalités	4,8	5,1	5,0	4,4	5,2
Sociétés – émissions publiques	28,2	26,3	26,1	26,2	25,9
Sociétés – émissions privées	17,3	17,9	16,9	18,0	18,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts

Le portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts atteignait 3,9 milliards de dollars au 31 décembre 2019, en hausse de 208,9 millions de dollars par rapport au 31 décembre 2018. Près du tiers de ce portefeuille, soit 1,2 milliard de dollars, était titrisé à la fin de 2019 par le biais du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) de la SCHL.

Les prêts hypothécaires comme tels se chiffraient à 3,1 milliards de dollars à la fin de 2019 et leur qualité demeurait excellente. Le taux de délinquance est demeuré stable et très bas au cours de l'année et s'élevait à 0,08 % au 31 décembre 2019. Au total, les prêts hypothécaires délinquants ne représentaient que 2,5 millions de dollars au 31 décembre 2019 (2,6 millions de dollars au 31 décembre 2018). La donnée sur le taux de délinquance tient compte des prêts hypothécaires assurés et non assurés.

Taux de délinquance en pourcentage des prêts hypothécaires

(%)	Aux 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Taux de délinquance	0,08	0,09	0,34	0,27	0,29

Comme le montre le tableau ci-dessous, les prêts hypothécaires assurés ont représenté environ les trois quarts du montant total de prêts hypothécaires au cours des récentes années (73,8 % en 2019).

Portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts

(%)	Aux 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)					
Prêts hypothécaires	3 076,2	2 999,4	2 718,5	2 776,5	2 877,2
Autres prêts – financement automobile	794,0	661,9	569,6	515,8	292,1
Total	3 870,2	3 661,3	3 288,1	3 292,3	3 169,3
Répartition des prêts hyp. par types de prêts (%)					
Prêts assurés	73,8	76,4	78,1	77,1	76,0
Prêts conventionnels	26,2	23,6	21,9	22,9	24,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux de délinquance des prêts hypothécaires (%)	0,08	0,09	0,34	0,27	0,29

La proportion des prêts hypothécaires garantis par des propriétés résidentielles unifamiliales et multirésidentielles s'élevait par ailleurs à 91,6 % au 31 décembre 2019 (91,4 % au 31 décembre 2018). Cette proportion demeure au-dessus de 80 % depuis plusieurs années.

Prêts hypothécaires par types de propriétés

	Aux 31 décembre	
	2019	2018
Portefeuille	3,1 G\$	3,0 G\$
Résidentielles	37,0 %	36,0 %
Multirésidentielles	54,6 %	55,4 %
Non résidentielles	8,4 %	8,6 %

En plus des prêts hypothécaires et autres prêts, la société gère aussi des actifs pour des tiers. Au total, le portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts de la société plus les actifs gérés pour des tiers s'élevait à 12,9 milliards de dollars au 31 décembre 2019 (13,0 milliards de dollars au 31 décembre 2018).

Finalement, notons que la société a décidé en septembre 2019 de cesser d'accepter les nouvelles demandes de prêts résidentiels afin de concentrer ses activités hypothécaires sur les prêts multirésidentiels et commerciaux. Une équipe demeure en place afin de soutenir et d'honorer les engagements de la société envers les clients de prêts résidentiels existants.

Portefeuille d'actions

Au 31 décembre 2019, les placements en titres de participation s'élevaient à 3 milliards de dollars, ou à 7,6 % des placements totaux de la société, comparativement à 3,1 milliards de dollars, ou à 8,8 % un an auparavant.

Les placements en titres de participation, ainsi que les actions privilégiées de la société, sont utilisés pour appairer le passif à long terme des contrats d'assurance et pour couvrir des engagements liés à certains contrats d'assurance vie universelle. Le portefeuille d'actions qui sert à appairer les engagements à long terme a produit un rendement de 19,5 % en 2019, tandis que les actions privilégiées de la société ont connu un rendement de 10,5 % en 2019. Les actions privées occupent par ailleurs une place de plus en plus importante au sein du portefeuille. Cette catégorie d'actions offre des possibilités de diversification, de rendement et d'appariement des engagements à long terme.

Portefeuille d'actions par types d'appariements

	Aux 31 décembre	
	2019	2018
Portefeuille	3,0 G\$	3,1 G\$
Engagements à très long terme	49,7 %	55,9 %
Polices universelles	29,4 %	26,2 %
Capital (actions privilégiées)	20,9 %	17,9 %

⁴² Émetteurs gouvernementaux et ceux ayant une garantie directe ou indirecte équivalente, à l'exclusion des émetteurs municipaux

La stratégie de gestion utilisée pour le portefeuille d'actions tend à optimiser le rendement par l'entremise d'investissements faits dans des actions privilégiées, des actions ordinaires, des indices boursiers et des fonds de placement. La société privilégie une politique de diversification par secteurs industriels et par émetteurs afin de limiter son exposition au risque de concentration et de participer à la croissance de tous les principaux secteurs économiques.

Portefeuille d'actions

	Aux 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)	3 023,5	3 054,8	3 467,0	3 083,0	2 924,1
Répartition par catégories d'actions (%)					
Actions ordinaires et unités de fonds de placement	27,3	35,7	41,2	43,3	50,3
Actions privilégiées	18,5	16,3	18,3	19,7	19,1
Indices boursiers	10,3	10,2	14,3	13,7	13,0
Actions privées	43,9	37,8	26,2	23,3	17,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Portefeuille immobilier

La société comptabilise les immeubles de placement à la juste valeur. La valeur comptable des immeubles de placement a augmenté de 356,1 millions de dollars au cours de la dernière année, pour s'établir à 2,1 milliards de dollars au 31 décembre 2019. La variation de la valeur des immeubles est habituellement attribuable au montant net des acquisitions et des dispositions, à l'augmentation de la juste valeur des immeubles de placement qui ont été réévalués au cours de l'année et, s'il y a lieu, à des dépenses en capital pour certaines propriétés. Les placements immobiliers représentaient 5,2 % des placements totaux au 31 décembre 2019.

Le taux d'occupation des immeubles de placement a légèrement diminué durant l'année (94,50 % au 31 décembre 2019 comparativement à 95,0 % au 31 décembre 2018). Il continue de se comparer très favorablement aux taux d'occupation des immeubles locatifs commerciaux des grandes villes canadiennes.

Les immeubles de bureaux représentent plus de 80 % des placements immobiliers.

Immeubles de placement

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Valeur comptable du portefeuille	2 076,6	1 720,5	1 340,8	1 237,8	1 215,9
Taux d'occupation	94,0%	95,0 %	93,0 %	90,2 %	90,1 %

Immeubles de placement par catégories de propriétés

	Aux 31 décembre	
	2019	2018
Portefeuille	2,1 G\$	1,7 G\$
Bureaux	85,0%	85,2 %
Commerces de détail	4,4 %	12,5 %
Immeubles industriels	3,2 %	2,0 %
Immeubles multirésidentiels, terrains et autres	0,4 %	0,3 %

Instruments financiers dérivés

La société utilise des instruments financiers dérivés dans le cours normal de sa gestion des risques découlant des fluctuations des taux d'intérêt, des marchés boursiers, des devises et du crédit. Ces instruments sont principalement composés de swaps de taux d'intérêt, d'indices de marché et de taux de change, ainsi que de contrats à terme de gré à gré, de contrats à terme standardisés et d'options.

Les instruments financiers dérivés de la société sont utilisés dans le cadre de son programme de couverture dynamique des risques (*hedging program*). Ce programme vise à atténuer la sensibilité des garanties de capital liées à certains produits de fonds distincts aux fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers.

La société utilise aussi des instruments financiers dérivés dans la mise en place de stratégies d'amélioration de l'appariement des actifs supportant les passifs à long terme en assurance vie ainsi que pour couvrir le risque lié aux fonds des polices universelles.

La société utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition au risque de devise lorsqu'elle investit dans des actifs qui ne sont pas dans la même devise que les passifs supportés par ces actifs.

Finalement, la société a mis en place une stratégie d'investissement qui utilise des options afin d'obtenir une exposition synthétique aux marchés boursiers tout en réduisant son profil de risque face à des variations macroéconomiques.

Le tableau ci-dessous présente certaines valeurs relatives aux instruments financiers de la société. Pour de l'information additionnelle, se référer à la note 8 des états financiers consolidés de la société.

Intruments financiers dérivés – Juste valeur et exposition

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre	
	2019	2018
Juste valeur nette ⁴³	548	(204,3)
Montant nominal de référence ⁴⁴	29 905	17 432

Autres placements

La catégorie « Autres placements » est constituée de la trésorerie et d'équivalents de trésorerie, des avances sur contrats (la majorité des contrats d'assurance, à l'exception des contrats d'assurance temporaire, permettent aux titulaires d'obtenir une avance sur la valeur de rachat de leurs contrats), d'instruments financiers dérivés, de placements à court terme et d'autres placements. Ces placements totalisaient 3,4 milliards de dollars au 31 décembre 2019 (2,6 milliards de dollars au 31 décembre 2018).

⁴³ Juste valeur positive des instruments financiers dérivés présentée à l'actif dans les états de la situation financière consolidés, moins la juste valeur négative présentée au passif

⁴⁴ Montant qui sert à déterminer le montant contractuel des flux monétaires à être échangés

Fonds de placement (fonds distincts et fonds communs de placement)

Actif des fonds de placement

L'actif des fonds de placement de iA Groupe financier totalisait 39,5 milliards de dollars au 31 décembre 2019 (27,9 milliards de dollars en fonds distincts et 11,6 milliards en fonds communs de placement), ce qui représente une hausse par rapport à l'année 2018. La hausse s'explique essentiellement par l'environnement favorable des marchés financiers, ainsi que par les ventes positives de fonds distincts.

Actif des fonds distincts et des fonds communs de placement

(En milliards de dollars)	Aux 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds distincts	27,9	23,8	24,1	21,8	19,8
Fonds communs de placement	11,6	10,8	11,7	10,9	10,4

Gamme de fonds

iA Groupe financier propose une gamme de fonds de placement vaste et diversifiée. Au 31 décembre 2019, l'offre de la société comptait près de 200 fonds destinés à ses clients et plus de la moitié de l'actif de ces fonds était géré à l'interne.

La société a continué de remodeler son offre de fonds distincts en 2019 en vue d'une plus grande diversité et d'une meilleure complémentarité. Des fonds ont été ajoutés, principalement dans le segment des fonds d'actions étrangères, ainsi que deux stratégies à potentiel de rendements supérieurs visant les titres à revenu fixe. De plus, certains fonds de moindre envergure ou suscitant moins d'intérêt ont été fusionnés afin de maintenir l'offre à un nombre de fonds raisonnable.

Du côté des fonds communs de placement, la filiale Placements iA Clarington a également revu sa gamme de fonds au cours de 2019. Elle a notamment apporté des améliorations à ses solutions gérées, dont l'ajout de cinq gestionnaires de portefeuilles reconnus, et effectué des changements sur le plan des responsabilités de gestion pour certains autres fonds. Elle a aussi lancé de nouveaux fonds, dont de nouvelles séries FNB (fonds négociés en bourse) à gestion active et des fonds qui favorisent les actions étrangères.

Finalement, dans le secteur de l'Épargne et retraite collectives, la société a enrichi son offre de quelques fonds, notamment dans le segment des actifs alternatifs, un segment très en demande auprès de la clientèle des caisses de retraite.

Fonds de placement de iA Groupe financier en vigueur

	Au 31 décembre 2019	
	Actif (Milliards \$)	Répartition de l'actif
Fonds distincts	27,9	71 %
Fonds communs de placement	11,6	29 %
Total	39,5	100 %

Rendements des fonds de placement

Alors que le contexte géopolitique a rarement été aussi mouvementé qu'en 2019, les marchés boursiers ont remarquablement bien résisté. Bien que le rebond après le creux de fin 2018 était attendu selon les tendances historiques, son ampleur a fortement surpris. En effet, la progression de l'indice MSCI Monde tous pays, baromètre qui mesure la vigueur de l'ensemble des marchés boursiers, a été la plus vigoureuse depuis 2013, atteignant près de 25 % (devises locales). Quant à la bourse américaine, représentée par l'indice S&P 500, elle a progressé d'un remarquable 31,5 % en 2019 (24,8 % en devise canadienne). Le marché boursier canadien a aussi bien progressé, avec un rendement de 22,9 %. Même les marchés obligataires ont participé à la fête grâce à la baisse des taux d'intérêt. À titre d'exemple, le marché obligataire canadien, représenté par l'indice obligataire universel FTSE Canada, a avancé de 6,9 % en 2019.

Alors que l'année 2018 avait été caractérisée par la désynchronisation de la croissance économique mondiale, l'année 2019 a été marquée par une certaine mollesse des principaux indicateurs économiques, qui se sont améliorés quelque peu vers la fin de l'année. Les signes de ralentissement ont donc incité à une détente monétaire synchronisée des banques centrales, dont la Réserve fédérale américaine et la Banque centrale européenne, sans oublier celles de plusieurs pays émergents, soutenant fortement les marchés boursiers et obligataires.

Dans ce contexte où l'ensemble des marchés financiers ont bien progressé en 2019, la performance d'une très grande majorité de nos fonds d'investissement a donc été excellente pour nos clients.

Lorsque comparés avec ceux de la concurrence, les rendements de nos fonds sont légèrement supérieurs à la moyenne pour l'année. Les rendements de l'ensemble des fonds de placement, de même que l'information financière qui s'y rapporte, sont présentés dans les rapports financiers sur les fonds de placement préparés par iA Groupe financier.

Gestion des risques

La section « Gestion des risques » du rapport de gestion comporte certaines des informations exigées en vertu de la norme IFRS 7, intitulée *Instruments financiers : informations à fournir*, des Normes internationales d'information financière (IFRS) portant sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers. Ces informations, qui se trouvent dans les sections ombragées, font partie intégrante des états financiers consolidés audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, considérant que la norme permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers et le rapport de gestion. En raison des renvois qui sont faits aux états financiers, la terminologie utilisée dans cette section est celle que l'on retrouve en général dans les états financiers.

En tant que groupe financier, iA Société financière assume une variété de risques inhérents au développement et à la diversification de ses activités. Elle met ainsi de l'avant une gestion des risques qui s'harmonise avec sa stratégie d'expansion des affaires. L'objectif de la gestion des risques de la société est de générer une valeur maximale durable pour ses clients, ses actionnaires, ses employés et pour la collectivité auprès de laquelle elle demeure activement présente. Plus précisément, la société est soucieuse de procéder à une gestion saine et prudente des risques en promouvant une approche visant l'équilibre entre l'atteinte des objectifs stratégiques et la prise de risque, approche caractérisée par la considération des risques dans la prise de décision, l'alignement sur les orientations stratégiques et le respect de l'appétit et de la tolérance aux risques. La gestion des risques permet également de veiller à ce que la société réponde à ses engagements envers les titulaires de polices, ses créanciers et les autorités réglementaires.

La gestion des risques de la société repose sur un code de conduite et une culture solides ainsi que sur un encadrement efficace. Dans la mise en œuvre de ses stratégies et de ses décisions d'affaires, la société maintient une vision d'ensemble et fait constamment preuve de prudence afin de protéger sa réputation et la valeur de la société. La société porte aussi une attention particulière à la suffisance de son capital en maintenant un ratio de solvabilité supérieur à celui exigé par les autorités réglementaires.

Principes et responsabilités en matière de gestion des risques

La société définit le risque comme la possibilité que se produise un événement qui aura un impact sur la réalisation de ses objectifs. Une gestion des risques saine et efficace repose sur l'identification, la mesure et l'évaluation, la compréhension et la communication des risques auxquels la société est exposée dans le cours de ses activités.

Conformément à ce principe, la société a mis en place un cadre de gestion intégrée des risques qui est appliqué sur une base continue et qui est pris en considération dans l'élaboration des stratégies d'affaires de la société et dans l'ensemble de ses activités.

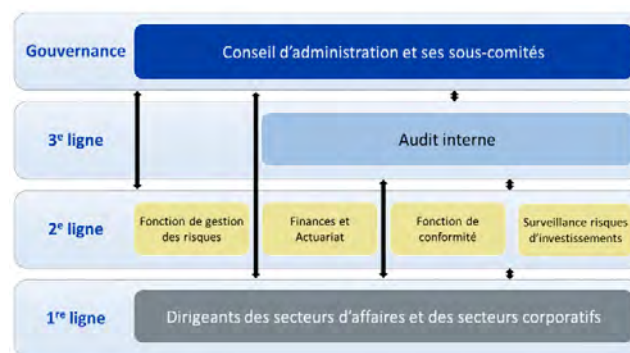
Le cadre de gestion intégrée des risques a pour but d'identifier, de mesurer, d'évaluer, de comprendre, de gérer et de surveiller les risques auxquels la société est exposée dans le cours de ses activités. Le cadre a également pour objectif de définir l'appétit et la tolérance au

risque que la société accepte d'assumer afin de réaliser sa stratégie d'affaires en vue d'atteindre ses objectifs. Enfin, le respect du cadre permet d'assurer que les informations pertinentes relatives aux risques sont communiquées et partagées entre les différents intervenants impliqués dans la gestion des risques au moment opportun et sur une base régulière.

Le cadre de gestion intégrée des risques fournit ainsi au conseil d'administration une assurance raisonnable que tous les éléments requis sont en place au sein de l'entreprise pour assurer une gestion efficace des risques. Le respect et l'application du cadre permettent de préserver et de faire rayonner au sein de la société une saine culture de gestion des risques.

Le cadre de gestion intégrée des risques est régi par une politique globale dont le but est de classer et de définir les risques auxquels la société est exposée, de préciser la gouvernance et la structure organisationnelle de la gestion des risques, y compris les rôles et les responsabilités des différents intervenants impliqués dans le processus de gestion des risques, et de repérer les étapes clés de ce processus, notamment en matière d'identification, de mesure, d'évaluation, de communication et de surveillance.

Le schéma ci-après illustre les niveaux de responsabilités à l'égard de la gestion intégrée des risques au sein de la société.



S'appuyant sur une solide culture de risque, l'approche de gestion du risque de la société comprend un modèle de gouvernance des « trois lignes de défense ». L'approche distingue les responsabilités entre ceux qui prennent le risque, ceux qui le surveillent et ceux qui fournissent une évaluation indépendante sur la démarche globale. En première ligne de défense se retrouvent le président et chef de la direction de même que les dirigeants des secteurs d'affaires et des secteurs corporatifs. C'est à eux qu'incombe la responsabilité de sélectionner et d'exécuter les stratégies d'affaires en s'assurant de respecter l'appétit et la tolérance au risque établi par la société, tout en veillant à un bon équilibre à long terme entre le risque encouru et le rendement généré. Ils sont également responsables d'assurer la mise en application des politiques et des procédures, d'identifier, de communiquer et de gérer les risques qui menacent l'atteinte des objectifs établis dans leurs champs de responsabilités respectifs. En deuxième ligne de défense se situent la fonction de gestion des risques et la fonction de conformité, lesquelles sont chapeautées respectivement par le chef de la gestion des risques et le chef de la conformité. Y sont inclus également les secteurs des Finances et de l'Actuariat ainsi que la Surveillance des risques d'investissements. Cette deuxième ligne est chargée de coordonner l'application et le respect du cadre de gestion intégrée des risques au sein de la société et de veiller à ce que les politiques et procédures appropriées soient établies et mises en œuvre efficacement par la première ligne de défense. À cette fin, elle coordonne, encadre et supporte la première ligne de défense dans l'évaluation rigoureuse des risques significatifs auxquels la société est exposée. Elle travaille conjointement avec la première ligne pour assurer une gestion prudente et disciplinée en préservant la réputation et la pérennité de la société. Les deux

premières lignes de défense ont également la responsabilité de tenir le conseil d'administration régulièrement informé au sujet des principaux risques auxquels la société est exposée et des mesures qui sont prises pour gérer ces risques.

Le chef de la gestion des risques et son équipe travaillent en étroite collaboration avec les autres fonctions de deuxième ligne ainsi qu'avec la première ligne de défense afin d'assurer la promotion d'une culture de saine gestion des risques à travers l'organisation. Sur la base d'une vue holistique des risques et en considérant les interrelations pouvant exister entre ceux-ci, il communique les informations pertinentes à la haute direction ainsi qu'au conseil d'administration.

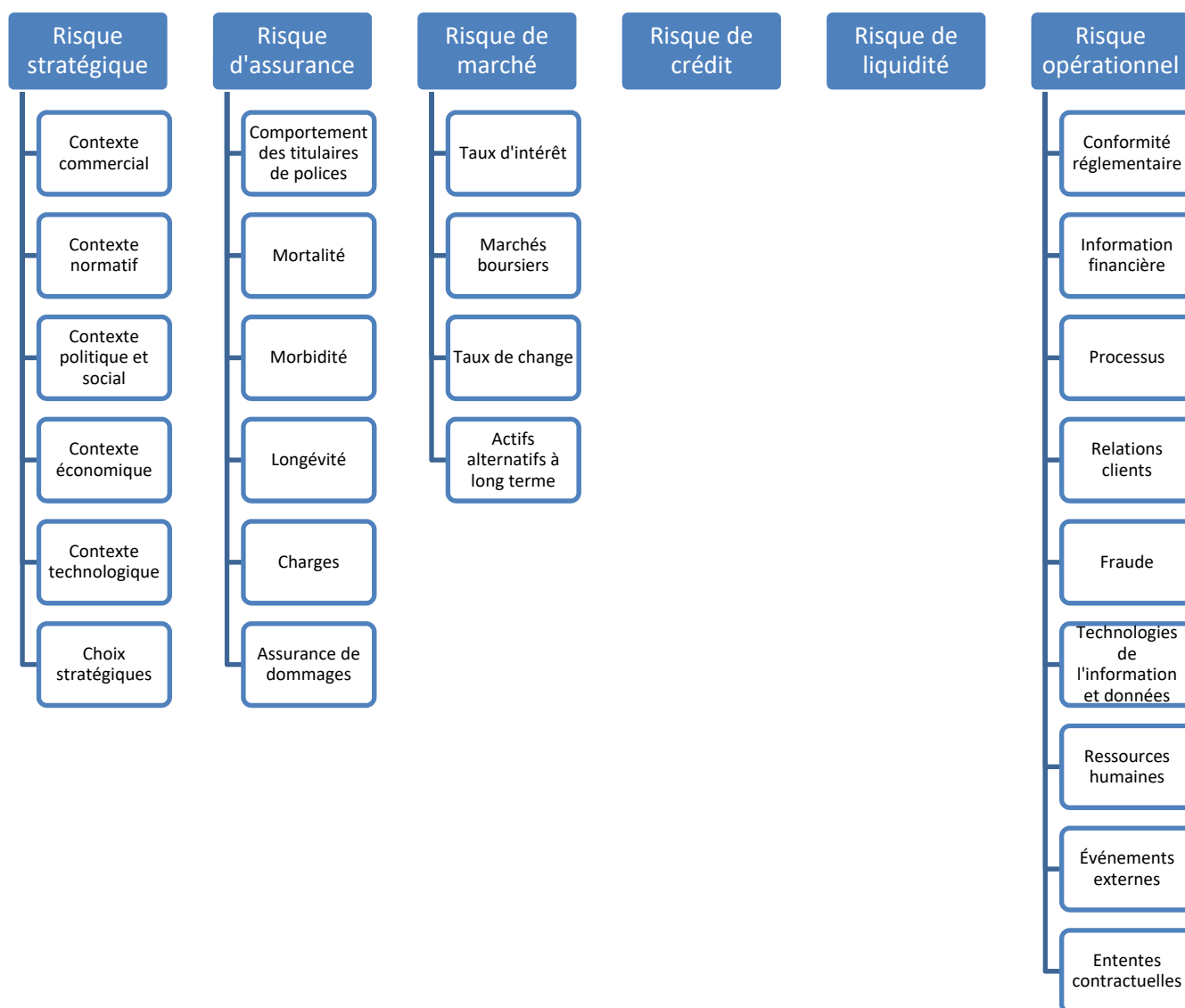
En troisième ligne de défense, l'audit interne évalue l'efficacité du cadre de gestion intégrée des risques, recommande des améliorations aux intervenants impliqués dans le processus et fait état de la situation au comité d'audit du conseil d'administration.

Le conseil d'administration vérifie et approuve la politique globale qui régit le cadre de gestion intégrée des risques ainsi que les modifications qui y sont apportées. Il approuve aussi le niveau de risque global que la société est disposée à assumer ainsi que les seuils de tolérance que la société est prête à accepter afin d'atteindre ses objectifs d'affaires et de croissance.

Le cadre de gestion intégrée des risques est également appliqué dans les filiales de la société. Des liens fonctionnels sont établis entre les fonctions de gestion des risques et de conformité et les responsables de gestion des risques et de conformité dans les filiales.

Il est de plus à noter que les conseils d'administration des filiales, qui sont composés de membres reconnus pour leur expertise dans leurs domaines respectifs ou de cadres supérieurs de la société mère, ont un rôle important à jouer dans la gestion des risques.

Catégories de risques



Le schéma ci-dessus illustre les catégories de risques auxquels la société est exposée dans la poursuite de ses objectifs stratégiques. Une description sommaire de ces risques et des processus de gestion relatifs à chacun est donnée dans les pages qui suivent.

La société est aussi exposée au risque de subir une atteinte à sa réputation. Ce risque peut résulter de la réalisation d'un ou de plusieurs des risques figurant dans les six catégories ci-dessus. Il pourrait notamment se manifester à la suite d'une négligence ou d'un geste non autorisé posé par un employé ou une autre personne liée à la société, d'un comportement inapproprié d'un de ses représentants ou d'un autre événement pouvant avoir une incidence défavorable, à tort ou à raison, sur la perception du public vis-à-vis de la société et entraîner éventuellement une diminution de la clientèle, des pertes de revenus ou des frais de litiges importants.

Chacune de ces catégories de risque peut se manifester sous forme de risques avérés ou de risques émergents. La gestion de ces risques à travers l'organisation est donc modulée en conséquence.

Chacune de ces six catégories de risques fait l'objet de stratégies de gestion qui lui sont spécifiques. Cela dit, la gestion de ces risques se base sur un élément commun fondamental qui transcende l'organisation; la culture de gestion du risque. Celle-ci peut se définir comme étant les réflexes comportementaux adoptés par les employés de la société qui observent et mettent en application au quotidien les principes du cadre de gestion intégrée des risques, dans leurs activités quotidiennes et la réalisation de leur mandat. L'ensemble de ces comportements est également encadré par le respect d'un esprit éthique et de transparence dans les décisions prises. Cette culture et ces comportements constituent la base solide et commune des activités de gestion des risques observées dans la société.

Risque stratégique

Le risque stratégique peut découler de mauvais choix stratégiques ou d'une adaptation inadéquate aux changements qui surviennent dans l'environnement commercial, normatif, politique, économique ou technologique.

Risque lié au contexte commercial – Les secteurs de l'assurance et de la gestion du patrimoine sont hautement concurrentiels. Il est possible que des pressions concurrentielles entraînent une augmentation des pressions exercées sur le modèle d'affaires et nuisent à la rentabilité globale de la société. Des changements aux besoins et aux habitudes de consommation des clients pourraient également avoir un impact défavorable sur les résultats de la société si elle ne s'adapte pas adéquatement.

Risque lié au contexte normatif – Les institutions financières sont assujetties à une vaste gamme de lois et de règlements. Des changements liés à ces lois et règlements pourraient entraîner une hausse du temps et des ressources devant être alloués aux développements nécessaires pour assurer la conformité. La société est également exposée au risque lié aux changements aux normes comptables et actuarielles.

Risque lié au contexte politique et social – Un événement ou une décision d'ordre politique pourrait avoir une incidence défavorable sur la pertinence des produits de la société ou sur sa rentabilité. Les risques liés aux changements climatiques sont également considérés. Au premier trimestre 2019, iA Groupe financier est devenu signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies par l'intermédiaire de sa filiale iA Gestion de placements. À ce titre, des critères d'analyse sont développés pour intégrer les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement.

Risque lié au contexte économique – Un changement à l'environnement économique, telle une dégradation des conditions sur les marchés financiers entraînant une hausse de la volatilité ou une hausse du risque de crédit, pourrait augmenter les pressions sur le modèle d'affaires ou avoir une incidence défavorable sur la rentabilité, la solidité financière et l'accès aux capitaux de la société.

Risque lié au contexte technologique – Une mauvaise adaptation à un changement à l'environnement technologique pourrait avoir un impact sur l'intégrité de nos systèmes d'information et de notre infrastructure technologique ou pourrait, de façon plus générale, perturber la réalisation du plan d'affaires de la société.

Annuellement, ou plus fréquemment selon le jugement et les circonstances, la haute direction de la société réévalue les risques stratégiques avérés et émergents. Lors des exercices de planification stratégique corporative et sectorielle qui s'exécutent dans l'ensemble de l'organisation, ces risques sont pris en considération de manière à évaluer leur impact sur la stratégie de la société et, à l'inverse, de façon à identifier si des stratégies additionnelles doivent être déployées afin de les gérer ou de les mitiger.

Par ailleurs, la haute direction établit les stratégies et en supervise l'exécution. Son travail repose sur divers processus importants :

- Effectuer la planification stratégique tout en s'assurant de respecter le niveau de tolérance au risque établi et l'adéquation des fonds propres;
- Examiner la performance des stratégies et des risques des principales activités de la société.

Principaux risques stratégiques et émergents

Lors de la révision des risques stratégiques et émergents pour l'exercice 2019, les risques identifiés ont été revalidés et les stratégies mises en œuvre pour les gérer poursuivies.

Changements technologiques et dans la relation avec le client – L'arrivée de nouvelles technologies numériques et applicatives, jumelée à l'évolution démographique et aux préférences de nos clients, a mené la société à effectuer des choix stratégiques. À cet égard, l'organisation poursuit sa stratégie numérique de pointe, positionnant l'expérience client et l'expérience des partenaires au cœur de celle-ci.

Changements dans la réglementation – Œuvrant dans l'industrie de l'assurance et de la gestion patrimoine, la société est soumise aux exigences de plusieurs autorités réglementaires. La période actuelle est caractérisée par l'émergence de plusieurs nouvelles exigences réglementaires pouvant toucher une variété de sujets, dont, par exemple, les pratiques commerciales et le traitement équitable du client, la protection des renseignements personnels et des données et les nouvelles normes comptables. S'appuyant sur son rigoureux cadre de gestion des risques et de conformité, la société effectue une vigie efficace et se met rapidement en action pour se positionner de manière proactive face à ces nouvelles exigences.

Risque lié aux changements des conditions économiques – Œuvrant dans le secteur financier, la société dépend en partie des conditions économiques et financières des marchés sur lesquels elle est présente. Dans le contexte complexe et globalisé qui caractérise ces marchés, les conditions économiques peuvent varier subitement et avec un niveau élevé d'amplitude. Pour se prémunir contre ces changements imprévisibles, la société s'appuie sur un modèle d'affaires équilibré en sélectionnant des stratégies qui lui permette de se protéger tout en tirant avantage de différents contextes économiques. De par l'équilibre de sa stratégie, la société est donc en mesure de demeurer solvable et prospère et de poursuivre sa croissance à long terme, en dépit de la volatilité des conditions économiques.

Sécurité des données et cyberrisques

Dans le contexte des événements observés en 2019, la société a également porté une attention particulière au risque de vol de données et autres cyberrisques en renforçant son cadre de gestion des risques de cybersécurité (voir la description du dispositif dans la section sur le risque opérationnel).

Risque d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de perte découlant de montants de prestations réelles plus élevés que ceux prévus au moment de la conception et de la tarification des produits. Cette catégorie de risque comprend les facteurs de risque liés au comportement des titulaires de polices, à la mortalité, à la morbidité, à la longévité, aux charges ainsi qu'à l'assurance de dommages. Le risque d'assurance peut se manifester à différentes étapes de la vie d'un produit, soit lors de la conception et de la tarification des produits, lors de la souscription ou du règlement des réclamations ainsi que lors de l'établissement des provisions mathématiques. La société a mis en place des contrôles et des processus à chacune de ces étapes visant à s'assurer d'une gestion adéquate de ces risques.

Conception et tarification des produits – Pour certains types de contrats, le risque d'assurance peut être partagé avec les titulaires de polices ou leur être transféré par l'intermédiaire de politiques de participation et de ristournes ou du fait qu'il est possible pour la société d'ajuster les primes ou les bénéfices futurs si les résultats techniques s'avèrent différents de ceux anticipés. Pour d'autres types de contrats, la société assume complètement le risque, d'où la nécessité de bien évaluer les engagements à cet égard.

La société s'est dotée d'une politique de gestion de conception et de tarification des produits en vertu de laquelle sont établies des normes et des directives. Ces normes et ces directives portent sur les méthodes de tarification, la formulation des hypothèses, les objectifs de rentabilité, l'analyse de la sensibilité de cette rentabilité selon divers scénarios, la documentation et la responsabilité des divers intervenants.

À cette étape de la vie d'un produit, le risque est principalement géré par l'entremise d'une analyse régulière de la suffisance de la tarification des produits de la société par rapport aux résultats techniques récents. Au besoin, les hypothèses de tarification sont révisées ou les diverses possibilités offertes par le marché de la réassurance sont mises à profit.

Souscription et règlement des réclamations – La société n'est pas fortement exposée au risque de concentration à des individus ou à des groupes étant donné la diversification géographique de sa clientèle. La portion la plus importante du risque de mortalité de la société se situe au Canada.

La société a établi des principes directeurs en matière de risque de souscription et de règlement des réclamations. Ils précisent notamment les niveaux de conservation (ou limites de rétention) de la société. Ces niveaux varient selon le type de protection et les caractéristiques des assurés et sont révisés régulièrement en fonction de la capacité de la société à gérer et à absorber les retombées financières associées à des résultats défavorables en ce qui regarde chaque risque. Une fois les niveaux atteints, la société a recours à la réassurance pour couvrir le risque excédentaire.

Dans le cours normal de ses activités, la société utilise des ententes de réassurance pour limiter son risque à l'égard de chacun de ses assurés. La société s'est dotée d'une politique de gestion du risque lié à la réassurance en vertu de laquelle des montants maximaux de prestations, qui varient selon les secteurs d'activité, sont établis en assurance vie et maladie. La société possède également des traités de réassurance qui couvrent les pertes financières relativement à de multiples demandes de règlement qui pourraient survenir à la suite d'événements catastrophiques qui toucheraient plusieurs assurés. Une de ces ententes porte notamment sur des événements pouvant causer des pertes excédant 200 millions de dollars, jusqu'à concurrence d'un maximum de 400 millions de dollars, ce qui équivaut à un montant d'indemnisation maximal pouvant atteindre 200 millions de dollars.

Établissement des provisions mathématiques – Dans une société d'assurance, l'établissement des provisions mathématiques est un processus complexe qui s'appuie sur des modèles de projections financières et des hypothèses afin de déterminer la valeur des montants qui seront versés dans l'avenir aux titulaires de polices et aux bénéficiaires. Des études internes sur l'évolution des résultats techniques ainsi que des sources externes d'informations font l'objet d'un suivi aux fins de révision des hypothèses, ce qui peut donner lieu à des révisions des provisions mathématiques.

La société a élaboré une politique qui établit la documentation et les règles de contrôle nécessaires pour veiller à ce que les normes d'évaluation actuarielle de l'Institut canadien des actuaires (ou celles de tout autre organisme pertinent), de même que les normes de la société, soient respectées et appliquées de manière uniforme dans tous les secteurs et dans tous les territoires où la société exerce des activités.

Chaque année, l'actuaire désigné s'assure que l'évaluation des provisions mathématiques est conforme à la pratique actuarielle reconnue au Canada et que la sélection des hypothèses et des méthodes d'évaluation est appropriée.

Sensibilité de la société à certains risques d'assurance – Le tableau qui suit donne un aperçu de l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de variations défavorables par rapport aux hypothèses prévues à l'égard de certains risques d'assurance.

Baisse du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires pouvant résulter de variations défavorables par rapport aux hypothèses prévues

(En millions de dollars)	2019	2018
Risque d'assurance : variation défavorable de 5 %		
Taux de mortalité ⁴⁵	205	194
Taux de déchéance ⁴⁶	167	146
Coûts unitaires ⁴⁷	62	58
Taux de morbidité ⁴⁸	59	52

Des variations favorables par rapport aux hypothèses prévues auraient des incidences de même amplitude, mais en sens inverse.

Pour plus d'information sur la gestion du risque d'assurance, consulter les notes 13 et 14 des états financiers consolidés audités de la société.

⁴⁵ La variation défavorable s'exprime en supposant 105 % des taux de mortalité prévus, le tout ajusté pour refléter le caractère ajustable de certains produits.

⁴⁶ La variation défavorable s'exprime en supposant 95 % des taux de déchéance prévus pour les produits fondés sur les déchéances et 105 % des taux de déchéance prévus pour les autres produits, le tout ajusté pour refléter le caractère ajustable de certains produits.

⁴⁷ Ajustés pour refléter le caractère ajustable de certains produits.

⁴⁸ La variation défavorable s'exprime en supposant 95 % des taux de cessation prévus lorsque l'assuré est ou devient invalide et 105 % des taux de survie prévus lorsque l'assuré est actif, le tout ajusté pour refléter le caractère ajustable de certains produits.

Risque de marché

La société est exposée au risque de marché, soit au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un contrat d'assurance ou d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des facteurs de risque de marché. Cette catégorie de risque comprend les facteurs de risque liés aux taux d'intérêt, aux marchés boursiers, aux taux de change et au rendement des actifs alternatifs à long terme.

La société a établi des politiques de placement qui comportent plusieurs mesures quantitatives visant à limiter l'incidence de ces risques. Ces politiques de placement font l'objet d'une révision annuelle et toute modification à ces politiques est soumise à l'approbation du conseil d'administration. La gestion et le respect de ces politiques font l'objet d'un suivi régulier et les résultats qui en découlent sont présentés au comité de placement du conseil d'administration au moins trimestriellement.

Risque lié aux taux d'intérêt – Une des activités de base d'un assureur consiste à investir les primes reçues des clients dans le but d'éventuellement verser des prestations dont l'échéance peut être éloignée dans le temps et incertaine, notamment en ce qui touche les prestations au décès et les versements de rentes. Le risque lié aux taux d'intérêt représente le risque de perte liée à la variation des taux d'intérêt de référence et à la variation des écarts de taux. Il peut survenir si les flux monétaires de l'actif ne peuvent pas être réinvestis à des taux d'intérêt suffisamment élevés par rapport à ceux du passif correspondant, ou si un actif doit être liquidé pour appairer les flux monétaires du passif et qu'une perte de valeur marchande en résulte en raison d'une hausse des taux d'intérêt. Ce risque dépend de la répartition des actifs choisis, de facteurs externes qui influencent les marchés, de la nature des garanties intrinsèques des produits et des options des titulaires de polices.

Afin d'atténuer ce risque, la société a élaboré un processus d'appariement rigoureux qui prend en considération les caractéristiques des engagements financiers liés à chaque type de produit de rente et d'assurance. Parmi les considérations importantes prises en compte dans le processus d'appariement, mentionnons la structure des flux monétaires prévus et le degré de certitude quant à leur échéance, le type de rendement (fixe ou variable), l'existence d'options ou de garanties inhérentes aux actifs et aux passifs, ainsi que la disponibilité d'actifs appropriés sur le marché. Certains passifs peuvent être immunisés dans une très large mesure contre les variations de taux d'intérêt parce qu'ils peuvent être adossés à des actifs offrant une structure de flux monétaires similaire.

Des stratégies d'investissement sont établies selon les caractéristiques des engagements financiers liés à chaque produit. Afin d'illustrer l'application de ces stratégies, les passifs sont divisés en trois grandes catégories, telles que présentées ci-dessous, en fonction de la structure des engagements financiers sous-jacents.

Passifs nets selon le type d'appariement

	Aux 31 décembre			
	2019		2018	
	M\$	%	M\$	%
Passifs immunisés				
Sur base des flux monétaires	7 500	25 %	6 425	25 %
Comptes de la police universelle	1 533	5 %	1 437	6 %
Total partiel	9 033	30 %	7 862	31 %
Passifs non immunisés	21 294	70 %	17 745	69 %
Total	30 327	100 %	25 607	100 %

1) Passifs immunisés sur base des flux monétaires

Cette catégorie représente 25 % des passifs relatifs aux polices et reflète principalement les engagements relatifs aux contrats de rentes et autres contrats d'assurance dont l'échéance est inférieure à trente ans.

L'objectif principal ici ciblé par la société est de minimiser son exposition à la sensibilité liée aux fluctuations des taux d'intérêt. Dans cette optique, pour les passifs immunisés sur la base des flux monétaires, l'objectif poursuivi par la stratégie d'appariement est de maintenir au plus bas seuil possible la volatilité des écarts pouvant survenir entre les rendements réalisés sur les actifs et ceux prévus pour les passifs. Du côté des passifs, les rendements prévus comprennent les taux d'intérêt crédités aux contrats des clients et les marges pour fluctuations prévues dans l'évaluation actuarielle des passifs relatifs aux polices. Pour assurer un suivi approprié de l'état de l'appariement, les placements sont segmentés par blocs, établis selon la structure des flux monétaires des engagements, et le tout est regroupé par secteurs d'activité. Un examen rigoureux de ces blocs d'appariement est effectué chaque mois et plusieurs techniques sont mises à profit afin d'évaluer la qualité de l'appariement et ainsi guider la sélection des placements.

Afin de mesurer la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt, la société utilise des mesures reconnues par les spécialistes en matière d'immunisation, telles que la durée et la dispersion. Les politiques de placement imposent qu'un écart maximal soit respecté entre le résultat des mesures appliquées aux actifs et le résultat correspondant obtenu pour les passifs. Ces résultats sont communiqués trimestriellement au comité de placement.

La société procède en outre à des analyses de sensibilité pour évaluer les conséquences financières qui résulteraient de divers types de fluctuations de la courbe des taux d'intérêt. Ces analyses sont effectuées à partir de scénarios stochastiques qui permettent de quantifier les risques résiduels pouvant subsister dans les portefeuilles. Des simulations à partir de scénarios prédéfinis sont également analysées afin de mesurer l'incidence de fluctuations spécifiques. Les analyses de sensibilité permettent en outre d'évaluer le comportement des marges de fluctuations futures prévues dans l'évaluation actuarielle des passifs de polices.

De plus, afin de minimiser le risque de réinvestissement qui peut survenir lorsque l'échéance de l'actif ne concorde pas avec celle du passif correspondant, les politiques de placement imposent aussi que les flux monétaires de l'actif tendent à correspondre à ceux des engagements. À cet effet, les politiques fixent des limites relatives et absolues quant à l'importance des flux monétaires nets cumulatifs, et ce, autant pour l'ensemble des blocs d'appariement réunis que pour chacun de ces blocs.

Pour cette catégorie de passifs, l'utilisation d'une approche d'immunisation très stricte permet de conclure que l'incidence sur le résultat net d'une baisse, ou d'une hausse, des taux d'intérêt serait négligeable.

2) Passifs immunisés liés aux comptes de la police universelle

Cette catégorie représente 5 % des passifs relatifs aux polices et comprend tous les passifs liés aux comptes de la police universelle pour lesquels le rendement est déterminé en fonction d'un indice de marché ou d'un indice de portefeuille. Pour ces passifs, l'appariement est réalisé en utilisant des actifs dont les caractéristiques correspondent à celles des engagements, ou à celles de l'indice de référence, de manière à reproduire de façon stricte les rendements crédités aux comptes sous-jacents.

Pour les comptes dont le rendement varie en fonction d'un indice, l'incidence sur le résultat net d'une variation des marchés boursiers appliquée aux actifs serait négligeable, puisqu'une variation équivalente serait appliquée aux passifs correspondants.

3) Passifs non immunisés

Cette catégorie correspond à 70 % des passifs relatifs aux polices de la société et englobe principalement des produits d'assurance individuelle dont les flux financiers ont une structure particulière et pour lesquels il n'est pas possible d'appliquer une stratégie d'immunisation classique. Pour cette raison, la société préconise pour cette catégorie une stratégie de gestion des placements qui vise à optimiser le rendement à long terme des actifs tout en utilisant les différents leviers disponibles afin de limiter son exposition au risque de réinvestissement.

Pour cette catégorie de passifs, une baisse généralisée des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence défavorable sur le résultat net annuel aux actionnaires ordinaires, principalement en raison de la hausse des passifs relatifs aux polices qu'une telle baisse pourrait entraîner. En effet, à la suite d'une baisse des taux d'intérêt, les flux financiers réinvestis généreraient des revenus de placements plus faibles pour la durée totale des placements. Une baisse des taux d'intérêt pourrait entraîner une révision à la baisse de l'hypothèse de taux de réinvestissement initial (*Initial Reinvestment Rate*, ou *IRR*) alors qu'une baisse soutenue pourrait entraîner une baisse de l'hypothèse de taux de réinvestissement ultime (*Ultimate Reinvestment Rate*, ou *URR*) utilisées pour l'établissement des passifs relatifs aux polices.

La société utilise des actifs de grande qualité, constitués principalement de titres à revenu fixe à longue échéance, de titres de participation (actions ordinaires et privilégiées, indices boursiers, options sur indices boursiers et unités de fonds de placement) et d'immeubles. La répartition par classes d'actifs vise à obtenir un rendement optimal à l'échéance, en tenant compte des exigences de capital, des attentes concernant la structure des taux d'intérêt et des rendements des marchés boursiers. La stratégie tient en même temps compte des contraintes imposées par les politiques de placement, notamment en ce qui a trait à la diversification du portefeuille.

La société utilise également différents leviers. Parmi ces leviers, mentionnons la mise en place d'un programme de billets de cession interne qui permet l'échange de flux monétaires entre les secteurs d'activité et le recours à divers instruments financiers dérivés permettant de réduire le risque de réinvestissement (*IRR*).

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, des instruments financiers dérivés ont été utilisés dans le cadre des stratégies d'amélioration du rendement. Il est à noter que pour atténuer son risque lié aux variations des taux d'intérêt sur ces actifs non adossés à des passifs et sur ses activités de titrisation hypothécaire, la société a utilisé une comptabilité de couverture par l'entremise d'instruments dérivés d'une valeur nominale de 1 002 millions de dollars en 2019 (780 millions de dollars en 2018). Pour plus d'information à ce sujet, se référer aux notes 7 et 8 des états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2019.

Les tableaux qui suivent donnent un aperçu de l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et sur les autres éléments du résultat global du risque d'appariement et de taux d'intérêt.

Baisse du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires pouvant résulter de variations défavorables

(En millions de dollars)	2019	2018
Risque de taux d'intérêt		
Baisse de 25 points centésimaux du taux de réinvestissement initial (<i>IRR</i>) ⁴⁹	(6)	26
Baisse de 10 points centésimaux du taux de réinvestissement ultime (<i>URR</i>)	61	66

Hausse des autres éléments du résultat global pouvant résulter d'une variation des taux d'intérêt

(En millions de dollars)	2019	2018
Risque de taux d'intérêt		
Baisse de 25 points centésimaux des taux d'intérêt ⁵⁰	(6)	(2)

Des hausses similaires de l'*IRR*, de l'*URR* et des taux d'intérêt auraient une incidence similaire à une baisse de même amplitude, mais en sens inverse.

La société utilise une variation des taux d'intérêt pour sa sensibilité aux marchés de 25 points centésimaux pour l'*IRR* et de 10 points centésimaux pour l'*URR* parce qu'elle est d'avis que ces variations de taux d'intérêt sont raisonnables compte tenu de la situation des marchés au 31 décembre 2019.

L'impact de cette variation des taux d'intérêt ne tient pas compte de la protection à l'égard de l'*IRR* dans les provisions mathématiques de la société.

Risque lié aux marchés boursiers – Le risque lié aux marchés boursiers représente le risque de perte liée à la variation des marchés boursiers. La société est exposée à ce risque de diverses manières dans ses activités régulières par l'entremise : 1) des revenus d'honoraires perçus sur les fonds de placement gérés par la société, lesquels sont calculés en fonction de l'actif sous gestion; 2) des revenus futurs escomptés sur les fonds des polices universelles; 3) d'un renforcement des provisions mathématiques et 4) du revenu sur le capital généré par les actifs adossés au capital de la société. Pour ces éléments, la société estime qu'une baisse soudaine des marchés de 10 % au 31 décembre 2019 aurait entraîné une diminution de 31 millions de dollars du résultat net et une diminution de 48 millions de dollars des autres éléments du résultat global sur une période de douze mois. Par ailleurs, une baisse de 25 % des marchés boursiers au 31 décembre 2019 aurait diminué le résultat net d'environ 116 millions de dollars et les autres éléments du résultat global de 121 millions de dollars sur une période de douze mois.

Mentionnons qu'à la suite d'une baisse de plus de 24 % des marchés boursiers (par rapport à leurs niveaux du 31 décembre 2019), et toutes autres choses étant égales par ailleurs, la société n'aurait plus de marge de manœuvre pour absorber, sans incidence importante sur ses provisions mathématiques relatives aux affaires d'assurance individuelle, une baisse additionnelle des marchés boursiers.

En plus de l'effet sur le bénéfice, une baisse des marchés boursiers peut également avoir un effet sur le ratio de solvabilité de la société.

⁴⁹ Ces estimations ne considèrent aucune mesure compensatoire qui aurait pour effet d'atténuer l'incidence d'une baisse des taux d'intérêt. La société pourrait notamment reconsidérer la répartition investie dans chacune des classes d'actifs qui appartiennent les engagements à très long terme.

⁵⁰ Exclut toute révision à la baisse de l'*IRR* ou de l'*URR*.

Sensibilité du ratio de solvabilité aux variations de l'indice S&P/TSX (ESCAP)

	2019	2018
Ratio de solvabilité au 31 décembre	133 %	126 %
Indice S&P/TSX au 31 décembre	17 063	14 323
Niveau de l'indice S&P/TSX pour que le ratio de solvabilité se situe à 110 %	1 500	5 000
Niveau de l'indice S&P/TSX pour que le ratio de solvabilité se situe à 100 %	n. d.	1 900

Il est à noter que pour mesurer sa sensibilité aux marchés boursiers, la société a examiné l'incidence d'une variation de 10 % de ceux-ci à la fin de 2019, estimant qu'une variation de cet ordre était raisonnable dans le contexte actuel des marchés. Toutefois, afin de tenir compte de la possibilité qu'une variation des marchés boursiers supérieure à 10 % puisse donner lieu à des effets qui ne soient pas linéairement proportionnels, la société a aussi mesuré l'incidence d'une variation de 25 % des marchés.

Les fonds distincts représentent pour la société une exposition importante au risque de baisse des marchés boursiers. Afin d'atténuer une partie du risque lié à cette exposition, la société a mis en place un programme de couverture dynamique dont la description est donnée un peu plus loin dans cette section.

Un fonds distinct est un type d'investissement semblable à un fonds commun de placement, mais généralement assorti d'une garantie en cas de décès et d'une garantie à l'échéance. De plus, pour certains produits, une garantie peut s'appliquer lors d'un retrait partiel. En raison de la volatilité inhérente aux marchés boursiers, la société est exposée au risque que la valeur marchande des fonds distincts soit inférieure à leur valeur minimale garantie au moment où la garantie devient applicable et qu'elle doive alors compenser l'épargnant pour la différence, sous la forme d'une prestation. Afin d'avoir un aperçu de son exposition au risque lié aux garanties des fonds distincts, la société détermine le montant net au risque, c'est-à-dire l'excédent de la valeur minimale garantie sur la valeur marchande de l'ensemble des contrats qui se retrouvent dans cette situation à un moment donné dans le temps. Le montant net au risque ne constitue pas comme tel un montant de prestation à verser, car, en réalité, les prestations qui pourraient devoir être versées ultimement dans l'avenir dépendront de diverses éventualités, dont le rendement des marchés ainsi que la longévité et le comportement des titulaires de contrats.

Le tableau suivant montre des informations concernant l'actif des fonds distincts sous gestion dans le secteur de la Gestion de patrimoine individuel.

Gestion de patrimoine individuel Actif des fonds distincts sous gestion

(En millions de dollars)	2019	2018
Actif sous gestion	16 392	13 994
Valeur minimale garantie	13 753	12 936
Valeur des actifs sous-jacents aux garanties significatives ⁵¹	7 366	7 276
Valeur des actifs sous-jacents aux garanties minimales ⁵²	9 026	6 718

La totalité des contrats qui comportent des garanties significatives font partie du programme de couverture. La société assume 10 % du risque pour les garanties à maturité de certains de ces contrats émis préalablement à la mise en place du programme de couverture. Le risque des garanties au décès ainsi que celui des garanties minimales est limité et la société a décidé de ne pas les inclure dans son programme de couverture dynamique.

Le programme de couverture dynamique consiste, pour la société, à vendre à découvert des contrats à terme normalisés sur indices boursiers négociés à la bourse ainsi qu'à conclure des ententes relativement à des contrats à terme sur devises négociés à la bourse, des swaps de taux d'intérêt et des swaps internes de rendement total sur indices négociés à la bourse. Ce programme permet de couvrir en bonne partie la sensibilité du résultat net au rendement des fonds obligataires et des fonds d'actions ainsi qu'à la variation des taux d'intérêt découlant des garanties liées aux fonds distincts. Afin que la stratégie établie par la société couvre adéquatement les risques liés aux garanties couvertes, un rééquilibrage dynamique des instruments de couverture est effectué en fonction de l'évolution des conditions des marchés financiers.

Ainsi, les variations de la valeur économique du passif sont compensées en très grande partie par les variations des actifs détenus dans le cadre du programme de couverture dynamique. Au cours des huit derniers trimestres, l'efficacité trimestrielle de notre programme de couverture dynamique a évolué entre 90 % et 96 % en fonction notamment de la volatilité des marchés financiers. De plus, son efficacité a été de 93 % depuis sa mise en œuvre en octobre 2010, ce qui est un excellent résultat.

Dans le cadre du programme de couverture dynamique, la valeur du passif relatif aux garanties est mise à jour plusieurs fois par jour afin de refléter les différences entre les résultats réels et l'expérience prévue. Dans le processus de calcul de l'expérience prévue, la société utilise certaines hypothèses, notamment concernant la longévité des titulaires de polices et les rachats éventuels. L'hypothèse concernant les rachats comporte cependant certaines limites. Le moment et l'ampleur des retraits et des transferts de fonds effectués ne peuvent pas, en effet, être couverts à l'aide d'instruments financiers dérivés puisqu'ils dépendent des décisions prises par les titulaires de contrats. Une expérience défavorable par rapport à celle prévue peut donc altérer la qualité de la couverture.

Le programme de couverture dynamique n'a pas pour objectif d'éliminer entièrement les risques associés aux garanties couvertes. Plusieurs éléments peuvent avoir une incidence sur la qualité de la couverture et entraîner éventuellement un gain ou une perte à l'état des résultats. Le programme de couverture dynamique comporte, dans son processus même, certains risques qui peuvent limiter son efficacité, notamment les risques suivants :

- Le programme s'appuie sur le rééquilibrage dynamique des instruments de couverture dérivés. Une diminution de la liquidité de ces instruments entraînerait une incidence défavorable sur l'efficacité du programme;
- L'utilisation d'instruments dérivés de couverture comporte un risque de contrepartie qui est atténué par l'existence d'ententes avec garanties et dont le règlement net s'effectue sur base quotidienne;
- Il peut survenir un écart favorable ou défavorable entre les rendements réalisés sur les fonds distincts et ceux réalisés sur les positions de couverture détenues pour couvrir les garanties associées à ces fonds.

⁵¹ Représente la valeur des actifs sous-jacents à une garantie à maturité dont le risque est jugé significatif ou à une garantie de retrait.

⁵² Représente la valeur des actifs pour lesquels le risque des garanties est limité et que la société a décidé de ne pas inclure dans le programme de couverture dynamique.

Afin d'assurer une saine gestion du risque de baisse des marchés boursiers, des limites quantitatives et qualitatives d'utilisation des titres de participation sont définies dans les politiques de placement de la société. La composition cible de l'actif sous forme de titres de participation vise à maximiser les rendements de la société et à réduire le risque potentiel lié aux rendements minimaux garantis en vertu des engagements à long terme.

Les politiques de placement permettent à la société d'utiliser des instruments financiers dérivés. L'utilisation de ces derniers doit cependant respecter les limites de risques et les critères de prudence prévus dans les politiques de placement. La cote de crédit de l'institution financière utilisée en contrepartie doit notamment dépasser un certain seuil.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, des instruments financiers dérivés ont été utilisés dans le cadre des stratégies d'amélioration du rendement. L'utilisation d'options sur indices boursiers permet de maintenir une exposition aux marchés boursiers pour les actifs supportant les passifs non immunisés, tout en limitant la perte potentielle. De tels instruments ont également été utilisés dans le cadre du programme de couverture dynamique des garanties de fonds distincts ainsi que pour couvrir le risque lié aux fonds des polices universelles.

Risque de change – Le risque de change correspond au risque pour la société de devoir assumer des pertes découlant des taux de change reliés aux devises étrangères auxquelles la société est exposée. La société a adopté comme politique de ne pas conserver de risque important face aux devises. À cet effet, les éléments de passif sont généralement appariés avec des éléments d'actif exprimés dans la même devise, sinon, des instruments financiers dérivés sont utilisés afin de réduire l'exposition nette aux devises. Au 31 décembre 2019, la société n'était pas exposée à un risque de change important.

Risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme – Le risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme représente le risque de perte liée à la variation de la valeur des actions privées, des immeubles, des infrastructures, des terrains forestiers exploitables ainsi que des terres agricoles.

Afin d'atténuer ce risque, les politiques de placement de la société autorisent des investissements prudents dans le marché immobilier, les actions privées et l'infrastructure à l'intérieur de limites clairement définies, tant globalement que par régions géographiques. Les investissements immobiliers permettent notamment de supporter les engagements à long terme de certains secteurs d'activité, tel celui de l'Assurance individuelle, tout en contribuant à une saine diversification des placements de la société.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte liée à la détérioration de la qualité du crédit (décote) ou au défaut de contreparties. Ce risque provient principalement du crédit accordé sous forme de prêts, de placements privés et d'obligations de sociétés, mais aussi de l'exposition aux instruments financiers dérivés et aux réassureurs qui partagent nos engagements envers les titulaires de polices.

Dans le cadre de ses politiques de placement, la société utilise des produits dérivés, dont, principalement, des contrats prévoyant l'échange de flux monétaires (swaps) ainsi que des contrats à terme de gré à gré. Ces contrats ne sont pas utilisés à des fins spéculatives, mais à des fins d'appariement et de gestion des risques financiers. Ils visent notamment à atténuer le risque de crédit, de même que les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, des devises et des marchés boursiers.

Les produits dérivés utilisés dans le cadre du programme de couverture du risque lié aux garanties de capital des fonds distincts exposent la société au risque de crédit en raison de la présence de contreparties impliquées dans ce programme. Comme indiqué précédemment, les institutions financières utilisées en contrepartie des produits dérivés doivent répondre à des critères bien établis et des ententes contenant des biens en garantie pour compenser quotidiennement les marges de variation, selon les normes et standards de l'industrie, ont été établies avec ces institutions de façon à limiter et à contrôler le risque de crédit.

Le risque de crédit peut par ailleurs survenir lorsqu'il y a une concentration des investissements dans des entités présentant des caractéristiques similaires, ou exerçant des activités dans un même secteur ou dans une même région géographique, ou lorsqu'un investissement important est effectué auprès d'une seule entité. Des renseignements supplémentaires sur le risque de concentration sont présentés à la note 7 des états financiers consolidés au 31 décembre 2019.

Les politiques de placement de la société visent à atténuer le risque de concentration en favorisant une saine diversification des investissements, en limitant l'exposition à un même émetteur et en recherchant une qualité d'émetteurs relativement élevée. Elles imposent notamment des limites par groupes d'émetteurs liés, par secteurs d'activité et par régions géographiques. Ces limites dépendent de la qualité du crédit des émetteurs.

La société dispose d'une politique de crédit spécifique aux placements privés, aux prêts commerciaux et prêts aux particuliers, qui prévoit l'attribution de cotes de crédit internes pour les placements n'ayant aucune cote de crédit attribuée par une agence de notation reconnue. La politique et les procédures en place établissent des critères de sélection et définissent les limites d'autorisation du crédit selon l'envergure et le degré de risque. Afin de gérer le risque de crédit lié à ces placements, la société peut exiger des sûretés, notamment pour les hypothèques immobilières, résidentielles ou commerciales.

Finalement, bien que les ententes de réassurance permettent à la société de récupérer auprès des réassureurs la portion cédée des demandes de règlement qui lui sont présentées, la société demeure responsable en premier lieu de ses engagements envers ses titulaires de polices et elle est par conséquent exposée au risque de crédit lié aux montants cédés aux réassureurs. Cette catégorie de risque inclut le risque d'assurance résiduel, le risque juridique, le risque de contrepartie et le risque de liquidité résultant des activités de réassurance. Pour limiter ce risque, la société applique les processus et critères prévus dans sa politique de gestion du risque lié à la réassurance tels que mener la revue diligente des réassureurs sélectionnés, limiter la concentration des risques et effectuer des tests de sensibilité.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente l'éventualité que la société ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour honorer ses obligations financières.

Ce risque est géré par l'entremise d'un appariement des éléments d'actif avec les engagements financiers et d'une gestion rigoureuse de la trésorerie. Par ailleurs, afin de maintenir un niveau approprié de liquidités, la société s'assure qu'une bonne proportion de ses éléments d'actif est détenue dans des titres facilement négociables.

L'utilisation des instruments dérivés nécessite l'envoi de titres en garanties à des chambres de compensation et aux contreparties d'instruments dérivés afin d'atténuer le risque de crédit. Des simulations sont effectuées afin de mesurer les besoins de liquidités qui pourraient survenir à la suite de chocs sur les taux d'intérêt et sur les marchés boursiers afin d'évaluer le niveau d'actifs liquides à maintenir pour satisfaire aux exigences.

En plus des besoins mentionnés précédemment, la société doit prévoir des liquidités supplémentaires en raison des possibilités de résiliation et de rachat des contrats et de pandémie. Plusieurs scénarios sont analysés afin de s'assurer que la société sera en mesure d'honorer ses engagements dans diverses situations de tension jugées très défavorables pour la société.

Pour assurer la surveillance du risque de liquidité, les dirigeants du Service des placements préparent mensuellement un rapport indiquant que la société aura la capacité de satisfaire à l'ensemble de ses engagements sur un horizon minimal de douze mois selon différents scénarios défavorables affectant les entrées et sorties de passifs, la liquidité des actifs, les besoins d'actifs en garantie et la capacité des canaux de liquidité. Ce rapport est transmis trimestriellement au comité de placement.

Compte tenu de la qualité de son portefeuille de placements, et malgré la volatilité des marchés financiers, la société juge que son niveau de liquidités actuel est adéquat.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel désigne le risque de perte résultant de lacunes ou d'erreurs attribuables aux processus, aux personnes, aux systèmes ou à des événements externes.

Ce risque existe dans toutes les sphères d'activité de la société. Il peut être lié à la conformité réglementaire, à l'information financière, aux ressources humaines, à la fraude, à la protection des données, aux technologies et à la sécurité de l'information, à l'exécution des processus, aux relations d'affaires avec les clients, à des événements externes ou, encore, aux ententes contractuelles avec des fournisseurs. L'impact pour la société en cas de réalisation de l'un de ces risques peut notamment prendre la forme de pertes financières, de perte de position concurrentielle ou d'une atteinte à la réputation. En plus des mitigations réalisées par la gestion des risques sur l'ensemble des procédures et processus, le plan de continuité lié à une cellule de crise prédéfinie permet de réduire ce risque résiduel.

Pour gérer le risque opérationnel, la société met l'accent sur des pratiques de gestion proactives en s'assurant que des contrôles internes efficaces et appropriés sont mis en application et en déployant un personnel compétent et bien formé à tous les échelons. La société s'assure en outre de réviser ses politiques et de resserrer ses normes, lorsqu'approprié, afin de tenir compte de l'évolution de ses activités et de son environnement.

De plus, par son cadre de gestion intégrée des risques et son cadre de gestion du risque opérationnel, la société rend imputable chaque gestionnaire en lui demandant de confirmer le respect aux procédures en place, la façon dont ce respect aux procédures est vérifié ainsi que la mise à jour des politiques et procédures. Les risques pouvant survenir sont également évalués et quantifiés ainsi que les mesures pour gérer les risques les plus importants.

Risque de non-conformité réglementaire – La société est assujettie à la réglementation applicable dans les provinces et les territoires du Canada et dans les États où elle exerce ses activités; elle est également supervisée par des organismes de réglementation.

Le risque de non-conformité réglementaire découle de la possibilité que la société ne se conforme pas aux exigences réglementaires auxquelles elle est assujettie et qui sont en vigueur là où elle exerce ses activités.

À cet égard, la société s'est dotée d'une *Politique de gestion des risques réglementaires* de laquelle découle un programme de gestion des risques réglementaires. Le chef de la conformité est chargé de coordonner ce programme au sein de la société et de veiller à ce qu'il soit mis en œuvre et appliqué dans les différents secteurs d'activité.

Pour veiller à la saine gestion du risque de non-conformité réglementaire, la société utilise une méthodologie axée sur l'identification, l'évaluation et la quantification des risques et la mise en place de contrôles pertinents, efficaces et efficaces dans ses activités courantes. Dans son évaluation du risque de non-conformité réglementaire, la société tient compte des impacts potentiels, notamment l'incidence possible sur ses activités et sur sa réputation.

La société effectue la vigie des nouveaux risques réglementaires. Ceux-ci sont communiqués aux secteurs d'activité concernés afin de s'assurer que les contrôles nécessaires au respect de toute nouvelle loi ou directive sont mis en œuvre au moment opportun. De manière plus générale, la société met d'ailleurs l'accent sur une communication soutenue pour rappeler à ses employés l'importance des enjeux liés au respect des lois et des règlements.

Information financière – La société maintient de plus un programme d'évaluation continue des contrôles afin d'émettre l'attestation exigée par les autorités de surveillance quant à l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires de la société (attestation relative au Règlement 52-109). En vertu du programme, les dirigeants de chaque secteur d'activité évaluent et testent les contrôles existants dans leur secteur. Une équipe désignée vérifie ensuite la qualité des contrôles et la conclusion de l'évaluation des gestionnaires. Un rapport sommaire est soumis annuellement au comité d'audit qui rend compte des résultats de l'évaluation au conseil d'administration. L'attestation à l'égard de l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires est déposée trimestriellement dans la forme prescrite par les autorités réglementaires. Cette attestation est disponible sur SEDAR et sur le site Internet de la société.

Ressources humaines – La compétence des ressources humaines est un facteur essentiel dans la mise en œuvre des stratégies commerciales et de la gestion des risques opérationnels. À cet égard, la société dispose d'un code de conduite professionnelle, de politiques, de bonnes pratiques ainsi que de processus bien définis en matière de rémunération, de recrutement, de formation, d'équité en emploi et de santé et sécurité au travail. Conçues de manière à attirer et à retenir les meilleurs candidats à chacun des échelons de l'organisation, ces politiques sont maintenues à jour. La société se préoccupe par ailleurs de la qualité de vie des employés, notamment en offrant des programmes qui font la promotion d'un mode de vie sain ou en adoptant diverses mesures destinées à améliorer le cadre de travail.

Protection des renseignements personnels – Les défis à relever sont nombreux avec l'utilisation des technologies émergentes. Si l'analytique des données permet d'assurer un meilleur service auprès des clients, la croissance de données disponibles et les risques qui les entourent exigent une prise en charge par l'ensemble des acteurs au sein de la société. Les risques liés aux renseignements personnels sont multiples et peuvent aller de l'utilisation non éthique des données recueillies au vol d'identité, que ce soit par divulgation accidentelle ou par piratage. Tous ces différents risques sont mitigés par une saine gouvernance entourant le cycle de vie de toute donnée sensible. Une sensibilisation continue de tous les employés et partenaires permet, en outre, de maintenir un haut niveau d'engagement à cet égard. Le tout appuyé par une attention accrue portée à la sécurité des dispositifs. La société a mis en œuvre des codes de conduite et s'efforce de respecter des normes éthiques et morales élevées, en plus de satisfaire à toute exigence légale à ce sujet. Elle continue d'innover au chapitre des outils ou des pratiques pour mieux protéger l'ensemble de ses partenaires.

Technologies de l'information et de la communication et cybersécurité – Des technologies de l'information et de la communication (TIC) fiables, sécuritaires et performantes sont essentielles pour une exécution réussie du processus d'affaires. La société porte une attention particulière à cet aspect. Un plan complet vise à contrôler le risque de défaillance des TIC et permet de diminuer les risques. Il s'appuie sur les meilleures pratiques et les normes reconnues relatives aux technologies de l'information. La gestion de ces risques fait l'objet de révisions régulières afin de l'adapter à l'évolution des technologies, des règlements et aux besoins de la société.

L'évolution des besoins d'affaires dans le marché de l'assurance et des services financiers accélère le recours aux applications en ligne, aux technologies mobiles et à l'infonuagique. Il s'ensuit une augmentation des risques liés à la cybersécurité parce que l'élaboration et la mise en place de mesures préventives efficaces sont difficiles à maintenir au même niveau que le rythme de progression des attaques du marché. Les techniques de cybercriminalité sont changeantes, sophistiquées et proviennent de sources de plus en plus nombreuses : virus, programmes malveillants, dénis de service, hameçonnage, rançongiciels, exfiltrations, etc.

Les conséquences potentielles pour les entreprises vont de l'interruption de services, en passant par l'accès non autorisé à des renseignements personnels ou de l'information sensible, jusqu'au vol d'actifs ou de propriété intellectuelle. Il peut en découler de l'atteinte à la réputation, des litiges, et d'autres impacts.

Afin de mitiger les risques liés à la cybersécurité, la société a établi et maintient en permanence un bilan de ses risques de sécurité, au fil de l'évolution des cybermenaces, des contremesures et des exigences réglementaires. La société s'est dotée d'un cadre d'autorité de la sécurité de l'information numérique qui précise les rôles et responsabilités en matière de cybersécurité. Elle a aussi approuvé un programme d'investissement dans la cybersécurité, y compris des politiques, des procédures et des moyens technologiques afin de prévenir, de détecter et de résorber les menaces contre ses actifs et ses activités. Ces mesures sont complétées par de la sensibilisation et de la formation en sécurité de l'information dispensées à tous les employés de la société. Finalement, la société dispose d'une assurance contre le cyberrisque.

Gestion de crise – La structure de gestion de crise pour la continuité des affaires de la société couvre l'ensemble des risques potentiels auxquels elle peut être confrontée, dont le risque lié à l'occupation physique des lieux et aux interruptions de service en cas de catastrophe naturelle, de cyberattaque, de pandémie ou de tout autre type de catastrophe. La société a notamment mis en place un vaste plan de continuité et instauré des procédures dans ses principaux bureaux d'affaires afin de minimiser les délais d'attente précédant la reprise des services. Ce plan de continuité et ces procédures sont examinés et testés régulièrement.

La société s'est dotée d'un plan détaillé de communication qui vise à protéger l'image de marque de la société en situation de crise et à rassurer le public quant à sa capacité à gérer une telle situation. Ce plan établit les stratégies de communication à privilégier en situation de crise, en vue notamment d'informer le public des causes et des conséquences de la crise, des procédés mis en place pour la résoudre et des mesures prises pour diminuer le risque qu'une situation semblable se reproduise. De plus, une vigie des médias sociaux couvrant l'ensemble des activités de la société est effectuée sur une base continue. Un rapport concernant cette vigie est produit annuellement et un registre des plaintes sur les réseaux sociaux est maintenu.

États financiers consolidés



États financiers consolidés

58	Responsabilité en matière d'information financière
59	Rapport de l'auditeur indépendant
61	États des résultats consolidés
62	États du résultat global consolidés
63	États de la situation financière consolidés
64	États des variations des capitaux propres consolidés
65	États des flux de trésorerie consolidés
66	Notes complémentaires aux états financiers consolidés
66	Note 1 Information générale
66	Note 2 Principales méthodes comptables
75	Note 3 Modifications de méthodes comptables
77	Note 4 Acquisitions d'entreprises
78	Note 5 Placements et produits de placement
82	Note 6 Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement
89	Note 7 Gestion des risques associés aux instruments financiers
98	Note 8 Instruments financiers dérivés
101	Note 9 Autres éléments d'actif
102	Note 10 Immobilisations corporelles
103	Note 11 Immobilisations incorporelles et goodwill
105	Note 12 Actif net des fonds distincts
106	Note 13 Gestion du risque d'assurance
107	Note 14 Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement
113	Note 15 Autres éléments de passif
114	Note 16 Débentures
114	Note 17 Capital social
115	Note 18 Actions privilégiées émises par une filiale
116	Note 19 Cumul des autres éléments du résultat global
117	Note 20 Gestion du capital
118	Note 21 Frais généraux
118	Note 22 Charges financières
118	Note 23 Impôts sur le résultat
120	Note 24 Information sectorielle
124	Note 25 Résultat par action ordinaire
124	Note 26 Paiements fondés sur des actions
126	Note 27 Avantages postérieurs à l'emploi
130	Note 28 Transactions entre parties liées
130	Note 29 Garanties, engagements et éventualités
131	Note 30 Filiales
132	Note 31 Événement subséquent

Responsabilité en matière d'information financière

Les états financiers consolidés de **IA Société financière inc.**, qui ont été approuvés par le conseil d'administration, ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants qui sont fondés sur les meilleurs jugements et estimations, l'établissement final de ces montants reposant sur des événements postérieurs. La direction estime que les principales méthodes comptables utilisées sont appropriées dans les circonstances et qu'elles reflètent convenablement la situation financière et les résultats d'exploitation à l'intérieur d'un seuil d'importance relative raisonnable. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel est conforme à l'information contenue dans les états financiers.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités à l'égard des états financiers, la direction s'est dotée de systèmes de contrôle interne qui visent à fournir un degré raisonnable de certitude que les opérations sont dûment autorisées, que les actifs sont bien sauvegardés et que des registres adéquats sont tenus. Ces systèmes de contrôle interne prévoient la communication des principes et des règles de conduite professionnelle, grâce au code de déontologie adopté par la société, à tous les membres de l'organisation. Ces systèmes de contrôle sont renforcés par le travail d'une équipe d'auditeurs internes qui effectuent une revue périodique de tous les secteurs d'activité importants de la société.

Le comité d'audit du conseil d'administration, composé uniquement d'administrateurs n'appartenant ni à la direction ni au personnel de la société, s'assure que la direction assume sa responsabilité en matière d'états financiers.

Les rôles du comité d'audit sont de :

- Examiner les états financiers et recommander leur approbation au conseil d'administration;
- Examiner les systèmes de contrôle interne et de sécurité;
- Recommander la nomination et les ententes d'honoraires de l'auditeur indépendant au conseil d'administration;
- Examiner toute autre question comptable, financière ou relative à la sécurité lorsque nécessaire.

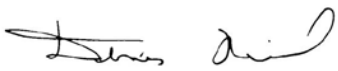
Le comité d'audit rencontre régulièrement la direction, l'auditeur interne et l'auditeur indépendant. Ces derniers peuvent, à leur gré, rencontrer le comité d'audit, en présence ou en l'absence de la direction, pour discuter de questions touchant l'audit et l'information financière.

L'actuaire désigné est nommé par le conseil d'administration en vertu de la Loi sur les assureurs (Québec) et est responsable de s'assurer que les hypothèses et les méthodes utilisées pour évaluer le passif relatif aux contrats d'assurance sont conformes aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires. L'actuaire désigné doit donner son avis sur la suffisance du passif relatif aux contrats d'assurance net de l'actif de réassurance, à la date de clôture de l'exercice, eu égard à toutes les obligations de la société envers les titulaires de contrats d'assurance. L'examen des données justificatives visant à faire une analyse juste et exhaustive de la suffisance de l'actif de la société eu égard au total du passif relatif aux contrats d'assurance net de l'actif de réassurance représente un élément important du travail de l'actuaire pour que ce dernier puisse formuler cet avis.

L'auditeur indépendant est nommé pour rendre compte aux actionnaires de la fidélité de la présentation des états financiers consolidés de la société. L'auditeur indépendant s'acquitte de cette responsabilité en réalisant un audit indépendant de ces états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a le pouvoir d'effectuer des vérifications dans le but de s'assurer du respect des dispositions de la Loi sur les assureurs, de la préservation des intérêts des titulaires de polices et du maintien d'une saine capitalisation et d'une bonne solvabilité.

Au nom de la direction,



Denis Ricard
Président et chef de la direction
Québec, le 13 février 2020



Jacques Potvin
Vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef
Québec, le 13 février 2020

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de **iA Société financière inc.**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **iA Société financière inc.** (la « Société »), qui comprennent les états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2019 et 2018, et les états des résultats consolidés, du résultat global consolidés, des variations des capitaux propres consolidés et des flux de trésorerie consolidés pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans ce rapport de gestion, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur les autres informations contenues dans ce rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Sophie Fortin.

Québec, Québec
Le 13 février 2020

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A124208

États des résultats consolidés

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars, sauf indication contraire)	2019	2018
	\$	\$
Produits		
Primes		
Primes brutes	9 757	8 622
Primes cédées	(813)	(773)
Primes nettes (note 24)	8 944	7 849
Produits de placement (note 5)		
Intérêts et autres produits tirés des placements	1 364	1 306
Variation de la juste valeur des placements	3 278	(995)
	4 642	311
Autres produits	1 679	1 752
	15 265	9 912
Prestations sur contrats et charges		
Prestations et règlements bruts sur contrats	5 939	5 399
Prestations et règlements cédés sur contrats	(547)	(529)
Transferts nets aux fonds distincts	917	821
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance (note 14)	4 773	216
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement (note 14)	27	9
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance (note 14)	(44)	76
	11 065	5 992
Commissions	1 654	1 582
Frais généraux (note 21)	1 472	1 329
Taxes sur primes et autres taxes	128	127
Charges financières (note 22)	59	63
	14 378	9 093
Résultat avant impôts	887	819
Impôts sur le résultat (note 23)	188	181
Résultat net	699	638
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(10)	4
Résultat net attribué aux actionnaires	709	634
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale (note 18)	22	21
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	687	613
Résultat par action ordinaire (en dollars) (note 25)		
De base	6,43	5,62
Dilué	6,40	5,59
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités) (note 25)		
De base	107	109
Dilué	107	110
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 17)	1,77	1,59

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États du résultat global consolidés

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars)	2019	2018
	\$	\$
Résultat net	699	638
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Actifs financiers disponibles à la vente		
Profits (pertes) latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	83	(60)
Reclassement des pertes (profits) sur les actifs financiers disponibles à la vente inclus dans le résultat net	(14)	21
	69	(39)
Couverture d'investissements nets		
Profits (pertes) latents résultant de la conversion des établissements étrangers	(62)	86
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	49	(71)
	(13)	15
Couverture de flux de trésorerie		
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	(23)	(1)
Reclassement des pertes (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie inclus dans le résultat net	—	(1)
	(23)	(2)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(21)	(10)
Total des autres éléments du résultat global	12	(36)
Résultat global	711	602
Résultat global attribué aux contrats avec participation	(10)	4
Résultat global attribué aux actionnaires	721	598

Impôts sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars)	2019	2018
	\$	\$
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat relatif à :		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Pertes (profits) latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	(28)	22
Reclassement des profits (pertes) sur les actifs financiers disponibles à la vente inclus dans le résultat net	5	(7)
Pertes (profits) latents sur la couverture de flux de trésorerie	4	—
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	(9)	13
	(28)	28
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	8	3
Recouvrement (charge) d'impôts total sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global	(20)	31

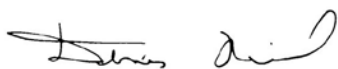
Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États de la situation financière consolidés

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2019	2018
	\$	\$
Actif		
Placements (note 5)		
Trésorerie et placements à court terme	1 108	1 046
Obligations	27 508	23 592
Actions	3 024	3 055
Prêts hypothécaires et autres prêts	3 870	3 661
Instruments financiers dérivés (note 8)	1 003	225
Avances sur contrats	900	951
Autres placements	429	329
Immeubles de placement	2 077	1 720
	39 919	34 579
Autres éléments d'actif (note 9)	2 193	2 172
Actif de réassurance (note 14)	1 030	1 001
Immobilisations corporelles (note 10)	394	277
Actif d'impôts différés (note 23)	28	26
Immobilisations incorporelles (note 11)	1 110	1 071
Goodwill (note 11)	606	633
Actif total du fonds général	45 280	39 759
Actif net des fonds distincts (note 12)	27 868	23 781
Actif total	73 148	63 540
Passif		
Passif relatif aux contrats d'assurance (note 14)	30 665	25 940
Passif relatif aux contrats d'investissement (note 14)	630	630
Instruments financiers dérivés (note 8)	455	429
Autres éléments de passif (note 15)	6 063	5 875
Passif d'impôts différés (note 23)	287	266
Déventures (note 16)	1 050	901
Passif total du fonds général	39 150	34 041
Passif relatif à l'actif net des fonds distincts (note 12)	27 868	23 781
Passif total	67 018	57 822
Capitaux propres¹		
Capital social et surplus d'apport	1 684	1 678
Actions privilégiées émises par une filiale (note 18)	525	525
Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global	3 879	3 463
Comptes des contrats avec participation	42	52
	6 130	5 718
Passif et capitaux propres totaux	73 148	63 540

¹ Le solde au 1^{er} janvier 2018 des *Résultats non distribués* et celui des *Comptes des contrats avec participation* ont été ajustés conformément à la section « Ajustement comptable » de la note 2.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



Denis Ricard
Président et chef de la direction



Danielle G. Morin
Présidente du comité d'audit

États des variations des capitaux propres consolidés

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars)

	Comptes des contrats avec participation	Actions ordinaires (note 17)	Actions privilégiées émises par une filiale (note 18)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global (note 19)	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2017	41	1 521	375	19	3 073	49	5 078
Effet de l'adoption de IFRS 15	—	—	—	—	(20)	—	(20)
Ajustement comptable (note 2)	7	—	—	—	(7)	—	—
Solde au 1 ^{er} janvier 2018	48	1 521	375	19	3 046	49	5 058
Résultat net attribué aux actionnaires	—	—	—	—	634	—	634
Résultat net attribué aux contrats avec participation	4	—	—	—	—	—	4
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	(36)	(36)
Résultat global de l'exercice	4	—	—	—	634	(36)	602
Transactions relatives aux capitaux propres							
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi (note 27)	—	—	—	—	(10)	10	—
Régime d'options d'achat d'actions (note 26)	—	—	—	5	—	—	5
Options d'achat d'actions exercées	—	—	—	(1)	—	—	(1)
Émissions d'actions ordinaires	—	151	—	—	—	—	151
Émissions d'actions privilégiées par une filiale, nettes des frais d'émission	—	—	150	—	(3)	—	147
Rachat d'actions ordinaires	—	(17)	—	—	(33)	—	(50)
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(173)	—	(173)
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	—	—	—	—	(21)	—	(21)
	—	134	150	4	(240)	10	58
Solde au 31 décembre 2018	52	1 655	525	23	3 440	23	5 718
Résultat net attribué aux actionnaires	—	—	—	—	709	—	709
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(10)	—	—	—	—	—	(10)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	12	12
Résultat global de l'exercice	(10)	—	—	—	709	12	711
Transactions relatives aux capitaux propres							
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi (note 27)	—	—	—	—	(21)	21	—
Régime d'options d'achat d'actions (note 26)	—	—	—	4	—	—	4
Options d'achat d'actions exercées	—	—	—	(9)	—	—	(9)
Émissions d'actions ordinaires	—	54	—	—	—	—	54
Rachat d'actions ordinaires	—	(43)	—	—	(96)	—	(139)
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(188)	—	(188)
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	—	—	—	—	(22)	—	(22)
Autres	—	—	—	—	1	—	1
	—	11	—	(5)	(326)	21	(299)
Solde au 31 décembre 2019	42	1 666	525	18	3 823	56	6 130

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États des flux de trésorerie consolidés

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars)	2019	2018
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat avant impôts	887	819
Charges financières	59	63
Impôts payés, nets des remboursements	(241)	(189)
Activités opérationnelles sans effet sur la trésorerie :		
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	4 807	243
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	43
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(95)	1
Pertes (profits) latents sur les placements	(3 271)	1 000
Provisions pour pertes	40	27
Amortissement des primes et des escomptes	16	28
Autres amortissements	210	173
Gain sur disposition d'autres éléments d'actif	—	(59)
Dépréciation du goodwill (note 21)	22	—
Gain sur le règlement d'une contrepartie conditionnelle (note 21)	(14)	—
Autres éléments sans effet sur la trésorerie	44	(81)
Activités opérationnelles ayant un effet sur la trésorerie :		
Ventes, échéances et remboursements liés aux placements	14 764	11 632
Achats liés aux placements	(16 712)	(13 074)
Pertes (profits) réalisés sur les placements	(30)	19
Autres éléments ayant un effet sur la trésorerie	(68)	(253)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles	418	392
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'entreprises, nettes de trésorerie	(6)	(223)
Ventes (achats) d'immobilisations corporelles et incorporelles	(150)	(177)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(156)	(400)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émissions d'actions ordinaires	45	148
Rachat d'actions ordinaires (note 17)	(139)	(50)
Émission d'actions privilégiées par une filiale, nettes des frais d'émission	—	146
Émissions de débentures (note 16)	398	—
Rachat de débentures (note 16)	(250)	(111)
Remboursement d'obligations locatives	(15)	—
Dividendes sur actions ordinaires	(188)	(173)
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	(22)	(21)
Intérêts payés sur débentures	(23)	(32)
Intérêts payés sur obligations locatives	(4)	—
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(198)	(93)
Gains (pertes) de conversion sur trésorerie	(2)	6
Augmentation (diminution) de la trésorerie et placements à court terme	62	(95)
Trésorerie et placements à court terme au début	1 046	1 141
Trésorerie et placements à court terme à la fin	1 108	1 046
Information supplémentaire :		
Trésorerie	801	718
Placements à court terme	307	328
Total de la trésorerie et placements à court terme	1 108	1 046

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018 (en millions de dollars, sauf indication contraire)

1 › Information générale

iA Société financière inc. (iA Société financière) est une société de gestion de portefeuille inscrite à la Bourse de Toronto, constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec. iA Société financière et ses filiales (la société) offrent une gamme variée de produits d'assurance vie et maladie, d'épargne et de retraite, de fonds communs de placement, de valeurs mobilières, d'assurance auto et habitation, de prêts hypothécaires ainsi que d'autres produits et services financiers. Les produits et les services de la société sont offerts sur base individuelle et collective et s'étendent à l'ensemble du Canada ainsi qu'aux États-Unis.

Le 1^{er} janvier 2019, l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (iA Assurance) et iA Société financière ont complété une opération aux termes de laquelle iA Société financière est devenue la société de gestion de portefeuille propriétaire de toutes les actions ordinaires de iA Assurance par voie d'un plan d'arrangement en vertu de la Loi sur les compagnies (Québec) et de la Loi sur les sociétés par actions (Québec) (l'arrangement) (note 28).

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée par le conseil d'administration de la société le 13 février 2020.

2 › Principales méthodes comptables

a) Principes de présentation

Les états financiers de la société sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables au 31 décembre 2019. Les IFRS sont publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et sont fondées sur les International Financial Reporting Standards, les International Accounting Standards (IAS) et les interprétations formulées par l'IFRS Interpretations Committee (IFRS IC).

Les IFRS ne comportent actuellement pas de normes d'évaluation des contrats d'assurance. Conséquemment, comme permis par IFRS 4 *Contrats d'assurance*, les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont déterminés conformément aux normes actuarielles reconnues du Canada selon la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB).

Les états financiers sont présentés en millions de dollars canadiens. Le dollar canadien est la devise fonctionnelle et de présentation de la société. Les éléments inclus dans l'état de la situation financière sont présentés selon un principe de liquidité, et chaque poste inclut à la fois des soldes courants et des soldes non courants, s'il y a lieu.

b) Estimations, hypothèses, jugements importants et ajustement comptable

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et établisse des hypothèses qui influent sur les montants d'actifs et de passifs présentés, sur le résultat net et sur l'information complémentaire. La direction a exercé son jugement, a effectué des estimations et a établi les hypothèses décrites dans les notes ci-dessous.

Détermination du contrôle aux fins de la consolidation	Note 2, section c) « Principes et méthode de consolidation » Note 7 « Gestion des risques associés aux instruments financiers », section b) iii) « Autre information sur le risque de crédit – Intérêts dans des entités structurées non consolidées »
Juste valeur et dépréciation des instruments financiers et juste valeur des immeubles de placement	Note 2, section d) « Placements et produits de placement » Note 5 « Placements et produits de placement » Note 6 « Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement » Note 7 « Gestion des risques associés aux instruments financiers »
Classification des contrats, détermination du passif relatif aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement et détermination de l'actif de réassurance	Note 2, section j) « Actif de réassurance » Note 2, section k) « Passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement » Note 14 « Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement »
Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles	Note 2, section g) « Immobilisations incorporelles » Note 2, section h) « Goodwill » Note 11 « Immobilisations incorporelles et goodwill »
Impôts sur le résultat	Note 2, section m) « Impôts sur le résultat » Note 23 « Impôts sur le résultat »
Avantages postérieurs à l'emploi	Note 2, section s) « Avantages postérieurs à l'emploi » Note 27 « Avantages postérieurs à l'emploi »
Détermination des secteurs et méthodologie d'allocation dans la présentation de l'information sectorielle	Note 24 « Information sectorielle »

Les résultats réels peuvent différer des estimations faites par la direction. Les estimations et les hypothèses font périodiquement l'objet d'une révision en fonction de l'évolution des circonstances et des faits pertinents, et les changements sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle la révision est effectuée ainsi que dans les périodes ultérieures touchées par cette révision. Les principales méthodes comptables, estimations et hypothèses utilisées sont détaillées dans les notes ci-après lorsque cela s'avère significatif et pertinent.

Ajustement comptable

Au cours de l'exercice 2019, la société a effectué un ajustement comptable relatif au résultat net attribué aux contrats avec participation lié aux périodes antérieures d'un montant de 7 \$. Cet ajustement comptable n'a pas d'effet important sur les résultats des périodes antérieures auxquelles il se rapporte. La société a ajusté cet élément en diminuant de 7 \$ les résultats non distribués au 1^{er} janvier 2018. Conséquemment, le solde de fermeture des résultats non distribués et celui des comptes des contrats avec participation pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018 sont passés respectivement de 3 447 \$ à 3 440 \$ et de 45 \$ à 52 \$.

c) Principes et méthode de consolidation

Les entités au sein desquelles la société exerce un contrôle sont consolidées. Le contrôle est défini comme étant l'exposition ou le droit à des rendements variables en raison de liens avec une entité émettrice et en raison de la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir détenu sur celle-ci. La société détient le pouvoir lorsqu'il existe des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, à savoir les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité émettrice. La direction utilise son jugement pour déterminer si elle exerce un contrôle, particulièrement dans l'évaluation de sa capacité à exercer son pouvoir afin de générer des rendements variables. Les entités sont consolidées à partir de la date d'obtention du contrôle et sont exclues de la consolidation à compter de la date de cessation de contrôle. L'acquisition d'une filiale est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, et la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'actif net identifiable de la filiale constitue le goodwill. Les méthodes comptables utilisées dans les états financiers sont uniformes pour des transactions et des événements semblables. Les soldes intersociétés, ainsi que les produits et les charges liés aux transactions intersociétés, sont éliminés lors de la consolidation.

La société comptabilise par mise en équivalence les partenariats en coentreprise et les entités sur lesquelles elle a une influence notable. L'influence notable est définie comme étant le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles d'une entité sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. Une influence notable est présumée exister lorsque la société détient 20 % ou plus des droits de vote de l'entité. Une coentreprise existe lorsque la société exerce un contrôle conjoint dans un partenariat et a des droits sur l'actif net de ce partenariat. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle en vertu d'une entente contractuelle et n'existe que lorsque les décisions à l'égard des activités pertinentes nécessitent le consentement unanime des parties qui partagent le contrôle. La société comptabilise sa quote-part de l'actif net et sa quote-part des résultats de l'entreprise détenue en utilisant des politiques comptables uniformes pour des transactions et des événements similaires.

d) Placements et produits de placement

Les placements comprennent les actifs financiers, soit la trésorerie et les placements à court terme, les obligations, les actions, les prêts hypothécaires et autres prêts, les instruments financiers dérivés, les avances sur contrats, les autres placements ainsi que les immeubles de placement.

Les actifs financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes :

- actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, y compris les actifs détenus à des fins de transaction et les actifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net;
- actifs détenus jusqu'à l'échéance, comptabilisés au coût amorti;
- actifs disponibles à la vente, inscrits à la juste valeur avec variation de juste valeur comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*;
- prêts et créances, comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le classement des actifs financiers est déterminé lors de la comptabilisation initiale en fonction de leur nature et de leur utilisation par la société. L'option de juste valeur, qui consiste à désigner les actifs financiers dans la catégorie des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, est utilisée par la société pour les actifs appariant le passif relatif aux contrats d'assurance et le passif relatif aux contrats d'investissement, à l'exception des prêts hypothécaires et autres prêts et des obligations qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ainsi, le passif relatif aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement est ajusté en fonction de la variation de la juste valeur des actifs qui les appariant. Les variations de la juste valeur des actifs appariant les passifs et les variations correspondantes du passif relatif à ces contrats d'assurance et aux contrats d'investissement sont donc imputées directement à l'état des résultats, évitant ainsi une disparité de traitement en matière de comptabilisation.

Les obligations et les actions ne servant pas à appairer le passif relatif aux contrats d'assurance et le passif relatif aux contrats d'investissement sont classées comme étant disponibles à la vente. Les prêts hypothécaires et autres prêts ainsi que les obligations qui ne sont pas cotés sur un marché actif sont classés comme étant prêts et créances. La société ne détient aucun actif financier dans la catégorie des actifs détenus jusqu'à l'échéance.

La société applique la méthode de comptabilisation à la date de transaction, soit la date à laquelle la société s'engage à acheter ou à vendre les actifs. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à l'état des résultats au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs aux actifs disponibles à la vente sont incorporés au coût de l'actif et, dans le cas des obligations, ces coûts sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction liés aux prêts et créances sont capitalisés au coût de l'actif et amortis aux résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements sont comptabilisés selon les méthodes décrites ci-dessous.

i) Trésorerie et placements à court terme

La trésorerie et les placements à court terme correspondent à l'encaisse, aux paiements en circulation et aux titres à revenu fixe détenus afin de respecter des engagements à court terme. L'encaisse et les paiements en circulation sont classés comme étant prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les titres à revenu fixe sont classés comme étant détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à la juste valeur.

ii) Obligations

Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net

Les obligations désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées à la juste valeur. Les profits et pertes réalisés à la vente ainsi que les profits et pertes latents sont comptabilisés immédiatement à l'état des résultats dans *Variation de la juste valeur des placements* et les revenus d'intérêts gagnés sont inscrits dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*.

Disponibles à la vente

Les obligations classées comme étant disponibles à la vente sont présentées à la juste valeur. Les profits et pertes latents sont comptabilisés dans *Autres éléments du résultat global*, à l'exception de la portion relative aux variations de change qui est comptabilisée à l'état des résultats. Les profits ou pertes réalisés lors de la disposition sont reclassés à l'état des résultats dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*. Les intérêts ainsi que les primes et escomptes sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés à l'état des résultats dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*.

À chaque date des états financiers, les obligations classées comme étant disponibles à la vente font l'objet de tests de dépréciation. La société tient compte d'une perte de valeur si elle juge qu'elle ne sera probablement pas en mesure de recouvrer tous les montants exigibles selon les modalités contractuelles de l'obligation en raison d'une indication objective de dépréciation telle que les difficultés financières de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement du capital ou des intérêts. Lorsqu'il y a dépréciation, le cumul des pertes de valeur antérieurement inscrit dans *Cumul des autres éléments du résultat global* est reclassé comme une perte de valeur à l'état des résultats dans *Produits de placement*. Les obligations dépréciées continuent d'être comptabilisées à la juste valeur. Les baisses de valeur subséquentes sont comptabilisées à l'état des résultats et font l'objet d'évaluations à chaque date des états financiers pour déterminer s'il y a reprise de valeur. S'il y a reprise de valeur, les pertes de valeur inscrites à l'état des résultats peuvent être renversées si l'augmentation peut être objectivement liée à un événement postérieur à la comptabilisation de la perte de valeur.

Prêts et créances

Les obligations qui proviennent d'émissions privées et qui ne sont pas cotées sur un marché actif sont classées comme étant prêts et créances. Ces obligations sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés selon cette méthode ainsi que les profits ou pertes réalisés à la disposition de ces titres sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats.

À chaque date des états financiers, les obligations classées comme étant prêts et créances font l'objet de tests de dépréciation. La société tient compte d'une perte de valeur si elle juge qu'elle ne sera probablement pas en mesure de recouvrer tous les montants exigibles selon les modalités contractuelles de l'obligation en raison d'une indication objective de dépréciation telle que les difficultés financières de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement du capital ou des intérêts. Lorsqu'il y a dépréciation, une provision pour pertes est constituée, laquelle correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et le montant recouvrable évalué en fonction des flux de trésorerie futurs estimés actualisés au taux d'intérêt effectif initial. Cette provision est reconnue immédiatement à l'état des résultats. Lorsque les effets de ce qui a causé la dépréciation commencent à s'estomper et que les paiements futurs sont raisonnablement assurés, la provision est réduite ou renversée, et les changements relatifs à la provision pour pertes sont imputés à l'état des résultats.

iii) Actions

Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actions désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées à la juste valeur. Les profits et pertes réalisés à la vente ainsi que les profits et pertes latents sont comptabilisés immédiatement dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Les revenus de dividendes sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats dès qu'est établi le droit de la société à en recevoir le paiement.

Disponibles à la vente

Les actions classées comme étant disponibles à la vente sont présentées à la juste valeur. Les profits et pertes latents et les variations de change sont comptabilisés dans *Autres éléments du résultat global*. Les profits ou pertes réalisées lors de la disposition sont reclassés à l'état des résultats dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*. Les revenus de dividendes sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats dès qu'est établi le droit de la société à en recevoir le paiement.

À chaque date des états financiers, les actions classées comme étant disponibles à la vente font l'objet de tests de dépréciation. La société comptabilise une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation telle que toute donnée observable indiquant des difficultés financières importantes de l'émetteur ou des changements survenus dans l'environnement économique, juridique ou technologique et ayant des effets négatifs sur l'émetteur. Une baisse significative ou prolongée de la juste valeur de l'action en deçà de son coût constitue également une indication objective de dépréciation. Pour les actions ayant des caractéristiques et un comportement semblables à un instrument de dette, la société tient compte d'une perte de valeur s'il existe une indication objective de dépréciation et qu'elle juge qu'elle ne sera pas en mesure de recouvrer les sommes investies.

Lorsqu'il y a dépréciation, le cumul des pertes de valeur antérieurement inscrit dans *Cumul des autres éléments du résultat global* est reclassé comme une perte de valeur à l'état des résultats dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*. Les actions dépréciées continuent d'être comptabilisées à la juste valeur. Toute baisse de valeur subséquente à la dépréciation est comptabilisée à l'état des résultats, alors que toute hausse de valeur est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*. Les reprises de valeur sur les titres dépréciés ne sont comptabilisées à l'état des résultats qu'à partir du moment où le titre est vendu ou décomptabilisé.

iv) Prêts hypothécaires et autres prêts

Prêts et créances

Les autres prêts sont constitués de prêts personnels. Les prêts hypothécaires et autres prêts classés comme étant prêts et créances sont présentés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, nets d'une provision pour pertes, le cas échéant. Les intérêts ainsi que les profits et les pertes réalisés à la disposition de ces titres sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats.

À chaque date des états financiers, la société soumet individuellement les prêts à un test de dépréciation. Un test collectif est par la suite réalisé avec des groupes d'actifs ayant des risques similaires, y compris les prêts évalués individuellement qui ne présentaient aucune indication de dépréciation. Sur base collective, la société tient compte des caractéristiques de risque similaires comme le type de prêt, le secteur d'activité, la situation géographique, d'éventuels retards de paiement observés et d'autres facteurs pertinents. Sur base individuelle, la société tient compte d'une perte de valeur si elle juge qu'elle ne sera probablement pas en mesure de recouvrer le plein montant du capital et des intérêts à l'échéance en raison d'une indication objective de dépréciation telle que les difficultés financières de l'emprunteur, une faillite ou un défaut de paiement du capital ou des intérêts. Lorsqu'il y a dépréciation, une provision pour pertes est constituée, laquelle correspond à l'écart entre la valeur comptable du prêt et le montant recouvrable évalué en fonction des flux de trésorerie futurs estimés actualisés au taux d'intérêt effectif initial. Les flux de trésorerie futurs estimés tiennent compte de la juste valeur de toute garantie sous-jacente au prêt, déduction faite des coûts y étant relatifs. Lorsque les effets de ce qui a causé la dépréciation commencent à s'estomper et que les paiements futurs sont raisonnablement assurés, la provision est réduite ou renversée. Lorsqu'il n'y a plus de probabilité réaliste de recouvrement ou lorsque l'actif est décomptabilisé à la suite de l'exercice de la garantie ou de la vente de l'actif, la provision inscrite est radiée et diminuée de tout recouvrement. Tous les changements touchant la provision pour pertes sont imputés à l'état des résultats.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée sur un prêt, les produits d'intérêts ultérieurs sont comptabilisés sur la base du taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs en vue d'évaluer la perte de juste valeur. Lorsque des paiements contractuels présentent un retard de 90 jours et plus dans le cas des prêts hypothécaires et de 120 jours et plus dans le cas des autres prêts, les intérêts contractuels ne sont plus comptabilisés. Les intérêts contractuels sont comptabilisés de nouveau lorsque les paiements contractuels n'ont plus de retard et sont considérés comme des paiements courants.

Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les prêts hypothécaires et autres prêts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur. Les profits et pertes réalisés à la vente ainsi que les profits et pertes latents sont comptabilisés immédiatement à l'état des résultats dans *Variation de la juste valeur des placements* et les revenus d'intérêts gagnés sont inscrits dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*.

Titrisation de prêts hypothécaires et autres prêts

Puisque la société conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux prêts transférés, les critères de décomptabilisation de l'actif ne sont pas satisfaits dans le cadre de la titrisation de prêts hypothécaires et autres prêts. La société continue de comptabiliser les prêts hypothécaires et autres prêts à l'état de la situation financière, et une obligation pour le montant de la contrepartie reçue est inscrite dans *Autres éléments de passif*. Les revenus d'intérêts sur les prêts titrisés continuent à être comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et les charges d'intérêts sur le passif sont inscrites dans *Charges financières* à l'état des résultats.

v) Instruments financiers dérivés

La société utilise des instruments financiers dérivés dans le but de gérer les risques de change, de taux d'intérêt, de crédit et d'autres risques de marché auxquels l'exposent des actifs et des passifs spécifiques. Les instruments financiers dérivés, classés comme étant détenus à des fins de transaction, sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition et sont réévalués à leur juste valeur par la suite. Les instruments financiers dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à titre d'actifs alors que les instruments financiers dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés à titre de passifs. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats sauf si les instruments financiers dérivés font partie d'une relation de couverture qualifiée comme décrit ci-après.

Comptabilité de couverture

Lorsque la société détermine que la comptabilité de couverture est appropriée, une relation de couverture est désignée et documentée dès son origine. L'efficacité de la couverture est évaluée dès l'origine et à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, et ce, pendant toute la durée de la couverture. La comptabilité de couverture, qui permet de comptabiliser les effets de sens inverse des instruments de couverture et des éléments couverts de la même façon, ne peut être appliquée que s'il est démontré que la relation est efficace. S'il est établi que l'instrument de couverture n'est plus une couverture efficace, si l'instrument de couverture est vendu ou si la transaction prévue a cessé d'être hautement probable, la société cesse d'appliquer la comptabilité de couverture de façon prospective.

Couverture de juste valeur

Les variations de juste valeur des instruments de couverture ainsi que les variations de juste valeur de l'actif découlant du risque couvert sont comptabilisées dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Par le fait même, le gain ou la perte relatifs à la portion inefficace de la couverture est reconnu au *Résultat net*.

Couverture de flux de trésorerie

La part efficace des variations de juste valeur des instruments de couverture est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*. Le gain ou la perte relatifs à la part inefficace est immédiatement comptabilisé dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Lorsque les gains et les pertes cumulés dans *Autres éléments du résultat global* relativement à l'élément couvert ont une incidence sur les résultats au cours de la période, ils sont reclassés à l'état des résultats et, lorsqu'ils ont une incidence sur l'état de la situation financière, ils sont reclassés à l'état de la situation financière.

Couverture d'investissement net

La société utilise des contrats à terme de gré à gré sur devises comme éléments de couverture du risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger. La part efficace des variations de juste valeur des instruments de couverture est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*. Le gain ou la perte relatifs à la part inefficace est immédiatement comptabilisé dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Les gains et les pertes cumulés dans *Autres éléments du résultat global* sont reclassés à l'état des résultats au cours de la période pendant laquelle l'investissement net dans un établissement étranger fait l'objet d'une disposition totale ou partielle.

vi) Instruments financiers dérivés incorporés

Les instruments financiers dérivés incorporés sont séparés du contrat hôte et comptabilisés distinctement à la juste valeur si les caractéristiques économiques et les risques liés à l'instrument financier dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte, si les modalités de l'instrument financier dérivé incorporé sont les mêmes que celles d'un instrument financier dérivé autonome et si l'instrument hôte lui-même n'est pas comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés incorporés sont présentées dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats.

vii) Avances sur contrats

Les avances sur contrats, classées comme étant des prêts et créances, correspondent au solde de capital non remboursé et sont entièrement garanties par la valeur de rachat des contrats d'assurance à l'égard desquels les prêts sont consentis.

viii) Autres placements

Les autres placements comprennent les placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise ainsi que les billets à recevoir. Les billets à recevoir sont classés comme étant prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, telle que décrite dans la présente note, à la section c) intitulée « Principes et méthode de consolidation ».

ix) Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des immeubles qui sont détenus pour en tirer des revenus de location ou pour valoriser le capital et que la société n'occupe pas pour son propre usage. Les immeubles de placement sont comptabilisés au prix de la transaction majoré des coûts de transaction lors de l'acquisition. Par la suite, ces immeubles sont évalués à la juste valeur, sauf dans le cas des immeubles en construction, dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable. Ces derniers sont comptabilisés au coût non amorti jusqu'à ce que la juste valeur puisse être évaluée de façon fiable. La juste valeur exclut la juste valeur de la linéarisation des loyers qui est comptabilisée dans *Autres éléments d'actif*. La variation de la juste valeur est inscrite dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Les revenus de location sont reconnus à l'état des résultats linéairement selon le terme du bail, et les frais d'opération des immeubles sont inscrits dans les frais généraux.

x) Décomptabilisation

Un actif financier (ou une partie d'un actif financier) est décomptabilisé si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif expirent ou si la société transfère à une autre partie l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de cet actif. Si la société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété et qu'elle continue de contrôler l'actif cédé, la société comptabilise la part qu'elle a conservée dans l'actif et comptabilise un passif connexe pour les montants qu'elle est tenue de payer.

e) Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif incluent principalement les produits de placement échus et à recevoir, les primes à recevoir, les comptes à recevoir des réassureurs, les sommes à recevoir des représentants, les comptes à recevoir, les commissions différées, les frais payés d'avance, les immeubles détenus à des fins de revente, la linéarisation des loyers, les impôts à recevoir, les fonds déposés en fiducie et les titres acquis en vertu de conventions de revente. Les actifs financiers inclus dans *Autres éléments d'actif* sont classés comme étant prêts et créances et comptabilisés au coût amorti. Les immeubles détenus à des fins de revente (propriétés reprises) sont comptabilisés au moindre de la juste valeur moins les frais de vente et de la valeur comptable des prêts sous-jacents à la date de reprise. Les fonds déposés en fiducie représentent des sommes détenues pour le compte de clients.

La société effectue des achats de titres et, simultanément, s'engage à les revendre à court terme, à un prix et à une date déterminés. Ces conventions de revente sont comptabilisées à l'état de la situation financière à la contrepartie payée additionnée des intérêts courus. Les engagements afférents aux titres acquis en vertu de conventions de revente sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont classés comme étant prêts et créances. Les intérêts relatifs aux opérations de revente sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats.

La société est partie prenante à un accord de service de type public-privé qui doit être comptabilisé selon IFRIC 12 *Accords de concession de services*. Le service de concession à recevoir augmente en fonction de la juste valeur des services d'opération et de maintenance, des coûts de recouvrement, des coûts administratifs ainsi que des coûts de financement et diminue en fonction des paiements reçus. Le compte à recevoir de concession, inclus dans *Comptes à recevoir*, est classé comme étant prêts et créances et comptabilisé au coût amorti selon le taux d'intérêt effectif.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et sont constituées d'immeubles à usage propre, d'actifs au titre du droit d'utilisation et d'autres éléments classés à titre d'immobilisations corporelles. Les actifs au titre du droit d'utilisation correspondent à des immobilisations corporelles, telles que des espaces locatifs et d'autres actifs provenant des contrats de location, comptabilisés à la date de début du contrat, soit au moment où le bien loué est mis à la disposition de la société. Avant l'adoption de IFRS 16 *Contrats de location*, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement étaient comptabilisés en tant qu'autres immobilisations corporelles.

La société calcule les amortissements suivant le mode linéaire. La durée d'amortissement est basée sur la durée d'utilité estimée, selon les périodes suivantes :

Composantes des immeubles à usage propre	10 à 60 ans
Actifs au titre du droit d'utilisation	2 à 30 ans
Autres	3 à 15 ans

À la fin de chaque exercice, la société doit revoir la valeur résiduelle ainsi que la durée de vie utile des immobilisations. Tout changement donne lieu à une modification des estimations comptables et doit être comptabilisé de manière prospective.

g) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées d'actifs à durée d'utilité déterminée ainsi que d'actifs à durée d'utilité indéterminée. Les immobilisations incorporelles sont initialement comptabilisées au coût.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée comprennent principalement des logiciels capitalisés, des réseaux de distribution ainsi que des relations clients. Ces actifs sont amortis de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimative qui varie entre 4 et 30 ans. La durée d'utilité est réévaluée chaque année, et la charge d'amortissement est ajustée de manière prospective, s'il y a lieu. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont soumises à un test de dépréciation s'il y a un indice de dépréciation, et les pertes de valeur sont calculées et comptabilisées sur une base individuelle pour chaque actif.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée incluent principalement des contrats de gestion de fonds et des réseaux de distribution. Ces actifs ne font pas l'objet d'un amortissement et ils sont soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements indiquent qu'ils ont subi une perte de valeur. Une perte de valeur est constatée dans *Frais généraux* à l'état des résultats lorsque la valeur comptable excède la valeur recouvrable. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée lorsque, sur la base d'une analyse de tous les facteurs pertinents, il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie pour la société.

h) Goodwill

Le goodwill correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs identifiables, des passifs pris en charge et des passifs éventuels des entreprises acquises à la date d'acquisition. Le goodwill est évalué subséquemment au coût diminué des pertes de valeur. Le goodwill qui résulte d'un regroupement d'entreprises est présumé avoir une durée de vie indéfinie et n'est pas amorti.

La société alloue le goodwill acquis à une unité génératrice de trésorerie (UGT), laquelle représente le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de flux de trésorerie qui sont largement indépendants de ceux provenant d'autres actifs ou d'autres groupes d'actifs. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation en ce qui a trait à l'UGT annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements indiquent qu'il a subi une perte de valeur. Pour déterminer s'il y a une dépréciation, la société effectue une comparaison entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable de l'UGT. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité d'une UGT correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus qui découlent de cette UGT. Lorsque les actifs et les passifs de l'UGT n'ont pas varié de façon importante, que la valeur recouvrable excède substantiellement la valeur comptable de l'UGT et qu'une dépréciation est très peu probable en fonction des circonstances actuelles, le calcul détaillé le plus récent de la valeur recouvrable de l'UGT effectué lors d'une période antérieure est utilisé dans le test de dépréciation de la période prise en considération. Les dépréciations relatives au goodwill sont constatées dans *Frais généraux* à l'état des résultats et ne peuvent faire l'objet d'une reprise ultérieure.

i) Fonds distincts

La société établit des contrats de rentes collectives ou individuelles comportant des fonds qui peuvent être investis dans des portefeuilles distincts, conformément aux choix exprimés par les titulaires de polices. L'actif sous-jacent est inscrit au nom de la société, et les titulaires de polices n'ont aucun accès direct aux éléments d'actif. Les titulaires de polices assument les risques et bénéficient des avantages liés au rendement des fonds. La société perçoit des revenus d'honoraires pour la gestion des fonds distincts. Ces revenus sont inscrits dans *Autres produits* à l'état des résultats. Les produits de placement et les variations de la juste valeur des actifs des fonds distincts ne sont pas présentés séparément dans l'état des résultats et sont compensés par une variation correspondante dans le passif relatif à l'actif net des fonds distincts.

Actif net des fonds distincts

L'actif net des fonds distincts est comptabilisé séparément du total de l'actif du fonds général dans l'état de la situation financière, et les placements qui constituent l'actif des fonds distincts sont comptabilisés à la juste valeur. Celle-ci est déterminée d'après les cours du marché ou, si les cours ne sont pas disponibles, d'après les justes valeurs estimatives que la société a établies. Les passifs inclus dans l'actif net des fonds distincts sont comptabilisés au coût amorti.

Passif relatif à l'actif net des fonds distincts

Le passif relatif aux contrats d'assurance ou d'investissement dont le risque financier est assumé par les assurés est présenté séparément du total du passif du fonds général à l'état de la situation financière et est comptabilisé à la juste valeur de l'actif net des fonds distincts.

Les passifs liés aux garanties qui sont consenties par la société relativement aux fonds distincts sont inclus dans *Passif relatif aux contrats d'assurance* ou dans *Passif relatif aux contrats d'investissement* à l'état de la situation financière.

j) Actif de réassurance

Dans le cours normal de ses activités, la société utilise la réassurance pour limiter son exposition au risque. La réassurance signifie le transfert d'un risque d'assurance et de la prime qui y correspond à un ou à plusieurs réassureurs qui répartiront ce risque entre eux. Les actifs de réassurance représentent les montants dus à la société concernant le passif relatif aux contrats d'assurance, aux contrats d'investissement et aux primes non acquises cédés. Ces montants sont calculés de la même façon que les passifs relatifs aux contrats d'assurance, aux contrats d'investissement et aux primes non acquises sous-jacents, conformément aux dispositions contractuelles des ententes de réassurance. S'il advenait que les réassureurs concernés soient incapables de respecter leurs obligations, la société demeurerait redevable envers ses assurés quant à la portion réassurée.

Les profits et les pertes qui peuvent survenir lors d'une cession en réassurance sont immédiatement constatés aux résultats et ne sont pas amortis. Les montants bruts de l'actif et des passifs liés à la réassurance sont présentés séparément à l'état de la situation financière. Les montants dus aux réassureurs ou par ceux-ci relativement aux primes reçues ou aux règlements effectués sont inclus dans *Autres éléments d'actif* et dans *Autres éléments de passif* à l'état de la situation financière. Les primes liées aux cessions en réassurance sont présentées dans *Primes cédées* à l'état des résultats. Le poste *Prestations et règlements cédés sur contrats* à l'état des résultats présente les recouvrements de charge liés aux contrats de réassurance.

L'actif de réassurance fait l'objet de tests de dépréciation. La société tient compte d'une perte de valeur si elle juge qu'elle ne sera probablement pas en mesure de recouvrer tous les montants exigibles selon les modalités contractuelles de l'entente de réassurance en raison d'une indication objective de dépréciation, telle que les difficultés financières de la contrepartie, une faillite ou un défaut de paiement des sommes exigibles. Cette provision est reconnue immédiatement à l'état des résultats dans *Frais généraux*.

k) Passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement

i) Classification des contrats

La société émet des contrats qui comportent un risque d'assurance, un risque financier ou encore les deux. Les contrats d'assurance, y compris les acceptations en réassurance, sont des contrats qui comprennent un risque d'assurance significatif. Un tel risque existe lorsque la société s'engage à indemniser les titulaires de polices ou les bénéficiaires des contrats pour des événements futurs spécifiques mais incertains qui toucheront défavorablement les titulaires de polices et dont les montants et la survenance sont inconnus. L'examen de portefeuilles de contrats d'assurance qui présentent des caractéristiques de risque similaires permet d'évaluer ce risque.

Les contrats d'investissement sont des contrats qui comprennent un risque financier, mais qui ne comportent pas de risque d'assurance significatif. Le risque financier représente le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs éléments comme le taux d'intérêt spécifié, le prix d'un instrument financier, le taux de change, l'indice de prix ou de taux, la cote de crédit ou l'indice de crédit ou d'une autre variable, à condition, que dans le cas d'une variable non financière, celle-ci ne soit pas spécifique à une des parties au contrat.

Les contrats de service sont des contrats qui ne comportent aucun risque d'assurance significatif et aucun risque financier et pour lesquels la société offre des services administratifs seulement. Les contrats de service incluent également les composantes de service liées à des contrats d'investissement. La méthode comptable qui traite des honoraires tirés de ces contrats est décrite dans la section q) intitulée « Autres produits » de la présente note.

La direction utilise son jugement pour déterminer la classification des contrats afin d'établir si ceux-ci doivent être comptabilisés en tant que contrats d'assurance, contrats d'investissement ou contrats de service.

À moins que tous les droits et toutes les obligations touchant un contrat ne cessent ou n'expirent, un contrat d'assurance, lorsqu'il a été classé comme tel, demeure un contrat d'assurance jusqu'à la fin de son terme, même si le risque d'assurance qui lui est associé diminue de façon significative pendant cette période. Un contrat d'investissement peut, pour sa part, être reclassé comme un contrat d'assurance si le risque d'assurance qui lui est associé devient par la suite significatif.

Les contrats d'assurance sont comptabilisés conformément à IFRS 4 *Contrats d'assurance*, les contrats d'investissement, conformément à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et les contrats de service, conformément à IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.

ii) Passif relatif aux contrats d'assurance

L'actuaire désigné de la société détermine le montant du passif relatif aux contrats d'assurance selon la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB), conformément aux normes de l'Institut canadien des actuaires (ICA) et comme permis par IFRS 4 *Contrats d'assurance*. En vertu de la MCAB, le passif relatif aux contrats d'assurance correspond au montant qui, ajouté aux primes et aux produits de placement futurs, suffira à payer les prestations futures estimatives, les participations et les bonifications des titulaires de contrats, les impôts (autres que les impôts sur le résultat), les commissions et les frais afférents à l'administration des contrats en vigueur. La variation du passif relatif aux contrats d'assurance est inscrite à l'état des résultats dans *Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance*.

iii) Passif relatif aux contrats d'investissement

Le passif relatif aux contrats d'investissement correspond aux sommes que la société doit à ses clients puisque ces contrats ne comportent aucun risque d'assurance important. Ces contrats sont initialement constatés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables à l'établissement du contrat et sont, par la suite, évalués au coût amorti. Ce passif est décomptabilisé lorsque toutes les obligations sont remplies, cessent ou expirent.

l) Autres éléments de passif

Les autres éléments de passif se composent principalement des primes non acquises, des avantages postérieurs à l'emploi, des sommes en dépôt liées à des contrats autres que des contrats d'assurance, des créateurs, des titres vendus en vertu de conventions de rachat, des engagements afférents à des titres vendus à découvert, des passifs de titrisation, des obligations locatives et des autres passifs.

Les passifs financiers inclus dans *Autres éléments de passif* sont classés comme des passifs financiers au coût amorti, à l'exception des engagements afférents à des titres vendus à découvert qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction. Les engagements afférents à des titres vendus à découvert correspondent à l'obligation de la société de livrer les titres qu'elle a vendus sans en avoir la propriété au moment de la vente. Les engagements afférents à des titres vendus à découvert sont comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation liée au passif financier est éteinte, annulée ou qu'elle arrive à expiration.

La société effectue des ventes de titres et, simultanément, s'engage à les racheter à court terme, à un prix et à une date déterminée. Ces conventions de rachat sont comptabilisées à l'état de la situation financière à la contrepartie reçue additionnée des intérêts courus. Les engagements afférents aux titres vendus en vertu de conventions de rachat sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts relatifs aux opérations de rachat sont comptabilisés dans *Charges financières* à l'état des résultats.

Les obligations locatives sont comptabilisées, à compter de la date de début du contrat, à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés, actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat, ou si ce taux n'est pas disponible, au taux d'emprunt marginal. Subséquemment, les obligations locatives sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et les charges d'intérêts qui y sont liées sont comptabilisées dans *Charges financières* à l'état des résultats. Les obligations locatives excluent les montants relatifs à des paiements de loyers variables ou à des paiements dont la société a la certitude raisonnable de ne pas exercer. La société a choisi de comptabiliser les paiements de loyers relatifs aux contrats à court terme et aux contrats de faible valeur de façon linéaire sur la durée du contrat dans *Frais généraux*. Avant l'adoption de IFRS 16 *Contrats de location*, les obligations locatives relatives aux contrats de location-financement étaient comptabilisées au poste *Divers*.

Les portefeuilles acquis de contrats d'assurance sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Si leur valeur est négative, cette juste valeur est inscrite dans *Autres éléments de passif* pour un montant correspondant à la valeur actualisée, à la date d'acquisition, des profits ou des pertes futurs estimés liés aux portefeuilles de contrats d'assurance acquis. La valeur actualisée des profits ou des pertes futurs tient compte du coût du capital et est estimée en utilisant des hypothèses actuarielles similaires à celles utilisées pour établir le passif relatif aux contrats d'assurance acquis et en utilisant un taux d'escompte qui comporte une prime de risque. La juste valeur des portefeuilles acquis de contrats d'assurance comptabilisée lors d'un regroupement d'entreprises est amortie sur la durée de vie du portefeuille de contrats.

m) Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat comprend à la fois les impôts exigibles et les impôts différés. Le calcul de la charge d'impôts est basé sur le revenu imposable de l'année. Les actifs et les passifs d'impôts exigibles pour la période en cours et les périodes précédentes sont évalués en fonction du montant qui devrait être versé ou reçu des administrations fiscales en utilisant des taux d'imposition qui étaient adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état de la situation financière. Les impôts différés découlent des différences temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur fiscale calculées en utilisant les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés pour les exercices au cours desquels il est prévu que ces différences se résorberont. Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles, sous réserve de certaines exceptions, ainsi que pour les crédits d'impôt non utilisés et les pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que la société disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces actifs pourront être imputés. La société évalue tous les éléments probants, tant positifs que négatifs, pour déterminer le montant à comptabiliser.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, sous réserve de certaines exceptions, dont celles liées à des participations dans des filiales, des entreprises associées et des partenariats en coentreprise, lorsque la date à laquelle les différences temporaires s'inverseront peut être contrôlée et qu'il est probable que celles-ci ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et les passifs d'impôts exigibles et différés sont compensés si la société a un droit juridiquement exécutoire de les compenser pour la même entité juridique et prélevés par la même administration fiscale et si la société a l'intention de régler sur la base du montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément. Les impôts exigibles et différés sont présentés à l'état des résultats sauf lorsqu'ils sont liés à des éléments qui sont présentés dans *Autres éléments du résultat global* ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, ils sont alors présentés respectivement à l'état du résultat global et à l'état de la situation financière.

Pour déterminer l'incidence de l'impôt, la société doit se conformer aux IFRS ainsi qu'aux normes de pratique actuarielle. Conséquemment, selon la MCAB, la détermination du passif relatif aux contrats d'assurance doit tenir compte de tous les flux de trésorerie associés au passif relatif aux contrats d'assurance prévus, y compris les impôts sur le résultat. Le passif relatif aux contrats d'assurance est déterminé en tenant compte de tous les effets des impôts liés à ces contrats sur une base actualisée, ajustés en fonction de tout actif et de tout passif d'impôts différés connexes. Le résultat net de cet ajustement permet de laisser l'effet d'actualisation des impôts différés liés aux différences temporaires sur les éléments fiscaux liés aux contrats d'assurance dans *Passif relatif aux contrats d'assurance*.

La société est assujettie aux lois de l'impôt sur les résultats du Canada et des États-Unis. Ces lois fiscales sont complexes et peuvent faire l'objet d'interprétations diverses par la société et par les administrations fiscales. La provision pour impôts sur les résultats et les impôts différés représentent l'interprétation de la société concernant ces lois fiscales et l'estimation des incidences fiscales présentes et futures relativement aux transactions et aux événements survenus au cours de l'exercice. De plus, des événements futurs, comme des modifications aux lois fiscales, aux règlements sur les impôts ou aux interprétations de ces lois ou de ces règlements, peuvent avoir une incidence importante sur les montants de la charge d'impôts, sur les soldes d'impôts différés et sur le taux d'imposition effectif au cours de l'exercice où ils surviennent.

n) Débentures

La société a choisi de classer ses débentures comme des passifs financiers au coût amorti. La juste valeur, nette des coûts de transaction y afférents, est utilisée pour reconnaître initialement les débentures. Subséquemment, les débentures sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif ainsi que les primes versées lors d'un rachat de débentures sont reconnus à l'état des résultats et présentés dans *Charges financières*.

o) Conversion des devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en devise fonctionnelle selon le taux de change en vigueur au moment où a lieu chaque transaction. Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change de fin de période. Les éléments non monétaires de l'état de la situation financière comptabilisés à la juste valeur sont convertis au taux de change de fin de période, alors que les éléments non monétaires évalués au coût historique sont convertis au taux de change en vigueur au moment où a lieu chaque transaction. Les profits et les pertes de change résultant de ces conversions sont comptabilisés à l'état des résultats.

Les états financiers de certaines entités du groupe dont la devise fonctionnelle (la devise du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités) est différente de la devise fonctionnelle de la société mère sont convertis dans la devise de présentation. La conversion des opérations étrangères en devise canadienne est effectuée au taux de change de fin de période en ce qui concerne les éléments d'actif et de passif. La conversion des produits et des charges est effectuée au taux de change moyen. Les profits et les pertes de change ainsi que les résultats de la couverture de certains de ces investissements sont comptabilisés dans *Autres éléments du résultat global, nets d'impôts*.

p) Primes et charges

Les primes d'assurance et de rentes, y compris celles investies dans le fonds général et dans les fonds distincts, sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont exigibles en vertu des contrats en vigueur. Les primes nettes représentent les primes brutes, y compris les primes assumées, déduction faite de la quote-part cédée aux réassureurs pour partager les risques. Lorsque les primes sont comptabilisées, les provisions mathématiques sont calculées de façon à ce que les prestations et les charges soient rattachées aux produits.

Les primes d'assurance de dommages sont comptabilisées lorsque souscrites. Celles-ci sont reconnues comme des primes gagnées sur la période de la police. La portion non acquise est comptabilisée en tant que primes non acquises dans *Autres éléments de passif* à l'état de la situation financière.

Les prestations et règlements sur contrats se composent principalement de montants versés concernant les décès, les rentes, les rachats et la santé.

Les prestations et règlements ainsi que les charges sont comptabilisés lorsqu'ils sont engagés.

q) Autres produits

Les autres produits proviennent principalement de contrats qui rencontrent la définition de contrat de service et comprennent notamment les honoraires perçus en contrepartie de la gestion de l'actif des fonds distincts et des fonds communs de placement de la société, les commissions liées aux activités des intermédiaires et les revenus tirés de régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA). Les revenus sont comptabilisés en fonction des considérations spécifiées dans le contrat avec le client et excluent tous montants reçus au nom de tiers. La nature des activités incluses dans les autres produits représente une seule obligation de prestation (service) qui consiste en une série de services similaires fournis au même client. La société comptabilise les revenus à l'état des résultats lorsque le service est rendu et lorsqu'il est peu probable qu'il soit renversé.

r) Transfert net aux fonds distincts

Le transfert net aux fonds distincts représente la somme totale des transferts du fonds général dans les fonds distincts moins le montant total transféré des fonds distincts dans le fonds général à la demande des titulaires de polices.

s) Avantages postérieurs à l'emploi

La société a établi des régimes à prestations définies et procure d'autres régimes d'avantages complémentaires de retraite aux employés admissibles. Dans certains cas, les retraités admissibles doivent payer une portion des primes pour ces avantages complémentaires. Le coût des régimes de retraite est établi selon la méthode des unités de crédit projetées et selon les meilleures estimations de la direction concernant le taux d'actualisation, la progression des salaires, la mortalité et les coûts prévus des soins de santé. Le coût des prestations définies est divisé en quatre composantes : le coût des services, les intérêts nets et les frais administratifs qui sont comptabilisés à l'état des résultats dans *Frais généraux* et les réévaluations qui sont inscrites dans *Autres éléments du résultat global*.

Les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies comprennent les gains et les pertes actuariels, le rendement des actifs du régime (à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies) et la variation de l'effet du plafond de l'actif, le cas échéant, et sont comptabilisées immédiatement dans *Autres éléments de passif (Autres éléments d'actif)* à l'état de la situation financière et, en contrepartie, dans *Autres éléments du résultat global*. La société a choisi de transférer les montants comptabilisés dans *Autres éléments du résultat global aux Résultats non distribués*. Le coût des services passés est reconnu dans *Résultat net* au cours de la période où il y a eu une modification, une réduction ou une liquidation du régime de retraite. L'intérêt net est calculé en multipliant le passif (l'actif) net au titre des prestations définies du début de la période par le taux d'actualisation. La différence entre l'actif des régimes à prestations définies et l'obligation au titre des régimes à prestations définies est constatée à titre d'actif ou de passif dans l'état de la situation financière. Le taux d'actualisation servant à déterminer l'obligation au titre des prestations définies est établi en fonction des taux d'intérêt du marché à la date d'évaluation pour des titres d'emprunt de qualité élevée dont les flux de trésorerie concordent avec les prévisions de paiement des prestations.

t) Paiements fondés sur des actions

i) Régime d'options d'achat d'actions

Le régime d'option d'achat d'actions est comptabilisé comme des transactions dont le règlement s'effectue en instruments de capitaux propres. Le coût des options accordées est calculé en utilisant la méthode de la juste valeur. Cette dernière est estimée aux dates d'octroi en tenant compte d'un taux de renonciation ainsi qu'en utilisant la méthode de l'acquisition graduelle. La dépense de rémunération est comptabilisée à l'état des résultats dans *Frais généraux*, et un montant correspondant est inscrit à titre de surplus d'apport à l'état de la situation financière. Pour les options d'achat d'actions annulées avant la date d'acquisition, la dépense de rémunération reconnue précédemment est renversée. Lorsque les options d'achat d'actions sont exercées, le surplus d'apport est renversé et les actions émises sont créditées au capital social. La rémunération à base d'actions est reconnue à la date d'octroi lorsqu'elle est octroyée à des membres de la haute direction qui sont admissibles à la retraite à la date d'octroi et sur une période allant de la date d'octroi à la date d'admissibilité à la retraite lorsqu'elle est octroyée à des membres de la haute direction qui deviendront admissibles à la retraite durant la période d'acquisition.

ii) Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

La contribution en espèces de la société est inscrite à l'état des résultats à titre de *Frais généraux* au moment où les actions sont achetées.

iii) Régime d'unités d'actions fictives

Le régime d'unités d'actions fictives est établi sous forme de trésorerie. Son évaluation est fondée sur la valeur des actions de la société. Lors d'une attribution, la société inscrit une charge à titre de rémunération dans l'état des résultats ainsi qu'un passif équivalant à la juste valeur des actions ordinaires de la société à l'état de la situation financière. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière ainsi qu'à la date de règlement, ce passif est réévalué en fonction de la valeur des actions de la société, et cette variation est comptabilisée dans *Frais généraux* à l'état des résultats.

iv) Régime d'unités d'intéressement à moyen terme

Le régime d'unités d'intéressement à moyen terme est établi sous forme de trésorerie. Son évaluation est fondée sur la valeur des actions de la société. À chaque date de présentation de l'information financière, la société inscrit une charge à titre de rémunération dans l'état des résultats ainsi qu'un passif à l'état de la situation financière qui équivaut à la juste valeur moyenne des actions ordinaires de la société pour la période de référence. Cette charge est amortie de façon linéaire en fonction du nombre estimatif des droits dont l'acquisition est attendue à la fin de la période d'acquisition des droits. La variation de la juste valeur du passif est comptabilisée dans *Frais généraux* à l'état des résultats.

3) Modifications de méthodes comptables

Nouvelles méthodes comptables appliquées

Ces normes ou ces amendements s'appliquent aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

Normes ou amendements	Description des normes ou des amendements et des incidences sur les états financiers de la société
IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>	<p><i>Description</i> : Le 12 septembre 2016, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>, intitulé <i>Application de IFRS 9 Instruments financiers et de IFRS 4 Contrats d'assurance</i>. Cet amendement offre deux options aux entités qui appliquent la norme IFRS 4 :</p> <ul style="list-style-type: none">l'approche du report, qui permet une exemption temporaire facultative de l'application de IFRS 9 jusqu'au 1^{er} janvier 2021 pour les entités dont l'activité prédominante consiste à émettre des contrats qui entrent dans le champ d'application de IFRS 4;l'approche par superposition, qui permet aux entités d'appliquer IFRS 9 en ajustant certains des effets de cette norme sur les actifs financiers désignés. Ces actifs désignés sont liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. <p>Le 14 novembre 2018, l'IASB a décidé de proposer de prolonger l'approche du report jusqu'au 1^{er} janvier 2022. Cette décision est assujettie à une consultation publique présentement en cours.</p> <p><i>Statut</i> : La société satisfait aux critères et a choisi l'approche du report, comme décrit ci-dessous. La société appliquera IFRS 9 seulement aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021 ou, si approuvé, le 1^{er} janvier 2022.</p>
IFRS 16 <i>Contrats de location</i>	<p><i>Description</i> : Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 <i>Contrats de location</i>, qui remplace la norme IAS 17 <i>Contrats de location</i>. Cette nouvelle norme précise :</p> <ul style="list-style-type: none">la manière de comptabiliser, d'évaluer, de présenter et de divulguer les contrats de location;pour le preneur :<ul style="list-style-type: none">la reconnaissance des actifs et des passifs pour tous les contrats de location,à l'exception de ceux dont la durée est de 12 mois ou moins ou de ceux dont le bien sous-jacent a une faible valeur;pour le bailleur :<ul style="list-style-type: none">la comptabilité demeure essentiellement inchangée. <p><i>Incidence</i> : La société a appliqué cette nouvelle norme au 1^{er} janvier 2019 et l'incidence est décrite ci-dessous.</p>
IAS 19 <i>Avantages du personnel</i>	<p><i>Description</i> : Le 7 février 2018, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 19 <i>Avantages du personnel</i>. L'amendement, intitulé <i>Modification, réduction ou liquidation</i>, clarifie, pour les régimes de retraite à prestations définies, la situation lorsque les modifications apportées à un régime exigent la réévaluation du coût net des actifs et des passifs touchés. L'amendement oblige l'entité à utiliser les hypothèses corrigées issues de cette réévaluation pour déterminer le coût des services rendus au cours de la période et les intérêts nets de la période qui suit les changements apportés au régime de retraite ou à la réévaluation. Les dispositions s'appliquent prospectivement.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>
IFRIC 23 <i>Incertitude relative aux traitements fiscaux</i>	<p><i>Description</i> : Le 7 juin 2017, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 23 <i>Incertitude relative aux traitements fiscaux</i>. Cette interprétation précise comment appliquer les requis de IAS 12 <i>Impôts sur le résultat</i> relativement à la reconnaissance et à l'évaluation de l'incertitude à l'égard des impôts sur le revenu. L'interprétation s'applique à la détermination du bénéfice imposable (de la perte fiscale), des valeurs fiscales, des pertes fiscales inutilisées, des crédits d'impôt inutilisés et des taux d'imposition lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser selon IAS 12.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>
IAS 28 <i>Participations dans des entreprises associées et des coentreprises</i>	<p><i>Description</i> : Le 12 octobre 2017, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 28 <i>Participations dans des entreprises associées et des coentreprises</i>. L'amendement, intitulé <i>Intérêts à long terme dans une entreprise associée et une coentreprise</i>, clarifie la situation lorsqu'une entité comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence et détient des intérêts à long terme qui remplissent les critères pour être considérés en substance comme un investissement net à long terme. Cet amendement s'applique plus particulièrement aux quotes-parts lorsqu'il y a des pertes qui doivent être absorbées par les intérêts à long terme.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> , IAS 39 <i>Instruments financiers</i> : <i>Comptabilisation et évaluation</i> et IFRS 7 <i>Instruments financiers</i> : <i>Informations à fournir</i>	<p><i>Description</i> : Le 26 septembre 2019, l'IASB a publié un amendement aux normes IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>, IAS 39 <i>Instruments financiers</i> : <i>Comptabilisation et évaluation</i> et IFRS 7 <i>Instruments financiers</i> : <i>Informations à fournir</i>. L'amendement, intitulé <i>Réforme des taux d'intérêt de référence</i>, vise à modifier certaines exigences de la comptabilité de couverture pour que cette dernière ne soit pas impactée par les incertitudes liées à la réforme des taux d'intérêt de référence. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'adoption anticipée est permise.</p> <p>La valeur nominale des instruments financiers utilisés dans les relations de couverture touchées par la réforme est de 150 \$.</p> <p><i>Incidence</i> : La société a choisi d'appliquer cet amendement de manière anticipée au cours de l'exercice avec application rétrospective au 1^{er} janvier 2019. Il n'y a eu aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>

Améliorations annuelles des IFRS du cycle 2015-2017	<p><i>Description</i> : En décembre 2017, l'IASB a publié les améliorations annuelles des IFRS du cycle 2015-2017. Les améliorations annuelles précisent des situations spécifiques à quatre normes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • IFRS 3 <i>Regroupement d'entreprises</i> relativement au fait que le regroupement d'entreprises réalisé par étapes s'applique lorsqu'une partie à un partenariat obtient le contrôle d'une entreprise qui est une entreprise commune, et cette amélioration s'appliquera prospectivement; • IFRS 11 <i>Partenariats</i> relativement au fait que l'intérêt qu'une entité détenait auparavant dans une entreprise commune n'est pas réévalué lorsque l'entité obtient le contrôle conjoint de cette entreprise commune, et cette amélioration s'appliquera prospectivement; • IAS 12 <i>Impôts sur le résultat</i> relativement à la reconnaissance de l'impôt sur le passif à payer pour les dividendes, et cette amélioration s'appliquera rétrospectivement; • IAS 23 <i>Coûts d'emprunt</i> relativement au fait que l'entité doit exclure du calcul des coûts d'emprunt capitalisable les coûts d'emprunt pour la période durant laquelle l'actif n'est pas complété, et cette amélioration s'appliquera prospectivement. <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>
---	---

Incidence de l'application de IFRS 16

La société a choisi d'appliquer cette nouvelle norme de manière rétrospective modifiée au 1^{er} janvier 2019. Conséquemment, les données comparatives ne sont pas retraitées. La société a également fait le choix de se prévaloir de la mesure de simplification relative à l'identification des contrats de location à la date de transition. Ainsi, la présente norme a été appliquée aux contrats de location antérieurement identifiés comme tels selon IAS 17 *Contrats de location* et IFRIC 4 *Déterminer si un accord contient un contrat de location*. La société a également choisi de se prévaloir de l'exemption relative aux contrats de location dont la durée est de 12 mois ou moins ou de ceux dont le bien sous-jacent a une faible valeur. Ainsi, ces contrats de location sont comptabilisés dans *Frais généraux*.

Au 1^{er} janvier 2019, la société a comptabilisé des actifs au titre du droit d'utilisation pour un montant de 140 \$ ainsi que des obligations locatives pour un montant de 142 \$, calculés en utilisant un taux d'emprunt marginal moyen pondéré de 3 %. La société a également renversé un passif de 2 \$ qui était présenté dans *Autres éléments de passif*.

Réconciliation des obligations locatives au 1^{er} janvier 2019 :

	\$
Engagements relatifs aux contrats de location simple au 31 décembre 2018	187
Exemptions relatives aux contrats à court terme ou de faible valeur	(1)
Frais variables et composantes non locatives	(74)
Options de prolongation considérées dans les obligations locatives	72
	184
Effet de l'actualisation au taux d'emprunt marginal au 1 ^{er} janvier 2019	(42)
Obligations locatives au 1^{er} janvier 2019	142

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont comptabilisés dans *Immobilisations corporelles* et les obligations locatives dans *Autres éléments de passif*.

Modifications de méthodes comptables à venir

Les normes ou les amendements sont présentés en fonction de leur date de publication sauf si une approche plus pertinente permet une meilleure information.

Normes ou amendements	Description des normes ou des amendements
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>	<p>La société a adopté l'amendement à IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>, comme décrit à la section « Nouvelles méthodes comptables appliquées ». Conséquemment, même si les dispositions de IFRS 9 ou de l'amendement étaient applicables aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, la société appliquera ces dispositions simultanément à l'application d'IFRS 17.</p> <p><i>Description</i> : Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 9, intitulée <i>Instruments financiers</i>, qui remplace les dispositions de la norme IAS 39, intitulée <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>. La norme IFRS 9 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • exige que les actifs financiers soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion de ses actifs; • modifie le mode de comptabilisation des passifs financiers évalués en utilisant l'option de la juste valeur; • propose un nouveau modèle comptable relativement à la reconnaissance des pertes de crédit attendues. Ainsi, la société sera tenue de comptabiliser les pertes de crédit attendues à l'égard des actifs financiers en estimant à la date de clôture l'insuffisance attendue des flux de trésorerie; • modifie la comptabilité de couverture, ce qui a pour objectif de présenter dans l'état financier l'effet des activités de gestion des risques. <p>Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 9 s'appliqueront de manière rétrospective ou rétrospective modifiée.</p> <p>Le 12 octobre 2017, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>. L'amendement, intitulé <i>Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative</i>, permet aux entités de mesurer au coût amorti des actifs financiers contenant une clause de paiement anticipé appelée « compensation négative ».</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers.</p>

IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i>	<p><i>Description</i> : Le 18 mai 2017, l'IASB a publié la norme IFRS 17, intitulée <i>Contrats d'assurance</i>, qui remplace les dispositions de la norme IFRS 4, intitulée <i>Contrats d'assurance</i>. La norme IFRS 17 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • a pour objectif de s'assurer que l'entité fournit des informations pertinentes et représentatives des contrats afin de permettre à l'utilisateur des états financiers d'être en mesure de juger de l'effet des contrats d'assurance sur les états de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie; • établit les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et de divulgation; • définit une méthode globale ainsi qu'une méthode selon les frais variables, applicables à tous les contrats d'assurance et de réassurance afin d'évaluer les passifs de contrats d'assurance; • définit une approche spécifique pour les contrats de 1 an et moins. <p>Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 17 s'appliqueront de manière rétrospective à chaque groupe de contrats d'assurance et si, et seulement si, cela est impraticable, une entité pourra appliquer l'approche rétrospective modifiée ou l'approche de la juste valeur aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. L'adoption anticipée est permise si les normes IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et IFRS 15 <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i> ont été appliquées préalablement.</p> <p>Le 14 novembre 2018, l'IASB a décidé de proposer de reporter la date d'application aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Cette décision est assujettie à une consultation publique présentement en cours.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers relativement à la présentation, à la divulgation et à l'évaluation des passifs de contrats d'assurance.</p>
<i>Cadre conceptuel de l'information financière</i>	<p><i>Description</i> : Le 29 mars 2018, l'IASB a publié une révision complète du <i>Cadre conceptuel de l'information financière</i>. L'IASB a décidé de réviser le <i>Cadre conceptuel de l'information financière</i> parce que des questions importantes n'y étaient pas traitées et que certaines indications étaient désuètes ou manquaient de clarté. La version révisée inclut, entre autres, un nouveau chapitre sur l'évaluation, des indications sur la présentation de la performance financière et des définitions améliorées d'un actif et d'un passif et des indications à l'appui de ces définitions. Le cadre conceptuel aide les entités à développer leurs méthodes comptables lorsqu'aucune norme IFRS ne s'applique à une situation particulière. Les dispositions s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société a analysé cette révision et ne prévoit pas d'incidence significative sur ses états financiers.</p>
IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i>	<p><i>Description</i> : Le 22 octobre 2018, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i> intitulé <i>Définition d'une entreprise</i>. Cet amendement clarifie la définition d'une entreprise dans le but d'aider les entités à déterminer si une transaction constitue un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront aux transactions dont la date d'acquisition est le ou après le 1^{er} janvier 2020. L'application anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société a analysé cet amendement et ne prévoit pas d'incidence significative sur ses états financiers.</p>
IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i> et IAS 8 <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>	<p><i>Description</i> : Le 31 octobre 2018, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i> et IAS 8 <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>. L'amendement, intitulé <i>Définition de matérialité</i>, clarifie la définition de matérialité dans IAS 1 et les explications qui accompagnent cette définition, et aligne les définitions utilisées dans les différentes normes IFRS. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société a analysé cet amendement et ne prévoit pas d'incidence significative sur ses états financiers.</p>

Information relativement au report de l'application de IFRS 9 *Instruments financiers*

La société applique la norme IFRS 4 *Contrats d'assurance* dans le cadre de ses activités. Cette norme a été amendée en 2016 afin de permettre aux entités qui appliquent IFRS 4 de différer l'application de IFRS 9 *Instruments financiers* à condition que le total des passifs relatifs aux activités d'assurance représente plus de 90 % des passifs totaux de l'entité. Ce calcul est effectué à la date de clôture qui précède le 1^{er} avril 2016, soit la date de calcul précisée dans la norme.

Pour ce calcul, la société a pris en compte principalement les passifs de contrats d'assurance, les passifs des contrats d'investissement, les passifs des fonds distincts ainsi que les débetures en date du 31 décembre 2015. Les passifs relatifs aux activités d'assurance sur les passifs totaux sont supérieurs à 90 %.

La société a décidé de différer l'application de la norme IFRS 9 au 1^{er} janvier 2021 (ou au 1^{er} janvier 2022, si la proposition est acceptée), date à laquelle entrera en vigueur la norme IFRS 17 *Contrats d'assurance*, qui inclut l'évaluation de ces derniers. Si la société avait appliqué la norme IFRS 9, cela n'aurait pas eu d'effet significatif sur le classement des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net selon IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* compte tenu du lien très étroit qui existe entre les placements et les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Pour les actifs financiers classés comme prêts et créances ou disponibles à la vente au 31 décembre 2019, un montant de 756 \$ (815 \$ au 31 décembre 2018) ne satisfait pas au test des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels selon IFRS 9. De plus, en ce qui concerne les prêts hypothécaires, la société ne peut utiliser l'exemption de risque de crédit faible dans le calcul des pertes de crédit attendues.

4 › Acquisitions d'entreprises

Au cours de l'exercice 2018, la société a acquis, par l'intermédiaire de sa filiale IA American Holdings Inc., 100 % des actions de IA American Warranty Group Inc. (auparavant IA American Casualty Holdings Inc.), qui détenait 100 % des actions de Dealers Assurance Company et de Southwest Reinsure Inc. De plus, la société a acquis, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive iA Assurance, 100 % des actions de PPI Management Inc. Enfin, la société a également acquis, par l'intermédiaire de ses filiales, des sociétés de courtage d'assurance et de fonds communs de placement. Au 31 décembre 2018, le processus de répartition du prix d'acquisition était complété pour toutes ces acquisitions.

5 › Placements et produits de placement

a) Valeur comptable et juste valeur

	2019					
	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et placements à court terme	489	—	619	—	1 108	1 108
Obligations						
Gouvernements	11 714	1 870	111	—	13 695	
Municipalités	1 106	166	40	—	1 312	
Sociétés et autres	8 601	1 721	2 179	—	12 501	
	21 421	3 757	2 330	—	27 508	27 750
Actions						
Ordinaires	1 621	34	—	—	1 655	
Privilégiées	186	374	—	—	560	
Indices boursiers	215	98	—	—	313	
Unités de fonds de placement	489	7	—	—	496	
	2 511	513	—	—	3 024	3 024
Prêts hypothécaires et autres prêts						
Prêts hypothécaires assurés						
Résidentiels	—	—	846	—	846	
Multirésidentiels	—	—	1 419	—	1 419	
Non résidentiels	—	—	6	—	6	
	—	—	2 271	—	2 271	
Prêts hypothécaires conventionnels						
Résidentiels	—	—	293	—	293	
Multirésidentiels	66	—	193	—	259	
Non résidentiels	28	—	225	—	253	
	94	—	711	—	805	
Autres prêts	—	—	794	—	794	
	94	—	3 776	—	3 870	3 917
Instruments financiers dérivés	1 003	—	—	—	1 003	1 003
Avances sur contrats	—	—	900	—	900	900
Autres placements	—	—	5	424	429	429
Immeubles de placement	—	—	—	2 077	2 077	2 099
Total des placements	25 518	4 270	7 630	2 501	39 919	40 230

	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et placements à court terme	465	—	581	—	1 046	1 046
Obligations						
Gouvernements	9 857	1 996	118	—	11 971	
Municipalités	1 045	110	40	—	1 195	
Sociétés et autres	6 721	1 725	1 980	—	10 426	
	17 623	3 831	2 138	—	23 592	23 733
Actions						
Ordinaires	1 793	31	—	—	1 824	
Privilégiées	177	320	—	—	497	
Indices boursiers	236	77	—	—	313	
Unités de fonds de placement	415	6	—	—	421	
	2 621	434	—	—	3 055	3 055
Prêts hypothécaires et autres prêts						
Prêts hypothécaires assurés						
Résidentiels	—	—	859	—	859	
Multirésidentiels	—	—	1 427	—	1 427	
Non résidentiels	—	—	6	—	6	
	—	—	2 292	—	2 292	
Prêts hypothécaires conventionnels						
Résidentiels	—	—	221	—	221	
Multirésidentiels	60	—	174	—	234	
Non résidentiels	30	—	222	—	252	
	90	—	617	—	707	
Autres prêts	—	—	662	—	662	
	90	—	3 571	—	3 661	3 705
Instruments financiers dérivés	225	—	—	—	225	225
Avances sur contrats	—	—	951	—	951	951
Autres placements	—	—	7	322	329	329
Immeubles de placement	—	—	—	1 720	1 720	1 738
Total des placements	21 024	4 265	7 248	2 042	34 579	34 782

La catégorie *À la juste valeur par le biais du résultat net* inclut les titres détenus à des fins de transaction, principalement les instruments financiers dérivés et les placements à court terme ainsi que les titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les autres placements sont constitués de billets à recevoir, de placements dans des entreprises associées et de placements dans des partenariats en coentreprise comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence. Les frais de placement sont présentés à la note 21 « Frais généraux ».

La juste valeur des immeubles de placement est de 2 099 \$ (1 738 \$ en 2018) et est constituée des immeubles de placement de 2 077 \$ (1 720 \$ en 2018) et de la linéarisation des loyers de 22 \$ (18 \$ en 2018). La linéarisation des loyers représente le revenu locatif total prévu par le bail, réparti uniformément sur la durée de ce dernier, en utilisant un taux moyen qui tient compte des loyers à titre gratuit et des autres avantages octroyés aux locataires. Les montants relatifs à la linéarisation des loyers sont présentés à la note 9 « Autres éléments d'actif ». Les revenus locatifs sont présentés dans le tableau des produits de placement à la section c) de la présente note, et les frais d'opération des immeubles de placement sont présentés à la note 21 « Frais généraux ».

b) Placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise

La société détient des participations qui varient entre 25 % et 50 % au 31 décembre 2019 (entre 25 % et 30 % au 31 décembre 2018). La valeur comptable de ces placements au 31 décembre 2019 est de 422 \$ (322 \$ au 31 décembre 2018). La quote-part du résultat net et du résultat global pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 est de 24 \$ (21 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018).

c) Produits de placement

	2019				
	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et placements à court terme					
Intérêts	1	—	31	—	32
Variation de la juste valeur	7	—	—	—	7
Obligations					
Intérêts	532	101	93	—	726
Variation de la juste valeur	2 198	—	—	—	2 198
Profits (pertes) réalisés	—	20	1	—	21
Variation des provisions pour pertes	—	—	(3)	—	(3)
Actions					
Dividendes	108	21	—	—	129
Variation de la juste valeur	206	—	—	—	206
Profits (pertes) réalisés	—	(1)	—	—	(1)
Prêts hypothécaires et autres prêts					
Intérêts	4	—	194	—	198
Variation de la juste valeur	(4)	—	—	—	(4)
Profits (pertes) réalisés	—	—	10	—	10
Variation des provisions pour pertes	—	—	(37)	—	(37)
Instruments financiers dérivés					
Intérêts	16	—	—	—	16
Variation de la juste valeur	833	—	—	—	833
Avances sur contrats					
Intérêts	—	—	46	—	46
Autres placements					
	(7)	—	7	21	21
Immeubles de placement					
Revenus locatifs	—	—	—	200	200
Variation de la juste valeur	—	—	—	44	44
Total des produits de placement	3 894	141	342	265	4 642
Intérêts	537	101	364	—	1 002
Dividendes	108	21	—	—	129
Instruments financiers dérivés	16	—	—	—	16
Revenus locatifs	—	—	—	200	200
Profits (pertes) réalisés	—	19	11	—	30
Variation des provisions pour perte	—	—	(40)	—	(40)
Autres	(1)	—	7	21	27
Intérêts et autres produits tirés des placements	660	141	342	221	1 364
Trésorerie et placements à court terme	7	—	—	—	7
Obligations	2 198	—	—	—	2 198
Actions	206	—	—	—	206
Prêts hypothécaires et autres prêts	(4)	—	—	—	(4)
Instruments financiers dérivés	833	—	—	—	833
Immeubles de placement	—	—	—	44	44
Autres	(6)	—	—	—	(6)
Variation de la juste valeur des placements	3 234	—	—	44	3 278
Total des produits de placement	3 894	141	342	265	4 642

	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et placements à court terme					
Intérêts	—	—	30	—	30
Variation de la juste valeur	5	—	—	—	5
Obligations					
Intérêts	473	111	131	—	715
Variation de la juste valeur	(534)	—	—	—	(534)
Profits (pertes) réalisés	—	(12)	5	—	(7)
Variation des provisions pour pertes	—	—	(2)	—	(2)
Actions					
Dividendes	138	17	—	—	155
Variation de la juste valeur	(77)	—	—	—	(77)
Profits (pertes) réalisés	—	(16)	—	—	(16)
Prêts hypothécaires et autres prêts					
Intérêts	3	—	176	—	179
Variation de la juste valeur	6	—	—	—	6
Profits (pertes) réalisés	—	—	4	—	4
Variation des provisions pour pertes	—	—	(25)	—	(25)
Instruments financiers dérivés					
Intérêts	17	—	—	—	17
Variation de la juste valeur	(433)	—	—	—	(433)
Avances sur contrats					
Intérêts	—	—	49	—	49
Autres placements					
	(5)	—	7	34	36
Immeubles de placement					
Revenus locatifs	—	—	—	166	166
Variation de la juste valeur	—	—	—	43	43
Total des produits de placement	(407)	100	375	243	311
Intérêts	476	111	386	—	973
Dividendes	138	17	—	—	155
Instruments financiers dérivés	17	—	—	—	17
Revenus locatifs	—	—	—	166	166
Profits (pertes) réalisés	—	(28)	9	—	(19)
Variation des provisions pour perte	—	—	(27)	—	(27)
Autres	—	—	7	34	41
Intérêts et autres produits tirés des placements	631	100	375	200	1 306
Trésorerie et placements à court terme	5	—	—	—	5
Obligations	(534)	—	—	—	(534)
Actions	(77)	—	—	—	(77)
Prêts hypothécaires et autres prêts	6	—	—	—	6
Instruments financiers dérivés	(433)	—	—	—	(433)
Immeubles de placement	—	—	—	43	43
Autres	(5)	—	—	—	(5)
Variation de la juste valeur des placements	(1 038)	—	—	43	(995)
Total des produits de placement	(407)	100	375	243	311

6 › Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement

a) Méthodes et hypothèses utilisées pour l'estimation des justes valeurs

La juste valeur est la contrepartie qui serait reçue pour la vente d'un actif ou payée pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La direction exerce son jugement dans la détermination des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs financiers, particulièrement pour les instruments financiers classés au niveau 3. La juste valeur des différentes catégories d'instruments financiers et des immeubles de placement est déterminée comme décrit ci-dessous.

Actifs financiers

Placements à court terme – La valeur comptable de ces placements représente la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Obligations – Les obligations sont évaluées selon les cours du marché observés sur des marchés actifs pour des actifs identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité ainsi que d'autres données de référence publiées sur les marchés. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, la direction utilise alors ses meilleures estimations.

Actions – Les actions sont évaluées en fonction des cours du marché observés sur des marchés actifs. Si le cours sur les marchés actifs n'est pas disponible, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles d'évaluation des titres de capitaux propres, lesquels prévoient des analyses de la juste valeur de l'actif net et d'autres techniques de comparaison avec des données de référence telles que des indices de marché. Les unités de fonds de placement sont évaluées selon la valeur de l'actif net publiée par l'administrateur de chaque fonds.

Prêts hypothécaires et autres prêts – La juste valeur des prêts hypothécaires et autres prêts est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour des prêts dont les caractéristiques relatives au risque de crédit et à la durée sont sensiblement les mêmes.

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction du type d'instrument financier dérivé. En ce qui a trait aux contrats à terme standardisés et aux options qui sont négociés à la Bourse, leur juste valeur est déterminée en fonction de leur cours sur des marchés actifs. Les instruments financiers dérivés qui sont transigés de gré à gré sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation tels que l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques d'évaluation d'usage sur le marché. Ces évaluations sont basées sur des données observables sur le marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, les indices financiers, les différentiels de taux, le risque de crédit ainsi que la volatilité.

Parmi les instruments financiers dérivés, certains autres contrats dérivés font l'objet d'une restriction quant à la possibilité de les négocier. Dans une telle situation, une prime d'illiquidité basée sur des données non observables sur le marché est prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés. Même si ces données ne sont pas observables, elles sont basées sur des hypothèses jugées appropriées compte tenu des circonstances. Une fois la période de restriction terminée, les instruments sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation standards basés sur des données observables sur le marché, comme décrit précédemment. L'utilisation, par la société, de données non observables est limitée à la période de restriction, et l'incidence sur la juste valeur des instruments financiers dérivés ne représente pas un montant important.

Avances sur contrats – Les avances sur contrats sont comptabilisées au coût amorti. Elles sont garanties et peuvent être remboursées à tout moment. Leur juste valeur correspond approximativement à leur valeur comptable compte tenu de la nature de ces éléments.

Autres placements – La juste valeur des autres placements est approximativement la même que leur valeur comptable compte tenu de la nature de ces éléments.

Autres éléments d'actif – La juste valeur des autres éléments d'actif financier est approximativement la même que leur valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée selon les différentes méthodes reconnues et conformes aux normes d'évaluation du secteur immobilier. Parmi ces méthodes, la technique du revenu demeure la plus utilisée puisqu'elle se base sur le comportement d'un investisseur en fonction des expectatives de revenus générés par un immeuble de placement. Pour ce faire, l'actualisation des flux monétaires générés par l'immeuble de placement est préconisée puisqu'elle mesure la relation entre la valeur marchande et les revenus raisonnablement escomptés au cours d'un horizon d'investissement. Les flux monétaires attendus incluent les revenus contractuels et projetés ainsi que les charges opérationnelles propres à l'immeuble de placement. Ces flux tiennent aussi compte des taux d'intérêt, des taux de location et d'occupation établis en fonction d'études de marché, des produits locatifs attendus tirés des contrats de location en vigueur et des estimations relatives aux entrées de trésorerie futures, y compris les produits projetés tirés des contrats de location futurs et les estimations relatives aux entrées de trésorerie futures formulées en fonction des conjonctures actuelles de marché. Les taux de location futurs sont estimés en fonction de l'emplacement, du type et de la qualité actuelle de l'immeuble ainsi qu'en fonction des données du marché et des projections à la date de l'évaluation. Les justes valeurs sont comparées avec les informations du marché, y compris avec les transactions récentes visant des actifs comparables, afin de vérifier leur caractère raisonnable. L'utilisation optimale fait partie des méthodes d'évaluation possibles. L'usage le meilleur et le plus profitable d'un site fait partie intégrante du processus d'établissement de la juste valeur d'un immeuble de placement. Cet usage est celui qui, au moment de l'évaluation, confère à l'immeuble la juste valeur la plus élevée. Par conséquent, cet usage est déterminé en tenant compte de l'utilisation physique possible, légalement admissible, financièrement possible et réalisable à court terme en tenant compte de la demande et doit être lié aux probabilités de réalisation plutôt qu'aux simples possibilités de réalisation. Les évaluations sont effectuées à l'externe par des évaluateurs agréés indépendants sur une base annuelle. Au cours de l'année, 88 % du portefeuille des immeubles de placement a été évalué par des évaluateurs indépendants (77 % en 2018).

Passifs financiers

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisés au passif est présentée à la note 8 « Instruments financiers dérivés » et correspond à la valeur comptable indiquée à la colonne de la juste valeur négative. La juste valeur est déterminée selon la méthode et les hypothèses présentées précédemment à la section « Actifs financiers ».

Autres éléments de passif – La juste valeur des autres éléments de passif, à l'exception des engagements afférents à des titres vendus à découvert, des passifs de titrisation et de la dette hypothécaire, est approximativement la même que la valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

Les engagements afférents à des titres vendus à découvert, classés comme détenus à des fins de transaction, sont évalués selon les cours de marché observés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité et les autres données de référence publiées sur les marchés.

La juste valeur des passifs de titrisation est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour de nouvelles dettes dont les modalités sont sensiblement les mêmes. Cette juste valeur est présentée à la note 7 « Gestion des risques associés aux instruments financiers » à la section b) iii).

La juste valeur de la dette hypothécaire est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie au taux d'intérêt qui prévaut actuellement sur le marché pour de nouvelles dettes dont les modalités sont sensiblement les mêmes. La juste valeur est de 76 \$. La dette hypothécaire est garantie par un immeuble ayant une valeur comptable de 74 \$, porte un intérêt de 3,143 % et vient à échéance le 1^{er} mai 2022. La dépense d'intérêts hypothécaires est inférieure à 1 \$ et elle est incluse à la note 22 « Charges financières ». La valeur comptable de la dette hypothécaire est présentée à la note 15 « Autres éléments de passif ».

Débtentures – La juste valeur des débtentures classées comme des passifs financiers au coût amorti est estimée à l'aide d'un modèle d'évaluation tenant compte d'instruments ayant sensiblement les mêmes conditions sur le marché. Cette juste valeur peut fluctuer en raison des taux d'intérêt et des risques de crédit associés à ces instruments. La juste valeur des débtentures est présentée à la note 16 « Débtentures ».

b) Hiérarchie de la juste valeur

L'information à fournir concernant les instruments financiers et les immeubles de placement doit être présentée selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations des justes valeurs des actifs et des passifs financiers. La hiérarchie est établie afin de donner une priorité plus élevée aux cours du marché non ajustés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et une priorité plus faible aux paramètres non observables sur le marché. Les trois niveaux de la hiérarchie des évaluations sont décrits comme suit :

- Niveau 1 – Évaluation de la juste valeur fondée sur les cours non ajustés observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Les actions cotées en Bourse, entre autres, sont classées au niveau 1.
- Niveau 2 – Évaluation de la juste valeur fondée sur des données autres que les cours de marché visés au niveau 1, qui sont observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif ou au passif, directement ou indirectement. La majorité des obligations, les placements à court terme ainsi que certains instruments financiers dérivés sont classés au niveau 2.
- Niveau 3 – Évaluation de la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation qui ont recours en grande partie à des paramètres non observables sur le marché et qui tiennent compte des meilleures estimations de la direction. La plupart des placements privés sont classés au niveau 3.

Si un instrument financier classé au niveau 1 cesse de se transiger sur un marché actif, il est transféré au niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

Actif

	2019			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Trésorerie et placements à court terme				
Détenus à des fins de transaction	—	489	—	489
Obligations				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernements	850	10 864	—	11 714
Municipalités	—	1 106	—	1 106
Sociétés et autres	—	8 472	129	8 601
	850	20 442	129	21 421
Disponibles à la vente				
Gouvernements	76	1 794	—	1 870
Municipalités	—	166	—	166
Sociétés et autres	—	1 710	11	1 721
	76	3 670	11	3 757
	926	24 112	140	25 178
Actions				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 220	—	1 291	2 511
Disponibles à la vente	108	374	31	513
	1 328	374	1 322	3 024
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	94	—	94
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	229	774	—	1 003
Immeubles de placement				
	—	—	2 077	2 077
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur				
	2 483	25 843	3 539	31 865
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts				
	21 343	6 373	90	27 806
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur				
	23 826	32 216	3 629	59 671

	2018			Total \$
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Trésorerie et placements à court terme				
Détenus à des fins de transaction	—	465	—	465
Obligations				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernements	358	9 499	—	9 857
Municipalités	—	1 045	—	1 045
Sociétés et autres	—	6 581	140	6 721
	358	17 125	140	17 623
Disponibles à la vente				
Gouvernements	185	1 811	—	1 996
Municipalités	—	110	—	110
Sociétés et autres	—	1 709	16	1 725
	185	3 630	16	3 831
	543	20 755	156	21 454
Actions				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 487	—	1 134	2 621
Disponibles à la vente	86	319	29	434
	1 573	319	1 163	3 055
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	90	—	90
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	27	197	1	225
Immeubles de placement				
	—	—	1 720	1 720
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur				
	2 143	21 826	3 040	27 009
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts				
	17 852	5 894	47	23 793
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur				
	19 995	27 720	3 087	50 802

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018.

Il n'y a eu aucun transfert du niveau 2 au niveau 3 au cours des exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018.

Il n'y a eu aucun transfert du niveau 3 au niveau 2 au cours des exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018.

Il n'y a eu aucun transfert du niveau 3 au niveau 1 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2019 (16 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2018). Les transferts proviennent des actions désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de ces actions était auparavant établie à l'aide des modèles d'évaluation interne nécessitant l'utilisation des hypothèses dont l'une, parmi les principales, n'était pas observable sur le marché.

La société présente les transferts entre les niveaux hiérarchiques à la juste valeur établie à la fin du trimestre au cours duquel le transfert s'est produit.

La société utilise des données non observables lors de l'évaluation des obligations et des actions classées au niveau 3. En ce qui concerne les obligations, les données non observables correspondent principalement aux primes de risque de crédit et de liquidité qui varient entre 1,09 % et 2,68 % au 31 décembre 2019 (1,40 % et 3,25 % au 31 décembre 2018). Les actions classées au niveau 3 sont principalement évaluées en fonction d'information disponible dans les états financiers des sociétés qui utilisent des modèles basés sur l'actualisation de flux monétaires ainsi que l'utilisation de multiples.

Les principales données non observables utilisées lors de l'évaluation des immeubles de placement au 31 décembre 2019 sont le taux d'actualisation, qui se situe entre 5,25 % et 7,75 % (5,00 % et 9,00 % en 2018), et le taux de capitalisation final, qui se situe entre 4,25 % et 7,25 % (4,25 % et 7,75 % en 2018). Le taux d'actualisation se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements au cours des 10 prochaines années. Le taux de capitalisation final se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements pour la durée de vie restante après la période de 10 ans. Si tous les autres facteurs demeurent constants, une baisse (hausse) du taux d'actualisation et du taux de capitalisation final amènera une augmentation (diminution) de la juste valeur des immeubles de placement.

En raison de la nature non observable des principales données utilisées lors de l'évaluation des obligations, des actions et des immeubles de placement classés au niveau 3, la société n'évalue pas l'incidence que pourrait avoir l'utilisation d'autres hypothèses sur la juste valeur. De plus, les immeubles de placement ainsi que les obligations et les actions classées comme étant désignées à la juste valeur par le biais du résultat net appartiennent au passif relatif aux contrats d'assurance. Conséquemment, les variations de la juste valeur de ces actifs sont compensées par les variations du passif relatif aux contrats d'assurance en vertu de la MCAB. Même si d'autres hypothèses qui ont une incidence sur la juste valeur étaient utilisées, cela n'aurait aucun effet important sur les états financiers.

Le tableau suivant présente les actifs comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 3 :

	2019							
	Solde au 31 décembre 2018	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3	Solde au 31 décembre 2019	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	140	7	—	—	(18)	—	129	7
Disponibles à la vente	16	—	—	—	(5)	—	11	—
Actions								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 134	5	—	198	(46)	—	1 291	5
Disponibles à la vente	29	—	(1)	3	—	—	31	—
Instruments financiers dérivés								
Détenus à des fins de transaction	1	—	—	—	(1)	—	—	—
Immeubles de placement	1 720	44	—	318	(5)	—	2 077	44
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	3 040	56	(1)	519	(75)	—	3 539	56
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts	47	1	—	44	(2)	—	90	2
Total	3 087	57	(1)	563	(77)	—	3 629	58

	Solde au 31 décembre 2017	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3	Solde au 31 décembre 2018	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	145	(2)	—	—	(3)	—	140	(2)
Disponibles à la vente	15	—	1	—	—	—	16	—
Actions								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	902	74	—	235	(61)	(16)	1 134	77
Disponibles à la vente	18	—	2	9	—	—	29	—
Instruments financiers dérivés								
Détenus à des fins de transaction	2	—	—	—	(1)	—	1	—
Immeubles de placement								
Détenus à des fins de transaction	1 341	43	—	378	(42)	—	1 720	43
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur								
Détenus à des fins de transaction	2 423	115	3	622	(107)	(16)	3 040	118
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts								
Détenus à des fins de transaction	22	—	—	27	(2)	—	47	—
Total	2 445	115	3	649	(109)	(16)	3 087	118

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, un montant de 55 \$ (46 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018) inscrit à titre d'Achats d'immeubles de placement correspond à des capitalisations aux Immeubles de placement. De plus, les Ventes et règlements des immeubles de placement incluent des transferts de 2 \$ à titre d'immobilisations corporelles (7 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018).

Les Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net et le Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus sont présentés dans Produits de placement à l'état des résultats, à l'exception de la valeur des actifs des fonds distincts, qui n'est pas présentée à l'état des résultats, mais qui est incluse dans l'évolution de l'actif net des fonds distincts à la note 12 « Actif net des fonds distincts ». Les Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global sont présentés à la note 19 « Cumul des autres éléments du résultat global » dans les Profits (pertes) latents.

Juste valeur divulguée par voie de note

La société classe certains de ses instruments financiers comme étant prêts et créances. Ces instruments financiers sont comptabilisés au coût amorti et leur juste valeur est divulguée par voie de note. Le tableau suivant présente le niveau de hiérarchie de ces justes valeurs :

	2019			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Classés comme étant prêts et créances				
Obligations				
Gouvernements	—	8	132	140
Municipalités	—	51	—	51
Sociétés et autres	—	243	2 138	2 381
	—	302	2 270	2 572
Prêts hypothécaires et autres prêts	—	3 823	—	3 823
Total des actifs classés comme étant prêts et créances	—	4 125	2 270	6 395

	2018			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Classés comme étant prêts et créances				
Obligations				
Gouvernements	—	9	128	137
Municipalités	—	48	—	48
Sociétés et autres	—	251	1 843	2 094
	—	308	1 971	2 279
Prêts hypothécaires et autres prêts	—	3 615	—	3 615
Total des actifs classés comme étant prêts et créances	—	3 923	1 971	5 894

Passifs financiers

Le tableau suivant présente les passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente et ceux dont la juste valeur est indiquée dans une note, classés selon les niveaux de hiérarchie des évaluations :

	2019			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Autres éléments de passif				
Détenus à des fins de transaction	46	165	—	211
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	80	339	36	455
Total des passifs classés comme étant détenus à des fins de transaction	126	504	36	666
Classés au coût amorti				
Autres éléments de passif				
Passifs de titrisation	—	1 183	—	1 183
Dette hypothécaire	—	76	—	76
Déventures	—	1 063	—	1 063
Total des passifs classés au coût amorti	—	2 322	—	2 322

	2018			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Autres éléments de passif				
Détenus à des fins de transaction	48	127	—	175
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	10	388	31	429
Total des passifs classés comme étant détenus à des fins de transaction	58	515	31	604
Classés au coût amorti				
Autres éléments de passif				
Passifs de titrisation	—	1 154	—	1 154
Déventures	—	899	—	899
Total des passifs classés au coût amorti	—	2 053	—	2 053

Le tableau suivant présente les passifs comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 3 :

2019								
	Solde au 31 décembre 2018	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3	Solde au 31 décembre 2019	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les passifs financiers
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Instruments financiers dérivés	31	—	—	9	(4)	—	36	—

2018								
	Solde au 31 décembre 2017	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3	Solde au 31 décembre 2018	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les passifs financiers
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Instruments financiers dérivés	42	(9)	—	18	(20)	—	31	—

7 › Gestion des risques associés aux instruments financiers

Une gestion des risques efficace repose sur l'identification, la compréhension et la communication de tous les risques auxquels la société est exposée dans le cadre de ses activités. La gestion des risques est constituée d'un ensemble d'objectifs, de politiques et de procédures qui sont approuvés par le conseil d'administration et mis en application par les dirigeants de la société. Les principales politiques et pratiques de gestion des risques font l'objet de révisions annuelles. De l'information plus détaillée concernant les principes, les responsabilités ainsi que les principales mesures et pratiques de gestion de la société en matière de gestion des risques est présentée en ombragé à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion* aux pages 46 à 55. L'information présentée en ombragé dans ces mêmes pages est considérée comme partie intégrante des présents états financiers. Les risques les plus importants que doit gérer la société concernant les instruments financiers sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

a) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de fluctuation de la juste valeur d'un instrument financier qui pourrait entraîner une perte en raison des variations des facteurs de marché tels que les taux d'intérêt, le cours des actions et les taux de change.

Risque lié aux taux d'intérêt

Une des activités de base d'un assureur consiste à investir les primes reçues des clients dans le but ultime de verser des prestations éventuelles dont l'échéance peut être éloignée dans le temps, notamment en ce qui touche les prestations au décès et les versements de rentes. Pour bien gérer le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt et à la disponibilité de fonds, la société utilise un système d'appariement de ses éléments d'actif à ses passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux dettes à long terme qui apparie ses passifs jusqu'à leur expiration et qui utilise des instruments financiers dérivés comme outils complémentaires de gestion. Ainsi, les éléments d'actif sont choisis selon les caractéristiques de leur montant, de leur flux monétaire et de leur rendement, de façon à correspondre aux caractéristiques du passif apparié. Les méthodes comptables utilisées pour les instruments financiers dérivés détenus à titre d'appariement correspondent à celles utilisées pour les éléments appariés sous-jacents. Ainsi, toute variation de la juste valeur des éléments d'actif maintenus à titre d'appariement n'aura que peu d'effet sur la situation financière de la société et sur sa capacité de faire face à ses obligations. Une des stratégies utilisées dans le cadre de l'appariement est l'immunisation. Celle-ci consiste à utiliser des titres à revenu fixe pour immuniser un passif contre les variations de taux d'intérêt. Enfin, dans l'évaluation du passif relatif aux contrats d'assurance, comme il est décrit à la note 14 « Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement », la société tient compte de l'appariement de l'actif au passif.

Risque de baisse des marchés

Le risque de baisse des marchés représente le risque de perte liée à la variation des marchés boursiers ou liée à la variation de la valeur des capitaux propres privés. La société est exposée à ce risque de diverses manières dans ses activités régulières en raison : 1) des revenus d'honoraires perçus sur les fonds de placement gérés par la société, lesquels sont calculés en fonction de l'actif sous gestion; 2) des revenus futurs escomptés des fonds de placement des polices universelles; 3) du revenu sur le capital généré par les actifs adossés au capital de la société; et 4) des prestations sur les garanties de fonds distincts.

Dans le cadre de sa stratégie de gestion des risques, la société a mis en place un programme de couverture dynamique pour l'ensemble des garanties de retrait minimum et pour une grande proportion des garanties à maturité offertes par le secteur de la Gestion de patrimoine individuel. La valeur des actifs sous-jacents des garanties couvertes représente 7 366 \$ au 31 décembre 2019 (7 276 \$ en 2018). De l'information plus détaillée sur le programme de couverture dynamique est présentée en ombragé à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion* à la page 52.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque, pour la société, de devoir assumer des pertes découlant des taux de change liés aux devises étrangères auxquelles la société est exposée. La société a adopté comme politique de ne pas conserver de risque important lié aux devises. À cet effet, les éléments de passif sont généralement appariés à des éléments d'actif exprimés dans la même devise, sinon des instruments financiers dérivés sont utilisés. Afin de se protéger contre le risque de change, la société utilise également la comptabilité de couverture afin de limiter l'effet de la variation des capitaux propres principalement à l'égard d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie fonctionnelle de la société. L'information relative à la comptabilité de couverture est présentée à la note 8 « Instruments financiers dérivés ».

Dépréciation des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018, la société n'a fait aucun reclassement des pertes latentes sur les actions classées comme étant disponibles à la vente de *Autres éléments du résultat global* à *Produits de placement* à l'état des résultats.

Comme les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont appariés, les variations de la juste valeur, autres que celles liées au risque de crédit, sont directement prises en compte dans *Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance*, ce qui permet d'éviter une disparité des traitements aux résultats. Seules les variations de la juste valeur liées aux événements de crédit touchant les flux monétaires pourraient avoir une incidence sur les résultats de la société.

Les pertes et les profits latents sur les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente et inclus dans *Cumul des autres éléments du résultat global* sont les suivants :

	2019			2018		
	Juste valeur	Pertes latentes	Profits latents	Juste valeur	Pertes latentes	Profits latents
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations						
Gouvernements	1 870	(1)	57	1 996	(6)	31
Municipalités	166	—	3	110	(1)	1
Sociétés et autres	1 721	(2)	40	1 725	(23)	7
	3 757	(3)	100	3 831	(30)	39
Actions	513	(21)	10	434	(21)	8
Total	4 270	(24)	110	4 265	(51)	47

b) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque pour la société de subir une perte financière si des contreparties ou des débiteurs ne respectent pas leurs engagements. Il s'agit d'un risque important auquel la société est exposée et il provient principalement du crédit accordé sous forme de prêts hypothécaires et autres prêts ainsi que de placements privés, de l'exposition liée aux différents portefeuilles de placements, aux opérations sur des instruments financiers dérivés et aux activités de réassurance. Le risque de crédit maximal associé aux instruments financiers correspond à la valeur comptable des instruments financiers présentés à l'état de la situation financière, à l'exception des placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise.

Le risque de crédit peut également survenir lorsqu'il y a une concentration des investissements dans des entités qui présentent des caractéristiques similaires ou qui exercent des activités dans un même secteur ou dans une même région géographique ou lorsqu'un investissement important est effectué dans une seule entité. Il s'agit du risque de concentration.

Les politiques de la société en matière de gestion du risque de crédit comprennent l'attribution de cotes de risque, la gestion des prêts dépréciés ainsi que l'attribution d'un niveau d'autorisation selon la cote de risque et le montant de l'instrument financier. La société établit des politiques de placement qui sont revues, mises à jour régulièrement et approuvées par le conseil d'administration. Conséquemment, la société gère le risque de crédit en se conformant à ces politiques de placement. Ces politiques définissent des limites quant aux risques de crédit selon les caractéristiques des contreparties. La société exige une diversification prudente des portefeuilles de crédit, l'utilisation d'un mécanisme de suivi reposant sur des procédures de tarification et d'octroi de crédit et une revue régulière de son évaluation des risques après l'octroi initial du crédit. De plus, la société exige une révision et une vérification indépendantes de son programme de gestion du risque de crédit et communique au conseil d'administration les résultats du programme de suivi, de la révision et de la vérification. Le risque de crédit relatif aux instruments financiers dérivés est présenté à la note 8 « Instruments financiers dérivés ».

b) i) Indicateurs de qualité de crédit
Obligations par niveaux de qualité

	2019	2018
	\$	\$
AAA	1 866	1 229
AA	13 101	8 355
A	7 960	9 882
BBB	4 343	3 942
BB et moins	238	184
Total	27 508	23 592

La société procède à une évaluation de la qualité des titres n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation par une agence de cotation. Les obligations qui ont fait l'objet d'une évaluation interne représentent un montant de 2 054 \$ au 31 décembre 2019 (1 801 \$ au 31 décembre 2018).

Prêts hypothécaires et autres prêts

	2019	2018
	\$	\$
Prêts hypothécaires assurés	2 271	2 292
Prêts hypothécaires conventionnels	805	707
Autres prêts	794	662
Total	3 870	3 661

La qualité de crédit des prêts hypothécaires et autres prêts est évaluée à l'interne régulièrement lors de l'examen du portefeuille.

Instruments financiers dérivés

Le risque de crédit auquel des instruments financiers dérivés exposent la société se limite au risque que l'autre partie à l'entente ne puisse honorer les conditions des contrats. La société utilise les mêmes critères de sélection que ceux dont elle se sert pour les investissements dans des titres obligataires. Au 31 décembre 2019, toutes les contreparties des contrats d'instruments financiers dérivés ont une cote de crédit de niveau AA- ou supérieur (AA- ou supérieur au 31 décembre 2018).

Actif de réassurance

La société conclut des ententes de réassurance après avoir analysé la santé financière des réassureurs et effectue un suivi régulier de la situation de ceux-ci. Elle peut avoir recours à des lettres de crédit et au dépôt de sommes d'argent dans des comptes en fiducie pour éliminer certains risques. Les ententes de réassurance pour lesquelles aucune garantie n'a été donnée sont conclues avec plusieurs réassureurs bien établis et bien cotés. Les actifs de réassurance de la société sont conclus avec des réassureurs ayant une cote de crédit minimale de A- dans une proportion de 98 % (97 % en 2018).

b) ii) Actifs financiers échus ou dépréciés

Afin de gérer son risque, la société évalue, entre autres, la capacité de l'émetteur à effectuer les paiements contractuels courants et futurs du capital et des intérêts. Mensuellement, la société effectue un suivi afin de s'assurer que les flux de trésorerie stipulés au contrat sont recouverts en temps opportun et prend les mesures nécessaires pour recouvrir les montants en souffrance. De plus, la société inscrit les émetteurs dont la situation financière semble instable et classe chaque actif détenu par ces émetteurs dans l'une des listes suivantes selon sa qualité :

Liste de suivi : Le recouvrement des paiements contractuels courants et futurs du capital et des intérêts est raisonnablement assuré, mais des changements dans les faits et les circonstances propres à l'émetteur nécessitent un suivi. Aucune perte de valeur n'est comptabilisée à l'égard des actifs de ces émetteurs.

Liste des titres sous surveillance : Le recouvrement des paiements contractuels courants et futurs du capital et des intérêts est raisonnablement assuré, mais des changements dans les faits et les circonstances propres à l'émetteur nécessitent un suivi accru. Un actif est déplacé de la liste de suivi à la liste des titres sous surveillance lorsque des changements dans les faits et les circonstances propres à l'émetteur ont pour effet d'accroître la probabilité qu'un titre subisse un événement générateur de pertes dans un avenir rapproché. Aucune perte de valeur n'est comptabilisée à l'égard des actifs de ces émetteurs.

Liste des actifs dépréciés : Le recouvrement des paiements contractuels courants et futurs du capital et des intérêts n'est plus assuré. En ce qui a trait aux placements classés comme étant disponibles à la vente ou comptabilisés au coût amorti, une perte de valeur est comptabilisée aux résultats.

La société maintient des provisions pour se prémunir contre les risques de pertes de crédit éventuelles, y compris les pertes de capital et d'intérêts sur les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts et les immeubles détenus à des fins de revente. Ces provisions se composent de montants individuels spécifiques liés aux prêts et aux titres de créance considérés comme étant en défaut ainsi que de montants liés aux actifs financiers qui présentent des risques de crédit similaires et qui sont soumis au test de dépréciation collectif.

Les provisions spécifiques visent à ramener la valeur des prêts et des titres de créance considérés comme étant en défaut à la valeur de réalisation estimée. Un prêt est considéré comme étant en défaut lorsque, à la suite d'une détérioration de sa qualité de crédit, l'assurance raisonnable de recouvrement intégral de son capital et de ses intérêts est remise en cause. Tout prêt dont les termes d'encaissement présentent un retard de 90 jours et plus dans le cas des prêts hypothécaires et de 120 jours et plus dans le cas des autres prêts ou qui est en voie de saisie constitue un prêt en défaut. Tout prêt en défaut qui n'est pas assuré et complètement garanti est habituellement déprécié. Quand un actif est en défaut, une provision pour pertes est établie afin d'ajuster la valeur comptable de l'actif en fonction de la valeur de réalisation estimée. Pour déterminer ce montant, plusieurs facteurs sont pris en compte dont, notamment, les conditions de marché, les évaluations obtenues de tierces parties et/ou la valeur escomptée des flux monétaires anticipés. Une provision pour pertes sur les actifs de réassurance est établie lorsqu'une contrepartie à la réassurance n'est plus en mesure de respecter ses obligations contractuelles envers la société. En outre, une provision, incluse dans le passif relatif aux contrats d'assurance, vise à prémunir la société contre toute autre perte éventuelle sur les prêts et sur les titres de créance appartenant à ce passif, conformément aux normes actuarielles.

Obligations, prêts hypothécaires et autres prêts échus

Les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts sont considérés comme étant échus lorsque la contrepartie n'a pas effectué de paiement à la date d'échéance contractuelle.

	2019			
	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
	\$	\$	\$	\$
Valeurs brutes				
Non échus et non dépréciés	2 319	2 978	760	6 057
Échus et non dépréciés				
30 – 89 jours de retard	—	2	36	38
90 – 119 jours de retard	—	2	5	7
120 jours et plus de retard	—	—	2	2
Dépréciés	21	—	1	22
Total des valeurs brutes	2 340	2 982	804	6 126
Provisions spécifiques pour pertes	10	—	—	10
	2 330	2 982	804	6 116
Provisions collectives	—	—	10	10
Total des valeurs nettes	2 330	2 982	794	6 106

	2018			
	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
	\$	\$	\$	\$
Valeurs brutes				
Non échus et non dépréciés	2 125	2 902	636	5 663
Échus et non dépréciés				
30 – 89 jours de retard	—	2	27	29
90 – 119 jours de retard	—	3	4	7
120 jours et plus de retard	—	—	2	2
Dépréciés	21	3	1	25
Total des valeurs brutes	2 146	2 910	670	5 726
Provisions spécifiques pour pertes	8	1	—	9
	2 138	2 909	670	5 717
Provisions collectives	—	—	8	8
Total des valeurs nettes	2 138	2 909	662	5 709

Biens saisis

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, la société a pris possession d'immeubles qu'elle détenait en garantie de prêts hypothécaires pour une valeur de 3 \$ (valeur inférieure à 1 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018). Les immeubles saisis qui sont toujours détenus en fin d'exercice sont présentés à titre d'immeubles détenus à des fins de revente à la note 9 « Autres éléments d'actif ».

Provisions spécifiques pour pertes

	2019			Total
	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	8	1	—	9
Variation des provisions spécifiques pour pertes	2	(1)	—	1
Solde à la fin	10	—	—	10

	2018			Total
	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	6	2	—	8
Variation des provisions spécifiques pour pertes	2	(1)	—	1
Solde à la fin	8	1	—	9

b) iii) Autre information sur le risque de crédit

Immeubles de placement

Les paiements minimums à recevoir au titre de la location des immeubles de placement au cours des exercices à venir sont les suivants :

	2019	2018
	\$	\$
Échéance de 1 an et moins	86	75
Échéance de plus de 1 an jusqu'à 5 ans	307	261
Échéance de plus de 5 ans	468	466
Total	861	802

Ces paiements sont reçus dans le cadre de contrats de location simples et ne sont donc pas comptabilisés à l'état de la situation financière de la société.

Titrisation de prêts hypothécaires et autres prêts

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018, dans le cadre du programme de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la société a transféré des prêts hypothécaires assurés à une contrepartie non liée. Dans le cadre de cette cession, la société a conservé la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux prêts transférés. En effet, la société est exposée au risque de crédit advenant un retard de paiement de l'emprunteur. Dans cette situation, la contrepartie non liée n'a aucune obligation d'indemniser la société. De plus, advenant un remboursement par anticipation, toute différence entre le rendement généré par le réinvestissement et les obligations de la société envers la contrepartie serait assumée par la société. Par conséquent, la société continue de comptabiliser la pleine valeur comptable de ces prêts hypothécaires. Au 31 décembre 2019, la valeur comptable des prêts hypothécaires cédés est de 1 162 \$ (1 115 \$ en 2018) et la valeur comptable du passif correspondant est de 1 179 \$ (1 160 \$ en 2018). La juste valeur de ceux-ci est de 1 160 \$ et de 1 183 \$ respectivement (1 103 \$ et 1 154 \$ respectivement en 2018).

Prêts de titres

La société effectue des prêts de titres pour produire des revenus additionnels. Certains titres de son portefeuille sont prêtés à d'autres établissements pour de courtes périodes. Une garantie, qui représente entre 102 % et 107 % (entre 102 % et 105 % en 2018) de la juste valeur des titres prêtés selon leur nature, est déposée par l'emprunteur auprès d'un agent de prêts, généralement un dépositaire de titres, et conservée par cet agent jusqu'à ce que les titres prêtés aient été rendus à la société. La juste valeur des titres prêtés est vérifiée quotidiennement, et une garantie supplémentaire est exigée ou une partie de la garantie donnée est remise au fur et à mesure que les cours fluctuent. La société a pour pratique d'obtenir de l'agent de prêts une garantie en cas de défaut de la contrepartie et en cas d'insuffisance de la garantie. Au 31 décembre 2019, la valeur comptable des titres prêtés par la société qui sont pris en compte dans les placements s'établit à environ 3 979 \$ (4 604 \$ en 2018).

Droit compensatoire, garanties détenues et cédées

La société négocie des instruments financiers conformément à l'annexe de soutien de crédit de l'accord-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et conformément à l'annexe des conditions supplémentaires du Global Master Repurchase Agreement (GMRA). Ces accords exigent des garanties de la contrepartie ou de la société. Le montant des actifs à donner en garantie est fonction de la fluctuation de la juste valeur des instruments financiers. Cette juste valeur est surveillée quotidiennement. Les actifs mis en garantie sont composés, entre autres, de trésorerie, de bons du Trésor ainsi que d'obligations du gouvernement du Canada. La société peut recevoir des actifs en garantie de la contrepartie. Selon les conditions stipulées à l'annexe de soutien de crédit, la société peut être autorisée à vendre ou à redonner en garantie les actifs qu'elle reçoit. De plus, en vertu de l'accord-cadre de l'ISDA et du GMRA, la société détient un droit de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité, de faillite ou d'autres résiliations par anticipation. Le tableau qui suit présente l'incidence de la compensation conditionnelle sur la situation financière ainsi que celle des autres accords similaires, soit le GMRA et l'annexe de soutien de crédit (CSA).

Au 31 décembre 2019				
	Instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
		Instruments financiers	Garanties financières reçues/affectées	
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Instruments financiers dérivés (note 8)	1 003	339	498	166
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés (note 8)	455	339	—	116

Au 31 décembre 2018				
	Instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
		Instruments financiers	Garanties financières reçues/affectées	
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Instruments financiers dérivés (note 8)	225	196	—	29
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés (note 8)	429	196	155	78

Étant donné que la société ne compense pas les instruments financiers présentés à l'état de la situation financière, le montant net des instruments financiers est identique au montant brut des instruments financiers.

Les garanties financières reçues/affectées présentées dans les tableaux ci-dessus excluent la marge initiale sur les instruments financiers dérivés négociés à la Bourse et sur les contrats de change à terme de gré à gré, les montants relatifs aux actifs des fonds distincts, le surdimensionnement ainsi que des garanties plus que suffisantes sur les instruments financiers dérivés. La valeur totale des garanties reçues est de 476 \$ au 31 décembre 2019 sur les actifs d'instruments financiers dérivés (aucun au 31 décembre 2018). Au 31 décembre 2019, la société n'a affecté aucun montant en garantie sur les passifs d'instruments financiers dérivés (179 \$ au 31 décembre 2018).

Intérêts dans des entités structurées non consolidées

La société a déterminé que ses investissements dans des titres adossés à des créances ainsi que ses investissements dans les unités de fonds de placement représentent des intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées.

Les titres adossés à des créances mobilières et les titres hypothécaires sont gérés par des entités qui regroupent des actifs semblables et qui vendent ceux-ci à des investisseurs qui reçoivent totalement ou partiellement les flux de trésorerie ainsi générés. Ces entités sont gérées par des gestionnaires qui ne sont pas liés à la société.

Les unités de fonds de placement dans lesquelles la société investit ont pour but de générer une croissance du capital. Ces unités de fonds de placement sont gérées par des gestionnaires externes à la société ou par des gestionnaires internes, par l'intermédiaire de filiales de la société. Les gestionnaires appliquent diverses stratégies de placement afin d'atteindre leurs objectifs respectifs. La société investit aussi dans les unités de fonds par l'intermédiaire de ses fonds distincts.

Le tableau ci-dessous présente les entités structurées non consolidées selon leur nature dans l'état de la situation financière.

	2019		2018	
	Valeur comptable	Risque maximal	Valeur comptable	Risque maximal
	\$	\$	\$	\$
Obligations – gouvernementales				
Titres hypothécaires garantis	75	75	104	104
Obligations – sociétés et autres				
Titres adossés à des créances mobilières	6	6	3	3
	81	81	107	107
Actions				
Unités de fonds de placement gérés à l'interne	285	285	212	212
Unités de fonds de placement gérés à l'externe	211	211	209	209
	496	496	421	421
Total	577	577	528	528

Le risque maximal représente le risque de perte totale que la société pourrait subir relativement aux placements dans des entités structurées non consolidées. Ce risque équivaut, dans le tableau ci-dessus, à la valeur comptable des investissements de la société.

La société développe et agit à titre de promoteur de fonds commun de placement en mettant en œuvre des stratégies d'investissement pour le compte des investisseurs. La société reçoit des honoraires de gestion pour les services fournis. La société ne contrôle pas les fonds communs de placement. La participation de la société dans les fonds communs de placement se limite au capital investi, s'il y a lieu, et aux honoraires de gestion perçus. Les actifs sous gestion des fonds communs de placement de la société s'élèvent à 11 594 \$ au 31 décembre 2019 (10 833 \$ au 31 décembre 2018).

b) iv) Risque de concentration

Le risque de concentration survient lorsque des investissements sont effectués dans plusieurs entités ayant des caractéristiques semblables ou lorsqu'un investissement important est effectué dans une seule entité. Les tableaux qui suivent fournissent de l'information quant au risque de concentration des placements.

Obligations par secteurs d'activité

	2019			Total
	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	
	\$	\$	\$	
Obligations (sociétés et autres)				
Finance	1 492	1 024	411	2 927
Services aux collectivités	2 786	100	730	3 616
Biens de consommation de base et consommation discrétionnaire	1 920	156	336	2 412
Énergie	944	249	420	1 613
Industrie	668	34	203	905
Communications	473	115	—	588
Autres	318	43	79	440
Total	8 601	1 721	2 179	12 501

2018

	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Total
	\$	\$	\$	\$
Obligations (sociétés et autres)				
Finance	1 105	1 032	350	2 487
Services aux collectivités	2 286	74	724	3 084
Biens de consommation de base et consommation discrétionnaire	1 346	199	370	1 915
Énergie	909	237	324	1 470
Industrie	567	35	176	778
Communications	364	111	—	475
Autres	144	37	36	217
Total	6 721	1 725	1 980	10 426

Prêts hypothécaires et autres prêts par régions et par types

2019

	Provinces de l'Atlantique	Québec	Ontario	Provinces de l'Ouest	Hors Canada	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Prêts hypothécaires assurés						
Résidentiels	1	785	54	6	—	846
Multirésidentiels	28	833	165	393	—	1 419
Non résidentiels	—	—	2	4	—	6
	29	1 618	221	403	—	2 271
Prêts hypothécaires conventionnels						
Résidentiels	1	145	129	18	—	293
Multirésidentiels	—	49	45	23	142	259
Non résidentiels	21	53	34	83	62	253
	22	247	208	124	204	805
Autres prêts	91	230	244	229	—	794
Total	142	2 095	673	756	204	3 870

2018

	Provinces de l'Atlantique	Québec	Ontario	Provinces de l'Ouest	Hors Canada	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Prêts hypothécaires assurés						
Résidentiels	1	804	49	5	—	859
Multirésidentiels	27	796	177	427	—	1 427
Non résidentiels	—	—	1	5	—	6
	28	1 600	227	437	—	2 292
Prêts hypothécaires conventionnels						
Résidentiels	1	113	91	15	1	221
Multirésidentiels	—	30	25	35	144	234
Non résidentiels	22	54	42	86	48	252
	23	197	158	136	193	707
Autres prêts	65	205	209	183	—	662
Total	116	2 002	594	756	193	3 661

Immeubles de placement par types

	2019	2018
	\$	\$
Bureaux	1 767	1 463
Commerces de détail	236	216
Industriels	66	35
Terrains et autres	8	6
Total	2 077	1 720

c) Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque lié aux taux d'intérêt est présent, entre autres, en raison de l'incertitude des taux d'intérêt futurs auxquels les placements échus seront réinvestis. Le tableau suivant fournit des renseignements sur les dates d'échéance des placements de la société assujettis au risque lié aux taux d'intérêt. Les avances sur contrats n'ont pas d'échéance.

	2019		2018	
	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts
	\$	\$	\$	\$
Échéance de 1 an et moins	835	358	582	288
Échéance de 1 an jusqu'à 5 ans	2 709	2 476	2 576	2 221
Échéance de plus de 5 ans jusqu'à 10 ans	2 176	788	2 586	873
Échéance de plus de 10 ans	21 788	248	17 848	279
Total	27 508	3 870	23 592	3 661

Le taux effectif des obligations se situe entre 0,00 % et 12,48 % (0,00 % et 15,64 % en 2018), celui des prêts hypothécaires et autres prêts entre 1,57 % et 34,99 % (1,57 % et 35,99 % en 2018) et celui des avances sur contrats entre 0,00 % et 15,43 % (0,00 % et 10,78 % en 2018).

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond à l'éventualité que la société ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour honorer ses obligations financières.

Les tableaux suivants indiquent les échéances des passifs financiers et des obligations locatives :

	2019				Total
	1 an et moins	Plus de 1 an à 3 ans	Plus de 3 ans à 5 ans	De plus de 5 ans	
	\$	\$	\$	\$	\$
Prestations payables	153	—	—	—	153
Autres passifs relatifs aux contrats d'assurance	45	6	2	—	53
Sommes en dépôt liées à des produits autres que des contrats d'assurance	1 348	33	3	—	1 384
Passif relatif aux contrats d'investissement	184	97	69	280	630
Instruments financiers dérivés	123	48	38	246	455
Autres passifs financiers	1 090	40	14	7	1 151
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	211	—	—	—	211
Passifs de titrisation	207	516	367	89	1 179
Dettes hypothécaires	2	72	—	—	74
Obligations locatives	19	24	26	68	137
Débiteures	—	—	—	1 050	1 050
Total	3 382	836	519	1 740	6 477

	2018				Total
	1 an et moins	Plus de 1 an à 3 ans	Plus de 3 ans à 5 ans	De plus de 5 ans	
	\$	\$	\$	\$	
Prestations payables	129	—	—	—	129
Autres passifs relatifs aux contrats d'assurance	39	6	2	—	47
Sommes en dépôt liées à des produits autres que des contrats d'assurance	1 543	60	4	—	1 607
Passif relatif aux contrats d'investissement	217	92	61	260	630
Instruments financiers dérivés	142	71	48	168	429
Autres passifs financiers	1 108	39	17	11	1 175
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	175	—	—	—	175
Passifs de titrisation	100	415	496	149	1 160
Débentures	—	—	—	901	901
Total	3 453	683	628	1 489	6 253

Les versements annuels d'intérêts se détaillent comme suit :

	2020	2021	2022	2023	2024
	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs de titrisation	23	20	17	11	5
Dettes hypothécaires	2	2	1	—	—
Obligations locatives	5	4	4	3	2
Débentures	32	32	32	32	32

Le détail des engagements hors de l'état de la situation financière est présenté à la note 29 « Garanties, engagements et éventualités ».

8 › Instruments financiers dérivés

La société est un utilisateur final d'instruments financiers dérivés dans le cours normal de la gestion des risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change de devises et des justes valeurs des actifs investis. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée des taux d'intérêt sous-jacents, des taux de change, d'autres instruments financiers ou d'indices.

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels la société et un tiers s'échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux appliqués à un notionnel. Les swaps de taux d'intérêt représentent des contrats dans lesquels deux contreparties s'échangent des paiements d'intérêts à taux fixe ou variable, basés sur le notionnel, selon une durée et une fréquence déterminées, et libellés dans la même monnaie. Les swaps de taux de change représentent des transactions en vertu desquelles deux contreparties s'échangent des flux de trésorerie de même nature libellés dans deux monnaies différentes. Les swaps de rendement total sont des contrats qui transfèrent les variations de valeur d'un actif de référence, y compris tout rendement tel que l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange d'un rendement de référence précisé dans le contrat.

Les contrats à terme de gré à gré, qui sont des contrats hors cote négociés entre les contreparties, et les contrats à terme standardisés, qui sont des contrats négociés sur un marché organisé, représentent des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier à une date ultérieure prédéterminée et à un prix donné.

Les options sont des contrats pour lesquels le titulaire obtient le droit, et non pas l'obligation, d'acheter ou de vendre un actif financier à un prix déterminé à l'avance pendant un temps donné ou à une date fixe.

Le montant nominal est le montant auquel le taux ou le prix est appliqué pour déterminer les montants à échanger périodiquement. Il ne représente cependant pas l'exposition au risque de crédit. Le risque de crédit maximal correspond au coût estimé de remplacement des instruments financiers dérivés ayant une valeur positive si une contrepartie manque à ses obligations. Le risque de crédit maximal des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2019 est de 1 001 \$ (220 \$ en 2018). À la date de clôture de chaque exercice, l'exposition de la société se limite au risque que l'autre partie à l'entente ne puisse honorer les conditions des contrats des instruments financiers dérivés.

	2019					
	Montant nominal				Juste valeur	
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans	Total	Positive	Négative
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	490	719	97	1 306	21	(2)
Contrats à terme standardisés	632	—	—	632	1	(4)
Options	5 594	—	—	5 594	236	(77)
Contrats de taux de change						
Contrats à terme de gré à gré	4 315	1 057	—	5 372	70	(34)
Contrats de swaps	21	777	2 406	3 204	33	(169)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	643	3 188	5 697	9 528	361	(65)
Contrats à terme de gré à gré	1 165	2 544	200	3 909	280	(68)
Autres contrats dérivés	1	2	357	360	1	(36)
Total	12 861	8 287	8 757	29 905	1 003	(455)

	2018					
	Montant nominal				Juste valeur	
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans	Total	Positive	Négative
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	521	16	88	625	4	(11)
Contrats à terme standardisés	642	—	—	642	4	(3)
Options	740	225	—	965	31	(7)
Contrats de taux de change						
Contrats à terme de gré à gré	3 157	49	—	3 206	6	(104)
Contrats de swaps	20	764	1 489	2 273	25	(136)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	1 089	2 477	3 126	6 692	126	(108)
Contrats à terme de gré à gré	760	1 898	—	2 658	28	(29)
Autres contrats dérivés	2	2	367	371	1	(31)
Total	6 931	5 431	5 070	17 432	225	(429)

	2019		
	Montant nominal	Juste valeur	
	\$	Positive	Négative
	\$	\$	\$
Instrument financiers dérivés non désignés en couverture comptable	26 568	964	(425)
Couverture d'un investissement net	1 284	23	—
Couverture de juste valeur			
Risque de taux d'intérêt	1 002	14	(5)
Risque de change	17	1	—
Couverture de flux de trésorerie			
Risque de change	1 034	1	(25)
Total des instruments financiers dérivés	29 905	1 003	(455)

	2018		
	Montant nominal	Juste valeur	
			Positive
	\$	\$	\$
Instrument financiers dérivés non désignés en couverture comptable	15 590	211	(373)
Couverture d'un investissement net	1 022	—	(46)
Couverture de juste valeur			
Risque de taux d'intérêt	736	14	(8)
Risque de change	15	—	(1)
Couverture de flux de trésorerie			
Risque de taux d'intérêt	44	—	—
Risque de change	25	—	(1)
Total des instruments financiers dérivés	17 432	225	(429)

Instrument financiers dérivés incorporés

La société détient des actions privilégiées perpétuelles assorties d'une option de rachat qui donne à l'émetteur le droit de racheter les actions à un cours déterminé. Les normes comptables exigent que la valeur de l'option de rachat soit évaluée séparément de celle des actions privilégiées. La valeur de l'option de rachat des instruments financiers dérivés incorporés est déterminée par une évaluation qui repose principalement sur la volatilité, les cours observés sur des marchés et les caractéristiques des actions privilégiées sous-jacentes. Ces instruments financiers dérivés incorporés sont présentés dans *Autres contrats dérivés*.

Couverture d'un investissement net

Les contrats à terme de gré à gré, désignés comme éléments de couverture d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de celle de la société, ont des échéances de moins de 2 ans au 31 décembre 2019 (moins de 1 an au 31 décembre 2018). La portion efficace de la variation de la juste valeur est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*, tout comme l'écart de conversion de l'investissement net dans un établissement étranger. Pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

Couverture de juste valeur

Couverture du risque de taux d'intérêt

La société utilise une relation de couverture afin de réduire son exposition au risque de taux d'intérêt sur des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente. La société utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt qui ont des échéances allant de 2 ans à 15 ans au 31 décembre 2019 (de 3 ans à 9 ans au 31 décembre 2018).

La société utilise une relation de couverture afin de réduire son exposition au risque de taux d'intérêt sur des passifs financiers classés comme passifs financiers au coût amorti. La société utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt qui ont des échéances de moins de 1 an à 9 ans au 31 décembre 2019 (de moins de 1 an à 10 ans au 31 décembre 2018).

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, la société a constaté une perte de 7 \$ sur l'instrument de couverture (gain de 2 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018) et un gain de 6 \$ sur l'élément couvert (perte de 3 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, la société a constaté une inefficacité de couverture de 1 \$ (1 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018).

Couverture du risque de change

La société utilise une relation de couverture de juste valeur afin de gérer son exposition aux variations de risque de taux de change relativement à des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente. La société utilise des contrats de gré à gré qui ont des échéances de moins de 2 ans au 31 décembre 2019 (moins de 4 ans au 31 décembre 2018).

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

Couverture de flux de trésorerie

La société utilise une relation de couverture de flux de trésorerie afin de gérer son exposition aux variations du risque lié aux taux d'intérêt lors des transactions prévues. La société utilise des contrats à terme de gré à gré sur des obligations qui ont des échéances de moins de 1 an au 31 décembre 2019 (moins de 1 an au 31 décembre 2018). Pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

La société utilise une relation de couverture de flux de trésorerie afin de gérer son exposition aux variations de risque de taux de change sur des actifs financiers en devises étrangères. La société utilise des contrats de swaps qui ont des échéances entre 4 ans et 10 ans au 31 décembre 2019 (de 6 ans à 10 ans au 31 décembre 2018). Pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

Au cours de l'exercice, la société a mis en place une relation de couverture de flux de trésorerie afin de gérer son exposition aux variations de risque de taux de change lors des transactions prévues. La société utilise des contrats à terme de gré à gré qui ont des échéances de moins de 1 an. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

9 › Autres éléments d'actif

	2019	2018
	\$	\$
Produits de placement échus et à recevoir	186	165
Primes à recevoir	89	98
Comptes à recevoir des réassureurs	115	99
Sommes à recevoir des représentants	84	72
Comptes à recevoir	963	1 049
Commissions différées	160	139
Frais payés d'avance	35	35
Immeubles détenus à des fins de revente	9	3
Linéarisation des loyers	22	18
Impôts à recevoir	137	82
Fonds déposés en fiducie	340	409
Divers	53	3
Total	2 193	2 172

Le montant des autres éléments d'actif que la société s'attend à recouvrer au cours des 12 prochains mois s'élève à 1 574 \$ (1 565 \$ au 31 décembre 2018).

10 > Immobilisations corporelles

	Immeubles à usage propre		Actifs au titre du droit d'utilisation			Total
	Terrains	Immeubles	Espaces locatifs	Autres	Autres immobilisations corporelles	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Coût						
Solde au 31 décembre 2017	62	187	—	—	191	440
Acquisitions	—	24	—	—	33	57
Acquisitions d'entreprises	1	3	—	—	16	20
Dispositions/Radiations	—	—	—	—	(10)	(10)
Transfert d'un immeuble de placement	—	7	—	—	—	7
Transfert vers les immeubles détenus à des fins de revente	(15)	(11)	—	—	—	(26)
Incidence des fluctuations des taux de change	—	1	—	—	1	2
Solde au 31 décembre 2018	48	211	—	—	231	490
Effet de l'adoption de IFRS 16 (note 3)	—	—	132	8	—	140
Solde au 1^{er} janvier 2019	48	211	132	8	231	630
Acquisitions	—	6	6	4	22	38
Dispositions/Radiations	—	—	(1)	—	(13)	(14)
Transfert d'un immeuble de placement	1	1	—	—	—	2
Transfert vers les immeubles détenus à des fins de revente	—	(8)	—	—	—	(8)
Incidence des fluctuations des taux de change	—	(1)	—	—	(1)	(2)
Solde au 31 décembre 2019	49	209	137	12	239	646
Cumul des amortissements						
Solde au 31 décembre 2017	—	57	—	—	127	184
Amortissement de l'exercice	—	9	—	—	21	30
Amortissement sur dispositions/radiations	—	—	—	—	(8)	(8)
Amortissement acquis par acquisitions d'entreprises	—	—	—	—	12	12
Amortissement transféré vers les immeubles détenus à des fins de revente	—	(6)	—	—	—	(6)
Incidence des fluctuations des taux de change	—	—	—	—	1	1
Solde au 31 décembre 2018	—	60	—	—	153	213
Amortissement de l'exercice	—	11	15	3	22	51
Amortissement disposé/radié	—	—	—	—	(11)	(11)
Amortissement transféré vers les immeubles détenus à des fins de revente	—	(1)	—	—	—	(1)
Solde au 31 décembre 2019	—	70	15	3	164	252
Valeur nette comptable au 31 décembre 2019	49	139	122	9	75	394
Valeur nette comptable au 31 décembre 2018	48	151	—	—	78	277

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles détenues en vertu d'un contrat de location-financement s'élevait à 2 \$ au 31 décembre 2018.

Au cours de l'exercice, un immeuble à usage propre de 7 \$ a été transféré dans *Autres éléments d'actif* à titre d'immeuble détenu à des fins de revente.

11 › Immobilisations incorporelles et goodwill

Immobilisations incorporelles	Durée d'utilité déterminée		Durée d'utilité indéterminée	Total
	Logiciels	Autres		
	\$	\$	\$	\$
Coût				
Solde au 31 décembre 2017	339	341	370	1 050
Acquisitions	112	11	—	123
Acquisitions d'entreprises	7	177	—	184
Crédit de recherche et développement	(1)	—	—	(1)
Dispositions/Radiations	(6)	(1)	—	(7)
Incidence des fluctuations des taux de change	—	4	—	4
Solde au 31 décembre 2018	451	532	370	1 353
Acquisitions	111	20	—	131
Dispositions/Radiations	(23)	(2)	—	(25)
Incidence des fluctuations des taux de change	—	(3)	—	(3)
Solde au 31 décembre 2019	539	547	370	1 456
Cumul des amortissements				
Solde au 31 décembre 2017	139	84	—	223
Amortissement de l'exercice	27	35	—	62
Amortissement disposé/radié	(4)	(1)	—	(5)
Reclassement après répartition du prix d'achat	2	—	—	2
Solde au 31 décembre 2018	164	118	—	282
Amortissement de l'exercice	38	37	—	75
Amortissement disposé/radié	(9)	(2)	—	(11)
Solde au 31 décembre 2019	193	153	—	346
Valeur nette comptable au 31 décembre 2019	346	394	370	1 110
Valeur nette comptable au 31 décembre 2018	287	414	370	1 071
Goodwill				\$
Solde au 31 décembre 2017				477
Acquisitions d'entreprises				151
Reclassement après répartition du prix d'achat				1
Incidence des fluctuations des taux de change				4
Solde au 31 décembre 2018				633
Incidence des fluctuations des taux de change et autres				(5)
Dépréciation				(22)
Solde au 31 décembre 2019				606

Règlement de la contrepartie conditionnelle et dépréciation du goodwill

Au cours de l'exercice, la société a procédé au règlement final de la contrepartie conditionnelle comptabilisée lors de la répartition finale du prix d'acquisition de PPI Management Inc. Au cours de l'exercice, la contrepartie conditionnelle a été réglée pour un montant de 10 \$, entraînant un gain de 14 \$, comptabilisé à l'état des résultats dans *Frais généraux*. Au même moment, les projections financières de la filiale ont été revues. À la suite de cette révision, un test de dépréciation a été effectué à l'égard des activités de PPI Management Inc. comprises dans les unités génératrices de trésorerie (UGT) du secteur de l'Assurance individuelle. Cela a amené la société à comptabiliser une dépréciation du goodwill de 22 \$. Ce montant a été reconnu à l'état des résultats dans *Frais généraux*. Afin d'établir la valeur recouvrable des UGT, la valeur d'utilité a été déterminée au moyen de calculs qui font appel à des projections de flux de trésorerie avant impôts fondées sur des projections financières futures approuvées par la direction et qui couvrent une période de 5 ans. Conséquemment, l'UGT présente un risque de perte de valeur plus élevé compte tenu de sa sensibilité aux différentes hypothèses décrites ci-dessous. La direction a établi que des changements raisonnables apportés aux plus importantes hypothèses pourraient faire en sorte que sa valeur recouvrable soit inférieure à sa valeur comptable, ce qui se traduirait par une perte de valeur d'une partie ou de la totalité du goodwill.

	2019		2018	
	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Goodwill	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Goodwill
	\$	\$	\$	\$
Unités génératrices de trésorerie				
Gestion de patrimoine individuel	332	309	332	309
Assurance individuelle	6	147	6	171
Assurance collective	1	81	1	81
Assurance de dommages	2	11	2	11
Affaires américaines	3	38	3	41
Autres activités	26	20	26	20
Total	370	606	370	633

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment s'il se produit des événements ou des changements de circonstances susceptibles de faire en sorte que la valeur recouvrable d'une UGT diminue pour s'établir en dessous de sa valeur comptable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente est déterminée en utilisant une méthodologie de multiples de valorisation. Conformément à cette méthodologie, la juste valeur est déterminée en utilisant un multiple ou un ratio basé sur des transactions d'entreprises comparables ou d'acquisitions d'entreprises précédentes de la société. La valeur d'utilité repose sur les meilleures estimations des résultats futurs ainsi que sur le niveau et sur le coût du capital futur estimé sur la durée des contrats. La valeur attribuée aux nouvelles affaires est fondée sur les plans d'affaires, sur des hypothèses raisonnables quant à la croissance ainsi que sur les niveaux de rentabilité des nouvelles affaires. Les taux d'actualisation tiennent compte de la nature et de l'environnement de l'UGT.

Au moment de l'estimation de la valeur recouvrable de l'UGT, la société utilise son jugement et diverses hypothèses et estimations qui pourraient donner lieu à des ajustements significatifs de la valeur recouvrable. Toute modification importante d'une hypothèse clé, telle que le taux d'actualisation, les taux de croissance, la valeur des nouvelles affaires, ainsi que toute modification importante des projections de flux de trésorerie, pourraient donner lieu à des variations substantielles des valeurs recouvrables. Au 31 décembre 2019, la direction a évalué qu'aucun changement raisonnablement possible des hypothèses utilisées ne mènerait à une valeur recouvrable d'une UGT inférieure à sa valeur comptable outre les activités de PPI Management Inc. comprises dans les UGT du secteur de l'Assurance individuelle.

Gestion de patrimoine individuel, assurance de dommages et autres activités

La valeur recouvrable des UGT pour le secteur de la Gestion de patrimoine individuel a été déterminée en fonction des calculs de la valeur d'utilité ou en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur recouvrable des UGT dans les secteurs de l'assurance de dommages et des autres activités a été déterminée en fonction des calculs de la valeur d'utilité.

Les calculs de la valeur recouvrable des UGT font appel à des projections de flux de trésorerie avant impôts fondées sur des budgets financiers approuvés par la direction et qui couvrent une période de 5 ans. Les flux de trésorerie qui vont au-delà de cette période sont extrapolés à l'aide des taux de croissance estimés. Les calculs de la juste valeur diminuée des coûts de la vente sont basés sur des mesures telles que le ratio cours/actif sous gestion ou le ratio cours/actif sous administration. Les évaluations de la juste valeur sont classées au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur.

La société utilise plusieurs hypothèses clés dans l'établissement de la valeur recouvrable. Le taux d'actualisation présumé pour l'établissement de la valeur des UGT se situe entre 11 % et 14 % avant impôts (entre 14 % et 15 % avant impôts en 2018). Les hypothèses utilisées pour le calcul se situent, pour le taux de croissance à moyen terme, entre 2 % et 7 % (entre 2 % et 7 % en 2018) et, pour le taux de croissance à long terme, entre 1 % et 4 % (entre 1 % et 4 % en 2018).

La direction a déterminé la marge brute prévisionnelle en fonction des rendements passés et de ses attentes en ce qui a trait aux développements du marché. Le taux de croissance utilisé est conforme aux prévisions des rapports publiés au sein de l'industrie. Les taux de croissance à long terme correspondent au taux de croissance prévu pour l'industrie. Le taux d'actualisation est le taux d'intérêt ayant servi à établir la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs, et les taux utilisés sont des taux avant impôts qui prennent en compte des risques particuliers touchant les secteurs d'activité pertinents.

Assurance individuelle, Assurance collective et Affaires américaines

La valeur recouvrable des UGT pour les secteurs de l'Assurance individuelle, de l'Assurance collective et des Affaires américaines a été établie en fonction des calculs de la valeur d'utilité ou en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de la vente lorsque la direction juge que cette méthodologie est plus fiable et pertinente. Les calculs de la juste valeur diminuée des coûts de la vente sont basés sur des mesures telles qu'un multiple basé sur les résultats. Les calculs de la valeur recouvrable s'appuient sur des projections de flux de trésorerie actualisés et constituent des valeurs estimatives déterminées de façon actuarielle qui tiennent compte de la valeur actuelle de l'actif net des actionnaires, de la rentabilité future des affaires en vigueur ainsi que de la rentabilité des nouvelles affaires lorsqu'il s'agit de compagnies d'assurance. Des projections de flux de trésorerie avant impôts fondées sur des budgets financiers approuvés par la direction, et qui couvrent une période de 5 ans, sont utilisés pour les autres sociétés. Les flux qui vont au-delà de cette période sont extrapolés à l'aide des taux de croissance estimés.

La société utilise plusieurs hypothèses clés dans l'établissement de la valeur recouvrable. Le taux d'actualisation présumé pour l'établissement de la valeur de l'UGT se situe entre 6 % et 12 % avant impôts (entre 13 % et 16 % avant impôts en 2018).

Les hypothèses clés de l'évaluation tiennent compte du taux d'actualisation, de la croissance prévue des affaires, du rendement anticipé des marchés financiers, de la mortalité et de l'amélioration de celle-ci ainsi que des déchéances et des frais.

12 > Actif net des fonds distincts

Les titulaires de contrats peuvent choisir parmi divers fonds distincts. Bien que les actifs sous-jacents à ces fonds distincts soient inscrits au nom de la société et que les titulaires de contrats n'aient pas directement accès aux actifs spécifiques, les dispositions des contrats font en sorte que les titulaires assument les risques et les bénéfices des avantages associés aux rendements des fonds. Toutefois, la société offre des garanties pour certains contrats. Conséquemment, elle est exposée au risque de marché des actions et au risque de taux d'intérêt en raison de ces garanties. L'exposition de la société au risque de perte attribuable aux fonds distincts se limite à la valeur de ces garanties, dont les passifs sont comptabilisés dans *Passifs relatifs aux contrats d'assurance*.

	2019	2018
	\$	\$
Actif		
Encaisse et placements à court terme	992	1 156
Obligations	5 509	5 006
Actions	21 362	17 743
Prêts hypothécaires	21	16
Immeubles de placement	17	9
Instruments financiers dérivés	20	—
Autres éléments d'actif	285	166
Actif total	28 206	24 096
Passif		
Créditeurs et frais courus	338	310
Instruments financiers dérivés	—	5
Passif total	338	315
Actif net	27 868	23 781

Le tableau suivant présente l'évolution de l'actif net des fonds distincts :

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	23 781	24 117
Plus :		
Sommes perçues des titulaires de contrats	4 292	3 650
Intérêts et dividendes	1 009	988
Profits nets réalisés	554	256
Augmentation (diminution) nette de la juste valeur	2 127	(1 906)
	31 763	27 105
Moins :		
Sommes versées aux titulaires de contrats	3 409	2 860
Frais d'exploitation	486	464
	3 895	3 324
Solde à la fin	27 868	23 781

	2019	2018
	%	%
Type de fonds		
Actions	42	41
Équilibré	36	38
Revenu fixe	21	20
Marché monétaire	1	1
Total	100	100

Les fonds du marché monétaire sont constitués de placements assortis d'échéances de moins de 1 an. Les fonds de titres à revenu fixe sont composés principalement de placements dans des titres à revenu fixe et, pour certains fonds, d'une faible proportion d'obligations à rendement élevé. Les fonds équilibrés se composent de titres à revenu fixe et d'une portion importante de placements dans des actions. Les fonds d'actions, qui comprennent tant des fonds à faible volatilité que des fonds dynamiques, sont investis dans un éventail diversifié d'actions canadiennes, américaines ou mondiales.

13 › Gestion du risque d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de perte découlant de montants de prestations réelles plus élevés que ceux prévus au moment de la conception et de la tarification des produits. Il peut se manifester à différentes étapes de la vie d'un produit, soit, comme mentionné, lors de la conception et de la tarification des produits, ou lors de la souscription ou du règlement des réclamations ainsi que lors de l'établissement des provisions mathématiques.

Lors de la conception et la tarification des produits, le risque d'assurance peut découler d'une tarification inappropriée ce qui entraîne ainsi un rendement insuffisant par rapport aux objectifs de rentabilité visés par la société. Ce risque peut découler d'une mauvaise estimation des résultats futurs qui se rattachent à plusieurs facteurs, tels que la mortalité, la morbidité, la déchéance, les frais et les taxes. Le risque d'assurance peut également se manifester lorsque la sélection des risques à assurer ou le règlement des réclamations n'est pas cohérent avec ce qui était prévu lors de la conception et de la tarification du produit. Lors de l'établissement des provisions mathématiques, une perte financière pourrait survenir dans l'éventualité d'une utilisation inadéquate des résultats d'expérience pour établir les hypothèses.

La société a mis en place des contrôles et des processus à chacune de ces étapes qui visent à s'assurer d'une gestion adéquate de ces risques.

Conception et tarification des produits

Pour certains types de contrats, le risque d'assurance peut être partagé ou transféré aux titulaires de polices par l'intermédiaire de politiques de participation et de ristournes ou du fait qu'il est possible pour la société d'ajuster les primes ou les bénéfices futurs si les résultats techniques s'avèrent différents de ceux anticipés. Pour d'autres types de contrats, la société assume complètement le risque, d'où la nécessité de bien évaluer les engagements à cet égard.

La société s'est dotée d'une politique de gestion de conception et de tarification des produits en vertu de laquelle sont établies des normes et des directives. Ces normes et ces directives portent sur les méthodes de tarification, la formulation des hypothèses, les objectifs de rentabilité, l'analyse de la sensibilité de cette rentabilité selon divers scénarios, la documentation et la responsabilité des divers intervenants.

À cette étape de la vie d'un produit, le risque est principalement géré au moyen d'une analyse régulière de la suffisance de la tarification des produits de la société par rapport aux résultats techniques récents. Au besoin, les hypothèses de tarification sont révisées ou les diverses possibilités offertes par le marché de la réassurance sont mises à profit.

Souscription et règlement des réclamations

La société n'est pas fortement exposée au risque de concentration par rapport à des individus ou à des groupes étant donné la diversification géographique de sa clientèle. La portion la plus importante du risque de mortalité de la société se situe au Canada.

La société a établi des principes directeurs en matière de risque de souscription et de règlement des réclamations. Ils précisent notamment les niveaux de conservation (ou limites de rétention) de la société. Ces niveaux varient selon le type de protection et les caractéristiques des assurés et sont révisés régulièrement en fonction de la capacité de la société à gérer et à absorber les retombées financières associées à des résultats défavorables en ce qui regarde chaque risque. Une fois les niveaux atteints, la société a recours à la réassurance pour couvrir le risque excédentaire.

Établissement des provisions mathématiques

Dans une société d'assurance, l'établissement des provisions mathématiques est un processus complexe qui s'appuie sur des modèles de projections financières et des hypothèses afin de déterminer la valeur des montants qui seront versés dans l'avenir aux titulaires de polices et aux bénéficiaires. Des études internes sur l'évolution des résultats techniques ainsi que des sources externes d'informations font l'objet d'un suivi aux fins de révision des hypothèses, ce qui peut donner lieu à des révisions des provisions mathématiques.

La société a élaboré une politique qui établit la documentation et les règles de contrôle nécessaires pour veiller à ce que les normes d'évaluation actuarielle de l'ICA (ou celles de tout autre organisme pertinent), de même que les normes de la société, soient respectées et appliquées de manière uniforme dans tous les secteurs et dans tous les territoires où la société exerce des activités.

Chaque année, l'actuaire désigné s'assure que l'évaluation des provisions mathématiques est conforme à la pratique actuarielle reconnue au Canada et que la sélection des hypothèses et des méthodes d'évaluation est appropriée.

Réassurance

Dans le cours normal de ses activités, la société utilise des ententes de réassurance pour limiter son risque à l'égard de chacun de ses assurés. La société s'est dotée d'une politique de gestion du risque lié à la réassurance en vertu de laquelle des montants maximaux de prestations, qui varient selon les secteurs d'activité, sont établis en assurance vie et maladie.

Bien que les ententes de réassurance permettent à la société de récupérer, auprès des réassureurs, la portion cédée des demandes de règlement qui lui sont présentées, la société demeure responsable en premier lieu de ses engagements envers ses titulaires de polices et elle est par conséquent exposée au risque lié aux montants cédés aux réassureurs dans l'éventualité que ces derniers ne soient pas en mesure de respecter leurs obligations.

La société possède également des traités de réassurance qui couvrent les pertes financières relativement à de multiples demandes de règlement qui pourraient survenir à la suite d'événements catastrophiques qui toucheraient plusieurs assurés.

14 › Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement

A) Passif relatif aux contrats d'assurance

Le passif relatif aux contrats d'assurance est déterminé selon la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB) décrite à la note 2 « Principales méthodes comptables », à la section k) ii) « Passif relatif aux contrats d'assurance ». Le passif relatif aux contrats d'assurance est établi sur la base de pratiques actuarielles généralement reconnues qui satisfont aux normes établies par l'ICA. Une projection explicite des flux de trésorerie effectuée à l'aide des hypothèses les plus probables pour chaque composante des flux de trésorerie et chaque éventualité importante permet de calculer les provisions mathématiques.

a) Composition

	2019	2018
	\$	\$
Provisions mathématiques	30 002	25 307
Autres passifs relatifs aux contrats d'assurance		
Prestations payables et provisions pour sinistres non déclarés	283	260
Sommes des contrats en dépôt	349	333
Provisions pour participation aux bénéfices et bonifications	31	40
	663	633
Total	30 665	25 940

	2019						Total
	Individuel		Collectif			Autres	
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Passif relatif aux contrats d'assurance (brut)							
Canada	21 468	1 839	1 570	4 141	—	(10)	29 008
États-Unis	—	—	—	—	1 744	(89)	1 655
Autres pays	2	—	—	—	—	—	2
	21 470	1 839	1 570	4 141	1 744	(99)	30 665
Actif de réassurance							
Canada	(702)	—	154	132	—	(10)	(426)
États-Unis	—	—	—	—	847	(83)	764
	(702)	—	154	132	847	(93)	338
Passif net relatif aux contrats d'assurance	22 172	1 839	1 416	4 009	897	(6)	30 327

	2018						Total
	Individuel		Collectif			Autres	
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Passif relatif aux contrats d'assurance (brut)							
Canada	17 785	1 643	1 519	3 451	—	(6)	24 392
États-Unis	—	—	—	—	1 602	(56)	1 546
Autres pays	2	—	—	—	—	—	2
	17 787	1 643	1 519	3 451	1 602	(62)	25 940
Actif de réassurance							
Canada	(697)	—	154	131	—	(6)	(418)
États-Unis	—	—	—	—	802	(51)	751
	(697)	—	154	131	802	(57)	333
Passif net relatif aux contrats d'assurance	18 484	1 643	1 365	3 320	800	(5)	25 607

b) Variations du passif relatif aux contrats d'assurance et de l'actif de réassurance

	2019			
	Provisions mathématiques	Autres passifs relatifs aux contrats d'assurance	Passif relatif aux contrats d'assurance	Actif de réassurance
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	25 307	633	25 940	333
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance et de l'actif de réassurance				
Variation normale – provisions mathématiques				
Sur l'en-vigueur	4 724	—	4 724	88
Sur les nouvelles polices	33	—	33	(44)
Modifications des méthodes et des hypothèses	16	—	16	—
	4 773	—	4 773	44
Modifications des méthodes et des hypothèses	—	(1)	(1)	—
Incidence des fluctuations des taux de change	(78)	(4)	(82)	(39)
Autres	—	35	35	—
	(78)	30	(48)	(39)
Solde à la fin	30 002	663	30 665	338
	2018			
	Provisions mathématiques	Autres passifs relatifs aux contrats d'assurance	Passif relatif aux contrats d'assurance	Actif de réassurance
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	24 964	600	25 564	347
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance et de l'actif de réassurance				
Variation normale – provisions mathématiques				
Sur l'en-vigueur	(26)	—	(26)	(96)
Sur les nouvelles polices	229	—	229	(2)
Modifications des méthodes et des hypothèses	13	—	13	12
	216	—	216	(86)
Modifications des méthodes et des hypothèses	—	(4)	(4)	—
Incidence des fluctuations des taux de change	127	6	133	67
Autres	—	31	31	5
	127	33	160	72
Solde à la fin	25 307	633	25 940	333

Les variations du passif relatif aux contrats d'assurance et de l'actif de réassurance incluent les montants relatifs aux contrats avec participation.

Profits et pertes relativement à de nouveaux traités de réassurance

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018, la société n'a conclu aucune nouvelle entente de réassurance pour laquelle elle aurait inscrit un profit ou une perte à l'état des résultats.

c) Gestion des risques et hypothèses relatives à l'évaluation du passif relatif aux contrats d'assurance

Les hypothèses les plus probables représentent des estimations actuelles et objectives du résultat attendu. Le choix de ces hypothèses tient compte du contexte actuel, des données historiques de la société, de l'industrie ou du secteur, du lien entre les données historiques et les résultats futurs prévus ainsi que d'autres facteurs pertinents. Le recours à des hypothèses actuarielles dans l'évaluation du passif relatif aux contrats d'assurance nécessite une utilisation significative du jugement. Les hypothèses relatives aux marges pour écarts défavorables et les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses les plus importantes sont décrites ci-après.

Mortalité et morbidité

La mortalité représente la survenance de décès dans une population donnée. Les hypothèses de mortalité s'appuient sur les récents résultats techniques de la société. Celle-ci utilise également les résultats techniques de l'industrie si les siens ne sont pas suffisamment représentatifs. Pour le secteur de l'Assurance individuelle, les résultats techniques de mortalité de la société indiquent une tendance graduelle à la baisse. Le calcul du passif relatif aux contrats d'assurance de ce secteur d'activité tient compte d'une amélioration future des taux de mortalité. Pour le secteur de la Gestion de patrimoine individuel et le secteur de l'Épargne et retraite collectives, les projections de la société prévoient que les taux de mortalité des rentiers s'amélioreront au cours des années à venir. Finalement, pour le secteur de l'Assurance collective, les projections incluses dans le calcul du passif relatif aux contrats d'assurance tiennent compte des taux de mortalité prévus au cours des années à venir, mais ne tiennent compte d'aucune amélioration future des taux de mortalité.

La morbidité représente la survenance d'accidents ou de maladies parmi les risques assurés. Les hypothèses relatives à la morbidité s'appuient sur les récents résultats techniques de la société. La société utilise également les résultats techniques de l'industrie si ceux de la société ne sont pas suffisamment représentatifs.

Afin de gérer le risque de mortalité et de morbidité, la société utilise des procédures de souscription détaillées et uniformes qui permettent d'évaluer l'assurabilité des candidats et de contrôler l'exposition aux demandes de règlement importantes. Elle effectue un suivi mensuel des résultats techniques relatifs aux sinistres et fixe des limites de rétention qui varient selon les marchés et les régions. Une fois les limites de rétention atteintes, la société a recours à la réassurance pour couvrir le risque excédentaire.

Au 31 décembre 2019, la société estime qu'une détérioration jugée permanente de 5 % des taux de mortalité entraînerait une réduction du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 205 \$ en raison du renforcement des passifs des contrats d'assurance (194 \$ au 31 décembre 2018). Une amélioration d'un même pourcentage aurait une incidence similaire, mais en sens inverse.

Au 31 décembre 2019, la société estime qu'une détérioration de 5 % des taux de morbidité entraînerait une réduction du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 59 \$ (52 \$ au 31 décembre 2018). La détérioration de 5 % s'estime en supposant 95 % des taux de cessation de l'invalidité lorsque l'assuré est ou devient invalide et 105 % des taux de survenance lorsque l'assuré n'est pas invalide. Une amélioration d'un même pourcentage aurait une incidence similaire, mais en sens inverse.

Rendement des placements et risque de taux d'intérêt

La société segmente les actifs pour soutenir les passifs par secteurs et par marchés géographiques et établit des stratégies de placement appropriées pour chaque élément du passif.

La MCAB constitue la norme établie par l'ICA en vue d'estimer l'actif requis pour supporter le passif relatif aux contrats d'assurance auquel il est apparié. En appariant étroitement les flux de trésorerie liés aux actifs à ceux des passifs correspondants, la société réduit sa sensibilité aux variations futures. Ces flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs sont estimés en fonction de divers scénarios, dont certains sont prescrits par l'ICA. Les désinvestissements ou les réinvestissements s'effectuent en fonction des spécifications de chacun des scénarios, et le passif relatif aux contrats d'assurance est déterminé à l'aide de l'ensemble des résultats possibles. De plus, les variations de la juste valeur des actifs appariant les passifs et les variations du passif relatif aux contrats d'assurance sont imputées directement à l'état des résultats, évitant ainsi une disparité de traitement en matière de comptabilisation. La description de la MCAB se trouve à la note 2 « Principales méthodes comptables », à la section k) ii) « Passif relatif aux contrats d'assurance ».

Le risque de taux d'intérêt représente le risque de perte découlant des fluctuations futures des taux d'intérêt. Le rendement des placements est projeté à l'aide des portefeuilles d'actifs actuels et des stratégies prévues de réinvestissement. L'incertitude liée à la fluctuation des taux d'intérêt tient au fait que des profits ou des pertes économiques peuvent survenir à la suite du désinvestissement ou du réinvestissement des flux monétaires prévus. La société gère le risque de taux d'intérêt au moyen d'une politique d'appariement mise à jour périodiquement. L'objectif premier de cette politique est de minimiser la volatilité des marges bénéficiaires causée par les écarts entre les rendements réalisés et les rendements crédités aux contrats existants. Pour assurer le suivi de l'appariement, les placements sont segmentés par blocs d'appariement, établis selon la structure des flux monétaires des engagements, et sont regroupés par secteurs d'activité. Pour les passifs non immunisés, soit principalement les produits d'assurance individuelle dont les engagements sont à très long terme, la société préconise une stratégie de gestion des placements qui tend à obtenir un juste équilibre entre l'optimisation du rendement après impôts et la protection du capital, puisqu'il est impossible d'appliquer une stratégie d'immunisation complète en raison du manque de disponibilité de titres à revenu fixe pour de telles échéances. La société utilise différentes stratégies pour améliorer les flux de courte échéance des passifs non immunisés.

Au 31 décembre 2019, la société estime qu'une baisse de 0,1% du taux de réinvestissement initial entraînerait une baisse du passif relatif aux contrats d'assurance d'environ 2 \$ après impôts (hausse de 10 \$ après impôts au 31 décembre 2018). De plus, une baisse de 0,1% du taux de réinvestissement ultime entraînerait une hausse du passif relatif aux contrats d'assurance d'environ 61 \$ après impôts (66 \$ après impôts au 31 décembre 2018). La société estime qu'une hausse de 0,1% du taux de réinvestissement initial ainsi que du taux de réinvestissement ultime aurait une incidence similaire à la baisse, mais en sens inverse.

De plus, la société estime que si les marchés boursiers devaient subir une baisse soudaine de 10 % au 31 décembre 2019, le résultat net attribué aux actionnaires serait environ de 31 \$ inférieur au résultat attendu pour ses activités régulières (30 \$ au 31 décembre 2018). La société estime qu'une hausse subite de 10 % des marchés en début de période suivie d'une évolution des marchés conforme aux prévisions aurait une incidence similaire, mais en sens inverse.

Frais

Les frais d'administration incluent les coûts prévus pour la gestion et le traitement des contrats en vigueur ainsi que les coûts indirects qui y sont associés. Les frais d'administration des contrats ont été calculés en fonction des études internes de répartition des frais de la société. Aucun gain de productivité n'est prévu. Les facteurs de frais unitaires projetés pour les années à venir suivent une tendance à la hausse afin de correspondre à l'hypothèse d'inflation établie de façon cohérente avec l'hypothèse de taux d'intérêt.

Le risque lié aux frais correspond au risque que les charges futures soient plus importantes que les charges estimées dans l'évaluation des passifs ou utilisées lors de la conception et de la tarification des produits. Un processus budgétaire rigoureux est mis en place annuellement. Ce budget est suivi de façon continue tout au long de l'année afin d'évaluer les écarts entre les frais budgétisés et les frais réels. Afin de gérer le risque, la société tarifie ses produits de façon à couvrir les coûts prévus.

Au 31 décembre 2019, la société estime qu'une augmentation de 5 % des frais unitaires entraînerait une réduction du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 62 \$ (58 \$ au 31 décembre 2018). Une diminution d'un même pourcentage aurait une incidence similaire, mais en sens inverse.

Déchéance

Les résiliations de contrats comprennent les déchéances et les rachats. Une déchéance signifie que le titulaire de contrat a cessé de payer les primes. Un rachat signifie que le titulaire de contrat a volontairement résilié le contrat. Dans l'ensemble, les hypothèses relatives aux taux de déchéance s'appuient sur les récents résultats techniques de la société. Ces hypothèses sont ajustées pour tenir compte des résultats techniques de l'industrie si ceux de la société ne sont pas suffisamment représentatifs. Les hypothèses de taux de déchéance à long terme tiennent compte de la tendance selon laquelle le taux de déchéance des produits fondés sur les déchéances est généralement moins élevé que celui des autres produits.

La société conçoit ses produits de façon à s'exposer le moins possible au risque de déchéance et de rachat. Les contrats sont assortis de modalités ayant un impact positif sur le taux de déchéance. Ces modalités peuvent se traduire par des frais au rachat, par des limitations quant aux montants rachetés ou par des limitations quant au moment où les rachats peuvent être effectués. Finalement, la société a établi un mécanisme de suivi mensuel des déchéances et des rachats.

Au 31 décembre 2019, la société estime qu'une détérioration de 5 % des taux de déchéance prévus entraînerait une réduction du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 167 \$ (146 \$ au 31 décembre 2018). Ces taux ont été évalués de façon à respecter le caractère ajustable de certains produits. Une amélioration d'un même pourcentage aurait une incidence similaire, mais en sens inverse.

Modèles de paiement des primes

Pour les contrats d'assurance vie universelle, des hypothèses doivent être établies au sujet des modèles de paiement des primes. L'expérience de versement des primes par les titulaires de contrats d'assurance vie universelle de la société a été étudiée. Cette expérience est ajustée pour tenir compte de l'expérience de l'industrie lorsque celle de la société n'est pas suffisamment représentative. Les modèles de versement des primes peuvent varier selon la fréquence du paiement, le niveau de la prime cible par rapport à la prime minimale, le type de coût d'assurance de la police (nivelé ou croissant annuellement), le type de produit ainsi que l'année d'émission.

Risque de change

Le risque de change découle d'un écart entre la devise des passifs et celle des actifs auxquels les passifs sont appariés. De façon générale, la stratégie de la société pour gérer l'exposition au risque de change consiste à appairer l'actif dans la même devise que le passif correspondant. Lorsque le passif est apparié à un actif de devise différente, la société met en place une stratégie de couverture.

Garanties liées aux fonds distincts

Un fonds distinct est un type d'investissement semblable à un fonds commun de placement, mais généralement assorti d'une garantie en cas de décès et d'une garantie à l'échéance. En raison de la volatilité inhérente aux marchés boursiers, la société est exposée au risque que la valeur marchande des fonds distincts soit inférieure à leur valeur minimale garantie au moment où la garantie devient applicable et qu'elle doive alors compenser l'épargnant pour la différence sous la forme d'une prestation. La société a mis en place un programme de couverture dynamique. Dans le cadre de ce programme, les variations de la valeur économique du passif sont compensées en très grande partie par les variations des actifs détenus. Le programme de couverture dynamique n'a pas pour objectif d'éliminer entièrement les risques associés aux garanties couvertes. Plusieurs éléments peuvent avoir une incidence sur la qualité de la couverture et entraîner éventuellement un gain ou une perte à l'état des résultats.

Un passif est maintenu dans le fonds général relativement aux garanties consenties par la société à l'égard des fonds distincts. Le montant de ce passif est au moins aussi élevé que le montant déterminé en utilisant la méthodologie définie par l'ICA.

Marges pour écarts défavorables

Des hypothèses qui reposent sur les meilleures estimations sont utilisées pour le calcul du passif relatif aux contrats d'assurance. Selon les normes de l'ICA, l'actuaire désigné est tenu d'ajuster ces hypothèses afin d'inclure des marges pour écarts défavorables et de tenir compte de l'incertitude liée à l'élaboration de ces meilleures estimations et d'une éventuelle détérioration des résultats techniques prévus. Ces marges font augmenter le passif relatif aux contrats d'assurance et garantissent, de façon raisonnable, que le montant des éléments d'actif auxquels le passif relatif aux contrats d'assurance est apparié suffit à couvrir une éventuelle détérioration des résultats techniques.

La fourchette relative aux marges pour les écarts défavorables est prescrite par les normes de l'ICA. Les facteurs pris en considération au moment d'établir la fourchette cible appropriée incluent le degré d'incertitude à l'égard des résultats techniques prévus et la volatilité relative d'éventuelles pertes pour la durée restante des polices. Les provisions pour écarts défavorables qui ne serviront pas à compenser les résultats défavorables à venir se traduiront en une augmentation du résultat net.

d) Incidence des modifications apportées aux hypothèses et aux méthodes sur le passif net relatif aux contrats d'assurance

Une révision annuelle des hypothèses et des méthodes est effectuée afin de refléter l'évolution de l'expérience et de réduire ainsi le risque d'incertitude relativement au passif relatif aux contrats d'assurance et aux actifs supportant ce passif.

Le tableau suivant présente l'incidence des modifications apportées aux hypothèses et aux méthodes et fournit, pour chacune de ces modifications, une explication :

	2019	2018	
	\$	\$	
Mortalité et morbidité	17	(44)	S'explique principalement par la mise à jour annuelle des études de mortalité et de morbidité
Comportement des titulaires de polices	8	4	S'explique principalement par la mise à jour annuelle des études de taux de déchéance
Rendements des placements	(153)	(75)	S'explique principalement par la mise à jour annuelle des hypothèses de rendement et des gains liés à des transactions améliorant l'appariement, atténués par l'augmentation des réserves liées aux garanties de taux des polices d'assurance vie universelle
Dépenses, modèles et autres	125	115	S'explique principalement par la révision de l'hypothèse des dépenses et des raffinements de modèles
Effet sur le passif net relatif aux contrats d'assurance sans participation	(3)	—	
Effet sur le passif net relatif aux contrats d'assurance avec participation	18	(3)	
Effet sur le passif net relatif aux contrats d'assurance	15	(3)	

B) Passif relatif aux contrats d'investissement

a) Composition

Les contrats d'assurance collective sans participation de type « entente de remboursement de déficit » ont été classés à titre de contrats d'investissement. Dans le cadre des ententes de remboursement de déficit, le titulaire du contrat rembourse à la société tout montant déficitaire à la fin du contrat.

La juste valeur du passif relatif aux contrats d'investissement est déterminée en utilisant les paramètres de l'entente convenue entre la société et le titulaire du contrat pour ce type de contrat. Le passif relatif aux contrats d'investissement représente le solde qui est dû au titulaire du contrat. Les transactions relatives aux dépôts, aux retraits et aux intérêts gagnés correspondent à la variation du passif relatif aux contrats d'investissement.

	2019		
	Collectif		
	Assurance	Épargne et retraite	Total
	\$	\$	\$
Passif relatif aux contrats d'investissement (brut)			
Canada	629	1	630
Actif de réassurance			
Canada	79	—	79
Passif net relatif aux contrats d'investissement	550	1	551

	2018		
	Collectif		
	Assurance	Épargne et retraite	Total
	\$	\$	\$
Passif relatif aux contrats d'investissement (brut)			
Canada	629	1	630
Actif de réassurance			
Canada	82	—	82
Passif net relatif aux contrats d'investissement	547	1	548

b) Variations du passif net relatif aux contrats d'investissement

	2019		2018	
	Passif relatif aux contrats d'investissement	Actif de réassurance	Passif relatif aux contrats d'investissement	Actif de réassurance
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	630	82	587	73
Dépôts	141	21	123	16
Retraits	(161)	(25)	(86)	(10)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement et de l'actif de réassurance	27	2	9	—
Autres	(7)	(1)	(3)	3
Solde à la fin	630	79	630	82

c) Actifs supportant le passif et les capitaux propres

La valeur comptable des actifs supportant le passif relatif aux contrats d'assurance, le passif relatif aux contrats d'investissement, les autres passifs et les capitaux propres s'établit comme suit :

	2019										
	Individuel		Collectif				Autres	Passif relatif aux contrats d'assurance total	Passif relatif aux contrats d'investissement	Autres passifs et capitaux propres	Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	\$					
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Trésorerie et placements à court terme	397	67	42	43	—	—	549	23	536	1 108	
Obligations	15 280	1 624	1 231	3 501	797	(6)	22 427	451	4 630	27 508	
Prêts hypothécaires et autres prêts	165	81	138	464	35	—	883	79	2 908	3 870	
Actions	2 366	2	4	—	9	—	2 381	2	641	3 024	
Avances sur contrats	823	18	1	—	56	—	898	—	2	900	
Autres placements	420	—	—	—	—	—	420	—	9	429	
Instruments financiers dérivés ¹	541	47	—	1	—	—	589	(4)	(37)	548	
Immeubles de placement	2 069	—	—	—	—	—	2 069	—	8	2 077	
Actif de réassurance	(702)	—	154	132	847	(93)	338	79	613	1 030	
Autres	111	—	—	—	—	—	111	—	4 220	4 331	
Total	21 470	1 839	1 570	4 141	1 744	(99)	30 665	630	13 530	44 825	

	Individuel		Collectif				Passif relatif aux contrats d'assurance total	Passif relatif aux contrats d'investissement	Autres passifs et capitaux propres	Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres				
	\$	\$	\$	\$	\$	\$				
Trésorerie et placements à court terme	287	122	60	26	—	—	495	37	514	1 046
Obligations	12 720	1 366	1 162	2 782	694	(5)	18 719	436	4 437	23 592
Prêts hypothécaires et autres prêts	170	107	137	483	41	—	938	79	2 644	3 661
Actions	2 451	1	4	33	8	—	2 497	2	556	3 055
Avances sur contrats	871	21	1	—	57	—	950	—	1	951
Autres placements	318	—	1	—	—	—	319	—	10	329
Instruments financiers dérivés ¹	(159)	26	—	(4)	—	—	(137)	(6)	(61)	(204)
Immeubles de placement	1 714	—	—	—	—	—	1 714	—	6	1 720
Actif de réassurance	(697)	—	154	131	802	(57)	333	82	586	1 001
Autres	112	—	—	—	—	—	112	—	4 067	4 179
Total	17 787	1 643	1 519	3 451	1 602	(62)	25 940	630	12 760	39 330

¹ Dans son processus d'appariement, la société prend en compte la valeur nette des instruments financiers dérivés, qui comprend aussi bien les actifs que les passifs. Des passifs d'instruments financiers dérivés d'un montant de 338 \$ (284 \$ en 2018) pour l'Assurance individuelle, de 37 \$ (59 \$ en 2018) pour la Gestion de patrimoine individuel, aucun pour l'Assurance collective (aucun en 2018) et de 5 \$ (3 \$ en 2018) pour l'Épargne et retraite collectives ont été pris en compte pour l'appariement.

La juste valeur de l'actif supportant le passif net relatif aux contrats d'assurance au 31 décembre 2019 représente environ 30 595 \$ (25 776 \$ au 31 décembre 2018). Le passif relatif aux contrats d'assurance est évalué à la juste valeur selon la MCAB, à l'exception des passifs qui sont supportés par des actifs qui sont évalués au coût amorti, tels les prêts hypothécaires et les obligations classées comme étant prêts et créances.

La juste valeur de l'actif supportant le passif net relatif aux contrats d'investissement au 31 décembre 2019 représente environ 557 \$ (552 \$ au 31 décembre 2018).

15 › Autres éléments de passif

	2019	2018
	\$	\$
Primes non acquises	1 447	1 350
Autres passifs relatifs aux contrats d'assurance	89	77
Avantages postérieurs à l'emploi	274	227
Impôts à payer	76	73
Sommes en dépôt liées à des contrats autres que des contrats d'assurance	1 384	1 607
Créditeurs	988	1 038
Sommes dues aux réassureurs	163	137
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	211	175
Passifs de titrisation	1 179	1 160
Dette hypothécaire	74	—
Obligations locatives	137	—
Juste valeur des portefeuilles acquis de contrats d'assurance	12	13
Divers	29	18
Total	6 063	5 875

16 › Débentures

	2019		2018	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Débentures subordonnées portant un intérêt de 2,64 %	249	251	249	246
Débentures subordonnées portant un intérêt de 2,80 %	—	—	250	250
Débentures subordonnées portant un intérêt de 3,30 %	399	409	398	399
Débentures subordonnées portant un intérêt de 3,072 %	398	399	—	—
Billets d'apport à l'excédent à taux variable portant un intérêt basé sur LIBOR plus 4,25 %	4	4	4	4
Total	1 050	1 063	901	899

Les débentures subordonnées représentent les créances directes non garanties de la société qui viennent après celles des titulaires de polices et des autres créanciers de la société.

Débentures subordonnées portant un intérêt de 2,64 %

Débentures subordonnées échéant le 23 février 2027, portant un intérêt de 2,64 %, payable semestriellement du 23 août 2015 au 23 février 2022, et un intérêt variable égal au taux des acceptations bancaires de 3 mois (Canadian Dealer Offered Rate (CDOR)), majoré de 1,08 %, payable trimestriellement, et ce, à compter du 23 mai 2022 jusqu'au 23 février 2027. Ces débentures subordonnées sont rachetables par la société à compter du 23 février 2022, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable de l'Autorité des marchés financiers (AMF). La valeur comptable de ces débentures inclut les frais de transaction et l'escompte à l'émission amortis pour un total de 1 \$.

Débentures subordonnées portant un intérêt de 2,80 %

Le 16 mai 2019, la société a racheté la totalité de ses débentures subordonnées de 250 \$, échéant le 16 mai 2024 et portant un intérêt de 2,80 % payable semestriellement jusqu'au 16 mai 2019. Les débentures subordonnées ont été rachetées à leur valeur nominale majorée de l'intérêt couru impayé. Conséquemment, la société a déboursé une somme totale de 254 \$.

Débentures subordonnées portant un intérêt de 3,30 %

Débentures subordonnées échéant le 15 septembre 2028, portant un intérêt de 3,30 %, payable semestriellement du 15 septembre 2017 au 15 septembre 2023, et un intérêt variable égal au taux des acceptations bancaires de 3 mois CDOR, majoré de 2,14 %, payable trimestriellement, et ce, à compter du 15 décembre 2023 jusqu'au 15 septembre 2028. Ces débentures subordonnées sont rachetables par la société à compter du 15 septembre 2023, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF. La valeur comptable de ces débentures inclut les frais de transaction et l'escompte à l'émission amortis pour un total de 1 \$.

Débentures subordonnées portant un intérêt de 3,072 %

Le 24 septembre 2019, la société a émis des débentures subordonnées pour un montant de 400 \$ échéant le 24 septembre 2031, portant un intérêt de 3,072 %, payable semestriellement du 24 mars 2020 au 24 septembre 2026, et un intérêt variable égal au taux des acceptations bancaires de 3 mois (Canadian Dollar Offered Rate (CDOR)), majoré de 1,31 %, payable trimestriellement, et ce, à compter du 24 décembre 2026 jusqu'au 24 septembre 2031. Ces débentures subordonnées sont rachetables par la société à compter du 24 septembre 2026, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF. La valeur comptable de ces débentures inclut les frais de transaction et l'escompte à l'émission pour un total de 2 \$.

Billets d'apport à l'excédent à taux variable portant un intérêt basé sur LIBOR plus 4,25 %

Billets d'apport à l'excédent, portant un intérêt variable égal au taux LIBOR de 3 mois plus 4,25 %, payable trimestriellement, échéant en mai 2034.

17 › Capital social

Conséquemment au changement de structure organisationnelle (note 28), le capital social autorisé de la société s'établit comme suit :

Actions ordinaires

Un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, comportant un droit de vote.

Actions privilégiées de catégorie A

Des actions privilégiées de catégorie A, sans valeur nominale, pouvant être émises en séries, dont le nombre pouvant être émises est limité au nombre correspondant à au plus la moitié des actions ordinaires émises et en circulation au moment de l'émission proposée de ces actions privilégiées de catégorie A.

Le capital social émis par la société s'établit comme suit :

	2019		2018	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant \$	Nombre d'actions (en milliers)	Montant \$
Actions ordinaires				
Solde au début	108 575	1 655	106 756	1 521
Actions émises à l'exercice d'options d'achat d'actions	1 206	54	159	7
Émissions d'actions	—	—	2 750	144
Actions rachetées	(2 815)	(43)	(1 090)	(17)
Solde à la fin	106 966	1 666	108 575	1 655

Actions ordinaires

Émission

Le 7 mars 2018, la société a procédé à la clôture d'une émission d'actions ordinaires. Au terme de cette émission, un total de 2 500 000 actions ordinaires ont été émises pour un montant net en espèces de 131 \$. Le 12 mars 2018, 250 000 actions ordinaires additionnelles ont été émises pour un montant net en espèces de 13 \$.

Offre publique de rachat d'actions

Avec l'approbation de la Bourse de Toronto, le conseil d'administration a renouvelé l'offre publique de rachat d'actions de 2018 et a autorisé la société à racheter, dans le cours normal de ses activités, entre le 12 novembre 2019 et le 11 novembre 2020, jusqu'à concurrence de 5 335 397 actions ordinaires (5 482 768 actions ordinaires dans l'offre publique de rachat d'actions de 2018), représentant approximativement 5 % de ses 106 707 949 actions ordinaires émises et en circulation au 1^{er} novembre 2019. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, 2 815 373 actions ordinaires (1 089 638 en 2018) ont été rachetées et annulées pour un montant net en espèces de 139 \$ (50 \$ en 2018), dont 43 \$ a été comptabilisé à l'encontre du capital social (17 \$ en 2018) et 96 \$ à l'encontre des résultats non distribués (33 \$ en 2018).

Dividendes

	2019		2018	
	Total \$ (en dollars)	Par action	Total \$ (en dollars)	Par action
Actions ordinaires	188	1,77	173	1,59

Dividende déclaré et non reconnu sur actions ordinaires

Un dividende de 0,485 dollar par action a été approuvé par le conseil d'administration en date du 13 février 2020. Ce dividende n'a pas été comptabilisé comme un passif dans les présents états financiers. Ce dividende sera versé le 16 mars 2020 aux actionnaires inscrits le 28 février 2020, date à laquelle il sera reconnu dans les capitaux propres de la société.

Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions

La société offre un régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions à ses détenteurs d'actions ordinaires. Les dividendes sur les actions ordinaires sont déduits des capitaux propres dans la période au cours de laquelle ils ont été autorisés. Les actions émises dans le cadre du régime seront acquises sur le marché secondaire.

18 > Actions privilégiées émises par une filiale

Les actions privilégiées émises par iA Assurance, une filiale de la société, s'établissent comme suit:

Un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A – série B, sans valeur nominale, sans droit de vote, avec dividende trimestriel non cumulatif et fixe de 0,2875 dollar en espèces par action, rachetables en totalité ou en partie au gré de la société pour une somme variant entre 26 dollars et 25 dollars, selon les années, à compter du 31 mars 2011, sous réserve de l'autorisation de l'AMF, et convertibles au gré du détenteur, après autorisation de l'AMF, en nouvelles actions privilégiées de catégorie A.

Un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A – série G, sans valeur nominale, sans droit de vote, avec dividende trimestriel non cumulatif ayant un taux annuel initial équivalent de 1,0750 dollar en espèces par action, rachetables en totalité ou en partie au gré de la société le 30 juin 2017 et le 30 juin tous les 5 ans par la suite, pour une valeur en espèces de 25 dollars, sous réserve de l'autorisation de l'AMF, et convertibles au gré du détenteur en actions privilégiées de catégorie A - série H à compter du 30 juin 2017 et le 30 juin tous les 5 ans par la suite. Le 30 juin 2017, la société a modifié le dividende trimestriel non cumulatif à un taux annuel équivalent de 0,94425 dollar en espèces par action.

Un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A – série I, sans valeur nominale, sans droit de vote, avec dividende trimestriel non cumulatif et fixe ayant un taux annuel équivalent de 1,20 dollar en espèces par action, rachetables en totalité ou en partie au gré de la société le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les 5 ans par la suite, pour une valeur en espèces de 25 dollars, sous réserve de l'autorisation de l'AMF, et convertibles au gré du détenteur en actions privilégiées de catégorie A – série J à compter du 31 mars 2023 et le 31 mars tous les 5 ans par la suite.

Les actions privilégiées émises par iA Assurance s'établissent comme suit :

	2019		2018	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant \$	Nombre d'actions (en milliers)	Montant \$
Actions privilégiées, catégorie A , émises par iA Assurance				
Solde au début	21 000	525	15 000	375
Émission d'actions	—	—	6 000	150
Solde à la fin	21 000	525	21 000	525

Actions privilégiées, catégorie A

Émission

Le 7 mars 2018, la filiale iA Assurance a procédé à la clôture d'une émission d'actions privilégiées de catégorie A – série I. Au terme de cette émission, un total de 6 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A – série I ont été émises pour un montant brut en espèces de 150 \$.

Dividendes

	2019		2018	
	Total \$ (en dollars)	Par action	Total \$ (en dollars)	Par action
Actions privilégiées, émises par iA Assurance				
Catégorie A – série B	6	1,15	6	1,15
Catégorie A – série G	9	0,94	9	0,94
Catégorie A – série I	7	1,20	6	0,98
Total	22		21	

19 › Cumul des autres éléments du résultat global

	Obligations \$	Actions \$	Écart de conversion \$	Couverture \$	Total \$
Solde au 31 décembre 2017	28	7	49	(35)	49
Profits (pertes) latents	(42)	(40)	—	—	(82)
Impôts sur profits (pertes) latents	11	11	—	—	22
Autres	—	—	86	(86)	—
Impôts sur autres	—	—	—	13	13
	(31)	(29)	86	(73)	(47)
Pertes (profits) réalisés	12	16	—	—	28
Impôts sur pertes (profits) réalisés	(3)	(4)	—	—	(7)
	9	12	—	—	21
Solde au 31 décembre 2018	6	(10)	135	(108)	23
Profits (pertes) latents	110	1	—	—	111
Impôts sur profits (pertes) latents	(28)	—	—	—	(28)
Autres	—	—	(62)	31	(31)
Impôts sur autres	—	—	—	(5)	(5)
	82	1	(62)	26	47
Pertes (profits) réalisés	(20)	1	—	—	(19)
Impôts sur pertes (profits) réalisés	5	—	—	—	5
	(15)	1	—	—	(14)
Solde au 31 décembre 2019	73	(8)	73	(82)	56

20 > Gestion du capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, la société poursuit des objectifs de saine capitalisation et de bonne solvabilité afin d'assurer la protection du capital, de respecter les exigences établies par l'organisme qui régit ses activités, l'AMF, de favoriser son développement et sa croissance, de bonifier le rendement des actionnaires et de conserver des cotes de crédit favorables.

Afin d'atteindre ses objectifs, la société s'est dotée d'un programme de gestion intégrée des risques qui vise, entre autres, à décrire le lien qui existe entre l'appétit, la tolérance au risque et les exigences liées aux fonds propres de la société. Ce programme intègre une politique de gestion du capital qui décrit les éléments clés du processus de gestion du capital, notamment le processus d'établissement du niveau d'opération du ratio de solvabilité. Le programme comprend également une reddition de compte sur le profil de risque de la société ainsi que la rédaction d'un rapport portant sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité (EIRS). Ces moyens permettent l'identification des risques ainsi que l'évaluation du capital nécessaire pour les supporter et contiennent des propositions d'actions possibles pour la gestion des risques. Ces documents sont révisés annuellement et déposés auprès du conseil d'administration.

Compte tenu des divers éléments qui peuvent influencer sur le capital de la société, notamment l'apport du résultat net et les caractéristiques des actifs sous-jacents au capital, la société ajuste sa stratégie de gestion afin d'optimiser la structure et le coût de son capital en fonction de ses besoins et des exigences réglementaires. Par exemple, la société peut être amenée à émettre ou à racheter des titres de participation ou des titres d'emprunt subordonnés.

Exigences réglementaires et ratio de solvabilité

La société s'est engagée à respecter certaines exigences de la ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital pour les assureurs de personnes (ESCAP).

En vertu de l'ESCAP, plusieurs éléments composent le ratio de solvabilité :

Les capitaux disponibles représentent le total des capitaux de catégorie 1 et de catégorie 2, moins les autres déductions prescrites par l'AMF.

Les capitaux de catégorie 1 comprennent les éléments de capitaux plus permanents, c'est-à-dire principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et aux actions privilégiées. Le goodwill et les autres éléments d'immobilisations incorporelles sont notamment déduits de cette catégorie.

Les capitaux de catégorie 2 sont composés principalement de débentures subordonnées.

L'attribution de l'avoir correspond à la valeur de certaines provisions pour écarts défavorables incluses dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Les dépôts admissibles correspondent à des montants relatifs à des ententes de réassurance non agréées déposés dans des instruments de garantie.

Le coussin de solvabilité global est déterminé en fonction de cinq catégories de risques, soit le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque relatif aux fonds distincts ainsi que le risque opérationnel. Ces composantes de risques sont calculées en utilisant diverses méthodes et tiennent compte des risques associés aux éléments d'actif et de passif qui figurent ou non à l'état de la situation financière. Le coussin de solvabilité global correspond à la somme des composantes de risques moins divers crédits (par exemple, pour la diversification entre les risques et pour les produits ajustables) multipliée par un coefficient de 1,05.

Le ratio ESCAP total est calculé en divisant la somme des capitaux disponibles, de l'attribution de l'avoir et des dépôts admissibles par le coussin de solvabilité global.

Selon la ligne directrice de l'AMF, la société doit se fixer, pour ses capitaux propres disponibles, un niveau cible qui excède les exigences minimales requises. La ligne directrice stipule également que la majeure partie des capitaux propres doit être de catégorie 1, ce qui permet d'absorber les pertes liées aux activités courantes.

La société gère son capital sur une base consolidée. Aux 31 décembre 2019 et 2018, la société maintenait des ratios qui satisfaisaient aux exigences réglementaires.

	2019	2018
	\$	\$
Capitaux disponibles		
Capitaux de catégorie 1	3 213	3 077
Capitaux de catégorie 2	1 596	1 392
Attribution de l'avoir et dépôts admissibles	4 462	4 046
Total	9 271	8 515
Coussin de solvabilité global	6 980	6 755
Ratio total	133 %	126 %

21 › Frais généraux

Frais généraux par natures

	2019	2018
	\$	\$
Salaires, avantages sociaux et paiements fondés sur des actions	678	624
Honoraires professionnels	211	197
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10)	51	30
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11)	75	62
Réévaluation d'une contrepartie conditionnelle (note 11)	(14)	—
Dépréciation du goodwill (note 11)	22	—
Frais d'opération d'immeubles	108	90
Autres dépenses administratives	341	326
Total	1 472	1 329

Les frais généraux incluent des frais de placement pour un montant de 70 \$ (62 \$ en 2018). Ces frais de placement n'incluent pas les frais d'opération d'immeubles.

22 › Charges financières

	2019	2018
	\$	\$
Intérêts sur les débetures	26	31
Intérêts sur les passifs de titrisation	25	24
Intérêts sur obligations locatives	4	—
Autres	4	8
Total	59	63

23 › Impôts sur le résultat

a) Charge (recouvrement) d'impôts de l'exercice

Impôts sur le résultat

	2019	2018
	\$	\$
Impôts exigibles		
Exercice en cours	172	147
Ajustements relatifs aux années précédentes	1	2
	173	149
Impôts différés		
Création et renversement des différences temporaires	24	21
Ajustements relatifs aux années précédentes	(6)	12
Variation des taux d'impôts	(3)	(1)
	15	32
Charge (recouvrement) d'impôts	188	181

Impôts comptabilisés directement dans les capitaux propres

	2019	2018
	\$	\$
Comptabilisée dans les autres éléments du résultat global		
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat exigible	5	(1)
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différé	15	(30)
Total	20	(31)

	2019	2018
	\$	\$
Comptabilisée dans le capital social et résultats non distribués		
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différé	—	(10)

b) Rapprochement de la charge d'impôts

Le taux d'impôts effectif sur le résultat diffère du taux prévu par la loi au Canada en raison des facteurs suivants :

	2019		2018	
	\$	%	\$	%
Résultat avant impôts	887		819	
Charge d'impôts prévue par la loi au Canada	237	27	220	27
Augmentation (diminution) des impôts attribuables à :				
Écarts des taux d'imposition sur le résultat non assujéti à l'impôt du Canada	(4)	—	(4)	(1)
Produits de placement exonérés	(38)	(5)	(40)	(5)
Portion non imposable de la variation de la juste valeur des immeubles de placement	(8)	(1)	(13)	(2)
Ajustements des années précédentes	(5)	(1)	14	2
Variation des taux d'imposition	(3)	—	(1)	—
Autres	9	1	5	1
Charge (recouvrement) d'impôts et taux d'impôts effectif	188	21	181	22

c) Impôts différés

i) Comptabilisation des actifs et des passifs d'impôts différés

	Actif d'impôts différés		Passif d'impôts différés	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Passif relatif aux contrats d'assurance ¹	—	—	(9)	(40)
Immeubles	—	—	144	126
Obligations	(1)	—	39	16
Immobilisations incorporelles	1	—	168	203
Actions	—	—	33	31
Avantages postérieurs à l'emploi	7	4	(70)	(59)
Pertes pouvant être reportées	15	18	(2)	(8)
Autres	6	4	(16)	(3)
	28	26	287	266
Passif d'impôts différés, montant net			259	240

¹ Composé de passif relatif aux contrats d'assurance et de passif relatif aux contrats d'investissement, déduction faite des actifs de réassurance et des avances sur contrats.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont compensés si la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôts exigibles pour la même entité juridique et prélevés par la même administration fiscale et si la société a l'intention de régler sur la base du montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

ii) Les variations de l'actif (passif) d'impôts différés net pour l'exercice s'établissent comme suit :

	Passif relatif aux contrats d'assurance	Immeubles	Obligations	Actions	Immobilisations incorporelles	Avantages postérieurs à l'emploi	Pertes pouvant être reportées	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2017	20	(111)	(13)	(3)	(139)	17	17	17	(195)
Comptabilisés en résultat net	4	(15)	(2)	(28)	(21)	43	(2)	(11)	(32)
Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	16	—	1	—	—	3	—	10	30
Acquisitions d'entreprises	—	—	(1)	—	(43)	—	11	(19)	(52)
Incidence des variations des taux de change	—	—	(1)	—	—	—	—	—	(1)
Comptabilisés directement dans les capitaux propres autres que le cumul des autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	—	—	10	10
Solde au 31 décembre 2018	40	(126)	(16)	(31)	(203)	63	26	7	(240)
Comptabilisés en résultat net	(15)	(18)	(21)	(2)	36	6	(1)	—	(15)
Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(16)	—	(4)	—	—	8	—	(3)	(15)
Incidence des variations des taux de change	—	—	1	—	—	—	—	1	2
Autres	—	—	—	—	—	—	(8)	17	9
Solde au 31 décembre 2019	9	(144)	(40)	(33)	(167)	77	17	22	(259)

La société dispose de pertes autres qu'en capital non utilisées pour un montant de 6 \$ (6 \$ en 2018) et pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé. Ces pertes fiscales viennent à échéance entre 2024 et 2039.

La société comptabilise un passif d'impôts différés sur toutes les différences temporaires liées à des participations dans des filiales, des succursales, des sociétés associées et des partenariats en coentreprise à moins que la société ne soit capable de contrôler la date à laquelle les différences temporaires s'inverseront et qu'il soit probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. Au 31 décembre 2019, les différences temporaires liées à des participations dans des filiales, des succursales, des sociétés associées et des partenariats en coentreprise à l'égard desquelles aucun passif d'impôts différés n'avait été comptabilisé par la société s'élevaient à 798 \$ (491 \$ en 2018).

24 › Information sectorielle

La société exerce et gère ses activités en fonction de cinq principaux secteurs d'activité isolables qui reflètent sa structure organisationnelle quant à la prise de décision. La direction exerce son jugement lorsqu'elle regroupe les unités d'exploitation de la société en secteurs opérationnels. Ses produits et services sont offerts aux particuliers, aux entreprises et aux groupes. Ses activités se trouvent principalement au Canada et aux États-Unis. Les produits et services principaux offerts par chaque secteur sont les suivants :

Assurance individuelle – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance invalidité et d'assurance hypothécaire;

Gestion de patrimoine individuel – Produits et services individuels en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts, en plus de services de courtage en valeurs mobilières, à titre de fiduciaire et dans le domaine des fonds communs;

Assurance collective – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance décès et mutilation, d'assurance soins dentaires et d'assurance invalidité de courte et de longue durée pour les régimes d'employés, produits d'assurance crédit, d'assurance et de garanties de remplacement, de garanties prolongées et d'autres produits auxiliaires pour les services aux concessionnaires et produits d'assurance spécialisés pour les marchés spéciaux;

Épargne et retraite collectives – Produits et services en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts collectifs;

Affaires américaines – Produits d'assurance divers vendus aux États-Unis tels que des produits d'assurance vie et de garanties prolongées relatifs aux services aux concessionnaires;

Autres – Produits d'assurance auto et habitation, services soutenant les activités qui n'ont pas de lien avec les secteurs principaux, tels que la gestion d'actifs et le financement, le capital de la société de même que certains ajustements relatifs à la consolidation.

La société utilise des hypothèses, des jugements et une méthode d'allocation pour attribuer les frais généraux qui ne sont pas directement attribuables à un secteur d'activité. La répartition des autres activités est principalement effectuée selon une formule basée sur les capitaux propres et est appliquée uniformément à chaque secteur d'activité.

Les autres actifs et les autres passifs, à l'exception principalement des instruments financiers dérivés, sont classés en totalité sous la colonne *Autres* puisqu'ils servent au soutien opérationnel des activités de la société.

Résultats sectoriels

	2019						
	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits							
Primes nettes	1 587	2 911	1 638	2 001	493	314	8 944
Produits de placement	3 767	57	172	332	162	152	4 642
Autres produits	120	1 463	55	97	103	(159)	1 679
	5 474	4 431	1 865	2 430	758	307	15 265
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	831	2 018	1 134	1 379	468	109	5 939
Prestations et règlements cédés sur contrats	(255)	—	(59)	(28)	(288)	83	(547)
Transferts nets aux fonds distincts	—	674	—	243	—	—	917
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	3 658	197	44	690	224	(40)	4 773
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	27	—	—	—	27
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	9	—	(3)	(2)	(87)	39	(44)
Commissions, frais généraux et autres charges	860	1 307	611	107	384	(15)	3 254
Charges financières	21	2	26	—	1	9	59
	5 124	4 198	1 780	2 389	702	185	14 378
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	350	233	85	41	56	122	887
Répartition des autres activités	92	3	6	3	18	(122)	—
Résultat avant impôts	442	236	91	44	74	—	887
Impôts sur le résultat	75	61	24	12	16	—	188
Résultat net	367	175	67	32	58	—	699
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(10)	—	—	—	—	—	(10)
Résultat net attribué aux actionnaires	377	175	67	32	58	—	709

2018

	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits							
Primes nettes	1 554	2 389	1 612	1 595	405	294	7 849
Produits de placement	(89)	118	103	95	(21)	105	311
Autres produits	112	1 471	57	89	67	(44)	1 752
	1 577	3 978	1 772	1 779	451	355	9 912
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	769	1 773	1 115	1 216	375	151	5 399
Prestations et règlements cédés sur contrats	(245)	—	(69)	(24)	(225)	34	(529)
Transferts nets aux fonds distincts	—	439	—	382	—	—	821
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	83	293	(2)	11	(167)	(2)	216
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	9	—	—	—	9
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(79)	—	(6)	23	138	—	76
Commissions, frais généraux et autres charges	776	1 261	597	97	286	21	3 038
Charges financières	19	—	18	—	1	25	63
	1 323	3 766	1 662	1 705	408	229	9 093
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	254	212	110	74	43	126	819
Répartition des autres activités	90	13	6	—	17	(126)	—
Résultat avant impôts	344	225	116	74	60	—	819
Impôts sur le résultat	54	61	32	21	13	—	181
Résultat net	290	164	84	53	47	—	638
Résultat net attribué aux contrats avec participation	4	—	—	—	—	—	4
Résultat net attribué aux actionnaires	286	164	84	53	47	—	634

Primes sectorielles

2019

	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	1 989	546	1 777	678	953	99	6 042
Investies dans les fonds distincts	—	2 365	—	1 350	—	—	3 715
	1 989	2 911	1 777	2 028	953	99	9 757
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(402)	—	(139)	(27)	(460)	215	(813)
Primes nettes	1 587	2 911	1 638	2 001	493	314	8 944

2018

	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	1 928	401	1 787	279	708	190	5 293
Investies dans les fonds distincts	—	1 988	—	1 341	—	—	3 329
	1 928	2 389	1 787	1 620	708	190	8 622
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(374)	—	(175)	(25)	(303)	104	(773)
Primes nettes	1 554	2 389	1 612	1 595	405	294	7 849

Actif et passif sectoriels

2019

	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Actif							
Placements	23 113	1 880	1 881	3 998	1 058	7 989	39 919
Actif net des fonds distincts	—	16 392	—	11 476	—	—	27 868
Actif de réassurance	(702)	—	233	132	1 491	(124)	1 030
Autres	121	866	—	—	38	3 306	4 331
Actif total	22 532	19 138	2 114	15 606	2 587	11 171	73 148
Passif							
Passif relatif aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement	21 470	1 839	2 199	4 142	1 744	(99)	31 295
Passif relatif à l'actif net des fonds distincts	—	16 392	—	11 476	—	—	27 868
Autres	342	37	5	5	—	7 466	7 855
Passif total	21 812	18 268	2 204	15 623	1 744	7 367	67 018

2018

	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Actif							
Placements	19 056	1 823	1 869	3 349	926	7 556	34 579
Actif net des fonds distincts	—	13 994	—	9 787	—	—	23 781
Actif de réassurance	(697)	—	236	131	1 317	14	1 001
Autres	121	940	—	—	27	3 091	4 179
Actif total	18 480	16 757	2 105	13 267	2 270	10 661	63 540
Passif							
Passif relatif aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement	17 787	1 643	2 148	3 452	1 602	(62)	26 570
Passif relatif à l'actif net des fonds distincts	—	13 994	—	9 787	—	—	23 781
Autres	287	59	6	3	—	7 116	7 471
Passif total	18 074	15 696	2 154	13 242	1 602	7 054	57 822

25 › Résultat par action ordinaire

Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

	2019	2018
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	687	613
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités)	107	109
Résultat de base par action (en dollars)	6,43	5,62

Résultat par action dilué

Le résultat par action dilué est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte de la conversion de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.

L'effet dilutif des options d'achat d'actions tient compte du nombre d'actions censé avoir été émis sans contrepartie, calculé comme la différence entre le nombre d'actions réputées avoir été émises (en supposant que les attributions d'options d'achat d'actions en cours sont exercées) et le nombre d'actions qui auraient été émises au cours moyen de l'année (le nombre d'actions qui auraient été émises en utilisant les produits d'émission selon le cours moyen des actions ordinaires de la société pour l'exercice). En 2019, un nombre moyen de 39 522 options d'achat d'actions antidilutives (150 368 options en 2018) ont été exclues du calcul.

	2019	2018
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	687	613
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités)	107	109
Plus : effet de dilution des options d'achat d'actions octroyées et en circulation (en millions d'unités)	—	1
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur base diluée (en millions d'unités)	107	110
Résultat par action dilué (en dollars)	6,40	5,59

Outre l'offre publique de rachat d'actions, les actions ordinaires n'ont fait l'objet d'aucune transaction qui aurait pu influencer ces calculs après la date de clôture et avant la date d'autorisation de publication des présents états financiers.

26 › Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

À la suite de la modification de la structure organisationnelle (note 28), le régime d'options d'achat d'actions de iA Assurance a été échangé contre un régime identique de la société. La société octroie un certain nombre d'options d'achat d'actions ordinaires aux membres de la direction et de la haute direction et fixe le prix d'exercice des options, la date d'expiration ainsi que la date à partir de laquelle les options peuvent être levées. Ces options impliquent l'émission de nouvelles actions de la société lorsqu'elles sont exercées.

Le prix d'exercice de chaque option est égal au prix moyen pondéré des actions négociées à la Bourse de Toronto au cours des 5 jours de négociation qui précèdent la date d'octroi des options. Les options sont généralement valides pour 10 ans et elles peuvent être exercées jusqu'à concurrence de 25 % par année pour les 4 premiers anniversaires de leur octroi. Dans certains cas, le comité des ressources humaines et de rémunération peut modifier le nombre d'options acquises en raison d'événements, devant ainsi la date d'expiration de ces dernières.

Le conseil d'administration peut accorder des options pour un total de 11 350 000 actions ordinaires et ne peut octroyer plus de 1,4 % des actions ordinaires émises et en circulation de la société par personne admissible au régime.

Le tableau suivant présente l'évolution du régime d'options d'achat d'actions :

	2019		2018	
	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)
Solde au début	2 875	42,89	2 735	40,85
Options octroyées	348	49,85	311	58,18
Options exercées	(1 206)	37,26	(159)	37,25
Options annulées	(52)	52,03	(12)	48,19
Solde à la fin	1 965	47,34	2 875	42,89
Pouvant être exercées à la fin	1 058	43,06	1 841	36,18

Les options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2019 s'établissent comme suit selon le prix d'exercice :

Prix d'exercice (en dollars)	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)	Durée de vie moyenne contractuelle restante (en années)
23,45 – 28,72	89	26,03	2,12
28,73 – 32,08	2	32,08	0,10
32,09 – 43,51	823	40,37	4,89
43,52 – 55,85	773	53,27	8,03
55,86 – 58,43	278	58,43	8,12
Total	1 965	47,34	6,45

La juste valeur des options est estimée aux dates d'octroi au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. La moyenne pondérée des justes valeurs des options octroyées en 2019 est de 8,26 dollars (13,12 dollars en 2018). Le modèle utilise l'information suivante :

	2019	2018
Taux d'intérêt sans risque	1,74 %	2,17 %
Volatilité prévue	25,30 %	29,01 %
Durée prévue (en années)	5,6	5,6
Dividende prévu	3,51 %	2,70 %
Prix d'exercice (en dollars)	49,85	58,18

Au cours de l'exercice, la charge relative à la rémunération à base d'actions s'est élevée à 4 \$ (5 \$ en 2018), et un montant équivalent a été comptabilisé dans *Surplus d'apport* à l'état des variations des capitaux propres.

Le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes permet d'estimer la juste valeur des options négociables qui ne sont pas assujetties à des restrictions d'acquisition et qui sont totalement transférables. Le modèle d'évaluation du prix des options utilise également des hypothèses dont le niveau de subjectivité est élevé et inclut le degré de volatilité attendu des actions sous-jacentes. La volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique des actions ordinaires ainsi que sur l'analyse des données comparables sur le marché. Tout changement apporté aux hypothèses peut influencer de manière appréciable sur les évaluations des justes valeurs.

Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

La société a adopté un régime d'achat d'actions à l'intention de ses employés auquel ces derniers peuvent contribuer pour un montant n'excédant pas 5 % de leur salaire jusqu'à un maximum de 3 000 dollars par année. La société ajoute un montant égal à 50 % de la contribution versée par chaque employé jusqu'à concurrence de 1 000 dollars par année. Le régime d'achat d'actions à l'intention des employés n'implique pas l'émission de nouvelles actions. Les actions acquises par les employés sont des actions déjà en circulation de la société qui sont achetées sur le marché libre. Les employés doivent conserver les actions achetées en vertu de ce régime pendant une période minimale de 2 ans. Au cours de l'exercice, la charge de rémunération constatée à l'égard de ce régime était de 2 \$ (2 \$ en 2018).

Régime d'unités d'actions fictives

Ce régime a été créé à l'intention des administrateurs, des membres de la direction et de la haute direction de la société. En vertu de ce régime, chaque participant peut choisir de toucher, sous forme d'unités d'actions fictives, la totalité ou un pourcentage de son boni annuel en tant que membre de la direction et de la haute direction ou de sa rémunération en tant qu'administrateur. Le choix doit être effectué chaque année et les droits sont acquis immédiatement. Chaque unité d'action fictive équivaut à une action ordinaire et à l'équivalent du dividende réalisé sous forme d'unités d'actions fictives additionnelles au même taux que le dividende sur les actions ordinaires. La valeur au moment du règlement est basée sur la juste valeur marchande des actions ordinaires. Afin de couvrir le risque de variation des flux de trésorerie liés à la fluctuation du cours de ses actions ordinaires, la société utilise des instruments financiers dérivés. Au total, 303 713 unités (368 487 en 2018) d'unités d'actions fictives sont en circulation. La variation liée à la fluctuation du cours des actions ordinaires de la société constatée à l'égard de ce régime, excluant les ajustements découlant des instruments financiers dérivés qui sont présentés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*, a engendré une perte de 11 \$ en 2019 (un gain de 5 \$ en 2018) comptabilisée dans les *Frais généraux*. Le passif relatif à ce régime est de 22 \$ (16 \$ en 2018).

Régime d'intéressement à moyen terme

Ce régime a été créé à l'intention de la direction et de la haute direction de la société. En vertu de ce régime, chaque participant peut toucher, sous forme d'unités d'actions liées au rendement, une rémunération basée sur le rendement de la société sur une période de 3 ans. Le rendement est mesuré selon le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires total réalisé par la société et selon le cours des actions ordinaires. Chaque unité d'action liée au rendement équivaut à une action ordinaire et à l'équivalent du dividende réalisé sous forme d'unités d'actions additionnelles au même taux que le dividende sur les actions ordinaires. La valeur au moment du règlement est basée sur la juste valeur marchande des actions ordinaires des 20 derniers jours ouvrables de la période, majorée d'un facteur d'acquisition qui est basé sur le rendement du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de la société sur la période de 3 ans. Le règlement se fait en trésorerie. Au 31 décembre 2019, 116 050 unités d'actions (107 084 en 2018) liées au rendement sont en circulation. La charge de rémunération à l'égard de ce régime est de 4 \$ (1 \$ en 2018) et le passif est de 5 \$ (4 \$ en 2018).

Charge de rémunération à base d'actions

	2019	2018
	\$	\$
Charge relative aux régimes dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	4	5
Perte (gain) relatif aux régimes dont le paiement est fondé sur des actions réglées en espèces	17	(2)
Total de la charge de rémunération à base d'actions	21	3

Ces charges sont comptabilisées à l'état des résultats à titre de *Frais généraux*.

27 › Avantages postérieurs à l'emploi

La société maintient un certain nombre de régimes à prestations définies capitalisés et non capitalisés qui garantissent le paiement de prestations de retraite et des régimes à cotisations définies.

Régimes à prestations définies

La société offre des régimes à prestations définies aux employés admissibles. Les régimes à prestations définies sont des régimes de fin de carrière basés sur la moyenne des 5 meilleures années de salaire. Ces régimes ne comportent aucune clause d'indexation. Les régimes à prestations définies sont administrés par des caisses de retraite qui sont légalement des entités distinctes de la société. Les comités de retraite des régimes de retraite sont composés de membres provenant de la société et de participants aux régimes de retraite ainsi que de membres qui ne participent pas aux régimes. Les lois et les règlements auxquels les régimes de retraite sont assujettis exigent que les comités de retraite agissent dans l'intérêt des caisses de retraite et des intervenants comme les participants actifs, inactifs et les retraités. Les comités de retraite sont responsables de la politique de placement des actifs des régimes de retraite.

Les régimes sont exposés aux risques liés aux placements tels que le risque de crédit, le risque de marché, le risque de concentration et le risque de taux d'intérêt ainsi qu'aux risques actuariels tels que le risque associé à la mortalité, le risque de taux de croissance de la rémunération et le risque de taux d'actualisation. La société évalue par extrapolation ses obligations au titre des prestations définies pour l'année en cours à l'aide de l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2018. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2018. La prochaine évaluation sera effectuée en date du 31 décembre 2019 et sera disponible au plus tard en 2020.

Autres régimes d'avantages complémentaires

La société offre aussi des avantages complémentaires à la retraite. Ces avantages se composent de protections d'assurance maladie complémentaire, d'assurance vie et d'assurance soins dentaires. La société offre également des avantages postérieurs à l'emploi, tels que le maintien du salaire en cas d'invalidité de courte durée.

La variation de la valeur actualisée de l'actif et de l'obligation au titre des prestations définies des régimes au cours de l'exercice se détaille comme suit :

	2019		2018	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
	\$	\$	\$	\$
Obligation au titre des régimes à prestations définies				
Solde au début	1 216	40	1 199	42
Coût des services courants	43	2	43	2
Charge d'intérêts	48	2	44	2
Cotisations des participants	22	—	21	—
Pertes (gains) actuariels à la suite des réévaluations				
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses démographiques	(4)	1	11	(1)
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	183	6	(69)	(2)
Pertes (gains) actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	1	(1)	4	—
Prestations versées	(42)	(2)	(37)	(3)
Solde à la fin	1 467	48	1 216	40

	2019		2018	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
	\$	\$	\$	\$
Actif des régimes à prestations définies				
Juste valeur au début	1 029	—	1 046	—
Revenu d'intérêts	40	—	38	—
Gains (pertes) actuariels à la suite des réévaluations				
Rendement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets)	157	—	(70)	—
Frais administratifs	(1)	—	(1)	—
Cotisations des participants	22	—	21	—
Cotisations de l'employeur	36	—	32	—
Prestations versées	(42)	—	(37)	—
Juste valeur à la fin	1 241	—	1 029	—

Montants reconnus dans l'état de la situation financière

	2019		2018	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
	\$	\$	\$	\$
Obligation au titre des régimes capitalisés à prestations définies ¹	1 324	—	1 095	—
Obligation au titre des régimes non capitalisés à prestations définies	143	48	121	40
Obligation au titre des régimes à prestations définies	1 467	48	1 216	40
Juste valeur des actifs des régimes ¹	1 241	—	1 029	—
Passif (actif) net découlant de l'obligation au titre des prestations définies	226	48	187	40

¹ Au 31 décembre 2019, il y a un déficit de capitalisation de 83 \$ (66 \$ en 2018).

Les montants présentés à la note 15 « Autres éléments de passif » sont :

	2019	2018
	\$	\$
Régimes de retraite	226	187
Autres régimes	48	40
Avantages postérieurs à l'emploi	274	227

Montants reconnus dans le résultat net et les autres éléments du résultat global

	2019		2018	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
	\$	\$	\$	\$
Coût des services courants	43	2	43	2
Intérêts nets	8	2	6	2
Frais administratifs	1	—	1	—
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans le résultat net	52	4	50	4
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies				
Taux de rendement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets ci-dessus)	(157)	—	70	—
Pertés (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses démographiques	(4)	1	11	(1)
Pertés (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	183	6	(69)	(2)
Pertés (gains) actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	1	(1)	4	—
Pertés (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	23	6	16	(3)
Total des composantes du coût des prestations définies	75	10	66	1

Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net

	2019		2018	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
	\$	\$	\$	\$
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	23	6	16	(3)
Impôts sur la réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(7)	(1)	(3)	—
Total des autres éléments du résultat global	16	5	13	(3)

Les participants aux régimes versent des cotisations allant de 0 % à 9 % (0 % à 9 % en 2018) à leur régime de retraite. La société verse les cotisations résiduelles nécessaires aux régimes. La société finance les régimes de façon à constituer les prestations définies selon les dispositions prévues par ceux-ci. La valeur de ces prestations est établie au moyen d'une évaluation actuarielle. La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice est de 20,2 années (18,5 années en 2018) pour les régimes de retraite et de 12,2 années (12,9 années en 2018) pour les autres régimes. La société estime devoir contribuer pour un montant de 38 \$ à ses régimes à prestations définies au cours de 2020.

Les actifs des régimes sont répartis de la façon suivante :

Catégories d'actif	2019	2018
	%	%
Unités de fonds		
Fonds diversifié	100	98
Fonds d'actions canadiennes	—	1
Fonds d'actions mondiales	—	1
Total	100	100

Le comité de retraite a adopté, conformément à la recommandation du comité de placement, une politique de placement qui tient compte des caractéristiques propres à chaque régime, des lois et des règlements auxquels le régime est assujéti ainsi que des orientations en matière de placement privilégiées par le comité de retraite. La politique de placement définit la répartition cible de l'actif servant de portefeuille de référence. Les objectifs principaux de la politique de placement, qui sont dictés par la politique de financement, sont de maintenir un coût stable et supportable du régime, ainsi qu'un niveau de provisionnement approprié pour assurer la sécurité des engagements. Le régime est exposé à divers risques de placement, dont le risque que les investissements subissent des pertes ou ne produisent pas le rendement escompté. La politique de placement comporte plusieurs mesures quantitatives et qualitatives visant à limiter l'incidence de ces risques. Toutes les unités de fonds ont des prix cotés sur des marchés actifs et sont classées au niveau 1.

Le rendement effectif des actifs des régimes est positif de 19 % (négalif de 3 % en 2018). Les actifs des régimes sont gérés par une filiale de la société. L'actif des régimes de retraite ne comprenait aucune action ordinaire de la société en 2019 et 2018.

Principales hypothèses

La direction pose des hypothèses et des jugements importants dans l'évaluation des charges et de l'obligation au titre des régimes à prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi de la société. Les hypothèses actuarielles significatives utilisées se détaillent comme suit :

	2019		2018	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligation au titre des régimes à prestations définies				
Taux d'actualisation	3,2 %	3,2 %	3,9 %	3,9 %
Taux de croissance de la rémunération	3,3 %	—	3,3 %	—
Taux de mortalité (table)	CPM-2014Publ	CPM-2014Publ	CPM-2014Publ	CPM-2014Publ
Charges au titre des régimes				
Taux d'actualisation	3,9 %	3,9 %	3,7 %	3,7 %
Taux de croissance de la rémunération	3,3 %	—	3,3 %	—

	2019		
	Autres régimes		
	Médicaments	Dentaire	Autres
Taux tendanciels hypothétiques des coûts des soins de santé			
Taux tendanciels initiaux des coûts des soins de santé	5,8 %	4,5 %	4,8 %
Niveau vers lequel baissent les taux tendanciels	3,9 %	4,5 %	4,8 %
Nombre d'années nécessaires pour stabiliser les taux	9	—	—

	2018		
	Autres régimes		
	Médicaments	Dentaire	Autres
Taux tendanciels hypothétiques des coûts des soins de santé			
Taux tendanciels initiaux des coûts des soins de santé	6,1 %	4,5 %	4,8 %
Niveau vers lequel baissent les taux tendanciels	3,9 %	4,5 %	4,8 %
Nombre d'années nécessaires pour stabiliser les taux	10	—	—

Analyse de sensibilité

Régimes de retraite

Les hypothèses significatives utilisées pour déterminer l'obligation au titre des régimes à prestations définies sont le taux d'actualisation, le taux de croissance de la rémunération et le taux de mortalité. Chacune des analyses de sensibilité ci-dessous est effectuée en faisant varier seulement une hypothèse alors que les autres hypothèses demeurent constantes.

Sensibilité des hypothèses significatives de l'obligation au titre des régimes à prestations définies

	2019		2018	
	Régimes de retraite		Régimes de retraite	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
	\$	\$	\$	\$
Taux d'actualisation				
Incidence d'une variation absolue de 1,0 %	(249)	344	(190)	260
Taux de croissance de la rémunération				
Incidence d'une variation absolue de 1,0 %	83	(71)	74	(63)
Taux de mortalité				
Incidence d'une variation relative de 10,0 %	(21)	23	(18)	20

	2019	2018
Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité (en années)		
Hommes		
65 ans au cours de l'exercice		23,2
65 ans au cours de l'exercice + 30 ans		25,2
Femmes		
65 ans au cours de l'exercice		25,1
65 ans au cours de l'exercice + 30 ans		27,0

Autres régimes d'avantages complémentaires

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé ont une incidence importante sur les montants relatifs aux régimes d'assurance maladie présentés. Une augmentation ou une diminution d'un point de pourcentage de ces taux aurait l'incidence suivante :

	2019		2018	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
	\$	\$	\$	\$
Obligation au titre des prestations définies	6	(5)	5	(4)

L'impact de la variation de 1 % des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sur le total du coût des prestations au titre des services rendus et des intérêts débiteurs est inférieur à 1 \$ en 2019 (inférieur à 1 \$ en 2018).

Des interrelations entre les hypothèses devraient être observées, plus particulièrement entre le taux d'actualisation et la croissance des salaires attendue, puisque les deux éléments sont influencés par le taux d'inflation anticipé. L'analyse ci-dessus fait abstraction de ces interrelations entre les hypothèses.

Régime à cotisations définies

La société maintient un régime à cotisations définies qui fournit des prestations de retraite. Ces prestations ne sont toutefois pas comprises dans les coûts constatés aux régimes à prestations définies indiqués ci-dessus. Le coût total reconnu par la société au titre du régime à cotisations définies est de 3 \$ (3 \$ en 2018). Le passif relatif à ce régime est représenté à la note 15 « Autres éléments de passif », dans *Créditeurs* par un montant de 2 \$ (2 \$ en 2018).

28 › Transactions entre parties liées

Lors de la consolidation, la société élimine les transactions effectuées avec ses filiales et celles effectuées entre les différents membres de son groupe d'entreprises. La société offre des services de gestion de placements pour ses régimes de retraite. Ces services sont proposés par la société dans le cadre de ses activités courantes et sont assujettis à des conditions normales de marché. La société conclut également des transactions avec des entreprises associées. Ces transactions sont conclues dans le cours normal des affaires et sont assujetties à des conditions normales de marché.

Changement de la structure organisationnelle

Le 1^{er} janvier 2019, iA Assurance a procédé à une modification de sa structure organisationnelle, aux termes de laquelle iA Assurance est devenue une filiale en propriété exclusive de la société. Aux termes de l'arrangement, la totalité des actions ordinaires de iA Assurance en circulation au 1^{er} janvier 2019 ont été échangées contre des actions ordinaires nouvellement émises de la société, à raison d'une action pour une. Les actions privilégiées et les débetures de iA Assurance émises et en circulation demeurent émises par cette dernière et ont été garanties par la société, conformément aux modalités de l'arrangement. La société est un « émetteur absorbant » de iA Assurance au sens attribué à ce terme dans la réglementation en valeurs mobilières à l'égard des actions ordinaires émises précédemment de iA Assurance.

Cette transaction a été comptabilisée à la valeur comptable, et ces états financiers consolidés présentent les informations comparatives telles que publiées dans les états financiers de l'émetteur absorbé, iA Assurance, au 31 décembre 2018.

Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la société sont les membres de la haute direction qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la société. Les principaux dirigeants sont susceptibles de souscrire des produits d'assurance, de gestion de patrimoine ou d'autres produits et services proposés par la société dans le cadre de ses activités courantes. Les conditions de ces transactions sont, pour l'essentiel, les mêmes que celles consenties aux clients ou aux employés.

La rémunération des administrateurs et des principaux dirigeants au cours de l'année s'établissait comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme	7	9
Avantages postérieurs à l'emploi	1	1
Paiements fondés sur des actions	3	3
Total	11	13

29 › Garanties, engagements et éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la société conclut fréquemment plusieurs types de contrats ou d'ententes qui peuvent, dans certains cas, être considérés comme des garanties, des engagements ou des éventualités.

Acquisition d'entreprise

Le 4 décembre 2019, la société s'est engagée à se porter acquéreur de l'entreprise américaine IAS Parent Holdings, Inc. et ses filiales (collectivement « IAS »). Le prix d'achat convenu s'élève à 720 millions de dollars américains. IAS est un des plus importants fournisseurs indépendants de solutions dans le marché américain des garanties automobiles. IAS propose un très vaste portefeuille de garanties automobiles et de services et logiciels connexes vendus par l'entremise d'un des réseaux de distribution les plus larges et les plus diversifiés de l'industrie. La clôture de la transaction, qui est assujettie à l'approbation des autorités réglementaires compétentes, est prévue pour le premier semestre de 2020. Cet engagement n'a pas été pris en compte dans les états financiers et pourrait ne pas être exécuté.

Engagements contractuels

La société est partie à des contrats touchant divers produits et services dont, entre autres, des services d'informatiques externes qui, en raison de leur nature, sont difficilement résiliables. Le montant minimum des engagements pour les prochains exercices représente 61 \$ en 2020, 56 \$ en 2021, 49 \$ en 2022, 39 \$ en 2023 et 104 \$ en 2024 et les années suivantes.

Contrats de location

La société est aussi partie à des contrats de location à court terme ou à des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur dont, entre autres, la location d'équipement. Le montant minimum des engagements pour les 12 prochains mois représente 1 \$.

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie prenante à des contrats de location qui entreront en vigueur prochainement. Ces contrats de location ne sont pas pris en compte dans les états financiers.

Engagements

La société a un engagement envers un tiers pour une de ses filiales pour un montant inférieur à 1 \$ (6 \$ en 2018). La société s'est aussi engagée envers des tiers à garantir les fonds offerts par une de ses filiales.

Engagements de placements

Dans le cours normal des activités de la société, divers engagements contractuels se rapportant à des offres de prêts commerciaux et résidentiels, à des placements privés, à des coentreprises ainsi qu'à des immeubles ne sont pas pris en compte dans les états financiers et pourraient ne pas être exécutés. Au 31 décembre 2019, ces engagements s'élevaient à 803 \$ (809 \$ au 31 décembre 2018), dont les décaissements estimatifs seront de 65 \$ (42 \$ au 31 décembre 2018) dans 30 jours, de 314 \$ (324 \$ au 31 décembre 2018) dans 31 à 365 jours et de 424 \$ (443 \$ au 31 décembre 2018) dans plus d'un an.

Lettres de crédit

Dans le cours normal des activités, des banques émettent des lettres de crédit bancaire au nom de la société. Au 31 décembre 2019, le solde de ces lettres est de 7 \$ (2 \$ au 31 décembre 2018).

Indemnisations

Dans le cours normal des affaires, la société conclut différents types d'ententes qui peuvent inclure une indemnité en faveur d'une tierce partie. Dans certaines circonstances hors du commun, la société pourrait être amenée à verser des indemnités particulières. Ces indemnités pourraient varier en fonction de la nature et des modalités des ententes. Les principales indemnités toucheraient, entre autres, les administrateurs de la société advenant un événement non couvert par la police d'assurance responsabilité des administrateurs. Le montant de ces indemnités ne peut être déterminé. Par le passé, la société n'a pas eu à verser d'indemnités importantes et elle estime qu'il est peu probable qu'elle doive effectuer, à l'avenir, de tels versements.

Marges de crédit

Au 31 décembre 2019, la société disposait de marges de crédit d'exploitation d'un montant de 56 \$ (56 \$ au 31 décembre 2018) qui n'étaient pas utilisées au 31 décembre 2019 et 2018. Les marges de crédit ont pour but de faciliter le financement des activités de la société et de combler ses besoins temporaires en matière de fonds de roulement.

Procédures judiciaires et réglementaires

La société est régulièrement impliquée dans des litiges, à titre de défenderesse ou de demanderesse. En outre, le gouvernement et les organismes de réglementation au Canada et aux États-Unis procèdent occasionnellement à des demandes d'information, à des examens ou à des enquêtes touchant la conformité de la société avec les lois sur les assureurs et les valeurs mobilières ainsi qu'avec d'autres lois. La direction exerce son jugement pour évaluer les enjeux possibles et ne croit pas que le dénouement de quelque question d'ordre réglementaire ou juridique, prise individuellement ou dans l'ensemble, aura une incidence défavorable sur la situation financière ou les résultats de la société.

30 > Filiales

La liste qui suit présente les principales filiales opérationnelles détenues directement ou indirectement par la société.

Au 31 décembre 2019	Participation (%)	Adresse	Description
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. ¹	100	Québec, Canada	Société d'assurance de personnes qui distribue des produits d'assurance vie et maladie, d'épargne et de retraite, de prêts hypothécaires ainsi que d'autres produits et services financiers
L'Excellence, Compagnie d'assurance-vie ²	100	Montréal, Canada	Société d'assurance de personnes qui distribue des produits d'assurance vie et maladie
Michel Rhéaume et associés ltée	100	Montréal, Canada	Société de courtage en assurance de personnes
PPI Management Inc. ¹	100	Toronto, Canada	Société de courtage en assurance
Placements IA Clarington inc. ¹	100	Toronto, Canada	Société de gestion de fonds qui commercialise des produits de placement, y compris des fonds communs de placement et des fonds distincts
Investia Services financiers inc.	100	Québec, Canada	Société de courtage en fonds communs de placement
FundEX Investments Inc.	100	Vaughan, Canada	Société de courtage en fonds communs de placement
Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc. ¹	100	Montréal, Canada	Société de courtage en valeurs mobilières
Forstrong, Gestion mondiale d'actifs inc.	73	Kelowna, Canada	Société de gestion de patrimoine international et de gestion de fonds communs de placement (des fonds négociés en Bourse)
iA Conseil en placement inc.	100	Toronto, Canada	Société de gestion de portefeuilles d'actifs
Industrielle Alliance, Gestion de placements inc.	100	Québec, Canada	Société qui gère les portefeuilles des fonds généraux, des fonds distincts et des fonds communs de placement de la société
Industrielle Alliance, Fiducie inc.	100	Québec, Canada	Services de fiducie
Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation inc.	100	Québec, Canada	Société d'assurance de dommages
Prysm Assurances générales inc.	100	Québec, Canada	Société d'assurance de dommages
Industrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'assurances générales	100	Québec, Canada	Société d'assurance de dommages et autres produits auxiliaires
SAL Marketing Inc.	100	Vancouver, Canada	Société de garanties prolongées et autres produits auxiliaires

Les Garanties Nationales MRWV Itée	100	Laval, Canada	Société de garanties prolongées et autres produits auxiliaires
iA Financement auto inc. ¹	100	Oakville, Canada	Société de financement automobile
IA American Life Insurance Company	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
Pioneer Security Life Insurance Company	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
American-Amicable Life Insurance Company of Texas	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
Pioneer American Insurance Company	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
Occidental Life Insurance Company of North Carolina	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
Dealers Alliance Corporation ¹	100	Addison (Texas), États-Unis	Société de garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires
Dealers Assurance Company	100	Addison (Texas), États-Unis	Société d'assurance de dommages qui fournit des couvertures d'assurance responsabilité aux compagnies offrant des garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires
Southwest Reinsure, Inc.	100	Albuquerque (Nouveau-Mexique), États-Unis	Société d'administration de garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires
Ecoblock, Inc.	100	Albuquerque (Nouveau-Mexique), États-Unis	Société qui fournit des produits auxiliaires relatifs à l'automobile
First Automotive Service Corporation	100	Albuquerque (Nouveau-Mexique), États-Unis	Société de garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires

¹ Ces filiales détiennent à leur tour des filiales, directement ou indirectement, pour la majorité, à 100 %.

² Le 1^{er} janvier 2020, l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. et sa filiale L'Excellence, Compagnie d'assurance-vie ont fusionné.

31 > Événement subséquent

Le 10 janvier 2020, la société a annoncé l'acquisition de trois entreprises canadiennes spécialisées dans les garanties automobiles : WGI Service Plan Division Inc. et WGI Manufacturing Inc. ainsi que Lubrico Warranty Inc. pour un prix d'achat total de 107 \$. WGI fabrique en gros et gère des produits de protection chimique pour l'industrie automobile par le biais d'un réseau de concessionnaires indépendants au Canada. Lubrico Warranty vend des garanties automobiles par l'entremise d'un réseau de concessionnaires de véhicules d'occasion situés partout au Canada (excepté au Québec).

Direction de iA Groupe financier

Comité exécutif, services de la société et Placements

Denis Ricard – B. Sc., FSA, FICA¹
Président et chef de la direction

Alain Bergeron – B.A.A., M. Sc., CFA, CMT¹
Vice-président exécutif et
chef des placements

Jean-François Boulet – B.A., Fellow CRHA¹
Vice-président exécutif
Expérience client et employé

Renée Laflamme – B.A.A., FCPA, FCA, CFA¹
Vice-présidente exécutive
Assurance, Épargne et retraite individuelles

Pierre Miron – B. Sc. A.¹
Vice-président exécutif
Technologies de l'information

Carl Mustos – B. Com., MBA¹
Vice-président exécutif
Gestion de patrimoine

Jacques Potvin – B. Sc., FSA, FICA¹
Vice-président exécutif, chef des finances et
actuaire en chef

Lilia Sham – B.S., M. Sc., FSA, FICA, MAAA¹
Vice-présidente exécutive
Développement corporatif

Michael L. Stickney – B. Sc., FSA, MBA, MAAA¹
Vice-président exécutif et
chef de la croissance

Clément Gignac – M. Sc. écon.
Vice-président principal et
économiste en chef

Mario Bédard – CPA, CA
Vice-président
Placements immobiliers

Daniel Denault – FCPA, CA, CMA
Vice-président
Finance

Jennifer Dibblee – B. Sc., B.C.L., LL. B.
Vice-présidente, Services juridiques
Secrétaire de la société

Marie-Élaine Gaudreault – FSA, FICA
Vice-présidente
Prêts hypothécaires

Martin Gauthier
Vice-président
Gestion de portefeuilles, Fonds généraux

Normand Gervais – LL. B., M. Fisc.
Vice-président
Audit interne

Mario Guérin – B.A.
Vice-président
Opérations TI et infrastructure

Frank Lachance – CFA, CPA, CGA
Vice-président
Développement des affaires

Geneviève Turcotte – CPA, CA
Vice-présidente et chef de la gestion des risques

Produits et services aux particuliers

Manon Gauthier – CPA, CA, CFA
Vice-présidente principale, Administration
Assurance, Épargne et retraite individuelles

Paul R. Grimes – P.F.A., A.V.A., C.Fin.A.
Vice-président principal
Ventes

Pierre Vincent – FSA, FICA
Vice-président principal
Distribution et développement de produits
Assurance, Épargne et retraite individuelles

Valérie Lelièvre – MBA
Vice-présidente, Solutions d'affaires et mise en marché
Assurance, Épargne et retraite individuelles

Charles Parent – FSA, FICA
Vice-président
Développement des réseaux de distribution

Johnny Roy – A.V.C., Pl. Fin.
Vice-président, Ventes
Agences de carrière

**American-Amicable
Group of Companies**
Joe W. Dunlap – A.V.A., C.Fin.A., FLMI
Président

MRA
Dominique Laberge – avocat, B.A.A.
Président

PPI Management
J.A. (Jim) Virtue – CA, A.V.A., P.F.A.
Président et chef de l'exploitation

iA Clarington
Andrew H. Dalglish – B. Comm.
Chef de la direction

iA Gestion privée
Mark Arthur – MBA, CFA
Président

Investia Services financiers
Louis H. DeConinck
Président

FundEX Investments
David Chapman – B. Sc., FLMI, ACS
Président

iA Valeurs mobilières
John Kelleway – FCSI, FMA
Président

iA Assurance auto et habitation
François Blais – FICA, FCAS
Président et chef de l'exploitation

Produits et services aux entreprises et aux groupes

Sean O'Brien – Business Diploma¹
Vice-président exécutif
Services aux concessionnaires et risques spéciaux

Alnoor Jiwani – FLMI
Vice-président principal
Développement des affaires et finance
Services aux concessionnaires

Isabelle Blackburn
Vice-présidente
Opérations nationales
Services aux concessionnaires

Karen Davies
Vice-présidente
Risques et analytique
Services aux concessionnaires

Rick Holinshead
Vice-président
Distribution
Solutions d'assurance et d'épargne collectives

Éric Jobin – FSA, FICA
Vice-président
Actuariat et finance
Solutions d'assurance et d'épargne collectives

Georges Steinsky
Vice-président
Ventes nationales
Services aux concessionnaires

Dealers Assurance Company
Kristen Gruber – MBA, CPCU
Présidente

iA Financement auto
Sean O'Brien – Business Diploma¹
Président

¹ Membre du comité exécutif

Bureaux de iA Groupe financier

INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.

Siège social – Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
418 684-5000
1 800 463-6236
ia.ca

Assurance individuelle et Gestion de patrimoine individuel

Centre de services et de ventes de Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Centre de services et de ventes de Montréal

1611, boulevard Crémazie Est
Bureau 900
Montréal (Québec) H2M 2P2
514 327-0020
1 800 465-5818

Centre de services et de ventes de Toronto

522, avenue University
Toronto (Ontario) M5G 1Y7
1 844 442-4636

Centre de services et de ventes de Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6B 5H6
604 734-1667
1 844 442-4636

Moncton

200, rue Champlain
Bureau 380
Dieppe (Nouveau-Brunswick)
E1A 1P1
506 855-5310
1 800 577-4747

Winnipeg

201, avenue Portage
Bureau 910
Winnipeg (Manitoba) R3B 3K6
204 956-2802
1 800 268-4886

Calgary

1414, 8^e Rue Sud-Ouest
Bureau 310
Calgary (Alberta) T2R 1J6
403 241-9817
1 877 656-9817

Prêts hypothécaires

Québec

925, Grande Allée Ouest
Bureaux 120 et 200
Québec (Québec) G1S 1C1
418 686-7738
1 888 368-7738

Montréal

2000, avenue McGill College
Bureau 1550
C. P. 790, succursale B
Montréal (Québec) H3B 3K6
514 499-6680
1 800 361-2173

Toronto

522, avenue University
10^e étage
Toronto (Ontario) M5G 1Y7
416 585-8832
1 877 585-8832

Vancouver

1188, rue Georgia Ouest
Bureau 1910
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6E 4A2
604 688-8631
1 866 688-8631

Assurance collective Régimes d'employés

Halifax

238, avenue Brownlow
Bureau 101
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B3B 1Y2
902 422-6479
1 800 255-2116

Québec

925, Grande Allée Ouest
Bureau 420
Québec (Québec) G1S 1C1
418 684-5205
1 800 463-7274

Montréal

2000, avenue McGill College
Bureau 2200
C. P. 790, succursale B
Montréal (Québec) H3B 3K6
514 499-3750
1 877 499-3750

Toronto

522, avenue University
5^e étage
Toronto (Ontario) M5G 1Y7
416 585-8055

Calgary

777, 8^e Avenue Sud-Ouest
Bureau 2000
Calgary (Alberta) T2P 3R5
403 532-1500
1 888 532-1505

Vancouver

1188, rue Georgia Ouest
Bureau 1910
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6E 4A2
604 689-0388
1 800 557-2515

Assurance collective Services aux concessionnaires

Bureau principal – Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6B 5H6
604 734-1667
1 800 665-5815

Halifax

238A, avenue Brownlow
Bureau 101
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B3B 2B4
902 468-8698

Montréal

8840, boulevard Taschereau
Brossard (Québec) J4X 1C2
450 465-0630
1 888 465-0630

Toronto

1320, Cornwall Road
Bureau 103
Oakville (Ontario) L6J 7W5
905 847-7900
1 800 668-4702

Saskatoon

510, Cope Way
Bureau 50
Saskatoon (Saskatchewan) S7T 0G3
306 665-0050

Edmonton

Terrace Plaza
Bureau 840
4445, Calgary Tr. Southbound
Edmonton (Alberta) T6H 5R7
780 435-1833
1 888 435-1833

Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6B 5H6
604 882-8220
1 877 882-8220

iA FINANCEMENT AUTO INC.

Siège social – Oakville

1303, North Service Road Est
Bureau 200
Oakville (Ontario) L6H 1A7
905 815-9510
1 855 378-5626

Brossard

9150, boulevard Leduc
Bureau 601
Brossard (Québec) J4Y 0E3
1 855 378-5626

Assurance collective Solutions pour les marchés spéciaux

Bureau principal – Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6B 5H6
604 737-3802
1 800 266-5667

Halifax

238, avenue Brownlow
Bureau 101
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
B3B 1Y2
902 422-6479
1 800 255-2116

Montréal

2000, avenue McGill College
Bureau 1520
C. P. 790, succursale B
Montréal (Québec) H3B 3K6
514 499-3748
1 866 499-3748

Toronto

515, chemin Consumers
Bureau 400
Toronto (Ontario) M2J 4Z2
416 498-8319
1 800 611-6667

Calgary

777, 8^e Avenue Sud-Ouest
Bureau 2050
Calgary (Alberta) T2P 3R5
403 266-7582
1 800 661-1699

Vancouver

1188, rue Georgia Ouest
Bureau 1910
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6E 4A2
604 688-9641
1 888 725-2886

Épargne et retraite collectives

Halifax

238, avenue Brownlow
Bureau 101
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
B3B 1Y2
902 422-6479
1 800 255-2116

Québec

925, Grande Allée Ouest
Bureau 420
Québec (Québec) G1S 1C1
418 684-5576
1 800 549-4097

Montréal

2000, avenue McGill College
Bureau 2200
Montréal (Québec) H3A 3H3
514 499-6600
1 800 697-9767

Toronto

522, avenue University
4^e étage
Toronto (Ontario) M5G 1Y7
416 585-2122
1 800 567-5670

Calgary

777, 8^e Avenue Sud-Ouest
Bureau 2000
Calgary (Alberta) T2P 3R5
403 532-1500
1 888 532-1505

Vancouver

1188, rue Georgia Ouest
Bureau 1910
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6E 4A2
604 689-0388
1 800 557-2515

**INDUSTRIELLE ALLIANCE
PACIFIQUE, COMPAGNIE
D'ASSURANCES GÉNÉRALES**

Bureau principal – Vancouver
988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6B 5H6
604 734-1667

**IA AMERICAN
LIFE INSURANCE COMPANY**

Siège social – Waco, Texas
425 Austin Avenue
PO Box 2549
Waco TX 76702
États-Unis
254 297-2777
1 800 736-7311
iaamerican.com

**AMERICAN-AMICABLE LIFE
INSURANCE COMPANY OF TEXAS**

Siège social – Waco, Texas
425 Austin Avenue
PO Box 2549
Waco TX 76702
États-Unis
254 297-2777
1 800 736-7311
americanamicable.com

DEALERS ASSURANCE COMPANY

Siège social – Addison, Texas
15920 Addison Road
Addison TX 75001
États-Unis
1 800 282-8913
dealersassurance.com

SOUTHWEST REINSURE INC.

**Siège social –
Albuquerque, Nouveau-Mexique**
2400 Louisiana Boulevard NE
Building 4, Suite 100
Albuquerque NM 87110
États-Unis
505 881-2244
1 877 881-2244
southwestre.com

MRA

Siège social – Montréal
1611, boulevard Crémazie Est
Bureau 800
Montréal (Québec) H2M 2P2
514 329-3333
1 800 363-5956
cabinetmra.com

PLACEMENTS**IA CLARINGTON INC.**

Siège social – Québec
1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
418 684-5565
iaclarington.com

Montréal

2200, avenue McGill College
Bureau 350
Montréal (Québec) H3A 3P8
514 788-3555
1 877 856-6845

Toronto

522, avenue University
Bureau 700
Toronto (Ontario) M5G 1Y7
416 860-9880
1 888 860-9888

26, rue Wellington Est
Bureau 500

Toronto (Ontario) M5E 1S2
416 860-9880
1 888 860-9888

Calgary

330, 5^e Avenue Sud-Ouest
Bureau 830
Calgary (Alberta) T2P 0L4
403 806-1078
1 888 806-1078

Vancouver

1111, rue Georgia Ouest
Bureau 1820
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6E 4M3
604 408-2818
1 877 341-1144

**FORSTRONG, GESTION MONDIALE
D'ACTIFS INC.**

Siège social – Kelowna
307, chemin Banks
Bureau 206
Kelowna (Colombie-Britannique)
V1X 6A1
1 888 419-6715

Toronto

26, rue Wellington Est
Bureau 206
Toronto (Ontario) M5E 1S2
416 848-3347

IA CONSEIL EN PLACEMENT INC.¹**Siège social – Toronto**

26, rue Wellington Est
Bureau 800
Toronto (Ontario) M5E 1S2
416 366-1451

Saint-Jean (Terre-Neuve)

C. P. 8661 St. John's
Saint-Jean (Terre-Neuve) A1B 3T1
709 579-3344

Québec

6700, boulevard Pierre-Bertrand
Bureau 204
Québec (Québec) G2J 0B4
418 627-9905

Montréal

2020, boulevard Robert-Bourassa
Bureau 2100
Montréal (Québec) H3A 2A5
514 845-3200

Calgary

Bow Valley Square 1
202, 6^e Avenue Sud-Ouest
Bureau 1700
Calgary (Alberta) T2P 2R9
403 233-8370

Vancouver

475, rue Georgia Ouest
Bureau 540
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6B 4M9
604 684-2196

**INVESTIA
SERVICES FINANCIERS INC.**

Siège social – Québec
6700, boulevard Pierre-Bertrand
Bureau 300
Québec (Québec) G2J 0B4
418 684-5548
1 888 684-5548
investia.ca

Halifax

3650, Hammonds Plains Road
Unité 160, bureau 341
Upper Tantallon (Nouvelle-Écosse)
B3Z 4R3
1 888 684-5548

Vaughan

400, Applewood Crescent
3^e étage
Vaughan (Ontario) L4K 0C3
1 888 684-5548

Vancouver

1188, rue Georgia Ouest
Bureau 1910
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6E 4A2
1 888 684-5548

FUNDEX INVESTMENTS INC.

Siège social – Vaughan
400, Applewood Crescent
3^e étage
Vaughan (Ontario) L4K 0C3
905 305-1651
1 800 324-6048
fundex.com

**INDUSTRIELLE ALLIANCE
VALEURS MOBILIÈRES INC.**

Siège social – Montréal
2200, avenue McGill College
Bureau 350
Montréal (Québec) H3A 3P8
514 499-1066
1 800 361-7465
iavm.com

2000, avenue McGill College
Bureau 310
Montréal (Québec) H3A 3H3
514 499-1066

Dartmouth

239, avenue Brownlow
Bureau 204
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B3B 2B2
902 468-1197

Québec

6700, boulevard Pierre-Bertrand
Bureau 205
Québec (Québec) G2J 0B4
418 684-5171
1 866 684-5171

Ottawa

2650, promenade Queensview
Bureau 110
Ottawa (Ontario) K2B 8H6
613 228-7777

Toronto

26, rue Wellington Est
Bureau 700
Toronto (Ontario) M5E 1S2
416 864-6477
1 866 269-7773

522, avenue University
Bureau 900
Toronto (Ontario) M5G 1Y7
416 350-3250

Kanata

260, Hearst Way
Bureau 103
Kanata (Ontario) K2L 3H1
613 224-1044

Oakville

2908, Sheridan Way Sud
Bureau 100
Oakville (Ontario) L6J 7M1
289 644-2362

¹ Le 2 mars 2020, la société a annoncé la conclusion d'une entente pour la vente de iA Conseil en placement inc.

Owen Sound

316, 2^e Avenue Sud-Est
Owen Sound (Ontario) N4K 5T1
519 376-2057

Scarborough

2075, Kennedy Road
Bureaux 401 et 500
Scarborough (Ontario) M1T 3V3
416 291-4400

Smithville

249, rue St. Catharines
Bureau 5
Smithville (Ontario) L0R 2A0
416 276-7806

Waterloo

460, rue Phillip
Bureau 100
Waterloo (Ontario) N2L 5J2
519 772-5909

Calgary

505, 3^e Rue Ouest
Bureau 1500
Calgary (Alberta) T2P 3E6
403 705-4970
1 866 614-4970

8180, Macleod Trail Sud-Est
Bureau 300
Calgary (Alberta) T2H 2B8
403 253-8005

Vancouver

1111, rue Georgia Ouest
Bureau 1820
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6E 4M3
604 647-2884

Programme des immigrants investisseurs – Montréal

2200, avenue McGill College
Bureau 320
Montréal (Québec) H3A 3P8
514 499-1170

INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.

Siège social – Québec
1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
418 684-5000
iafiducie.ca

INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE AUTO ET HABITATION INC.

Siège social – Québec
925, Grande Allée Ouest
Bureau 230
Québec (Québec) G1S 1C1
418 650-4600
1 800 463-4382
industrielleallianceauto.com

PPI MANAGEMENT INC.

Siège social – Calgary
3600, 4^e Rue Sud-Est
Calgary (Alberta) T2G 2W3
403 910-3333
1 800 661-1497

Saint-Jean (Terre-Neuve)

100, avenue Elizabeth
Bureau 110
St. John's (Terre-Neuve) A1B 1S1
709 782-5500
1 888 579-1631

Halifax

200, Waterfront Drive
Bureau 160
Bedford (Nouvelle-Écosse) B4A 4J4
902 442-9955
1 888 799-6396

Québec

6700, boulevard Pierre-Bertrand
Bureau 300
Québec (Québec) G2J 0B4
581 706-5200
1 866 999-5568
ppi.ca

Brossard

7005, boulevard Taschereau
Bureau 180
Brossard (Québec) J4Z 1A7
438 858-2160

6400, avenue Auteuil
Bureau 450

Brossard (Québec) J4Z 3P5
438 858-2160

Laval

1200, boulevard Chomedey
Bureau 200
Laval (Québec) J4Z 3P5
450 367-5115
1 833 717-3496

Ottawa

35, Antares Drive
Bureau 200
Ottawa (Ontario) K2E 8B1
613 916-6322
1 855 828-5066

Toronto

235, boulevard Yorkland
Bureau 1200
Toronto (Ontario) M2J 4Y8
647 497-9000
1 855 828-5066

Mississauga

30, avenue Eglinton Ouest
Bureau 720
Mississauga (Ontario) L5R 3E7
647 497-5522
1 855 828-5066

Kitchener

235, avenue Ardelt
Bureau 1A
Kitchener (Ontario) N2C 2M3
519 514-0139
1 855 828-5066

Winnipeg

295, Broadway
Winnipeg (Manitoba) R3C 0R9
204 515-0900
1 877 987-2477

Edmonton

6325, boulevard Gateway Nord-Ouest
Bureau 126
Edmonton (Alberta) T6H 5H6
780 809-2800
1 888 766-5433

Vancouver

1050, rue Pender Ouest
Bureau 2050
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6E 3S7
778 374-3500
1 800 605-1644

Surrey

15117, 101^e Avenue
Bureau 320
Surrey (Colombie-Britannique) V3R 8P7
778 374-3500
1 800 605-1644

CONSEILS PPI**Halifax**

200, Waterfront Drive
Bureau 160
Bedford (Nouvelle-Écosse) B4A 4J4
902 442-9950
1 888 799-6396

Montréal

3000, boulevard René-Lévesque
Bureau 340
Montréal (Québec) H3E 1T9
514 765-7400
1 855 275-2695

Toronto

2235, avenue Sheppard Est
Bureau 1200
Toronto (Ontario) M2J 5B5
416 494-7707
1 888 887-3892

Kitchener

235, avenue Ardelt
Bureau 1A
Kitchener (Ontario) N2C 2M3
519 888-0322
1 800 463-4161

Winnipeg

295, Broadway
Winnipeg (Manitoba) R3C 0R9
204 515-0900
1 877 987-2477

Edmonton

10235, 101^e Rue Nord-Ouest
Bureau 2504
Edmonton (Alberta) T5J 3G1
780 423-6801
1 800 668-1348

Calgary

3600, 4^e Rue Sud-Est
Calgary (Alberta) T2G 2W3
403 910-3333
1 800 661-1497

Vancouver

4370, Still Creek Drive
Bureau 210
Burnaby (Colombie-Britannique)
V5C 0G5
604 688-8909
1 800 661-7712

PPI ASSURANCE COLLECTIVE Québec

6700, boulevard Pierre-Bertrand
Bureau 300
Québec (Québec) G2J 0B4
581 706-5200
1 866 999-5568

Montréal

3000, boulevard René-Lévesque
Bureau 340
Montréal (Québec) H3E 1T9
514 765-7400
1 855 275-2695

Toronto

2235, avenue Sheppard Est
Bureau 1200
Toronto (Ontario) M2J 5B5
416 494-7707
1 888 887-3892

Kitchener

235, avenue Ardelt
Bureau 1A
Kitchener (Ontario) N2C 2M3
519 888-0322
1 800 463-4161

Edmonton

6325, boulevard Gateway Nord-Ouest
Bureau 126
Edmonton (Alberta) T6H 5H6
780 809-2800
1 888 766-5433

Calgary

3600, 4^e Rue Sud-Est
Calgary (Alberta) T2G 2W3
403 910-3333
1 800 661-1497

iA Groupe financier contribue au respect et à la protection de l'environnement.

Ce document a été imprimé sur du papier fabriqué à 100 % de fibres postconsommation recyclées.

Par ailleurs, soucieux de réduire à la source sa production d'imprimés, iA Groupe financier offre une version électronique de ce rapport à l'adresse ia.ca, ce qui limite le nombre de rapports imprimés.

Le papier utilisé pour ce rapport est à base alcaline ou neutre et est traité sans chlore élémentaire. Il est produit à partir de biogaz et possède la certification ÉcoLogo.



PCF

BIOGAZ
ÉNERGIE



Ce rapport annuel a été conçu par les services de l'Actariat, de la Comptabilité, des Relations avec les investisseurs et Affaires publiques et de l'Expérience numérique et de la gestion de la marque de iA Groupe financier.

Dépôt légal : mars 2020 | ISSN 1711-8883

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

This report is also available in English.

RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

Siège social

iA Groupe financier
1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
Téléphone : 418 684-5000
Sans frais : 1 800 463-6236
ia.ca

Inscription à la bourse

Les actions ordinaires de iA Société financière inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto, sous le symbole IAG.

Les actions privilégiées de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto, sous le symbole IAF.

Services aux actionnaires et régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions

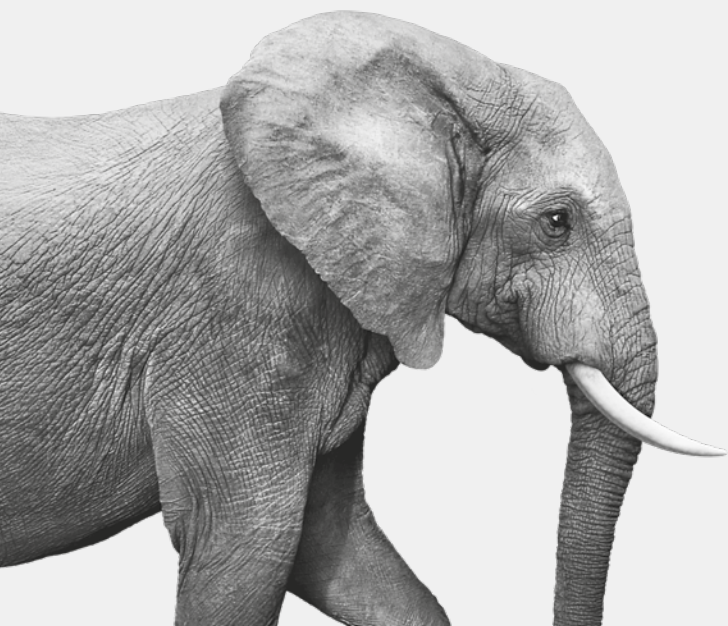
Pour toute question sur les relevés d'actions, les dividendes, les changements d'adresse et de propriété, ou pour toute question connexe, communiquez avec notre agent des transferts :

Services aux investisseurs Computershare inc.
Téléphone : 514 982-7555
Sans frais : 1 877 684-5000
ia@computershare.com

Relations avec les investisseurs

Les analystes, les gestionnaires de portefeuilles et les investisseurs qui désirent obtenir de l'information financière doivent communiquer avec notre Service des relations avec les investisseurs et affaires publiques :

Téléphone : 418 684-5000, poste 105862
Sans frais : 1 800 463-6236, poste 105862
Télécopieur : 418 684-5192
investisseurs@ia.ca



INFORMATION GÉNÉRALE

Pour toute question sur la divulgation des résultats financiers, les conférences et les documents d'information, consultez notre site Internet, à l'adresse ia.ca, section *À propos*, sous *Relations avec les investisseurs*.

Pour toute question sur les produits et services de iA Groupe financier, communiquez avec votre représentant ou consultez les pages 134 à 136 de ce rapport annuel pour connaître le bureau le plus près de chez vous.

ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel **iA Société financière inc.** et l'**Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exercent leurs activités.

ia.ca